



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 139 • NUMÉRO 002 • 3<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mardi 3 février 2004**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 février 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

• (1005)

[Traduction]

### LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

**Le Président:** J'ai l'honneur de déposer un rapport spécial de la Commission canadienne des droits de la personne sur le traitement réservé aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral dans les établissements fédéraux et les services correctionnels communautaires.

\* \* \*

[Français]

### BUREAU DE RÉGIE INTERNE

**Le Président:** Il est de mon devoir d'informer la Chambre que conformément à la Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, chapitre 32, Loi du Canada 1997, les nominations suivantes au Bureau de régie interne ont eu lieu: M. Saada et M. Bélanger, membres du Conseil privé de la Reine en remplacement de M. Boudria et de M. Mitchell.

---

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 444 pétitions.

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition de citoyens de la région de Peterborough qui s'inquiètent de la recherche sur les cellules souches. Ils signalent que des centaines de milliers de Canadiens sont atteints de maladies débilitantes telles que la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, le diabète, le cancer, la dystrophie musculaire et les lésions de la moelle épinière.

Ces Canadiens sont en faveur de la recherche éthique sur les cellules souches. Ils pressent le Parlement d'axer son soutien

législatif autour de la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les traitements et les thérapies nécessaires aux Canadiens atteints de ces maladies.

#### LES MALADIES DU REIN

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition de citoyens préoccupés par les maladies du rein qui signalent que ces maladies constituent déjà un problème important prenant rapidement de l'ampleur dans notre société. Ils comprennent que de véritables progrès sont réalisés dans le traitement de ces maladies. Ils apprécient les travaux des Instituts de recherche en santé du Canada tendant à améliorer les solutions pour lutter contre ces maladies, mais ils invitent le Parlement à encourager les Instituts de recherche en santé du Canada à créer un institut de recherche sur les maladies du rein, sous le nom d'Institut des maladies du rein et des voies urinaires.

#### LE CANCER DES OVAIRES

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureuse aujourd'hui de présenter deux pétitions à la Chambre des communes. La première vient de femmes de tout le pays. Tous les ans, on diagnostique un cancer des ovaires chez plus de 2 600 femmes, soit une femme sur 70 au Canada, et plus de 1 500 en meurent chaque année parce que les symptômes sont souvent vagues et le diagnostic est généralement posé aux derniers stades lorsqu'il est moins probable de pouvoir guérir la maladie. Si le cancer de l'ovaire est détecté aux premiers stades et traité rapidement, le taux de survie peut s'élever jusqu'à 90 p. 100.

Ainsi, les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada d'axer son soutien législatif sur la nécessité de veiller à ce que le gouvernement du Canada se joigne au gouvernement des États-Unis pour proclamer le mois de septembre comme le Mois du cancer de l'ovaire et à ce qu'il soutienne la recherche dans le but de parvenir à mettre au point des tests de détection précoce du cancer de l'ovaire et de sensibiliser les gens à la gravité de cette maladie qui frappe les femmes dans toute l'Amérique du Nord.

#### LE MARIAGE

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, la deuxième pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, appuie le mariage en tant que fondement de la famille et de l'éducation des enfants.

#### STEVEN TRUSCOTT

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36 du Règlement, je tiens à présenter une pétition au nom des électeurs de Lambton—Kent—Middlesex, qui demandent au ministre de la Justice d'entreprendre un nouvel examen en profondeur du cas Truscott dans un délai raisonnable pour garantir que justice soit faite à M. Truscott.

*Article 52 du Règlement*

## LE MARIAGE

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition, conformément au paragraphe 36 du Règlement, demande au Parlement de prendre toute mesure nécessaire pour préserver à perpétuité la définition légale actuelle du mariage et empêcher les tribunaux d'invalider ou d'amender cette définition.

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, je me félicite d'avoir l'occasion ce matin de vous présenter ainsi qu'à la Chambre quatre pétitions provenant des quatre coins de la Saskatchewan et pas seulement de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de réexaminer la définition du mariage. Ils veulent que la définition de 1999 soit rétablie et expriment la ferme conviction qu'aucun changement ne devrait y être apporté.

## LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, j'ai ici deux pétitions relatives à la vente des produits de santé naturels. Les pétitionnaires y réclament un appui à la motion d'initiative parlementaire n° M-83.

## LE MARIAGE

**M. Ovid Jackson (Bruce—Grey—Owen Sound, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, au nom de 650 de mes électeurs de Bruce—Grey—Owen Sound, une pétition confirmant la définition traditionnelle du mariage.

## LA LOI SUR LE DIVORCE

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui trois pétitions à présenter au nom de mes électeurs de West Vancouver et des gens des quatre coins de la Colombie-Britannique.

La première demande que la Loi sur le divorce soit amendée de façon à exiger que les deux parents de chaque enfant d'un divorce soient traités comme des parents à part égale.

• (1010)

## LA LIBERTÉ DE RELIGION

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, la deuxième pétition demande au gouvernement de conserver dans le Code criminel la protection de la liberté d'expression et de la liberté de religion.

## LE MARIAGE

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, la troisième pétition demande au Parlement de relancer le débat sur la définition du mariage et de réitérer sa détermination à protéger la définition traditionnelle du mariage.

## LE REGISTRE DES DÉLINQUANTS SEXUELS

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC):** Monsieur le Président, je présente à la Chambre des communes, une pétition signée par des milliers de citoyens. Les pétitionnaires demandent au gouvernement réuni au Parlement de modifier le projet de loi C-23 de façon à permettre l'inscription rétroactive de délinquants sexuels qui sont en train de purger leur peine ou qui ont été libérés sous condition, et de veiller à ce que les délinquants sexuels soient d'office inscrits dans le registre national des délinquants sexuels afin d'empêcher que cette inscription fasse l'objet de marchandage au cours des procédures pénales.

## LE MARIAGE

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC):** Monsieur le Président, je désire de plus présenter une autre pétition signée par des centaines de personnes. Les pétitionnaires s'inquiètent de la définition du mariage et demandent au Parlement d'adopter une mesure législative reconnaissant, dans le droit fédéral, que l'institution du mariage est l'union à vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union. Je suis d'accord avec eux.

## L'ÂGE DE CONSENTEMENT

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC):** Enfin, monsieur le Président, j'ai une autre pétition qui demande au Parlement de modifier le Code criminel du Canada pour faire passer de 14 à 16 ans l'âge de consentement à des activités sexuelles. Cette question préoccupe grandement les habitants de ma collectivité.

## L'ÉLEVAGE DU SAUMON

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom de plusieurs centaines d'habitants de ma circonscription, plus précisément de la région de Prince Rupert, au sujet de l'élevage du saumon. Les pétitionnaires demandent au Parlement de légiférer pour faire en sorte que le saumon d'élevage soit une ressource alimentaire durable et saine.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

## L'ENCÉPHALOPATHIE BOVINE SPONGIFORME

**Le Président:** La présidence a reçu un avis du député de Huron—Bruce, demandant la tenue d'un débat d'urgence.

**M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.):** Monsieur le Président, comme vous le savez et comme vous en parlerez probablement dans quelques instants, pendant les vacances parlementaires, je vous ai avisés, vous et d'autres députés, que j'encouragerais la tenue d'un débat d'urgence sur la gravité de la crise de l'EBS, c'est-à-dire la maladie de la vache folle.

J'ai la certitude que vous accéderez à ma demande et que nous serons en mesure, à la Chambre, de tenir dès que possible un débat auquel participeront les députés de tous les partis représentés à la Chambre, puisqu'il s'agit d'une question qui touche tous les Canadiens et surtout nos éleveurs de bétail.

[Français]

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous annoncer que je souhaiterais que demain soir, à la fin des ordres émanant du gouvernement, nous ayons un débat exploratoire sur cette question, en réponse aux initiatives qui ont été prises par mes deux collègues ainsi qu'à des questions qui ont été soulevées par d'autres députés de cette Chambre.

*L'Adresse*

[Traduction]

**Le Président:** Dans les circonstances, je présume que la demande de débat pour ce soir est retirée.

---

## LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 février, de la motion: Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

**M. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour faire quelques observations à propos du discours du Trône prononcé, hier, par Son Excellence la gouverneure générale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de dire un mot sur la nouvelle configuration politique à la Chambre. La dernière année a été fort tumultueuse pour les conservateurs de toutes les régions du Canada. Le résultat final est sous nos yeux aujourd'hui, un Parti conservateur du Canada unifié.

● (1015)

[Français]

Cette dernière année a été très animée pour les conservateurs partout au pays. Le résultat final est sous nos yeux aujourd'hui: le nouveau Parti conservateur du Canada, unifié.

[Traduction]

Je crois que je peux dire, sans risque de me tromper, que, en tant que parlementaire et politicien soucieux du bien-être de nos concitoyens, nous devons nous montrer très reconnaissants envers le député de Calgary-Sud-Ouest et le député de Pictou—Antigonish—Guysborough. Ces deux hommes sont parvenus à oublier leurs batailles du passé et à se concentrer sur l'avenir. Ils ont unifié la grande famille conservatrice du Canada et, je le répète, nous en profiterons tous. C'est lorsqu'on met l'accent sur la concurrence, la reddition de comptes et le respect du franc-jeu et de la courtoisie politique que fonctionne le mieux la démocratie parlementaire.

[Français]

J'ai l'assurance que maintenant que l'incertitude est derrière nous, les Canadiens vont assister à un échange d'idées beaucoup plus dynamique ici à Ottawa. Nos amis qui occupent les sièges du gouvernement vont devoir commencer à s'intéresser plus à ce qui se passe ici.

[Traduction]

Ce sera bon pour le Parlement, pour la démocratie et pour notre pays.

Le discours livré hier par Son Excellence m'a franchement déçu. Ce discours était la première occasion qu'avait le premier ministre de s'adresser aux Canadiens et de leur donner des indications précises sur ce qu'il projette de faire et comment il entend y arriver.

Malheureusement, nous avons dû nous contenter d'indications vagues qui nous en disent peu sur ce qui nous attend. Page après page, nous avons eu droit à une longue liste d'énoncés bien figolés, mais qui en disent peu sur la manière de surmonter les défis auxquels le pays est confronté. Fidèle à la tradition propre au député de

LaSalle—Émard, le discours du Trône a donné de l'ambiguïté l'image d'une vertu nationale.

Le discours livré hier par Son Excellence a fait beaucoup de place à des sujets chers aux libéraux de partout. Malheureusement, il en disait peu sur les sujets plus terre-à-terre et plus importants qui concernent le gouvernement du pays et le coût des promesses faites.

Les pontes prédisent des élections au printemps. Les Canadiens sont en droit de s'interroger sur la raison d'être d'élections, puisque les dernières ont eu lieu il y a seulement trois ans et demi. On nous dit que le nouveau premier ministre doit détenir un mandat du peuple. Il veut que les députés et ses amis du Parti libéral lui donnent raison et approuvent la longue campagne qu'il a menée pour évincer son prédécesseur.

C'est peut-être bien le cas, mais je ne puis m'empêcher de penser que la tenue d'élections hâtives, au printemps, vise peut-être aussi à assurer la réélection rapide du gouvernement, avant que n'apparaisse l'odieuse vérité sur les contrats maritimes, les coups bas de la campagne et les cas de blanchiment liés à la drogue. Et c'est sans doute là le plus important. Les Canadiens se verront ainsi privés de la possibilité de se faire entendre sur toute une liste de questions litigieuses, depuis la définition du mariage jusqu'aux actions des forces de sécurité dans l'affaire Arar.

On est en droit de se demander ce dont le premier ministre et ses collègues entendent pouvoir discuter pendant la campagne électorale. Qu'auront-ils réalisé de valable au cours des deux prochains mois, qui leur permette de se présenter devant l'électorat? Ils n'ont que des promesses à leur actif.

Le premier ministre ne pourra certainement pas s'inspirer du programme législatif proposé à la Chambre. On n'y trouve que des relents de l'ancien gouvernement et des promesses floconneuses, qui font penser aux publicités des produits Cottonelle.

Le gouvernement aimerait que les Canadiens croient que ce discours du Trône lui permet d'exposer la vision de ce qu'il entend faire pour le pays. Or, ce document ne permet rien de la sorte et n'est ni plus ni moins qu'un document électoraliste du Parti libéral du Canada. Par conséquent, il mérite une réaction correspondant à celle qu'on donne à un document électoraliste.

Le discours d'hier ne contenait qu'une multitude de platitudes et de promesses. En outre, si on se fie au passé comme indicateur, le gouvernement n'a nullement l'intention de tenir parole.

Les Canadiens se souviennent bien d'un autre document électoraliste, en l'occurrence le livre rouge qui avait été rédigé, devinez par qui, par l'actuel premier ministre. Nos concitoyens se rappellent ses promesses d'éliminer la TPS, de renégocier l'ALENA et de créer un poste de conseiller en éthique indépendant, pour ne mentionner que ces trois promesses. Je ne suis pas tout à fait sûr que les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement tienne les promesses qu'il vient de faire. Il semble que les documents électoralistes du Parti libéral n'ont qu'une très courte durée de validité et avec raison.

La deuxième chose que j'ai à dire au sujet du discours du gouvernement, et qu'il faut garder à l'esprit, c'est que ces belles paroles ne constituent absolument pas un programme pour le Canada, mais bien un programme pour le Parti libéral du Canada.

*L'Adresse*

●(1020)

*[Français]*

Les promesses et la vision énoncées si clairement par Son Excellence au nom du gouvernement, hier, ne visent pas à améliorer la vie des simples citoyens, elles visent à améliorer les chances des députés libéraux. Ce n'est rien de nouveau d'ailleurs.

*[Traduction]*

Dans le discours d'hier, le gouvernement a consacré passablement de temps aux questions sociales, comme il se doit. Le premier ministre a fait savoir que les soins de santé constitueront une priorité de premier plan pour le gouvernement.

Quel professionnel de la santé pourrait être en désaccord là-dessus? Je ne peux certainement pas m'opposer à cette idée. Toutefois, comme j'entends cette promesse depuis une décennie déjà, je ne m'attends pas à des miracles.

*[Français]*

Je crois que nous pouvons tous reconnaître que ces promesses sur l'amélioration du système de santé ne sont que des platitudes, des promesses comme tant d'autres, que le premier ministre et ses collègues font sans avoir l'intention de les tenir.

*[Traduction]*

La semaine dernière, le gouvernement a promis d'accorder 2 milliards de dollars supplémentaires aux provinces pour aider à financer les soins de santé; voilà une promesse fort louable, mais devrions-nous y prêter foi? Une semaine le gouvernement affirme qu'il versera cette somme et, la semaine suivante, il soutient qu'il n'a pas d'argent. Cela ressemble à un yo-yo politique.

Parlant de yo-yo, le premier ministre dit que les fonctionnaires jouent un rôle fondamental pour le gouvernement et pour l'élaboration des politiques publiques. Je suis d'accord, mais alors, pourquoi le premier ministre a-t-il joué certains jeux, des jeux qui affectent leur vie?

Depuis son entrée en fonction, il a ordonné un gel de l'embauche et des salaires, sauf ceux du personnel politique de haut niveau de son gouvernement, et il a transmis à des milliers d'employés des messages contradictoires concernant leurs emplois et leur avenir au sein de la fonction publique. Pour être efficace, la fonction publique a besoin de stabilité. La planification à long terme signifie exactement cela. Or, il est impossible de planifier adéquatement si le premier ministre laisse entendre publiquement, comme il l'a fait, qu'il pourrait peut-être apporter des changements de grande envergure à la fonction publique.

Quoi qu'il en soit, permettez-moi d'aller au bout de ma réflexion sur la promesse du premier ministre quant au financement additionnel de 2 milliards de dollars pour les soins de santé. Le point crucial dans ce dossier, ce sont les 25 milliards de dollars que le premier ministre a retranchés lorsqu'il était ministre des Finances et non les 2 milliards de dollars qu'il accepte maintenant de verser, de mauvaise grâce et en assortissant le geste de diverses conditions. Je reconnais qu'une somme de 2 milliards de dollars, ce n'est pas rien, mais lorsqu'on veut combler un vide de 25 milliards de dollars, cela représente bien peu. On essaie en quelque sorte de remplir un cratère de bombe avec un seau rempli de sable.

Le gouvernement dit aussi qu'il a l'intention de travailler en collaboration avec les provinces pour mettre au point des approches coordonnées de contrôle des maladies et pour aider à réduire l'attente dans les cliniques et les hôpitaux. Le premier ministre et ses collègues ont eu dix ans pour prendre ces mesures fort importantes

et, pendant dix ans, ils n'ont pratiquement rien fait à part réduire le financement et jouer au jeu des gobelets, les ministres disant : on accordera du financement, mais pas maintenant; on vous procurera de l'équipement neuf, mais plus tard; vous obtiendrez plus de personnel, mais uniquement après des négociations et une collaboration sans fin. Entre-temps, les listes d'attente des hôpitaux s'allongent, les Canadiens sont de plus en plus nombreux à demander l'accès à du matériel de diagnostic et la capacité de notre régime de soins de santé à répondre adéquatement aux besoins d'une population vieillissante diminue.

À la clinique d'Orléans, où je me recycle actuellement pour retourner à l'exercice de la médecine, j'ai rencontré l'autre jour une jeune femme qui m'a dit comment l'approche libérale en matière de soins de santé se traduit dans la réalité. Son médecin a emménagé dans un endroit qui lui est difficilement accessible et elle ne peut plus le consulter. Lorsqu'elle a vu ce nouveau visage à la clinique, elle a dit: «Vous n'étiez pas ici avant. Venez-vous pratiquer ici, docteur?» J'ai dû lui dire que j'étais là simplement pour me recycler et que je retournais en Alberta. Elle m'a littéralement supplié de rester parce qu'ainsi elle pourrait avoir un médecin de famille. Ici, à Ottawa, dans cette grande ville métropolitaine, cette femme ne peut trouver un omnipraticien qui accepte qu'elle soit sa patiente.

Voilà les soins de santé selon le Parti libéral du Canada; c'est gênant et honteux.

Le discours du Trône a fait largement mention des nouvelles manières de fournir des médicaments d'usage courant contre le sida aux pays en développement. Le Canada est un pays compatissant et j'appuie ces initiatives, mais permettez-moi de mettre cela en contraste avec un problème national. Cela me rappelle un problème national auquel le premier ministre et le Parti libéral ont si mal réagi. Je ne peux comprendre pourquoi des personnes ayant contracté l'hépatite C après avoir reçu des produits sanguins contaminés n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement. Elles ont demandé l'aide du gouvernement qui a dit qu'il ne pouvait les aider. J'aimerais bien que le premier ministre m'explique cela.

Soit dit en passant, nous avons trouvé 100 millions de dollars. À quoi ont servi ces 100 millions? À des jets d'affaires, des jets Challenger. Ils peuvent voler à bord de jets Challenger alors que les victimes de l'hépatite C doivent se passer d'aide—désolés.

Les autochtones font face à certains des problèmes sociaux les plus urgents de tous les groupes de notre société. Que fait le gouvernement à ce sujet? Il créera un nouveau comité du Cabinet chargé des affaires autochtones et un nouveau secrétariat chargé des questions autochtones au sein du Bureau du Conseil privé.

●(1025)

Nous avons aussi entendu le gouvernement dire qu'il n'a pas l'intention de présenter à nouveau le projet de loi C-7 ou Loi sur la gouvernance des premières nations. Nous n'avons rien entendu d'original, et c'est là le problème. Il y a eu beaucoup de pompe et nous avons entendu un grand nombre de platitudes, mais pas de mesures véritablement concrètes.

Les députés d'en face aiment se vanter du fait que le gouvernement fédéral dépense des milliards de dollars à chaque année relativement aux questions qui touchent les autochtones, mais l'argent ne règle pas tout, même si je suis certain que nous ne pourrions jamais convaincre nos amis d'en face de ce fait.

Au risque de me faire fustiger, je dis que, selon moi, ce dont les autochtones ont besoin c'est de l'espoir. Ils ont besoin d'avoir l'espoir que le gouvernement se penchera véritablement sur les questions qui leur importent, au lieu de se contenter d'en parler.

Permettez-moi de dire un mot sur Skipper Potts, un jeune éducateur autochtone de Pincher Creek. Cette personne donne de l'espoir aux étudiants de son école. Après avoir constaté que les jeunes n'obtenaient pas leur diplôme de 12<sup>e</sup> année, il a entrepris, sans financement, sans programme d'envergure et sans aide appréciable de qui que ce soit, de parler aux parents et de les informer des programmes scolaires, des programmes sportifs et de l'importance de faire des études. En quelques années seulement, il a fait passer le nombre de diplômés de l'école d'un seul étudiant à une douzaine cette année. Skipper Potts donne de l'espoir aux jeunes.

Les autochtones ont besoin de soins de santé de meilleure qualité. Ils ont besoin d'un meilleur accès aux études et aux emplois, et ce près de l'endroit où ils vivent. Comme tout le monde, ils ont aussi besoin de logements à prix abordables et de soutien pour aider leurs jeunes et leurs collectivités locales. Ils ont besoin d'une plus grande reconnaissance et, en fait, ils la méritent, compte tenu du rôle unique qu'ils ont joué dans l'histoire de notre pays. Mais, par-dessus tout, ils ont besoin d'espoir et d'engagement. Ils ont besoin d'espoir et ils ont besoin d'un engagement du gouvernement fédéral de prendre des mesures concrètes. Ils ont besoin d'autres Skipper Potts.

Le discours prononcé hier faisait aussi mention des études, de la qualité de vie et de la nécessité de permettre aux Canadiens de développer les compétences nécessaires pour vivre des vies productives et enrichissantes.

Si l'on fait abstraction du fait que l'éducation ne relève pas du gouvernement fédéral, je trouve très intéressantes toutes ces déclarations par les députés d'en face sur le sort de nos étudiants universitaires. Je me demande où le premier ministre et ses collègues du Cabinet pensent que le problème a pris naissance, si ce n'est dans les politiques mises en place par leur propre gouvernement depuis un certain nombre d'années.

À l'heure actuelle, lorsque nos garçons et nos filles obtiennent leur diplôme d'études supérieures, ils sont endettés et parfois très lourdement. C'est particulièrement vrai dans le cas des étudiants en médecine, en administration et dans d'autres disciplines qui exigent des années de formation supplémentaire. Ces jeunes terminent leurs études en ayant accumulé des dettes totalisant des milliers de dollars.

• (1030)

[Français]

Chaque année, de plus en plus de jeunes constatent qu'ils n'ont pas les moyens de recevoir une éducation supérieure. Ceux qui choisissent d'aller au collège ou à l'université et de supporter la dette connexe font face à un système de prêts inflexible et dépassé.

Ce n'est pas qu'il n'y a pas d'argent; il existe divers programmes de bourses et de prêts. Le problème découle de l'accessibilité, de l'admissibilité des structures de remboursement et de la flexibilité. Le fait est que l'ensemble du régime de prêts étudiants doit être revu, et cela, parce que l'éducation est d'une importance capitale.

[Traduction]

L'éducation est la clé qui donne accès à la connaissance, à la réussite professionnelle ainsi qu'à une culture à la fois riche, brillante et solide. Les jeunes ont soif de connaissances. Ils frappent aux portes des universités et des collèges partout. Nous leur devons sûrement de veiller à ce qu'ils puissent réaliser leurs rêves.

Le premier ministre a fait grand cas de sa supposée nouvelle entente avec les municipalités. Une question se pose toutefois: pourquoi devrions-nous nous limiter aux grandes agglomérations urbaines du Canada? Ces dernières comptent certes une grande partie de notre population. Leur infrastructure municipale est certes dans

### L'Adresse

un état lamentable. Elles constituent certes le moteur de notre économie.

Toutefois, s'il est vrai que nos grandes villes sont les moteurs de l'économie, on peut dire que ce sont les agriculteurs, les pêcheurs et les travailleurs forestiers qui fournissent le carburant. De ce côté-ci de la Chambre, nous estimons qu'il doit y avoir une nouvelle entente pour Truro, et pas seulement pour Toronto; pour Vulcan, en Alberta, et pas seulement pour Vancouver; et pour Mont-Joli, pas seulement pour Montréal.

[Français]

Il est vrai qu'après des années de négligence fédérale, les trottoirs des régions urbaines tombent en ruine et la circulation est congestionnée, parfois à un seuil intolérable.

En fait, selon la Fédération canadienne des municipalités, le déficit du Canada en matière d'infrastructures a atteint le niveau alarmant de 57 milliards de dollars.

[Traduction]

Le premier ministre a promis aux municipalités, en septembre 2003, qu'il contribuerait à la résolution des problèmes qui assaillent les grandes villes en leur versant une partie de l'excédent de la taxe fédérale sur l'essence. Il a été assez clair à cet égard. Il a dit qu'il ferait l'impossible pour que cela se produise. Or, voilà que le mois dernier, il a fait volte-face; est-ce une petite ou une grande volte-face? Je l'ignore. Ce qui est sûr, toutefois, c'est qu'il a dit qu'il lui restait à préciser son engagement. Et cela est tributaire des négociations avec les provinces et les municipalités.

C'est un autre revirement, et il est complet celui-là. Durant la course à la direction de son parti, le premier ministre a répété mois après mois son solide engagement envers les municipalités. Or, voici que son engagement ferme est devenu non seulement un plan à long terme, mais encore un plan tributaire de négociations avec d'autres parties. Nous savons maintenant pourquoi le premier ministre est propriétaire de tous ces bateaux. C'est qu'il est un pêcheur hors-pair. Il se plaît à jouer du leurre politique et à attendre qui mordra à l'hameçon. Il est clair que le premier ministre ne sent aucune urgence à remplir sa promesse. Pourquoi d'ailleurs se presserait-il? Je lui rappelle cependant que, du temps où il était ministre des Finances, le premier ministre s'opposait catégoriquement à ce plan.

À propos des villes, je remarque que le gouvernement promet d'éliminer la TPS pour les municipalités, et il le dit sans broncher. Ai-je vraiment besoin de rappeler à la Chambre que ce sont ces mêmes gens qui nous sont promis d'abolir cette taxe? Ce sont les mêmes gens, premier ministre compris, qui ont dû présenter des excuses à la population canadienne pour l'avoir induite en erreur de façon flagrante au cours de la campagne électorale de 1993. Comme le dit l'expression populaire: plus ça change, plus c'est la même chose.

Depuis sept ans, le gouvernement a accru ses dépenses de plus de 30 p. 100. Par contre, il s'est abstenu de réduire les impôts, ce que le ministre des Finances, aujourd'hui premier ministre, avait promis de faire. Le député de LaSalle—Émard a promis aux Canadiens des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars. À quoi avons-nous eu droit? Cette grande réduction d'impôts a été en fait un grand tour de passe-passe. Il y a eu par exemple une augmentation des prestations pour les enfants et la promesse d'annuler des hausses futures d'impôt, et le ministre des Finances a parlé de réduction d'impôt dans les deux cas. Si nous tenons compte de l'ensemble des mesures, nous pouvons dire que moins de la moitié des réductions promises se concrétiseront.

*L'Adresse*

Par ailleurs, le gouvernement continue d'engranger des montants énormes qu'il va chercher chez les contribuables en augmentant les cotisations au Régime de pensions du Canada et en ajoutant de nouveaux prélèvements comme la taxe pour la sécurité dans les aéroports, etc.

**Une voix:** L'assurance-emploi.

**M. Grant Hill:** Quelqu'un me signale l'assurance-emploi, mais il y a bien d'autres exemples.

• (1035)

[Français]

Nous nous souvenons tous comment, année après année, l'ancien ministre des Finances, aujourd'hui premier ministre, a sous-estimé l'excédent. Chaque année, il disait aux Canadiens qu'il n'y avait pas assez d'argent pour leur offrir un véritable allègement fiscal et faire des dépenses sociales hautement prioritaires. Et chaque année, il faisait demi-tour et presto! Un autre excédent au record, au moins jusqu'en 2001, quand les dépenses extravagantes de l'ancien ministre des Finances ont commencé à le rattraper.

[Traduction]

Les libéraux considèrent ce petit jeu de cache-cache comme une bonne politique. Les Canadiens y voient plutôt une manipulation cynique de leur argent à des fins politiques.

Cette année encore, le gouvernement reprend le même refrain et prétend que les coffres sont vides, mais, si ma mémoire est fidèle, le premier ministre a fait des promesses de près de 35 milliards de dollars pendant sa récente campagne à la direction de son parti. D'où viendra tout cet argent? Peut-être le premier ministre voudra-t-il nous le dire. Je soupçonne qu'il s'agit encore une fois de promesses creuses que le premier ministre n'a pas l'intention de tenir. Toutefois, si le passé est garant de l'avenir, nous pouvons avoir une certitude: tous les excédents seront dépensés avant la convocation des prochaines élections. Nous nous demandons ensuite pourquoi, sous ce gouvernement, le taux de participation aux élections est tombé plus bas que jamais.

[Français]

Le premier ministre aime parler de la nécessité de réduire la dette. Pourtant, dans ses trois derniers budgets comme ministre des Finances, il a annoncé des dépenses de fin d'exercice faramineuses qui ont transformé en dépenses des milliards de dollars de réduction de la dette.

[Traduction]

Les libéraux ont beau parler de compressions budgétaires d'un ton des plus convainquant, il n'en reste pas moins que les dépenses du gouvernement fédéral augmentent à un rythme plus rapide que jamais depuis l'époque de Pierre Trudeau, le plus grand des grands dépensiers.

Il suffit de penser à la dette et au taux d'imposition. Malgré tout ce qu'on en dit, la dette nationale est de 32 milliards de dollars plus élevée aujourd'hui qu'elle ne l'était lorsque le premier ministre actuel est devenu ministre des Finances. Comment peut-on expliquer cela? Est-ce parce que le premier ministre adore dépenser de l'argent, à tout le moins celui des autres? En fait, au cours des sept dernières années seulement, le gouvernement a accru son programme annuel de dépenses de plus de 30 p. 100. Les dépenses du gouvernement atteignent maintenant le sommet inégalé de 146 milliards de dollars, selon ses propres états financiers vérifiés. Quel bel héritage!

Le premier ministre aime aussi parler des investissements dans l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle—belle formule lapidaire, mais qu'est-ce

que cela peut bien vouloir dire? Tous ces beaux mots, ces lieux communs sur la nouvelle économie ne servent qu'à couvrir ce qui se passe réellement au pays, c'est-à-dire l'ascension des sociétés ultrasubventionnées. Le premier ministre doit absolument adopter une position claire à ce sujet.

Les Canadiens ne doivent pas oublier non plus qu'alors qu'il réduisait de près de 5 milliards de dollars le budget annuel consacré aux soins de santé, le premier ministre accroissait de 700 millions par année les subventions accordées aux entreprises. Moins d'argent pour les remplacements de hanches, mais plus d'argent pour les grandes entreprises amies du gouvernement. C'est ainsi que les libéraux mènent le Canada.

• (1040)

[Français]

Maintenant, le premier ministre envisage d'utiliser les fonds du Régime de pensions du Canada pour sa nouvelle stratégie industrielle. C'est comme de prendre l'argent dûment gagné des travailleurs dont dépendent les personnes âgées pour le donner à ses amis du milieu des affaires.

Tout ce que je peux dire, c'est que lorsque le gouvernement décide de choisir les gagnants, nous pouvons être sûrs d'une chose: les citoyens canadiens sont les perdants.

[Traduction]

Dans son discours, le gouvernement a beaucoup parlé de la place du Canada dans le monde. En fait, pour bien en marquer l'importance, il a même invité l'ancien secrétaire d'État des Nations Unies à venir nous adresser la parole le mois prochain. Personnellement, je crois qu'il aurait été plus profitable et utile d'inviter le premier ministre du Japon, compte tenu des problèmes que nous avons à vendre notre boeuf dans ce pays. Et pourquoi pas le président des États-Unis? Je suis persuadé que les gens du secteur du bois d'oeuvre et du secteur agricole en seraient très heureux.

Là encore, on peut dire que l'agriculture n'a jamais été une grande priorité pour le premier ministre et pour le gouvernement. Au cours de la dernière décennie, les plus importantes réductions dans le budget de l'agriculture ont été apportées lorsque le député de LaSalle—Émard était ministre des Finances et que l'actuel ministre des Finances était responsable de l'agriculture.

Malheureusement, la tendance du gouvernement à ignorer le sort des familles agricoles se reflète également dans la fiche de votes de l'actuel ministre de l'Agriculture. En mars 2001, par exemple, le député de Haldimand—Norfolk—Brant a voté contre une motion demandant au gouvernement de fournir 400 millions de dollars de plus en fonds d'urgence pour les familles agricoles. Je suis persuadé que cela envoie un message très positif aux familles agricoles qui ont du mal à faire face aux répercussions de la crise de la vache folle.

Le Canada a trop longtemps vécu en vase clos. Nous avons perdu notre place sur la scène mondiale. Nous ne commandons plus le même respect qu'autrefois.

[Français]

Aujourd'hui, nos citoyens sont emprisonnés, torturés et tués à l'étranger. Et que faisons-nous? Le gouvernement hausse les épaules et dit qu'il ne peut rien faire. Quel réconfort pour les familles et les amis des victimes!

*L'Adresse*

[Traduction]

Depuis que l'actuel premier ministre et le précédent ont occupé de hautes fonctions, le Canada est passablement retourné à l'âge des ténèbres, en ce qui concerne ses relations et ses engagements internationaux. La diplomatie et le pouvoir discrets, ce sont des expressions qui signifient ne rien faire, manquer de vision, se préoccuper surtout de sa réélection plutôt que d'occuper la place qui nous revient comme leader dans la communauté des nations.

Nos forces armées sont dans un état déplorable. Nos hélicoptères ne peuvent pas décoller. Nos sous-marins ne peuvent pas s'immerger. Notre gouvernement envoie des troupes dans le désert en tenue de jungle. S'il existait un équivalent politique des Keystone Kops, ceux-ci siègeraient là en face.

Le gouvernement a affamé nos forces armées. Il les a humiliées et ignorées; puis il a transformé nos soldats, nos marins et nos aviateurs professionnels, nos meilleurs éléments, en scouts internationaux, qu'il envoie à l'étranger dans des zones de guerre, sans armes ou avec instruction de ne pas utiliser celles dont ils disposent. Le quartier général de la Défense nationale compte un trop grand nombre de propagandistes et trop peu de soldats. La rectitude politique plutôt que la nécessité militaire est maintenant à l'ordre du jour.

La saga du Sea King illustre parfaitement l'attitude du gouvernement à l'égard de ses forces armées. Une image valant mille mots, je n'oublierai jamais la photo d'un hélicoptère Sea King endommagé et déchiqueté, renversé sur le côté sur le pont de l'un de nos navires de guerre. Cette photo en disait plus long que tout un livre.

● (1045)

[Français]

Il y a 10 ans, le député de LaSalle—Émard a dépensé 500 millions de dollars des contribuables pour annuler le contrat de renouvellement de la flotte d'hélicoptères, 500 millions de dollars pour satisfaire l'ego de son patron.

Et depuis, qu'avons-nous vu? Des années d'inaction, de cache-cache avec les entrepreneurs et les fonctionnaires, de jeu avec la vie de pilotes canadiens.

[Traduction]

Et tout cela pourquoi? Pour épargner au gouvernement libéral l'ignominie d'avoir à admettre publiquement qu'il était dans l'erreur.

La conclusion à tirer, c'est que nos forces armées manquent de financement. Pour trouver une partie des fonds nécessaires, nous serions bien avisés de nous débarrasser des choses inutiles comme le registre des armes à feu, de celui des armes d'épaule, des armes de poing, d'éliminer les entreprises parasites et de resserrer les règles en matière de publicité afin d'éviter que des millions de dollars soient attribués à des amis du cabinet.

Par ailleurs, le gouvernement a affirmé qu'il veillerait en priorité à améliorer nos relations avec les États-Unis. Tout ce que nous pouvons répliquer, de ce côté-ci de la Chambre, c'est qu'il n'est pas trop tôt pour le faire.

[Français]

L'antiaméricanisme immature qui caractérise le gouvernement a du succès dans certaines circonscriptions, il se vend très bien dans les journaux, mais à quel prix?

[Traduction]

Nos relations avec les Américains sont au plus bas. Les éclats discourtois de la part de ministres indisciplinés ont fermé d'importantes portes au gouvernement canadien à Washington. Voyez ce qui arrive dans le cas de l'ESB: cet exemple est typique.

L'an dernier, on a trouvé une vache atteinte de la maladie. Les Américains ont fermé leurs frontières, ce qui a eu d'immédiates répercussions sur la vie et les moyens de subsistance de milliers de personnes. Des milliards de dollars de revenus ont été perdus. Des collectivités complètes ont subi le contrecoup de cette situation, et le gouvernement a tergiversé. Des semaines durant, il a parlé d'établir un dialogue avec les Américains. Il a annoncé des programmes d'indemnisation insuffisants. Il a fait du chantage auprès des provinces en leur demandant d'adhérer à un cadre de politiques agricoles si elles voulaient obtenir plus d'indemnisations.

La crise a continué de s'étirer jusqu'à ce qu'une chose devienne parfaitement claire: la frontière avec les États-Unis resterait fermée et nous ne pouvions rien faire pour l'obliger à rouvrir. Nous ne disposions d'aucun moyen de pression. Les Américains n'écoutaient pas parce qu'ils en avaient assez de nos insultes. Ils ne témoignaient aucun respect pour notre condition et nos justifications.

[Français]

N'oublions pas le bois d'oeuvre. L'industrie américaine du bois d'oeuvre est un lobby puissant à Washington. Nombreux sont mécontents de la part de 30 p. 100 détenue par le Canada. Il n'est pas surprenant qu'ils cherchent constamment à réduire cette part. Aussi, nous passons de crise en crise.

[Traduction]

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un plan. Au lieu de nous plaindre des Américains et de leurs tactiques, le gouvernement fédéral, en concertation avec les provinces, devrait élaborer une stratégie visant à mettre au point l'entente la plus avantageuse possible avec les Américains. Ce n'est pas de l'astrophysique.

Le Canada doit aller au-delà de l'étape de la gestion de la crise dans nos rapports avec les États-Unis. Au lieu de nous livrer aux insultes et à l'hyperbole, nous devrions nous efforcer de définir une nouvelle stratégie de partenariat avec les Américains sur un vaste éventail de questions favorables aux intérêts des deux pays. C'est cela qu'il serait intelligent et utile de faire.

Que savons-nous par exemple du nouveau plan de défense continentale antimissiles? Quel accord le gouvernement a-t-il établi dans ce domaine pour être en mesure de faire bouger les choses dans d'autres secteurs?

Nous entretenons d'étroites relations avec les États-Unis, pour des raisons géographiques et par la force des choses. Leurs préoccupations, en particulier lorsqu'elles sont omniprésentes, deviennent les nôtres. Tel est le cas du terrorisme.

On a fait grand cas des mesures mises en place aux États-Unis depuis le 11 septembre. D'aucuns affirment qu'il y a eu des excès. Cela peut fort bien être le cas. Toutefois, les Américains sont résolus à améliorer la sécurité de leurs frontières. La plus longue frontière non défendue du monde a beaucoup perdu de cette caractéristique depuis le 11 septembre. Voyons comment nous pouvons apaiser les inquiétudes exprimées par nos voisins d'une façon qui réponde à leurs craintes légitimes, tout en protégeant notre sécurité et les intérêts de nos citoyens.

*L'Adresse*

● (1050)

*[Français]*

La décision du gouvernement de créer un ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile est un premier pas positif, mais il faut aller plus loin que la création d'une coquille administrative.

La volonté politique de rendre ce ministère efficace existe-t-elle, ou n'est-ce qu'une façade? Est-ce que nous allons vraiment faire quelque chose, ou est-ce que nous ne cherchons qu'à duper les Américains? Comment améliorer sérieusement notre sécurité publique et notre régime de sécurité nationale tout en protégeant les droits civils des citoyens?

Ce sont là quelques-unes des questions importantes et pressantes auxquelles il faut répondre. Il ne sert à rien de tourner les coins ronds et de jouer à des remaniements administratifs. Cela ne permet certainement pas d'apporter des changements importants.

*[Traduction]*

Il y a une autre question que le gouvernement, jusqu'à maintenant, n'a pas traitée comme il convient. Il s'agit de la question de la validation et de la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Cette question touche non seulement les immigrants qualifiés qui souhaitent venir au Canada, mais aussi les particuliers qui vivent déjà ici. Nous avons tous entendu parler de gens possédant un doctorat qui conduisent un taxi et d'ingénieurs qui travaillent comme chasseur dans un hôtel.

Dans le discours du Trône de l'an dernier, le gouvernement a promis de faire quelque chose à ce sujet. Il a promis de démanteler les obstacles à la reconnaissance des titres de compétence étrangers, de soumettre à une procédure accélérée les demandes des travailleurs qualifiés ayant déjà un emploi qui les attend ici et de positionner le Canada comme destination de prédilection des étudiants étrangers doués. À ce jour, il n'a pas été à la hauteur de ces belles promesses. Les files d'attente sont aussi longues que jamais, la frustration est tout aussi grande et les pertes pour le Canada tout aussi lourdes. Bref, le gouvernement fait fi de la question des immigrants qualifiés depuis que le premier ministre est à Ottawa.

Nous devrions définir une approche mieux coordonnée dont les provinces et les organisations professionnelles seraient des partenaires actifs. Le Canada a besoin de travailleurs qualifiés et d'autres pays les produisent. Réglons cette équation en soulevant notre arrière-train collectif et en trouvant les moyens de satisfaire la demande de main-d'oeuvre qualifiée dans le respect des limites imposées par nos objectifs sociaux.

Je dois également mentionner que ce ne sont pas que ceux qui désirent immigrer dans notre pays qui éprouvent des difficultés. Il y a deux ou trois semaines, j'ai assisté à une intervention chirurgicale, ici, à Ottawa. Un des observateurs qui m'accompagnait était un étudiant canadien en médecine. Il fait des études en République dominicaine. Ses parents sont tous deux médecins à Ottawa. Il va passer ses examens devant la commission médicale dans un an. Après ses examens et ses études en République dominicaine, il sera admis aux États-Unis, où il trouvera un poste d'interne. Lorsqu'il demandera au Canada s'il peut, avec les mêmes examens, obtenir un poste d'interne ici, sa demande sera rejetée.

Il y a 200 autres étudiants canadiens à la faculté qu'il fréquente. À quoi cela rime-t-il d'obliger un Canadien d'Ottawa à aller faire des études à l'étranger, où ses compétences seront suffisantes pour lui permettre de travailler aux États-Unis, mais pas au Canada? Le gouvernement dit que la santé est sa priorité majeure.

La dernière question dont je veux traiter aujourd'hui nous tient tous à coeur et concerne l'état de notre démocratie. Il va sans dire que notre démocratie et nos institutions démocratiques connaissent un déclin constant, un déclin spectaculaire, à mon avis, en partie depuis l'arrivée du premier ministre au Cabinet, il y a une dizaine d'années.

Je me souviens du scandale des Airbus, de l'affaire de l'aéroport Pearson, de l'enquête concernant la Somalie, de Shawinigate, des cafouillis à DRHC et des scandales des commandites. La liste est interminable. La responsabilité ministérielle est désormais chose du passé. Personne n'est plus responsable de rien. Un autre scandale? Personne n'est responsable.

Un ministre a-t-il transmis des ragots à la GRC, de sorte que la réputation d'un homme innocent, d'un ancien premier ministre, a été ternie dans les médias? Personne n'est responsable. Un ministre a-t-il mis fin à une enquête publique sur des questions militaires parce que des élections étaient imminentes et qu'on posait des questions embarrassantes à des amis du premier ministre? Personne n'est responsable. Un premier ministre a-t-il été mêlé à des affaires financières dans sa circonscription, affaires qui sentaient mauvais, de l'avis de tous? Il a rétorqué: «On fait appel à ses amis.» Se souvient-on de cette phrase? Elle est sûrement un classique en politique canadienne.

Le gouvernement a réagi aux scandales en appelant à la rescousse le conseiller en éthique, qu'il a lui-même choisi. Peu importe le caractère douteux des questions éthiques, le premier ministre et son cabinet pouvaient compter sur le conseiller en éthique pour les exonérer.

● (1055)

*[Français]*

Le premier ministre a déjà reconnu publiquement qu'une nomination aussi subjective était inacceptable. Lui et ses collègues ont fait campagne en promettant de créer un poste de gardien de l'éthique indépendant. Vous l'avez deviné, ce sont encore des platitudes vides de sens. Ce dont nous avons besoin, ce dont le Canada a besoin, c'est d'un commissaire à l'éthique choisi par le Parlement et responsable devant celui-ci.

*[Traduction]*

Cela semble tellement simple. On l'a promis à deux reprises, mais nous sommes aussi près d'avoir un véritable conseiller en éthique que nous ne l'étions il y a dix ans. S'il en est ainsi, c'est que la nouvelle proposition mise de l'avant par le gouvernement mettra les députés à l'abri d'un véritable examen. Quelle est la source du véritable scandale? Le Cabinet. La Chambre est malade est nous devons trouver un remède pour la guérir.

Le premier ministre a siégé à la Chambre pendant dix ans sans dire un mot alors que les comités étaient affaiblis, les votes libres empêchés, les projets de loi d'initiative parlementaire ignorés et le débat démocratique étouffé, ce qui fut le cas à 82 reprises et qui constitue un record. Il s'est tu jusqu'à ce que sa soif d'ambition devienne indomptable.

Puis ce fut soudainement le déficit démocratique par-ci, par-là, enfin partout. Que lui-même et ses collègues du Cabinet soient les principaux responsables de ce déficit démocratique ne lui importait pas du tout. Il cherchait un moyen de détruire un premier ministre, et il a eu l'idée du déficit démocratique.

*L'Adresse*

[Français]

Le député de LaSalle—Émard nous dit que les choses vont changer, que les secrétaires parlementaires auront plus de responsabilités, que les comités formés de membres de tous les partis auront plus de travail, qu'il y aura des assemblées annuelles des premiers ministres, que le Parlement examinera les nominations de favoritisme.

C'est très joli sur papier, trop joli en fait. Je dois dire, comme beaucoup de Canadiens, que je sens qu'il y a une autre fausse promesse dans l'air.

[Traduction]

Depuis mon arrivée à Ottawa, je vois le gouvernement libéral embobiner, intimider et ignorer les parlementaires à un point tel que d'aucuns disent maintenant que nous collons bien à la fameuse description que le premier ministre Trudeau a faite de nous il y a quelque 30 ans. Je ne peux pas m'imaginer que l'on puisse croire que les choses pourraient changer maintenant.

Je n'ai pas l'intention d'enfoncer le clou et de dire que les intérêts commerciaux du premier ministre peuvent influencer sa capacité d'exercer ses fonctions de façon adéquate et objective, pas plus que je n'ai l'intention d'en remettre sur les irrégularités évidentes concernant la fiducie sans droit de regard du premier ministre.

Toutefois, étant donné que c'est une question qui témoigne bien du sentiment que nous sommes nombreux à partager, je signale que la question des subventions publiques accordées à l'ancienne société maritime du premier ministre a refait surface de façon particulièrement éclatante.

Comme la Chambre le sait sans doute, nous avons appris la semaine dernière que l'ancienne société de transport maritime du premier ministre et ses filiales ont reçu non pas des sommes dérisoires équivalant à des centaines ou à des milliers de dollars, comme le prétendait le gouvernement, mais bien des millions et des millions de dollars. Toutes ces sommes qui provenaient du Trésor public, de l'argent fourni par les contribuables, ont été attribuées peu à peu, entre 1993 et 2002, pendant que le premier ministre était ministre des Finances.

Je ne veux pas parler davantage de cette question pour l'instant, mais je répète que l'écart entre les deux montants, l'importance de cet écart et le fait que ces chiffres ne soient divulgués que maintenant constituent pour moi et pour de nombreux Canadiens une vaste matière à réflexion.

Depuis une décennie maintenant, le premier ministre et ses collègues du Cabinet, aussi bien le Cabinet actuel que ses prédécesseurs, ont été à l'origine de certaines pratiques extrêmement douteuses de la politique canadienne moderne. Ils sont restés muets lorsque le conseiller en éthique a été transformé en chien de poche du Parti libéral. Ils se sont opposés aux tentatives visant à rendre le gouvernement plus transparent. Ils ont refusé d'appuyer la tenue d'une enquête sur le scandale des subventions et contributions à DRHC.

● (1100)

[Français]

Ils ont refusé de tenir Alfonso Gagliano ou qui que ce soit d'autre responsable du scandale des commandites. Au lieu de cela, ils ont récompensé M. Gagliano en le nommant ambassadeur, avec une augmentation de salaire par-dessus le marché.

[Traduction]

C'est un bilan que la plupart des gens ne seraient guère pressés de présenter à leurs concitoyens.

Parlant d'élections, un nouveau livre rouge sera certainement publié prochainement. Ce sera encore une fois un ramassis de promesses et de platitudes, ficelées dans le langage vague et ambigu pour lequel le premier ministre est, à juste titre, réputé. Mais cette fois, les choses seront différentes.

La vision que le Parti conservateur entretient pour le Canada tranche nettement par rapport à la réalité du régime libéral. Pendant que les libéraux se délecteront de filets mignons à bord de leurs nouveaux jets Challenger, nous serons dans les tranchées à lutter pour que nos forces armées obtiennent l'équipement dont elles ont si désespérément besoin. Les libéraux distribueront des millions de l'assiette au beurre. Nous nous efforcerons d'aider les familles canadiennes qui travaillent d'arrache-pied à garder leur argent. Les libéraux adopteront des politiques préjudiciables aux familles canadiennes. Nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer les traditions que nous avons en commun. Pendant que les libéraux se déroberont à leurs responsabilités alors que nos amis se font attaquer, nous serons solidaires de nos alliés. Nous travaillerons à édifier nos collectivités, à renforcer notre pays et à définir notre rôle sur la scène internationale.

Les Canadiens sont des gens extraordinaires et, avec de bons dirigeants, je crois fermement que le Canada pourra redevenir un des grands pays du monde.

Monsieur le Président, je propose que la motion soit modifiée par l'ajout de ce qui suit:

la Chambre déplore le fait que le discours du Trône est un exemplaire préliminaire du programme électoral libéral truffé de discours et de promesses vides de sens, ne contribuant en rien à régler les problèmes très concrets auxquels font face les Canadiens.

● (1105)

**Le Président:** Le débat porte sur l'amendement.

Reprise du débat; le premier ministre a la parole.

[Français]

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député de Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière et la députée de Kitchener-Centre pour avoir proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Au cours de la dernière année, j'ai passé beaucoup de temps à voyager partout au Canada afin d'écouter les Canadiens et les Canadiennes parler de leurs espoirs et de leurs préoccupations. Récemment, on m'a demandé si j'en avais assez des voyages en avion, des dîners et des discours, et la réponse est non. C'est un privilège incroyable de pouvoir témoigner de la diversité du Canada, de ses régions distinctives et des ambitions qu'ont les Canadiens et les Canadiennes pour leur pays.

[Traduction]

J'ai notamment visité Charlottetown au Labrador. Il s'agit d'un tout petit port de quelque 350 habitants. J'ai rencontré un groupe d'enfants qui m'ont parlé de leurs intérêts, de leurs projets d'avenir et de ce qu'ils seraient une fois rendus à l'âge adulte. Selon eux, l'avenir n'est qu'une mer de possibilités. Le Canada est le pays où ils veulent réaliser leurs ambitions. Je dois dire que ces petits enfants ont des projets gigantesques.

*L'Adresse*

Il y a deux semaines, je me suis rendu à Toronto pour rencontrer les élèves de quatrième année de l'école publique Fenside. Deux de ces élèves sont ici aujourd'hui; il s'agit de Peter Lu et de Steven Natskoulis, le créateur du fameux Flat Mark. Ils sont en compagnie de leur professeur, M. Karlo Cabrera.

**Le Président:** À l'ordre. Je suis sûr que le premier ministre voudra bien s'abstenir de mentionner la présence de personnes à la tribune de la Chambre.

**Le très hon. Paul Martin:** Je suis convaincu, monsieur le Président, qu'ils siégeront ici-même un jour.

Chacun des élèves de quatrième année a écrit un texte d'une page ou deux exprimant les espoirs et les rêves qu'il entretenait pour le Canada. Par exemple, Peter, un jeune de neuf ans, a écrit: «Je souhaite que tous les citoyens du Canada soient libres comme les oiseaux dans le ciel; les gens devraient être libres puisqu'ils méritent tous de l'être.»

Voilà une des déclarations les plus éloquentes que j'aie lues depuis longtemps au sujet de la liberté; les mots du jeune Peter nous interpellent et nous mettent au défi de concentrer tous nos efforts sur les personnes. En fait, placer les gens au centre de ses préoccupations est l'objectif que devrait se fixer tout bon gouvernement; il devrait donner aux citoyens les moyens de prendre leur vie en main, les libérer en abolissant les obstacles et en favorisant les débouchés. C'est ce que souhaitent les Canadiens. Ils veulent contribuer à l'édification du Canada. Ils veulent que leur gouvernement saisisse leurs propos et les aide à réaliser leur plein potentiel. Ils veulent tout simplement que l'on comprenne.

Le gouvernement comprend très bien. Notre but est de voir tous les Canadiens réussir dans toutes les régions du pays. Pour atteindre ce but, nous devons renforcer nos assises sociales. Nous devons nous donner une économie du XXI<sup>e</sup> siècle et nous devons veiller à ce que le Canada joue dans le monde un rôle d'influence, marqué au coin de la fierté.

Pour point de départ, nous avons nos valeurs—équité, générosité, respect et bienveillance. Donner des chances plus égales à tous—non pas en nivelant au plus bas, mais au contraire en visant toujours plus haut.

Certains prétendent que la voie de la prospérité repose uniquement sur l'intérêt personnel—voilà une vision qui nous diminue tous et qui ne laisse aucune place aux moins bien nantis. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, et les députés siégeant là-bas rejetons cette vision. Les Canadiens rejettent cette vision, car la voie que nous privilégions est celle de la prospérité partagée, des perspectives d'avenir communes. À ceux qui disent qu'il faut dépenser sans compter, nous répondons que plus jamais les Canadiens n'emprunteront de l'argent à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Plus jamais, nous ne leur demanderons de payer notre passage.

Notre démarche est ambitieuse—mais elle est aussi responsable et équilibrée. Nous n'allons ni à droite ni à gauche, mais dans la direction qu'ont indiquée les Canadiens—droit devant.

• (1110)

[Français]

Qu'est-ce que nous voulons? Quel genre de pays voulons-nous bâtir?

Nous voulons un Canada où le système de santé universel constitue un fier exemple pour le monde et où nos valeurs nationales sont à l'oeuvre, un Canada où les personnes handicapées et leurs familles ainsi que les nos aînés et leurs familles disposent du soutien

dont ils ont besoin. Nous voulons un Canada à la fine pointe de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle, un Canada où de bons emplois sont accessibles dans toutes les régions du pays, un Canada qui déborde de créativité artistique, un Canada où les deux langues officielles sont célébrées dans les collectivités, d'un bout à l'autre de notre territoire.

[Traduction]

Quel genre de Canada voulons-nous? Quel genre de pays voulons-nous bâtir?

Nous voulons un Canada où chaque enfant est prêt à apprendre lorsqu'il prend le chemin de l'école. Un Canada où chaque personne a la possibilité de faire des études postsecondaires, sans égard à son lieu de résidence ou à ses moyens financiers. Un Canada où l'alphabétisme universel et l'apprentissage à vie font partie du tissu national. Nous voulons un Canada où les quartiers sont sûrs et en santé, où l'air est sain, et l'eau, pure, et où les espaces verts abondent. Un Canada où nous avons réduit l'écart relativement aux perspectives d'avenir des peuples autochtones. Un Canada qui respecte et célèbre la diversité de sa population. Un Canada à l'avant-garde des technologies dans le monde. Un Canada où les petites entreprises d'aujourd'hui deviendront les leaders mondiaux de demain. Un Canada où le plafonnement voilé qui fait obstacle aux femmes entrepreneurs n'existe plus.

Un Canada qui s'exprime sur la scène internationale—et qui se fait entendre par nos voisins les plus proches et nos amis les plus éloignés—avec indépendance et une égale conviction. Un Canada où aucun particulier, aucun groupe et aucune région ne se voient refuser la possibilité de participer pleinement à l'édification d'un pays encore meilleur.

C'est un programme ambitieux, mais les Canadiens ne s'attendent à rien de moins d'eux-mêmes et ne devraient pas exiger moins de leurs gouvernements. C'est maintenant qu'il faut concrétiser ce programme. Le discours du Trône propose les premières étapes significatives, des mesures concrètes à l'égard des questions les plus importantes.

Les soins de santé constituent la première priorité de la nation. En plus d'être de grande qualité, d'être prodigués en temps opportun et d'être accessibles à tous les Canadiens sans égard à leur revenu, les soins de santé doivent être transférables partout au Canada et entièrement financés par l'État. Nous sommes irrévocablement engagés à respecter les principes de la Loi canadienne sur la santé. Ces principes reflètent ce que nous sommes et constituent une affirmation morale d'équité fondamentale reconnaissant que, dans le système de soins de santé, tous les Canadiens doivent être traités sur un pied d'égalité.

Pour la plupart de nos concitoyens, le critère d'évaluation est le temps d'attente pour obtenir les résultats d'un important test diagnostique ou un traitement absolument nécessaire. Les Canadiens estiment que, dans les cas critiques, il faut raccourcir le temps d'attente. Nous partageons leur avis. Nous devons nous assurer que les soins retardés ne s'avèrent pas en pratique des soins refusés.

C'est pour cette raison que le nouveau Conseil de la santé national revêt une si grande importance. Pour être en mesure de rendre des comptes, il faut disposer de l'information pertinente sur ce qui se passe vraiment dans les cabinets des médecins et dans les unités hospitalières. En termes simples, il importe d'évaluer la situation.

• (1115)

[Français]

Cette dernière année, les Canadiens ont vu et ressenti les défis posés par le SRAS et le virus du Nil. Il est clair que nous devons trouver de nouvelles façons de gérer les risques globaux liés à la santé. La santé publique est plus qu'une question locale. Aucun palier de gouvernement ne peut à lui seul relever ce défi. Nous devons adopter une approche fondée sur la collaboration, une approche qui s'étend à l'échelle nationale et, en fait, à l'échelle mondiale.

À cette fin, nous mettrons en place l'Agence de la santé publique du Canada, qui sera au centre d'un réseau d'excellence et d'expertise dans tout le pays, et qui aura des liens avec le réseau international de centres de même nature. Avec nos partenaires, nous créerons un réseau de laboratoires et de services qui visera à rassembler l'expertise en santé publique de partout au pays, pour aider ceux et celles qui sont en première ligne et doivent s'occuper des urgences.

Vendredi dernier, j'ai rencontré les premiers ministres des provinces et des territoires, et nous avons convenu de travailler étroitement sur toutes ces questions au cours des prochains mois, de travailler comme nous devons le faire à une cause commune pour le bien commun.

[Traduction]

C'est dans nos collectivités qu'il est vraiment possible de prendre le pouls du Canada. C'est dans les quartiers que s'élaborent les valeurs et les engagements et que les Canadiens arrivent à comprendre leurs responsabilités plus vastes à l'égard du Canada et du monde. Dans les quartiers, les immigrants récents découvrent leur nouveau cadre de vie. C'est également là que nous élaborons et que nous exprimons quotidiennement notre sens civique.

C'est aux administrations municipales canadiennes, petites et grandes, urbaines et rurales, que revient la responsabilité de créer les conditions favorisant l'épanouissement des collectivités. Or, ces administrations sont aux prises avec de sérieuses difficultés financières.

Les municipalités appliquent des modèles financiers dépassés. Elles ont besoin d'un financement stable, fiable et prévisible. Malheureusement, nombre de municipalités n'ont pas suffisamment de ressources pour offrir des logements à prix abordable, un service de transport en commun moderne, des espaces verts, de l'air propre et de l'eau pure, éléments qui s'avèrent pourtant des prérequis à la santé et à la sécurité des collectivités.

Souvent sans disposer de ressources adéquates, les administrations municipales assument la plus grande part de l'intégration des nouveaux immigrants et des services aux autochtones vivant en milieu urbain, dont le nombre ne cesse de croître. Le Canada ne peut permettre que cette situation perdure.

Nous voulons que nos municipalités offrent un milieu de vie agréable, qu'elles soient en mesure d'attirer des talents et des investissements et qu'elles contribuent au renforcement des économies régionales.

Nous voulons également que nos petites localités soient en mesure de profiter de notre prospérité. Nous voulons que nos grands centres urbains aient un caractère international et relèvent le défi de la concurrence à l'échelle mondiale, qu'ils soient des centres commerciaux et culturels. Nous voulons que toutes nos villes assurent aux familles canadiennes un milieu de vie sûr et sain.

C'est pourquoi nous avons fait d'un nouveau pacte pour les municipalités l'une de nos plus grandes priorités. C'est pourquoi

*L'Adresse*

nous avons créé un nouveau secrétariat. Nous voulons que la voix de nos municipalités se fasse entendre à l'échelle nationale. C'est pourquoi nous avons demandé à l'ancien premier ministre Mike Harcourt de présider un comité consultatif qui nous aidera à orienter notre politique, tout en respectant les champs de compétence des provinces.

Récemment, certains ont remis en question la profondeur de notre engagement—ils se demandaient si nous allions effectivement passer des beaux discours aux résultats. Je crois que nous venons de répondre à leurs questions. Le Nouveau pacte est un véritable pacte.

Nous sommes prêts à remettre aux municipalités une partie de la taxe sur l'essence, si cela s'avère être la meilleure solution.

Hier, le discours du Trône a fait état d'un acompte substantiel. Le remboursement intégral de la TPS pour les municipalités. Celles-ci recevront désormais chaque sou de taxe qu'elles déboursent pour les services municipaux et les infrastructures communautaires.

De plus, nous passons à l'acte dès maintenant—pas dans un an ni même dans un mois. Je suis heureux d'annoncer que les remboursements pour toutes les municipalités s'accumulent déjà depuis deux jours, depuis le 1<sup>er</sup> février. Cela représente 7 milliards \$ sur dix ans pour le logement, le transport, l'assainissement de l'air et de l'eau, les routes—dans les collectivités à travers le Canada.

Mais ce nouveau pacte n'est pas qu'une affaire d'argent. Il s'agit de traiter les municipalités comme de véritables partenaires. Cela veut dire aussi se mobiliser autour d'initiatives locales et les mettre à profit.

• (1120)

[Français]

La qualité de vie dans nos villes, c'est le désir de s'entraider, c'est la volonté de s'unir pour travailler ensemble à bâtir une collectivité où il fait bon vivre.

Aujourd'hui, cette volonté se manifeste à travers le Canada. Nous le voyons dans les efforts de plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes qui oeuvrent dans le secteur bénévole, et nous l'appuyons.

Nous le voyons dans les efforts de ceux et celles qui déploient un esprit entrepreneurial dans le but non pas de faire des profits, mais plutôt de promouvoir des objectifs sociaux et environnementaux.

C'est ce qu'on appelle l'économie sociale. C'est une partie de l'économie peut-être peu connue, mais dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Son apport au tissu social et à la vitalité économique de leurs municipalités urbaines et rurales est réel et grandissant.

Donnons quelques exemples. L'économie sociale, c'est le groupe communautaire RESO, dans le sud-ouest de Montréal, avec lequel j'ai oeuvré depuis mes débuts en politique. C'est une grande coalition de syndicats, d'entreprises, de groupes communautaires et de citoyens engagés, tous attachés à l'avenir de leurs collectivités.

Il y a plusieurs années, ils se sont serrés les coudes. Si le sud-ouest de Montréal était un quartier fragile dans les années 1980, il est aujourd'hui vibrant, et l'action de RESO y a joué, et joue, un rôle clé.

L'économie sociale est partout. Par exemple, à quelques pas de ce Parlement se trouve le Roasted Cherry Coffee House. Cette magnifique entreprise sociale a été créée dans le but d'offrir des emplois et un environnement accueillant aux jeunes et surtout aux jeunes à risque. Elle a saisi toute l'importance pour un jeune à risque de pouvoir travailler et de partager son expérience de vie avec d'autres jeunes qui poursuivent leurs études.

*L'Adresse*

Au bout du compte, ces jeunes à risque voient que tout est possible pour eux. Ce café va plus loin en convertissant une partie de ses profits en bourses afin d'encourager ces jeunes à raccrocher et finir leurs études secondaires.

Le Canada fourmille d'entreprises sociales semblables. Les personnes qui consacrent leur vie à ces efforts comprennent le pouvoir de l'économie sociale. Elle-même constitue une ressource puissante, et il est grand temps que le gouvernement canadien le reconnaisse aussi.

C'est pour cette raison que nous entendons faire de l'économie sociale une composante claire et clé du coffre à outils de la politique sociale canadienne. Pour la première fois, ces organismes auront accès à nos programmes pour les petites entreprises. Et au cours de la prochaine année, nous travaillerons avec ces groupes pour développer les outils dont ils ont besoin.

Autant les entrepreneurs sont essentiels à une économie vigoureuse, autant les entrepreneurs sociaux sont essentiels à des communautés dynamiques. Ils ont besoin de notre soutien, et ce gouvernement le leur offrira.

● (1125)

[Traduction]

Un endroit où il fait bon vivre commence par un environnement qui offre de l'eau pure, des terres intactes et de l'air que nous pouvons respirer sans crainte. Nous avons du pain sur la planche; il nous faut rompre avec beaucoup de vieilles habitudes.

Le discours du Trône définit un programme ambitieux en ce qui concerne l'eau, l'air et le changement climatique. Il confirme une fois de plus notre intention de relever le défi de Kyoto, et accorde aux technologies environnementales une place importante dans nos programmes social et économique. Nous devons faire montre d'ambition si nous voulons laisser aux générations futures une planète en meilleur état. C'est notre devoir.

Le discours du Trône engage le gouvernement à pousser son offensive dans la décontamination des terrains fédéraux afin de retourner les terrains à leur état naturel. Cela donnera à nos villes la possibilité de bâtir de nouvelles maisons et de nouveaux parcs.

Cela assurera dans le Nord un environnement aussi propre qu'il puisse l'être aux yeux de nos enfants. Et cela fera en sorte que les communautés autochtones n'aient pas la pollution pour tout héritage.

Nous consacrerons 3,5 milliards \$ étalés sur dix ans à cet objectif. Y a-t-il meilleur investissement? C'est un investissement dans nos enfants, dans notre avenir, dans notre santé.

Et nous ne nous arrêterons pas là. Nous devons faire plus. Faire plus pour Sydney en Nouvelle-Écosse, par exemple, où les étangs bitumineux sont devenus une véritable honte nationale.

Il existe une facette de la société canadienne, une facette de notre histoire, qui jette une ombre sur tout ce que nous avons réalisé. L'écart qui persiste entre les conditions de vie des autochtones et celles des autres Canadiens est intolérable. C'est un accroc à nos valeurs. Nous ne pouvons plus suivre cette voie.

Pour tourner la page, nous devons établir un nouveau partenariat. Il faudra, de part et d'autre, la même détermination à améliorer les pratiques de gouvernance autochtones, qui sont essentielles à l'autonomie gouvernementale et au développement économique.

Nous élargirons l'accès aux soins de santé, à l'éducation, au développement des compétences et à l'entrepreneuriat, et nous harmoniserons nos programmes de formation avec des possibilités

économiques réelles—de Voisey's Bay aux pipelines du Nord, comme nous le faisons de façon innovatrice avec les sables bitumineux de l'Alberta.

De concert avec nos partenaires, nous nous attaquerons aux problèmes particuliers auxquels font face les autochtones, qui sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain, et les Métis. Nous ne nous laisserons pas enliser dans d'interminables disputes sur les compétences, où on refile les problèmes aux autres et où on contourne les besoins de ces populations.

[Français]

Qui aurait pu imaginer le succès économique remarquable et pleinement mérité que les Canadiens ont obtenu au cours des 10 dernières années. L'encre rouge s'est changée en noire. La création d'emplois est à la hausse. Les taux d'intérêts sont à la baisse. Nous sommes sur la bonne voie.

Toutefois, nous ne pouvons nous asseoir sur nos lauriers. Les indicateurs continuent à bouger devant la concurrence mondiale et l'innovation technologique. Si nous voulons conserver et créer de bons emplois bien rémunérés pour les Canadiens, nous devons accroître notre compétitivité et notre productivité, non pas comme une fin en soi, mais plutôt parce que le monde d'aujourd'hui l'exige.

● (1130)

[Traduction]

Que doit faire le gouvernement pour s'assurer que le Canada continue à afficher l'une des meilleures performances économiques au monde? D'abord, nos fondations doivent être solides.

Certains dans cette Chambre vous diraient qu'on peut toujours acheter son paradis. Ils ont tort. Certains l'ont déjà essayé—et ça ne fonctionne pas. Ni la justice sociale ni la vitalité économique ne peuvent se réaliser sous un gouvernement qui répond en premier à ses créanciers, et en deuxième seulement, à ses citoyens.

Comme le ministre des Finances l'a déclaré, le gouvernement s'est engagé à faire preuve de prudence financière—et son engagement est irrévocable. Nous l'avons démontré en maintenant des budgets équilibrés, même quand d'autres pays sombraient dans les déficits. Nous l'avons démontré en réduisant régulièrement le ratio du service de la dette. Nous l'avons aussi démontré en réformant le Régime de pensions du Canada pour faire en sorte que tous les Canadiens—les retraités d'aujourd'hui et ceux de demain—aient un régime de pensions public sur lequel ils peuvent compter.

Les décisions difficiles que nous avons prises en 1995 afin de mettre de l'ordre dans nos finances nous ont permis de réinvestir dans les secteurs prioritaires aux yeux des Canadiens, comme nos programmes sociaux, la science et la technologie, et de retourner aux particuliers une plus grande partie de leur argent durement gagné.

Depuis l'an 2000, les Canadiens à faible et moyen revenu recueillent les bénéfices. Notre réduction d'impôt la plus récente a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2004, et elle leur permet de dépenser davantage et d'investir dans leur avenir. Ces réductions d'impôt, jointes à de bas taux d'intérêt, ont permis à un nombre inégalé de Canadiens de s'acheter une maison.

De plus, nous avons réduit les impôts des petites et moyennes entreprises, celles qui créent la majeure partie des emplois au Canada. Cela leur a permis d'embaucher plus de personnes, d'investir dans notre économie et de bâtir un Canada fort. Nous avons réduit leurs impôts pour les aider à créer des emplois et une économie dynamique. Et il n'y a rien de mal à cela.

*L'Adresse*

Une société prospère repose sur un pilier: l'égalité des chances. Quel parent ne s'est pas demandé, nouveau-né dans les bras, ce que l'avenir apportera à l'enfant, sachant que la réponse dépend de l'accès à la meilleure éducation possible. Les capacités d'apprentissage se forment dans les premières années de la vie d'un enfant. C'est pourquoi le développement de la petite enfance constitue une priorité nationale. C'est pourquoi nous voulons accélérer la mise en oeuvre de l'entente fédérale-provinciale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. C'est pourquoi aussi nous comptons fournir aux collectivités les outils de diagnostic et de soutien dont elles ont besoin pour évaluer et améliorer la capacité d'apprendre de leurs enfants.

L'égalité des chances nous motive aussi à faire davantage pour encourager les familles à épargner en vue de l'éducation de leurs enfants. Le Régime enregistré d'épargne-études et la subvention qui s'y rattache ont remporté un grand succès, mais ce ne sont pas toutes les familles qui ont pu profiter pleinement des avantages de ces instruments. Un changement s'impose pour faire connaître davantage le Régime d'épargne-études et s'assurer que les familles à faible revenu y ont recours. À cette fin, le gouvernement créera un nouveau « bon d'apprentissage » pour chaque enfant né dans une famille à faible revenu.

En nous appuyant sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études, nous offrirons une bourse pour commencer, pour inciter les gens à mettre de côté de l'argent pour les études postsecondaires. Au fil du temps, le « bon d'apprentissage » prendra de la valeur, et au fil du temps, la contribution du gouvernement augmentera aussi, selon ses moyens.

L'un des engagements les plus admirables qu'un gouvernement peut prendre est d'asseoir l'éducation future de nos enfants sur des fondements solides. Nous avons franchi aujourd'hui une étape supplémentaire, une étape importante qui nous permettra de concrétiser cet engagement.

• (1135)

Il faut remédier sans tarder à la situation à laquelle font face les personnes qui doivent choisir leur orientation dans les études postsecondaires, ou qui poursuivent déjà des études à ce niveau. À cette fin, le discours du Trône a fait connaître les grandes lignes de notre plan de réforme visant le programme de prêts étudiants et de bourses. Nous allons accroître l'accès à l'éducation pour les familles à faible et moyen revenu, et nous tiendrons compte de la hausse du coût des études. Nous donnerons un coup de main à ceux qui travaillent pendant leurs études, et nous gérerons mieux la question de l'endettement des étudiants. Nous offrirons aux étudiants à faible revenu une bourse pour la première année de cours, ce qui leur permettra de mettre un pied dans la porte.

Dans la nouvelle économie, l'éducation peut prendre bien des formes. Ces dernières années, j'ai visité de nombreux centres de formation mis sur pied par des syndicats. Ils sont une composante essentielle de notre système d'éducation et devraient pouvoir bénéficier d'une relation plus solide avec le gouvernement.

J'ai eu l'occasion de travailler avec un bon nombre de chefs syndicaux, dont certains sont ici aujourd'hui...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Le très honorable premier ministre sait qu'il est contraire au Règlement de mentionner la présence de visiteurs à la tribune. Il ne voudrait pas donner le mauvais exemple aux autres députés, si intéressés soient-ils, et je l'invite à s'abstenir d'agir ainsi.

**Le très hon. Paul Martin:** J'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs dirigeants syndicaux, que je ne nommerai pas, monsieur le Président, et leurs conseils pourraient profiter au gouvernement. Voilà pourquoi nous avons l'intention de travailler avec les syndicats sur les lieux de formation, avec les entreprises dans le milieu de travail, par l'entremise des conseils sectoriels afin d'élaborer une nouvelle stratégie d'acquisition de compétences au travail favorisant l'alphabétisation et d'autres compétences essentielles.

Dans le même ordre d'idées, nous avons tous entendu l'histoire d'immigrants hautement qualifiés qui ne peuvent avoir un emploi parce que leurs titres de compétences ne sont pas reconnus. Nous avons aussi entendu parler de Canadiens qui ne peuvent faire reconnaître leurs titres de compétences lorsqu'ils s'installent dans une autre province. Cela n'est pas acceptable. J'ai soulevé cette question avec les premiers ministres provinciaux vendredi dernier. Nous étions tous d'accord pour dire que nous devons travailler de concert afin d'en arriver à des progrès tangibles le plus rapidement possible.

[Français]

Un monde devenu plus petit et intégré a changé les règles du jeu internationales. Je crois qu'il y a une possibilité inouïe pour le Canada: celle de montrer le chemin pour développer une nouvelle façon de penser quant à la manière dont la communauté internationale se gouverne elle-même.

Nous sommes tous d'accord: pour fonctionner, la mondialisation doit profiter à tous. Dans ce contexte, il y a peu de pays aussi bien placés que le Canada pour agir comme catalyseur afin d'y arriver.

Dans la même ligne de pensée, la liberté et la paix, les droits de la personne et la règle de droit, la diversité, le respect et la démocratie, voilà les valeurs qui constituent la fondation de l'expérience canadienne et de notre succès. En vérité, elles sont sans doute notre bien exportable le plus précieux. Pour cette raison, nous devons relever le défi de bâtir des sociétés démocratiques, d'aider les pays anéantis par les conflits et de leur redonner espoir et vie.

L'une des façons distinctes pour le Canada d'apporter son aide aux pays en voie de développement est de fournir l'expertise et l'expérience des Canadiens en justice, en fédéralisme et en démocratie pluraliste.

Il y a là aussi la possibilité de canaliser plus complètement l'idéalisme des jeunes Canadiens et Canadiennes dans cet effort. Nous allons donc, et je l'annonce aujourd'hui, créer une nouvelle initiative appelée Corps Canada afin d'aider les Canadiens à participer à ce programme d'aide internationale et, plus particulièrement, de canaliser l'énergie des jeunes et leur permettre d'apprendre tout en s'impliquant.

Ce même esprit anime le projet de loi proposé qui vise à fournir à bas prix des médicaments contre le VIH-sida et d'autres maladies aux pays d'Afrique. Je suis heureux d'informer cette Chambre que nous irons de l'avant avec ce projet de loi. En reconnaissance des efforts de l'ancien premier ministre, cette loi sera maintenant appelée la Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique.

Dans la même veine, le conseiller national en sciences du Canada travaillera avec le milieu de la recherche à cerner les mesures supplémentaires que nous pouvons prendre. Tout cela, pour appliquer les bienfaits de la recherche aux défis auxquels font face les pays en développement, des technologies d'apprentissage aux sciences de la vie et de l'environnement.

*L'Adresse*

Notre but à long terme en tant que pays devrait être de consacrer pas moins de 5 p. 100 de nos investissements dans la recherche, une démarche fondée sur le savoir en vue d'apporter une aide aux pays moins fortunés. Nous sommes riches en science et en recherche médicale. Nous avons l'obligation morale de partager notre capacité avec ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Notre engagement envers le reste du monde explique l'à-propos de la visite très attendue, le mois prochain, de Kofi Annan qui prendra la parole devant cette Chambre. Cela représente bien l'importance, pour le Canada, du multilatéralisme et de la réforme de son institution la plus fondamentale, les Nations Unies.

• (1140)

[Traduction]

Mon premier voyage à l'étranger en tant que premier ministre a été à Monterrey, où j'ai rencontré les dirigeants des pays faisant partie des Amériques. Il s'agissait là d'une occasion importante de développer nos relations avec nos voisins de l'hémisphère et, fait notable pour le Canada, d'entreprendre une première étape vers une nouvelle relation avec les États-Unis.

Notre gouvernement veut adopter une approche plus sophistiquée, en vue non seulement de gérer nos objectifs communs, mais aussi de traiter de dossiers difficiles comme ceux de l'ESB et du bois d'œuvre qui ont exigé un lourd tribut d'un bout à l'autre du pays. En fait, ma rencontre avec le président Bush a porté en grande partie sur ces sujets. Nous voulons étayer notre compréhension mutuelle en favorisant les échanges entre les parlementaires et les membres du Congrès américain; les échanges entre les représentants canadiens et leurs homologues, entre les représentants de nos provinces et de nos territoires et ceux des États américains, et entre les maires.

Le dernier examen de notre politique étrangère remonte à dix ans et, depuis, la façon dont le monde se perçoit a beaucoup changé—songeons à tous ces facteurs percutants: l'influence extraordinaire des États-Unis dans le monde; l'émergence économique de la Chine, de l'Inde et du Brésil; l'ampleur de la circulation de personnes, de biens et de capitaux à l'échelle mondiale; les nouvelles menaces posées par le terrorisme non étatique; l'essor de nouvelles doctrines comme celle de la responsabilité de protéger qui ont évolué dans la foulée des génocides survenus au Rwanda et au Kosovo.

Au cours des dix dernières années, le Canada aussi a changé. Mais nos politiques internationales n'ont pas suivi. Elles doivent être mises à jour. En conséquence, le gouvernement travaille à conceptualiser, dans une optique contemporaine, nos objectifs en matière de politique étrangère, nos besoins aux chapitres du commerce et de l'investissement, nos exigences en matière de défense et nos programmes d'aide au développement. Cela peut sembler bien loin de nos vies quotidiennes. Mais en vérité, il y va de notre rôle dans le monde. De nos intérêts et de la façon dont nous pouvons les faire avancer à l'aide du commerce et de la diplomatie. Et cela consiste à nous assurer, alors que nous investissons dans la défense, que nous le faisons pour être en mesure de relever le prochain défi et non le dernier. Il y va de nos valeurs, et de la meilleure façon de nous assurer qu'elles sont reflétées dans nos programmes d'aide internationale.

Les idées que je viens de décrire ici aujourd'hui représentent quelques-uns des grands traits du Canada de demain. Pour réussir son avenir, le Canada exige la participation et l'engagement de tous les Canadiens et Canadiennes, de même qu'un débat actif. J'entends par cela un débat démocratique, qui repose sur des discussions ouvertes, où les bonnes idées font leur chemin et s'imposent par la persuasion, et non par la contrainte.

Les Canadiens n'envoient pas leurs députés à Ottawa simplement pour remplir des sièges vides. Ils les envoient ici pour répondre à leurs attentes. Je crois que cela commence par l'adhésion aux règles et aux procédures qui assurent l'intégrité de l'institution et des individus. C'est pourquoi nous avons un code de conduite plus rigoureux et de nouvelles règles en matière d'éthique. Nous aurons aussi un commissaire à l'éthique indépendant et un conseiller sénatorial en éthique. Le nouveau commissaire à l'éthique rendra des comptes à cette Chambre et sera autorisé à examiner les gestes posés par tous les députés, y compris les ministres et le premier ministre.

Le gouvernement a mis en place un nouveau comité du Cabinet chargé de l'examen des dépenses pour s'assurer qu'elles restent maîtrisées et qu'elles correspondent aux priorités des Canadiens. Nous allons promouvoir une fonction publique fondée sur l'excellence et la réussite. Nous ne visons rien de moins que d'avoir la meilleure fonction publique au monde. Et je crois que cet objectif est partagé par chaque fonctionnaire.

Nous ferons tout cela, et nous ferons bien davantage. Nous rétablirons le lien entre les Canadiens et leur Parlement. En 1901, après tout juste une année passée à la Chambre des communes britannique, Winston Churchill a prononcé un discours où il regrettait que la discipline de parti l'emporte sur la libre pensée et le débat ouvert. Rien ne saurait être pire, disait-il, que le fait que des hommes indépendants soient écrasés et qu'il n'y ait que deux opinions en Angleterre, l'opinion du gouvernement et l'opinion de l'opposition.

Je crois en la personnalité, disait Winston Churchill. Ce gouvernement croit aussi à la personnalité, et à la responsabilité qu'ont les députés de représenter leurs électeurs selon leur bon jugement.

• (1145)

Il ne fait aucun doute que certains votes n'iront pas dans le sens que nous aurions voulu. Mais je suis profondément convaincu que du débat naît la force, et du différend, la clarté. Certains à la Chambre, et peut-être dans les médias, pourront être tentés de vous dire qu'un vote perdu serait embarrassant pour moi ou pour notre gouvernement. Ne prêtez pas foi à ce qu'ils disent. Le véritable embarras serait plutôt de voir des députés jouer le rôle de figurants, d'acteurs muets de l'histoire épique du Canada.

Je suis fier d'annoncer que le gouvernement déposera demain un plan d'action pour la réforme démocratique. Notre objectif est clair: nous voulons redonner au Parlement sa vocation première de tribune où tous les citoyens du Canada, de toutes les régions de notre vaste pays, puissent faire connaître leurs points de vue et valoir leurs intérêts. Que le Parlement soit un endroit où toutes les voix du Canada, celles de toutes ses régions, sont entendues.

Qu'est-ce que cela signifie? J'ai déjà dit que l'aliénation de l'Ouest et de la Colombie-Britannique n'était pas un mythe. Elle est bien réelle. Et nous devons nous préoccuper de cette réalité. Il faut gagner la confiance des gens. De même, nous devons veiller à ce que le Nord puisse décider davantage de son destin. Nous devons faire en sorte que la population du Québec se reconnaisse au sein du Canada. Nous devons faire en sorte que les Ontariens voient leurs ambitions se réaliser, et que les espoirs et les rêves du Canada atlantique, tels qu'exprimés dans le rapport du caucus intitulé «Monter en puissance», se concrétisent.

*L'Adresse*

• (1150)

[Français]

Nous entrons dans l'une des décennies les plus importantes de notre histoire, une décennie où nous saisissons les chances qui s'offrent à nous. Avec un nouveau Parlement, sous un nouveau gouvernement, nous ferons honneur aux valeurs inégalées de notre nation fière et confiante en l'avenir, de notre pays, de notre Canada. Et cela n'est que le commencement.

[Traduction]

**M. Ken Epp:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je trouve que c'est une expérience épique d'entendre le discours du premier ministre.

Je sais qu'un certain nombre de gens, probablement des deux côtés de la Chambre, auraient des questions à poser au premier ministre. Je demanderai donc le consentement unanime pour allouer une courte période de questions et d'observations.

**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

[Français]

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, nous venons de prendre connaissance des intentions du nouveau premier ministre qui dit incarner le changement.

Le Bloc québécois a énoncé, la semaine dernière, ses attentes face au discours du Trône. J'avais, à cette occasion, identifié les principales préoccupations des Québécoises et des Québécois qui appellent du changement et les questions sur lesquelles nous pourrions juger les intentions du premier ministre.

Ainsi, premièrement, le problème le plus fondamental pour le Québec, c'est le respect de sa différence. Deuxièmement, il y a le problème de la justice sociale illustré par le pillage de la caisse de l'assurance-emploi. Troisièmement, il y a la direction que veut faire prendre le premier ministre à la politique étrangère et à celle de la défense. Quatrièmement, il y a la question du déficit démocratique. Cinquièmement, il y a la question de l'environnement et du développement durable. Finalement, il y a la question de l'éthique du gouvernement.

Le premier ministre ne répond à aucune de ces attentes. Il en parle, mais n'apporte aucune solution concrète. En bref, c'est un discours du Trône très inquiétant pour le Québec, qui ressemble en tous points à ce que nous avons vu dans le passé. Ce discours aurait pu être tout aussi bien écrit par Jean Chrétien.

Le premier ministre parle de changement. S'il y a un changement qui est attendu depuis longtemps par les Québécois et les Québécoises, c'est celui de l'attitude du gouvernement fédéral face à la différence québécoise. Ce qu'attendent les Québécoises et les Québécois, c'est qu'Ottawa passe du déni à la reconnaissance concrète de cette différence québécoise.

Dans ce discours, le premier ministre nous annonce qu'il fera exactement le contraire: il va continuer de nier l'existence de la nation québécoise. Il y a une nation québécoise, ni meilleure ni pire que les autres nations, ni meilleure ni pire que la nation canadienne, simplement différente.

Le premier ministre reconnaît les premières nations, les nations autochtones, ce que le Québec a fait bien avant Ottawa d'ailleurs, et

c'est très bien. Mais pourquoi ne pas le faire pour la nation québécoise?

Le discours du Trône s'ouvre avec des constats somme toute banals, mais une petite phrase a attiré mon attention. Elle dit ceci:

Nous avons certes des valeurs propres à notre nation [...]

J'aurais pu dire exactement la même chose, mais en pensant à la nation québécoise. La nation québécoise a elle aussi des valeurs propres, des valeurs différentes, une autre façon de faire les choses. Or, ce discours du Trône non seulement ignore la différence québécoise, mais il annonce que tout sera fait pour aplanir cette différence.

Le premier ministre nous annonce que, et je cite:

Les champs de compétence doivent être respectés. Toutefois [...]

L'important, c'est le mot «toutefois», car son discours du Trône nous annonce une fuite en avant dans la multiplication des intrusions du fédéral dans les champs de compétence du Québec. Il faut respecter les champs de compétence, mais s'il y a des besoins, Ottawa doit s'en mêler, même si ce n'est pas de ses affaires, même s'il n'a pas d'expertise. On va montrer au Québec et aux provinces comment faire fonctionner les urgences, même si ce gouvernement n'administre à peu près pas d'hôpitaux sinon quelques-uns pour les anciens combattants et les soldats.

Mais Ottawa «knows best». Ils savent tout à Ottawa. Ils vont engager beaucoup de fonctionnaires pour faire des statistiques. Ce n'est pas ce dont on a besoin. Ce sont des services directs à la population que ce premier ministre a coupés quand il était ministre des Finances.

Bien sûr qu'il y a des besoins en santé, en éducation, en politique familiale. On sait cela, mais ces besoins, c'est l'actuel premier ministre qui les a créés en coupant dans les transferts et en construisant patiemment le déséquilibre fiscal.

Il a choisi de remettre les fruits de la TPS aux villes. On est en accord avec cela.

• (1155)

Mais alors, si la santé et l'éducation sont si importantes pour le premier ministre, pourquoi ne fait-il pas la même chose pour les commissions scolaires et les hôpitaux qui eux aussi payent la TPS? Cela, c'est concret quand on dit se préoccuper de santé et d'éducation.

Les intrusions annoncées par le premier ministre sont partout: la santé, l'éducation, la main-d'œuvre apprend-on ce matin, la famille, les garderies, la petite enfance, les personnes handicapées, la recherche, la formation, les municipalités. Le premier ministre veut déterminer des priorités pour la nation canadienne, des priorités qui seront encore une fois imposées au Québec.

Curieusement, il n'y a pas un mot dans ce discours à propos des congés parentaux. Pourtant, nous avons là un bon exemple de la différence québécoise. Le Québec est le seul, au Canada à vouloir son propre programme de congés parentaux, un programme différent. Il a fallu recourir aux tribunaux pour faire bouger les choses. Le premier ministre a décidé d'aller en appel parce que Ottawa veut continuer de se mêler de ce qui ne le regarde pas, parce qu'il est hors de question, pour lui, de laisser la différence québécoise s'exprimer.

*L'Adresse*

Le premier ministre ne parle pas non plus du problème le plus fondamental qui existe aujourd'hui au Canada, celui du déséquilibre fiscal. Alors que le Québec et les provinces grattent les fonds de tiroirs pour financer des services fondamentaux en santé, en éducation et pour les jeunes familles, Ottawa dépense des milliards de dollars dans son administration, le mobilier de bureau, les sondages, sans parler des commandites, du registre des armes à feu ou des scandales à répétition au ministère du Développement des ressources humaines. Il y a eu une augmentation, en cinq ans, de 39 p. 100 des coûts de fonctionnement de l'appareil fédéral dans ses ministères et ses programmes. C'est là que sont passés notre argent et nos taxes.

Avec le reste, le premier ministre nous annonce qu'il va multiplier les intrusions. Il a étranglé le Québec financièrement et maintenant que les besoins se multiplient, lui qui a l'argent, il en profite pour multiplier les intrusions.

Il ne répond à aucune des attentes du Québec et des provinces en matière de financement, de paiements de transfert et de la péréquation. Il a décidé de poursuivre la construction d'un Canada où Ottawa décide tout et de continuer sa politique d'étranglement financier envers le Québec. S'il y a un changement, c'est un changement de rythme dans la construction de ce Canada. Le rythme s'accélère.

À la lecture de cet énoncé d'intention, il n'y a qu'un seul constat clair pour les Québécois et les Québécoises: la souveraineté du Québec est plus pressante que jamais.

Au sujet de la justice sociale, une valeur importante pour les Québécois et les Québécoises, le premier ministre est passé à côté, comme toujours. Il n'y a pas un mot sur l'assurance-emploi. Il s'agit pourtant d'une grosse tache sur le bilan du premier ministre lorsqu'il était ministre des Finances. Son gouvernement a pillé plus de 43 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi. Cela ressemble drôlement à ces employeurs qui pigent dans les caisses de retraite de leurs employés et disparaissent avec l'argent, souvent dans des paradis fiscaux. Pour cela, le premier ministre a une expertise personnelle en ce domaine.

Sur dix travailleurs qui ont cotisé à la caisse, seulement quatre pourront toucher des prestations s'ils perdent leur emploi. Pour les femmes et les jeunes, c'est encore pire.

Le premier ministre qui aime souligner sa réussite en affaires sait pertinemment qu'une compagnie d'assurance qui agirait ainsi serait très rapidement acculée à la faillite et ses dirigeants seraient poursuivis devant la justice.

La vérificatrice générale affirme que le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la Loi sur l'assurance-emploi. Que faut-il de plus au premier ministre pour qu'il comprenne que cette profonde injustice sociale doit être corrigée? En ignorant cette injustice, il confirme qu'il n'a aucune intention de changer d'attitude et qu'il a fait de l'assurance-emploi une taxe à l'emploi.

Que fait-il du problème criant du logement social, lui qui a présidé aux coupures massives d'Ottawa dans ce domaine? Pas un mot là-dessus.

Que fait-il de l'injustice faite aux personnes âgées qui ont été privées du Supplément de revenu garanti auquel elles avaient droit? Pas un mot là-dessus. On a dit aux aînés: «On veut votre bien, mais on l'a pris votre bien!»

• (1200)

Cela va complètement à l'encontre des valeurs québécoises, mais aussi à l'encontre de ce que je connais des valeurs canadiennes de

solidarité. Il n'y a aucun changement en ce qui a trait à la justice sociale.

Le premier ministre annonce son intention de s'attaquer au déficit démocratique par des mesures visant à valoriser le rôle de député. C'est bien, mais c'est surtout bien peu. Le premier test, c'est que le premier ministre accorde un vote libre en Chambre sur la question du bouclier antimissile: on veut un vote libre sur cette question.

Ensuite, le premier ministre ne dit pas un mot sur l'idée de laisser les députés débattre et voter sur les accords internationaux signés par le Canada. Pourtant, il est là, le principal déficit démocratique. Alors que de plus en plus de ces accords conditionnent le vie des gens, les parlementaires n'ont pas la possibilité de débattre et de voter.

Pour les Québécoises et les Québécois, le déficit démocratique est double, puisqu'ils sont représentés à l'international par un gouvernement qui ne reconnaît même pas la différence québécoise.

D'autre part, le premier ministre annonce que le débat sur la politique étrangère et de défense est reporté à l'automne prochain, donc après les élections. Ce n'est pas très démocratique, d'autant plus que le premier ministre a déjà annoncé que le Canada allait participer au bouclier antimissile, qu'il va dépenser des milliards de dollars pour de nouveaux équipements militaires et qu'il compte désormais laisser l'administration du président Bush définir la politique étrangère pour ensuite faire jouer un rôle complémentaire au Canada; Washington décide, Ottawa suit; George W. Bush prend les décisions, le premier ministre du Canada suit.

Dans ce discours, on aurait dû lire quelque chose sur les véritables contentieux qu'on a avec les États-Unis, sur le bouclier antimissile, sur la question du bois d'oeuvre, sur celle de la vache folle et également au sujet du fleuve Saint-Laurent qu'on voudrait élargir pour le seul profit et désir de l'armée américaine.

Il a de plus nommé comme ministre de la Défense nationale un faucon qui est en faveur de la guerre en Irak. En fin de compte, toutes les décisions fondamentales sont déjà prises, mais le premier ministre nous annonce que nous pourrions débattre de tout cela après les élections. En fait, le premier ministre est en train d'élargir encore un peu plus le déficit démocratique en faisant preuve de cynisme.

Là où le premier ministre semble faire un bon pas, c'est sur la question de décontaminer les sites fédéraux. Voilà une bonne nouvelle à la première lecture. Toutefois, là où cela ne va pas du tout, c'est sur la question des changements climatiques.

Le premier ministre fait porter le fardeau de l'engagement canadien de réduire ses gaz à effet de serre aux individus, puisqu'il dit: «La gestion de l'environnement, c'est l'affaire de tous.» Eh bien la pollution, c'est surtout l'affaire de quelques secteurs en particulier. Je pense ici à la production de pétrole, de gaz et de charbon. C'est un secteur que le premier ministre connaît bien, puisqu'il y a participé.

Le premier ministre devra bien un jour expliquer à la population comment il entend faire respecter l'engagement du Canada, qui consiste à réduire les émissions de 6 p. 100 par rapport à 1990, tout en doublant la production de pétrole en provenance des sables bitumineux pour l'exporter aux États-Unis.

Comment va-t-il faire cela? En faisant encore payer le Québec pour l'industrie pétrolière? Le premier ministre fait bien attention de ne pas appliquer le seul principe valable dans ces circonstances: le principe du pollueur-payeur. À le lire, à l'entendre et à l'avoir vu réagir lors du débat sur Kyoto, on peut craindre que ce soit plutôt le principe du pollueur payé pour plaire à ses amis dans l'Ouest canadien. Quels intérêts protège-t-il?

Il n'y a pas un mot sur l'étiquetage obligatoire des OGM. Il n'y a pas un mot sur le projet d'élargissement du Saint-Laurent, un projet néfaste pour l'environnement et l'économie du Québec, tout cela pour plaire à l'armée américaine.

Quant à l'éthique, qu'en est-il de cette question? Le premier ministre n'est vraiment pas à la hauteur sur cette question. Tout ce qu'il nous promet, et pour la troisième fois, un peu comme ces rapports de Groupaction, c'est la nomination d'un conseiller en éthique indépendant redevable à la Chambre, ce que l'on demandait depuis longtemps, et ce qui semble impossible.

Toutefois, qu'en est-il des décisions sans aucune crédibilité de l'actuel conseiller Howard Wilson? Le premier ministre fera-t-il réviser ses décisions, dont plusieurs le concernent directement, par le nouveau conseiller? Le premier ministre va-t-il instaurer une enquête publique indépendante pour enfin faire la lumière sur toutes les histoires de patronage, de détournement de fonds qui ont accompagné les campagnes de propagande du gouvernement libéral dont il était le numéro 2?

• (1205)

Va-t-on savoir le fin fond des choses dans le cas des scandales au Développement des ressources humaines depuis les quatre ans qu'on enquête, et dans celui des commandites, et dans celui de CINAR? Qui protège-t-il encore une fois? Va-t-on tenter de noyer le poisson, comme le faisait son prédécesseur?

Parlant d'éthique, il a fallu l'obstination de l'opposition pour connaître le vrai montant des contrats fédéraux reçus par l'entreprise familiale du premier ministre. Nous savons maintenant qu'il a reçu 161 millions de dollars de contrats, et non pas 137 000 \$, comme le gouvernement l'a prétendu si longtemps. Le premier ministre nous dit que quand il a entendu le chiffre, il a vu que ce n'était pas vrai. Il a mis trois mois à nous le dire. Il pensait que cela passerait. C'est ce qu'il pensait. Comment peut-il nous parler de transparence sans rougir?

Le premier ministre est également un fervent partisan des paradis fiscaux. Jusqu'à maintenant, sa compagnie, la Canada Steamship Lines, a économisé plus de 100 millions de dollars en établissant son holding à La Barbade. Il disait à tous les Canadiens et Canadiennes, les Québécois et Québécoises: «Serrez-vous la ceinture, payez vos impôts. Moi, je ne les paie pas, parce que je vais ailleurs.» Le Canada, c'est bon pour les contrats et les subventions, mais c'est trop pour les impôts. Voilà ce que nous dit la Canada Steamship Lines qui appartient à sa famille et qui lui appartenait.

Comment alors parler d'éthique et de transparence? Il y a beaucoup de cynisme de la part du premier ministre. Sur les questions d'éthique, le premier ministre marche exactement dans les pas de son prédécesseur, sauf qu'il ne s'agit pas cette fois-ci de quelques milliers de dollars, mais de quelques millions de dollars. La situation risque d'être plus grave pour l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes.

Le premier ministre nous avait annoncé du changement; il a déçu. Son discours du Trône, comme je le disais, aurait pu être écrit par son prédécesseur, Jean Chrétien. Ce n'est pas un nouveau gouvernement, c'est le quatrième gouvernement Chrétien qu'on a

### L'Adresse

devant nous, puisqu'il fait la même chose en refusant de reconnaître la nation québécoise, en multipliant les intrusions et en perpétuant le déséquilibre fiscal qui étrangle le Québec financièrement.

Le premier ministre a aussi clairement montré son intention de perpétuer les injustices sociales qu'il a lui-même créées, en se taisant sur ces questions: le pillage de la caisse de l'assurance-emploi, pas un mot; le Supplément de revenu garanti qu'il a soutiré aux personnes âgées, pas un mot; et le problème aigu du logement social.

Il prétend vouloir éliminer le déficit démocratique, mais fait tout le contraire. Il met en oeuvre une politique étrangère fondée sur les orientations prises par l'administration Bush. Il affirme qu'il y aura un débat sur la politique étrangère et la défense après les élections, une fois les dépenses faites. Il refuse de permettre aux députés de voter et de débattre des accords internationaux.

Parlant de démocratie, il pousse le cynisme à des sommets jamais atteints. Il prétend aussi vouloir protéger l'environnement et respecter Kyoto, mais, en fait, il prend bien soin de protéger les pollueurs.

Ce premier ministre refuse de respecter la différence québécoise. Il va à l'encontre des valeurs de solidarité des Québécoises et des Québécois. Il protège les intérêts des riches compagnies plutôt que de protéger l'environnement. Il préfère défendre les intérêts de l'administration Bush plutôt que ceux des simples citoyens. Il est un fervent partisan des pires pratiques de la mondialisation, des paradis fiscaux et des pavillons de complaisance. Il est très fier des Canadiens et Canadiennes, mais pas assez pour arborer un drapeau du Canada sur ses propres bateaux.

Voilà un sens de l'éthique pour le moins élastique. S'il y a un changement par rapport au précédent gouvernement, c'est qu'il est plus cynique. C'est dans ce sens que je présente le sous-amendement suivant:

Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants: «et que cette Chambre constate que le discours du Trône nie l'existence de la nation et des valeurs québécoises et qu'il réitère la volonté du gouvernement fédéral d'accroître ses intrusions dans les champs de compétence du Québec et des provinces.»

Ce sous-amendement est appuyé par la députée de Drummond.

• (1210)

[Traduction]

**Le Président:** Le vote porte sur le sous-amendement.

Questions et observations. Le député d'Elk Island a la parole.

**M. Ken Epp (Elk Island, PCC):** Monsieur le Président, j'aurais souhaité que nous puissions poser certaines questions au premier ministre car lui-même a dit vouloir des débats à la Chambre.

Il veut améliorer la démocratie parlementaire et faire de cet endroit une tribune de débat authentique. Je suis triste de constater que le consentement a été rejeté à cette occasion.

Cependant, je voudrais poser une question au leader du Bloc, qui vient de prendre la parole. Je suis profondément préoccupé par le fait que, si l'on en croit son sous-amendement, il s'attend vraiment à ce que le gouvernement parle, dans le discours du Trône, d'une nation du Québec au sein du pays.

*L'Adresse*

Le Canada est une nation et le Québec est l'une de ses provinces, comme toutes les autres provinces. Il est certainement fondé et acceptable de dire que le Québec a certaines particularités uniques.

Cependant, je regrette profondément que les membres du Bloc continuent, après 10 années, de dire qu'ils ne veulent plus faire partie de ce merveilleux pays. Je souhaite qu'ils changent de sujet, qu'ils commencent à chanter un nouveau refrain et qu'ils participent pleinement et intégralement à notre Confédération pour faire du Canada un pays fort, d'un océan à l'autre.

Je sais que telle a été leur raison d'être pendant toutes ces années. J'espérais qu'en dialoguant avec les gens du Québec et en leur tendant la main, ils se sentiraient bien au chaud et confortables dans notre famille canadienne.

J'aimerais entendre les députés faire leurs commentaires à ce sujet précis, comme c'est l'objet du sous-amendement.

• (1215)

[Français]

**M. Gilles Duceppe:** Monsieur le Président, cela fait plus de 13 ans que je suis ici. Loin d'avoir changé d'idée, ma présence ici m'a amené à être encore plus décidé de faire du Québec un pays parce que je comprends véritablement mieux ce qui se passe ici. Ce qui est désolant, c'est qu'après 10 ans, mon collègue n'ait pas encore compris que le Québec est une nation. Cela est plutôt désolant.

Nous reconnaissons les premières nations, et avec justesse. Le Québec sous René Lévesque a reconnu dès 1985 que les nations autochtones étaient des nations, pas simplement des regroupements d'individus mais des nations, ni meilleures ni pires que d'autres.

Je trouvais cela complètement stupide quand j'entendais l'ex-premier ministre Chrétien dire que nous sommes le premier pays au monde. Pour George Bush, ce sont les États-Unis. Tout le monde est premier. C'est profondément ridicule. Dieu est avec chacune des nations également, même quand elles sont en guerre. C'est une notion dont il faut se débarrasser.

Nous ne nous voulons pas meilleurs ni pires que les autres nations, mais différents. Nous sommes une nation. Que mon collègue ne le comprenne pas me surprend moins puisqu'il connaît très peu le Québec. Son parti n'a pas d'assises au Québec et je pense que sa question explique pourquoi ils n'en ont pas.

Ce qui est plus triste que de voir ce collègue poser cette question —je le dis, je le comprends—, c'est que des députés libéraux venant du Québec aient la même opinion. Cela est désolant que des députés libéraux venant du Québec soient ici et disent que non, le Québec ne forme pas une nation, non cela n'existe pas. Ils ont appelé cela «l'Assemblée nationale». Pourquoi donc «l'Assemblée nationale»? Serait-ce qu'il y a une nation? Cela se pourrait. Si ce n'était qu'une société, nous aurions dit «l'Assemblée sociale», j'imagine. Ils ont appelé cela «l'Assemblée nationale». Ce sont des fédéralistes qui ont fait cela.

Jean Charest parle également de la nation québécoise. Tous les partis à Québec parlent de la nation québécoise. Toutefois, il y en a encore qui ne comprennent pas cela. Il faudrait que tout soit pareil. Cela atteint des sommets, un paroxysme de la folie intégrée et institutionnalisée.

Quand on a parlé de la question de la vache folle, je me suis fait répondre par l'ex-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire: «Pas question de régionaliser. Au Canada, tout le monde est pareil, ce sont les mêmes règlements partout et cela va se passer de la même façon pour la vache folle». Quand vous faites de la vache folle un symbole d'unité nationale, il y a un très grave problème. On en est

rendu là. Il faut que toutes les petites boîtes soient égales, que l'Île-du-Prince-Édouard soit la même chose que le Québec. Nous ne sommes pas une province comme les autres. Nous ne voulons même pas être une province pas comme les autres, nous voulons être un pays comme les autres.

Pour ce premier ministre qui vient d'arriver, la donne va changer. Dorénavant, non seulement les provinces sont pareilles mais Moose Jaw et Québec, ce sera la même chose. Je ne suis pas méprisant pour Moose Jaw en disant cela.

Nous sommes une nation. Nous croyons fondamentalement être une nation, ni meilleure ni pire que les autres, différente certes, qui se débrouillerait bien à travers le monde, qui aurait une économie très diversifiée, qui serait au 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> rang des économies mondiales. Il y a de plus petits pays que nous. Il y a des pays nordiques—je pense au Danemark—qui sont plus petits que nous et qui réussissent fort bien. Nous aurions de meilleures relations parce que vous comprendriez alors que parce que nous sommes un pays, nous sommes une nation. Toutefois, nous en sommes une qui n'a pas encore son pays. Cela viendra et vous serez les bienvenus.

• (1220)

[Traduction]

**M. Ken Epp:** Monsieur le Président, j'aimerais que d'autres députés participent aussi au débat.

Je suis certainement d'accord avec les députés du Bloc québécois lorsque je constate que le gouvernement fédéral a souventes fois empiété sur des compétences provinciales. Cela n'est pas correct et je suis d'accord avec les députés du Bloc.

À cet égard, lorsqu'on représente l'ouest du Canada, le problème posé par le gouvernement fédéral est très semblable à celui que connaît le Québec. Le gouvernement fédéral s'est servi d'une façon nuisible de son pouvoir de dépenser. Il a empiété sur des secteurs de compétence provinciale et, le plus souvent, le résultat a été désastreux, comme par exemple dans le secteur de la santé. Le fédéral aurait tout intérêt à collaborer étroitement avec les provinces. Il faut toujours reconnaître la compétence suprême des provinces en ce qui a trait à la prestation des soins de santé.

Il y a un certain nombre d'autres secteurs. Je le reconnais. Mais je reconnais aussi que le Canada est un pays magnifique. Le Canada englobe toutes les provinces depuis Terre-Neuve-et-Labrador à l'est, jusqu'à la Colombie-Britannique à l'ouest et jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest au nord.

Je suis né en Saskatchewan. Je fait partie de la collectivité de la Saskatchewan et je suis fier d'être Canadien. Mes parents ont immigré au Canada lorsqu'ils étaient très jeunes. Par conséquent, j'appartiens à la première génération de ma famille née au Canada. Je ne peux oublier à quel point mes grands-parents étaient reconnaissants de pouvoir venir au Canada.

J'aime le Canada et j'aimerais qu'eux aussi aiment le Canada comme le reste d'entre nous l'aimons.

[Français]

**M. Gilles Duceppe:** Monsieur le Président, nous avons des choses en commun. Mon grand-père est également venu d'ailleurs. Il vient de Grande-Bretagne. Le nom de famille de ma mère est Rowley et elle se reconnaît comme une fière souverainiste et québécoise. Cela n'a pas de rapport avec le fait que mon grand-père soit né à Londres.

[Traduction]

Moi aussi j'aime le Canada. Je ne vais pas cesser d'aimer le Canada parce que le Québec est un pays souverain.

Je suis certain que le député aime les États-Unis. Veux-il pour autant être Américain? Certainement pas. Il en est ainsi parce qu'il est fier d'être Canadien. Nous voyons la différence et l'importance d'être un pays souverain. Je suis convaincu que le député pense de même.

Je crois aussi que le Québec devrait être un pays souverain. La souveraineté est une bonne chose pour le Canada. Ce n'est certainement pas une tare pour les Québécois et c'est le point que je fais valoir.

Je respecte les États-Unis tout comme le député respecte les États-Unis. Toutefois, celui-ci ne veut pas pour autant être un Américain. Je respecte le Canada, mais je ne veux pas être un Canadien. Je suis un Québécois fier de l'être et je veux avoir des liens amicaux avec le Canada, c'est tout. Je n'ai rien contre le Canada, c'est une simple question de différence.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, permettez-moi de commencer en enfreignant une règle et en signalant la présence du premier ministre à la Chambre. Je désire le remercier de rester ici pour entendre ce que nous avons à lui dire.

[Français]

Je tiens à adresser mes félicitations au très honorable premier ministre. C'est un politicien conservateur depuis très longtemps mais il est absolument incapable de prétendre être progressiste.

Ce n'est pas ce qui est dans le discours du Trône qui compte, mais bien ce qui n'y est pas. Ce discours ne reflète pas les valeurs canadiennes et ne vient pas en aide aux familles canadiennes.

[Traduction]

Selon moi, c'est un bon exemple de ce qui cloche dans la tentative du premier ministre de feindre d'adopter une politique de gauche. C'est une feinte. Il ne feint pas seulement d'être à gauche. C'est de la simulation. Nous ne sommes pas dupes et bien d'autres Canadiens ne seront pas dupes non plus.

• (1225)

[Français]

Par exemple, le discours du Trône ne mentionne pas même une seule fois le mot «Romanow». Depuis en fait 10 ans, les libéraux parlent d'une modernisation nécessaire de l'assurance-maladie. Comment est-il possible qu'un discours du Trône ne puisse parler d'un programme de soins à domicile, d'un régime d'assurance-médicaments et de recommandations de la Commission Romanow?

[Traduction]

J'ai pensé que, aujourd'hui, le premier ministre compenserait peut-être l'absence du nom «Romanow» dans le discours du Trône. J'ai écouté attentivement ce qu'il avait à dire au sujet de la santé. Or, on croirait que l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, n'a dirigé aucune commission royale sur la santé.

Cette commission avait été commandée par un gouvernement dont le premier ministre faisait partie. Il aura l'occasion de faire des

### L'Adresse

observations lorsque j'aurai terminé. Nous aurons une période de questions et d'observations de 10 minutes. Je suis sûr qu'il est assez habile pour répondre à ma question en en formulant une autre ou en faisant une observation pour expliquer pourquoi il n'a pas mentionné le rapport Romanow ni pourquoi le gouvernement ne s'engage pas à combler cette lacune.

Je suis sûr que tous les premiers ministres provinciaux lui ont dit derrière des portes closes, même s'ils doivent le louer à la sortie, qu'ils veulent le rapport Romanow. Ils veulent l'application des recommandations du rapport, notamment en ce qui concerne le financement de la santé.

Le premier ministre a parlé d'un financement stable et à long terme des soins de santé. Pourquoi pas Romanow? J'espère que le premier ministre, à un moment où à un autre, répondra à cette question. Il dit vouloir tenir un débat. Tenons-en un.

Qu'est-ce qu'il a contre la commission Romanow au point qu'il n'en a fait mention ni dans le discours du Trône, ni dans son allocution ici aujourd'hui? Est-il résolu à donner suite aux recommandations du rapport Romanow, particulièrement à celles d'ordre budgétaire? Nous y attachons une très grande importance. Si le premier ministre n'est pas disposé à le faire, cette feinte à gauche laisse beaucoup à désirer. Bien évidemment, elle laisse à désirer en tout état de cause.

[Français]

Au sujet des affaires étrangères, il est amusant de constater que le discours du Trône ne mentionne pas le projet d'un bouclier antimissile de George Bush, même si cela constitue la première priorité du premier ministre dans le dossier des affaires étrangères.

[Traduction]

En voici un bon exemple. Le premier ministre est devenu spécialiste récemment—seulement récemment, parce que je n'ai pas le souvenir de l'avoir beaucoup entendu là-dessus auparavant, mais il le fait depuis un an environ—des interventions sur le déficit démocratique. Pourquoi pas un engagement dans le discours du Trône de tenir un véritable débat digne de ce nom à la Chambre, parrainé par le gouvernement?

Nous pourrions demander au gouvernement de coucher par écrit ce qu'il pense de la guerre des étoiles ou de la défense nationale antimissile. Tenons un débat et votons là-dessus. Aurons-nous un vote libre comme le premier ministre l'a promis? Il promet davantage de votes libres. Aurons-nous un vote libre de ce type sur une question très importante: le Canada participera-t-il à un projet auquel les libéraux ont toujours dit s'opposer, à savoir la militarisation de l'espace?

Je dis au premier ministre: pourquoi pas? Pourquoi ne pas s'engager à tenir un débat de ce genre? Ce serait un réel engagement de s'attaquer au déficit démocratique.

Le leader du Bloc a mentionné toute une brochette d'autres choses dont il souhaiterait que le Parlement s'occupe: la ratification des traités et toutes sortes de choses.

*L'Adresse*

Voici un exemple d'actualité pour le premier ministre. J'espère qu'il se lèvera à un moment donné et qu'il nous dira s'il approuve ou non l'idée selon laquelle cela devrait se décider à la Chambre des communes, au lieu que cela ne soit révélé de manière furtive au fil du temps sous forme de diverses déclarations du ministre de la Défense nationale ou d'autres indiquant qu'ils ont fait un petit pas de plus vers la défense nationale antimissile, mais qu'ils n'ont pas tenu un débat à la Chambre des communes et n'ont pas consulté non plus les Canadiens.

[Français]

Le premier ministre aime citer Bono: «Le monde a besoin d'un plus grand nombre de pays comme le Canada.» Je suis d'accord. Toutefois, le premier ministre refuse de prendre l'engagement d'accroître l'aide au développement international, soit l'une des propositions de Bono.

• (1230)

[Traduction]

Il n'y avait pas un mot, pas un engagement. Peut-être y a-t-il eu une sorte de salut rhétorique du chapeau, mais aucun engagement en matière d'assistance au développement international ou en vue de l'atteinte de ces objectifs. Au sujet du premier ministre, nous pouvons peut-être affirmer une chose: au moins, il n'est pas un hypocrite.

Monsieur le Président, j'estime avoir entendu quelque 14 discours du trône; j'ai donc entendu de nombreux engagements à accroître l'aide au développement qui ne se sont jamais concrétisés du tout.

Par contre, peut-être le premier ministre est-il tout simplement un homme honnête qui ne va même pas prétendre prendre un tel engagement. En outre, comme me le rappellent mes collègues, le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a été l'auteur de coupes dans l'aide au développement, sans compter, bien sûr, des coupes dans beaucoup d'autres domaines.

Une chose m'étonne. J'en suis convaincu, un observateur pourrait se demander comment le premier ministre peut prétendre qu'il provient d'une autre planète et qu'il arrive inopinément sur la scène du crime. Il peut prétendre que telle chose est une honte, que ceci ou cela devrait être fait, au sujet de tout ce qui a été promis dans le livre rouge. Ces promesses n'ont pas été réalisées au cours des 10 dernières années alors qu'il était ministre des Finances. Il rôde autour de la scène du crime recouverte de ses empreintes digitales en s'exclamant: «Effrayant! Nous devons faire quelque chose à ce sujet!» Peut-être le premier ministre a-t-il une affirmation théologique à nous faire au sujet du pouvoir incroyable qu'il possède et qui lui permet de se pardonner ainsi lui-même?

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Bill Blaikie:** Mes collègues commencent à être passablement excités, monsieur le Président; il m'est difficile de les contenir. Mais permettez-moi d'aborder un autre sujet.

[Français]

En ce qui concerne la démocratie, si le premier ministre était sincère à ce sujet, il tiendrait un référendum sur le principe de la représentation proportionnelle au lieu de se contenter de petits ajustements cosmétiques à la présidence des comités parlementaires.

[Traduction]

Au cours des six derniers mois, il y a eu quelques autres petits rabibochages que le premier ministre a réussis, chose extraordinaire, à faire passer pour une véritable réforme parlementaire. Or, il se trouve que je suis l'un des derniers députés survivants du Comité

McGrath de 1986; les recommandations que nous y avons formulées n'ont toujours pas été suivies. Par ailleurs, certaines des mesures dans l'ensemble de celles que le premier ministre a annoncées sont loin de nos recommandations de 1986—à moins qu'il ne nous surprenne demain avec une mesure concrète.

En matière de réforme des comités, nous recommandons essentiellement que les membres des comités soient nommés pour la durée d'une session ou de toute une législature et que le whip n'intervienne pas dans ces nominations: plus question de commandos parlementaires.

Si le premier ministre donnait suite à cette recommandation demain, il aurait fait quelque chose. S'il allait dans le sens de la recommandation du comité McGrath pour dire que, désormais, les députés libéraux qui exprimeront leurs propres opinions ne seront plus expulsés des comités et que le choix de leur successeur, lorsqu'ils devront partir ou être remplacés, leur appartiendra à eux et non plus au whip, il donnerait aux comités une véritable indépendance ou à tout le moins un type d'indépendance qu'ils n'ont jamais eue.

Je presse le premier ministre de prendre cette recommandation, ainsi que d'autres, au sérieux. En effet, on ne saurait parler de réforme parlementaire si les whips et, en bout de ligne, le premier ministre continuent de tenir les rênes et si on peut expulser les membres des comités qui menacent de quitter leurs fonctions.

Toutefois, comme le premier ministre l'a lui-même dit, la réforme démocratique ne concerne pas exclusivement la Chambre des communes. Nous aimons tous cet endroit, certains plus que d'autres, mais la réforme va au-delà de la Chambre. La façon dont nous sommes élus compte aussi. C'est là qu'entre en jeu la réforme électorale, et je le signale au premier ministre. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas annoncé, mais il est peut-être disposé à le faire, par ailleurs, la création d'un comité multipartite qui serait chargé de se pencher sur la réforme électorale, d'examiner les régimes de représentation proportionnelle? Nul besoin d'un engagement à l'égard d'un type de réforme électorale particulier. Pourquoi ne pas permettre la tenue d'un débat, dans cette enceinte ou aux quatre coins du pays, sur les façons d'assurer que chaque vote compte?

Si le premier ministre s'inquiète de la santé démocratique du Canada, il devrait aussi s'inquiéter du fait que nombre d'électeurs ont l'impression que leur vote ne compte pas. Ils ont l'impression que leur vote ne compte pas dans un système uninominal majoritaire à un tour. Nous pourrions concevoir un système où chaque électeur fait la différence et où chaque vote se reflète dans la composition du Parlement. Voilà la recommandation que je présente au premier ministre.

Une fois de plus, en ce qui concerne le déficit démocratique, je ne m'attendais pas vraiment à ce que le premier ministre aborde la question des accords commerciaux. Pourtant, qu'est-ce qui est plus contraire à une saine démocratie que la multiplication des décisions prises hors des assemblées législatives, hors des parlements, par des personnes non élues, réunies à huis clos, sur la base d'arguments invoqués par des experts en droit commercial ou en comptabilité grassement payés? Ce n'est pas cela la démocratie. Il y a de plus en plus de choses sur lesquelles nous pouvions prendre une décision il y a 25 ans, lorsque je suis arrivé à la Chambre, et qui échappent désormais à notre pouvoir. Ces décisions sont prises ailleurs. Je le déclare: telle est la véritable menace qui pèse sur la démocratie.

En fait, nous ne pouvons pas décider du genre de loi sur les brevets pharmaceutiques que nous voulons, car notre loi doit être conforme aux accords commerciaux. Selon toute apparence, nous ne pourrions pas permettre à une entreprise canadienne d'effectuer une partie du travail de recensement actuellement réalisé par Lockheed Martin, car, à en croire un ancien ministre de l'Industrie actuellement ambassadeur du Canada à l'ONU, c'est en conformité avec un accord commercial que ce contrat a été attribué. Lorsqu'il était question de souveraineté, de culture et de bien d'autres choses, nous avons pu constater que la capacité de cette Chambre à prendre des décisions a été limitée par des accords commerciaux.

Encore une fois, j'aimerais dire au premier ministre que s'il se préoccupe de démocratie, il devrait tenir compte de la façon dont les accords commerciaux retirent aux parlements leur pouvoir de prendre des décisions répondant à l'intérêt du public. Rien ne pourrait être plus menaçant pour la capacité des pays ou des parlements à agir dans l'intérêt du public que le chapitre 11 de l'ALENA, soit le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États. Lorsque le premier ministre faisait partie du gouvernement précédent, je croyais à un certain moment que l'ancien ministre du Commerce, maintenant ministre de la Santé, finissait par reconnaître que quelque chose ne fonctionnait pas dans le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États.

• (1235)

Or maintenant il le défend—bien qu'il n'ait plus à le défendre parce que quelqu'un d'autre est maintenant chargé de défendre l'indéfendable—, et le Canada demeure l'un des rares pays à avoir ce mécanisme incorporé dans un accord avec son plus important partenaire commercial. Ce ne sera jamais dans la ZLEA. Ce ne sera jamais à l'OMC. L'Union européenne et d'autres instances ont constaté la menace que cela présentait pour leur capacité d'agir dans l'intérêt public, particulièrement en ce qui a trait à l'environnement, un sujet dont le premier ministre se dit préoccupé. Le premier ministre ne craint-il pas que si nous agissons dans le meilleur intérêt de l'environnement et que cela entre en conflit avec la rentabilité de certaines entreprises, ces dernières—s'il s'agit d'entreprises étrangères—puissent tenter des poursuites contre le gouvernement canadien? Cela ne devrait-il pas préoccuper le premier ministre? N'est-ce pas là une mesure antidémocratique?

Je pense donc que le premier ministre devrait examiner les accords commerciaux mais, en m'appuyant sur ce que j'ai pu observer en 1988 lorsque le premier ministre a été élu pour la première fois à la Chambre, je doute qu'il le fasse. Les derniers débats et le vote final sur l'accord de libre-échange s'étaient tenus peu de temps après sa première victoire électorale. Je ne sais pas si le premier ministre s'en rappelle mais juste après la tenue du vote, nous nous sommes rencontrés dans un ascenseur ici dans l'édifice. Les libéraux avaient bien entendu voté contre l'accord, mais parce que le premier ministre était un libéral de l'aile droite du monde des affaires—et cela n'a pas changé—je me souviens lui avoir dit: «Vous n'êtes pas vraiment contre cela, n'est-ce pas?». Il savait qu'il valait mieux ne pas répondre. Il a simplement esquissé un sourire avant de sortir de l'ascenseur.

Les libéraux ont été, après M. Mulroney, les principaux architectes d'un accroissement du libre-échange. Ils l'ont soutenu sur le plan politique, en paroles et en concluant d'autres ententes. Ainsi, il est difficile de prendre toute cette question du déficit démocratique au sérieux sans un engagement à l'égard de la réforme électorale, sans un certain réexamen des accords commerciaux, surtout le chapitre 11, et sans une véritable réforme parlementaire tendant à faire en

### L'Adresse

sorte que les députés échappent au contrôle des whips lorsqu'ils siègent aux comités.

Je pourrais en dire beaucoup plus. À l'heure actuelle, les métallurgistes de Hamilton s'inquiètent de leur pension. Ils se préoccupent de l'avenir de Stelco, mais également de leur pension. S'est-on engagé dans le discours du Trône à prendre des mesures pour protéger les pensions des travailleurs qui comptent sur ces pensions? J'aurais pensé que le premier ministre aurait eu un certain intérêt pour ce qui se passe à Hamilton. Il ne veut peut-être même pas penser à Hamilton, mais ce sont les métallurgistes qui font les frais de cela, car on ne songe pas à leur sort. Cependant, nous devrions penser à eux. Nous devrions penser aux travailleurs de tout le pays qui craignent pour leur pension et se demandent ce qui va arriver à leur pension en cas de faillite des entreprises pour lesquelles ils travaillent.

Qu'en est-il de la stratégie pour le secteur automobile au Canada? On n'a rien dit à ce sujet. Il n'y avait pas la moindre trace d'une stratégie industrielle. La stratégie dans le secteur automobile doit peut-être être laissée à l'une des candidates à la direction de l'autre parti qui semble avoir sa propre stratégie en la matière.

Quoi qu'il en soit, je le répète, j'ai entendu beaucoup de discours du Trône et je tiens à dire que celui-là renfermait très peu de détails. C'est peut-être parce que nous sommes si près du déclenchement des élections et que le premier ministre ne veut pas avoir à défendre quoi que ce soit en particulier.

Cependant je tiens à dire au premier ministre, par votre entremise, monsieur le Président, que le NPD progresse énormément. Et le premier ministre le sait. C'est pourquoi nous avons eu cette feinte de mouvement vers la gauche sur l'échiquier politique, mais personne ne se laissera prendre au jeu, car il n'est pas question du rapport Romanow, il n'y a pas de débat sur la défense antimissile et beaucoup d'autres choses sont absentes. Si le premier ministre voulait vraiment être plus à gauche, nous l'aurions constaté dans ce discours du Trône.

• (1240)

[Français]

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais féliciter mon collègue pour son discours. J'aimerais aussi le remercier de ses commentaires sur le discours du Trône. Cela fait partie d'un débat qui est très valable.

[Traduction]

Le député a mentionné que je suis resté jusqu'à la fin. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que le député est un des grands acteurs parlementaires et que ce n'est absolument pas une épreuve de rester ici pour l'écouter.

Je serai très succinct, car je sais que je dispose d'un temps limité. Permettez-moi simplement de dire que j'ai été un des premiers à appuyer Roy Romanow et son rapport. Celui-ci constitue un jalon dans l'élaboration de la politique canadienne en matière de soins de santé. Je partage aussi l'avis de M. Romanow lorsqu'il dit que l'on ne saurait parler de l'écart par rapport aux recommandations du rapport Romanow à moins de prendre en considération le rapport dans son intégralité; je l'ai mentionné lorsque je me suis entretenu avec les représentants des provinces. Je reconnais parfaitement l'importance du rapport Romanow.

*L'Adresse*

Si vous me le permettez, je voudrais poser deux questions. Dans son discours, le député a dit qu'il n'était pas fait mention de l'aide étrangère. Évidemment, nous devons aussi examiner la façon dont nous traitons cette question. Dire que 5 p. 100 de toutes les nouvelles dépenses gouvernementales devraient être consacrées aux activités de recherche et développement en vue de régler les problèmes liés à l'aide étrangère, c'est un pas très important. Grâce aux corps de cadets du Canada, nous permettrons aussi à de jeunes Canadiens de participer à l'aide étrangère en jouant un rôle important sur le plan de la justice. Le député pourrait peut-être dire ce qu'il pense de cela.

La dernière chose dont je veux parler concerne le déficit démocratique. Je crois comprendre que le député aurait voulu que nous allions plus loin. Nous avons toutefois du mal à prendre le député au sérieux lorsqu'il nous invite à aller plus loin, alors que son parti est dirigé par une voix spectrale de l'extérieur du Parlement qui dit simplement que, dès qu'un enjeu important se présente, ses députés n'ont pas le droit de voter librement.

• (1245)

**Le vice-président:** Il semblerait que personne n'est trop rouillé puisque nous sommes de retour du plus récent congé parlementaire.

Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

**M. Bill Blaikie:** Monsieur le Président, je ne suis pas sûr des fantômes que le premier ministre voit ici dans cette Chambre, mais j'espère qu'il ne finira pas comme Ebenezer Scrooge, en faisant un beau jour la rencontre d'un fantôme qui en avait long à lui apprendre au sujet de ce qu'il aurait dû faire quand il était premier ministre.

Je suis heureux d'entre le premier ministre dire ce qu'il a dit au sujet du rapport Romanow, mais je ne pense pas qu'il a dit, et nous devrions vérifier les bleus, «j'ai l'intention de combler l'écart par rapport aux recommandations du commissaire Romanow». Oui, le rapport doit être pris dans sa totalité.

Jose espère que le premier ministre portera attention à la partie du rapport qui fait particulièrement l'éloge des soins de santé publics sans but lucratif et qui expose dans quelle mesure la privatisation des soins de santé n'est pas une bonne idée. Ce n'est pas suffisant pour le premier ministre de se lever tout simplement et de dire que nous allons respecter la Loi canadienne sur la santé, parce que cette loi n'a pas été conçue pour régler cette question et je suis sûr que le premier ministre le sait. Nous avons besoin d'un débat à l'échelle du pays, pas seulement au sujet de la Loi canadienne sur la santé, car ce n'est pas suffisant. Si nous voulons vraiment mettre fin à la privatisation de notre système de soins de santé, nous pourrions bien devoir modifier la Loi canadienne sur la santé, ou aller au-delà de la Loi canadienne sur la santé en quelque sorte. Il serait intéressant de connaître le point de vue du premier ministre sur cette question.

Je vois ce qu'il veut dire au sujet de Corps Canada. J'espère que nous en apprendrons davantage dans les prochains jours. Il pourrait s'agir d'un projet que nous voudrions tous soutenir. Nous devons en savoir plus sur le sujet.

Les 5 p. 100 affectés à la recherche et au développement portent sur la recherche et le développement. Ce n'est pas un engagement d'aide au développement en soi, de sorte que notre critique tient toujours.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC):** Monsieur le Président, je me suis dépêché de rentrer à la Chambre dès que j'ai entendu le député parler du comité McGrath. Dès qu'il en fait mention, je suis présent dans cette enceinte. Le député le cite souvent. Je craignais qu'il ne cite le comité Lefebvre, ce qui commencerait à lui donner un

petit coup de vieux, mais il vaut certainement la peine de citer le comité McGrath.

J'aimerais que le député poursuive encore un peu ses commentaires sur la réforme électorale. Je suis heureux que le premier ministre participe à ce débat. Cinq provinces canadiennes ont effectivement nommé une commission électorale chargée d'examiner le système uninominal majoritaire à un tour, au niveau provincial.

En Colombie-Britannique, nous avons un système élaboré d'assemblée de citoyens dont le contrôle ne relève pas du premier ministre. Ce système est doté d'un pouvoir indépendant. En Colombie-Britannique, il doit rendre des comptes et faire l'objet de votes. Je crois que nous verrons des modifications positives au système électoral, en l'occurrence le système uninominal majoritaire à un tour.

Ce n'est pas dans le rapport du comité McGrath, mais peut-être que le député pourrait commenter l'idée de former une sorte d'assemblée de citoyens, un groupe encore plus nombreux qu'un comité parlementaire, où il serait possible d'examiner le système uninominal à un tour, comme il l'a dit, sans idées préconçues à l'égard de la représentation proportionnelle, des votes préférentiels, de la possibilité d'un second tour de scrutin ou d'une autre formule.

Cinq provinces se sont déjà engagées à examiner l'idée d'un processus qui modifierait le mode d'élection des députés. J'estime que cela renforcerait notre crédibilité à tous et ferait en sorte que, dans les cafés-restaurants du pays, les Canadiens respectent davantage le Parlement. Je crois également que ce serait avantageux pour la démocratie elle-même.

**M. Bill Blaikie:** Monsieur le Président, le député s'anime toujours un peu lorsque je mentionne le rapport McGrath. Je ne sais pas s'il a lu ce document, mais je lui ai souvent recommandé de le faire. Il est certain que le rapport Lefebvre, présenté en 1983-1984, est arrivé bien avant.

Nous tous ici souhaitons la création d'un processus quelconque, une assemblée de citoyens par exemple. Il faut un mécanisme sur le terrain, pour interpellier les citoyens afin qu'ils donnent leur avis sur la façon de modifier notre démocratie et notre système électoral de manière à le rendre plus représentatif de leur volonté.

Les gens veulent pouvoir voter en faveur de quelque chose et ils veulent que leur Parlement et leurs assemblées législatives reflètent leurs choix. Ce qui se produit dans ces autres provinces est une bonne chose et j'espère qu'elle se répercutera éventuellement d'un bout à l'autre du pays.

Les provinces ne devraient pas nécessairement être tenues de manifester un certain leadership dans ce dossier. Le gouvernement national est celui qui devrait faire preuve de leadership en la matière. Voilà pourquoi j'en ai parlé au premier ministre. J'ai posé la question à son prédécesseur un jour et il a simplement tourné l'idée en dérision. Il m'a répondu: «Vous savez, le NPD veut changer le système parce qu'il est toujours perdant.»

Il ne s'agit pas d'être perdant ou gagnant. Il ne s'agit pas de favoriser le NPD, les libéraux ou qui que ce soit. L'objectif, c'est que la population soit la gagnante. Ce sera le cas si elle voit que son Parlement et ses assemblées législatives reflètent les idées pour lesquelles elle a voté.

Il me semble que c'est une idée tout à fait recommandable et inoffensive que de proposer la création d'un certain processus parlementaire qui permettra d'étudier cette question.

*L'Adresse*

• (1250)

**L'hon. Paul Bonwick (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants), Lib.):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député sur de nombreux éléments de la réforme parlementaire. J'ai même parlé du fait qu'il a dit que le NPD était en mouvement. Je me souviens qu'ils étaient là et qu'ils se sont déplacés vers la droite, puis encore plus à droite contre le mur. J'espère simplement que le député est conscient du mouvement vers la droite et de l'endroit où il aboutira ensuite.

Il est impératif que nous fondions nos arguments sur des faits. Le député a dit que le cabinet du premier ministre a le droit de retrancher unilatéralement ou arbitrairement des gens d'un comité s'il est en désaccord avec eux. Je voudrais que le député reformule cet argument parce qu'il n'est plus fondé sur des faits. Des changements ont été apportés, et le cabinet du premier ministre ne peut plus exercer ce genre de pouvoir. Les membres des comités peuvent faire valoir leur point de vue sans crainte d'être intimidés ou d'être retranchés de leur comité.

Il est évident que le député est mal informé. Ses renseignements ne sont plus à jour et je lui demande de l'admettre.

**M. Bill Blaikie:** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de retirer mes paroles parce que je n'avais pas tort.

C'est le premier ministre qui nomme le whip, lequel exerce ce pouvoir au nom du premier ministre, et c'est ce pouvoir qui, à mon avis, est destructeur en dernière analyse. Les whips peuvent retrancher des membres d'un comité. En fait, ils l'ont fait tout récemment, pas plus tard que durant la dernière législature. Je ne suis pas d'accord avec le député.

Pendant que j'y suis, l'une des choses que le gouvernement devrait faire, c'est retrancher les secrétaires parlementaires des comités.

**Une voix:** C'est McGrath.

**M. Bill Blaikie:** C'était le rapport McGrath. Le député a raison.

Nous avons essayé pendant quelques années, mais le premier ministre Mulroney n'aimait pas cela parce que les premiers ministres aiment bien que leurs surveillants siègent aux comités afin que les gars sachent comment voter.

**Une voix:** Les gars?

**M. Bill Blaikie:** J'emploie ce terme dans le sens de gens. Le secrétaire parlementaire joue en quelque sorte le rôle d'un surveillant pour le vote. Enlevons ces surveillants et laissons les membres des comités voter en leur âme et conscience. Supprimons les surveillants. En enlevant les secrétaires parlementaires des comités, nous réaliserons une vraie réforme parlementaire.

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Durham.

Le gouvernement a tout lieu d'être fier du discours du Trône, car il y propose une bonne orientation pour notre pays. Qu'on me permette avant tout de situer ce discours dans son contexte

Le discours du Trône est, pour un gouvernement, l'occasion de proposer une vision nouvelle aux Canadiens et d'esquisser une nouvelle orientation qu'il souhaite imprimer au pays dans les mois et les années à venir. Chose certaine, le discours du Trône présente des orientations nouvelles et intéressantes pour le gouvernement et pour le pays.

L'un des grands thèmes qui seront stimulants pour tous les députés, ceux du gouvernement comme ceux de l'opposition, est le déficit démocratique. Qu'est-ce que cela veut dire? Que le Parlement

aura davantage de comptes à rendre et qu'il sera plus proactif dans l'élaboration de politiques capables de répondre aux besoins des Canadiens. On peut espérer, et je dis bien espérer, que cela permettra d'en arriver à des politiques répondant aux préoccupations des Canadiens sur le terrain. Pour y arriver, il faudra que tous les partis y mettent de la bonne volonté. Il y a là une occasion à saisir, et j'espère que nous ne la laisserons pas passer. Je crains cependant que le sectarisme ne soit un obstacle. Voici un exemple que je tire de la dernière législature.

L'opposition réclamait sans cesse des votes libres, mais que s'est-il passé? Il n'y a eu de votes libres que du côté du gouvernement, car l'opposition a toujours fait front commun pour tenter d'embarrasser le gouvernement. Les votes libres sont importants, mais ils n'ont de sens que si tous les députés votent librement au lieu d'essayer d'embarrasser le gouvernement. C'est une grande responsabilité pour nous tous, députés ministériels et députés des autres partis, de tirer parti de l'occasion qui nous est offerte.

De nouvelles orientations remettront en question le statu quo. C'est essentiel si les Canadiens doivent faire confiance aux déclarations du gouvernement. Il est relativement facile de prononcer des discours, de donner des garanties et d'établir les grandes lignes des engagements. Ce qui est difficile, c'est la mise en oeuvre, l'acceptation par l'opposition et les médias du fait que, pour combler le déficit démocratique, le gouvernement et toutes les parties intéressées au processus des politiques publiques, y compris la bureaucratie, doivent être prêts à mettre de côté l'idée généralement admise de la provenance des initiatives politiques. Nous, les députés, avons l'occasion de saisir cette opportunité.

Je propose de commencer par Pêches et Océans Canada. À plusieurs reprises, à trois reprises en fait, le Comité permanent des pêches et des océans a recommandé la décentralisation du ministère situé au 200, rue Kent. Cela signifierait la décentralisation d'une partie du pouvoir. Oui, 1 000 personnes y sont logées et il y en a davantage dans les régions périphériques. C'est vrai, mais cela constituerait un réel changement dans la structure même du pouvoir.

Le comité et moi-même avons proposé que nous devrions peut-être décentraliser ce bureau et avoir au moins un bureau dans l'Ouest pour le Pacifique et un bureau dans l'Est pour l'Atlantique. Je lance le défi au ministre de Pêches et des Océans de demander au Comité permanent des pêches et des océans d'étudier comment une politique de ce genre pourrait être mise en oeuvre. Si le premier ministre affirme que la Chambre et les comités auront davantage leur mot à dire qu'actuellement, ce type de recommandation serait un bon départ.

Le discours fait beaucoup plus que parler du déficit démocratique. Il parle d'intérêts fondamentaux. Dans le cas de mes électeurs, il s'agit des soins de santé. Sur ce sujet, le discours du Trône dit que le gouvernement apportera son soutien au Conseil de la santé, dans l'élaboration des indicateurs qui permettront d'établir les objectifs liés au temps d'attente, cette information devant permettre aux Canadiens et Canadiennes de juger des progrès accomplis en ce sens.

*L'Adresse*

•(1255)

Le gouvernement prendra donc les devants en établissant un régime de santé publique adapté, d'abord en créant une agence de santé publique. Le gouvernement nommera en outre un agent de santé publique en chef et entreprendra un examen général—qui s'impose—et des mesures fédérales de protection de la santé, par le biais d'une loi canadienne sur la protection de la santé. Il agira en conformité avec la Loi canadienne sur la santé. Voilà, à mes yeux, qui montre bien quelle voie les Canadiens veulent voir leur gouvernement emprunter, et c'est celle qu'il empruntera.

Un autre secteur clé pour nous au Canada atlantique est le développement régional et rural. Comme gouvernement, nous devons nous préoccuper de l'avenir du Canada rural et accorder une plus grande importance à la réalité des agriculteurs canadiens. Accorder une plus grande importance aux questions rurales n'est pas étranger au traitement des questions régionales.

Au Canada, seuls 20 p. 100 de la population habitent le monde rural. Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, 42 p. 100 des gens habitent en milieu rural et sur l'Île-du-Prince-Édouard, c'est 55 p. 100 d'entre eux. Nous devons faire en sorte que les nouvelles politiques tiennent compte du fait que, dans nombre de ces communautés, l'économie repose sur les ressources et est saisonnière.

Bien qu'un document rédigé par le caucus libéral de la région de l'Atlantique, intitulé *Montée en puissance*, n'ait pas été mentionné directement, j'aimerais en évoquer certains des principaux thèmes. Plus important encore, le premier ministre dans les propos qu'il vient tout juste de tenir, a évoqué l'importance de ce document en affirmant qu'il faut faire en sorte «que les espoirs et les rêves du Canada atlantique, tels qu'exprimés dans le rapport du caucus intitulé *Montée en puissance*, se concrétisent».

Voilà le genre de messages que nous voulons entendre de la part du premier ministre et du gouvernement du Canada.

En ce qui concerne plus précisément le développement régional, le gouvernement favorisera la croissance de l'activité économique par le recours à la technologie de pointe. Il cherchera les occasions d'exploiter les ressources énergétiques et de maximiser le potentiel de nos secteurs côtiers et offshore. Dans cette quête, il importe que nous continuions à nous attacher aux industries qui ont été et qui demeurent l'épine dorsale de tant de nos communautés rurales dans le Canada atlantique, à savoir les pêches et l'agriculture. Le développement même de nos ressources, en particulier le pétrole et le gaz, ne doit jamais mettre en péril la pérennité de nos pêcheries.

À propos de l'agriculture, le discours du Trône indique clairement que le gouvernement sera solidaire des agriculteurs et fera en sorte qu'ils «ne soient pas laissés à eux-mêmes dans des circonstances qui ne relèvent pas de leur contrôle.» J'applaudis à cette déclaration, car, si elle fait directement allusion à la crise actuelle de l'ESB et à son incidence sur l'élevage bovin au Canada, les agriculteurs verront dans cette déclaration un nouvel engagement à se montrer également solidaire des agriculteurs lorsqu'ils subissent les conséquences de pratiques commerciales injustes de la part nos principaux concurrents, comme les États-Unis et l'Union européenne.

En tant que gouvernement, nous devons soutenir les producteurs canadiens de céréales, l'industrie de la gestion de l'offre et toute notre industrie agricole face aux défis qu'ils rencontrent. Je suppose que cette déclaration contribuera dans une large mesure à rassurer la collectivité agricole.

Comme le temps ne me permet pas d'aborder beaucoup d'autres points, je conclurai en insistant de nouveau sur un certain nombre de points abordés dans le discours du Trône.

Le discours du Trône traite effectivement du déficit démocratique dans le cadre d'une réforme parlementaire, mais, comme je l'ai déjà signalé, le déficit démocratique n'est pas une chose dont les députés des banquettes ministérielles sont en mesure de s'occuper tout seuls. Pour que l'on puisse vraiment aborder cette question, il importe que l'opposition cesse de s'adonner à des manigances partisans pour essayer de répondre aux besoins du pays, et, lorsque l'on tient un vote libre, que ce vote soit effectivement libre pour toute la Chambre, pas seulement pour les députés du gouvernement.

Nous veillons à ce que les principaux programmes sociaux, notamment celui des soins de santé, restent prioritaires. C'est ce qu'affirme le discours du Trône. Le gouvernement s'engage en outre en faveur de l'acquisition continue du savoir sur le lieu de travail. Dans le discours du Trône, il est question de développer des possibilités qui augmenteront la valeur des ressources naturelles et maximiseront le potentiel de nos régions côtières et des zones extracôtières dans le cadre du Plan d'action sur les océans.

Le discours du Trône envisage par ailleurs la poursuite du développement de nouvelles technologies écologiques dans le but de répondre aux préoccupations environnementales.

•(1300)

Enfin, le discours du Trône apporte un soutien direct aux municipalités canadiennes afin de les aider à protéger et à rebâtir les infrastructures essentielles.

Il s'agit d'un document important. Il expose les perspectives envisagées pour le Canada. Il témoigne d'un changement d'orientation. Il importe que nous adoptions une approche plus positive dans l'intérêt de tous les Canadiens et de tout le pays.

**Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir ce que pense le député de la situation qui prévaut à Saint John, au Nouveau-Brunswick, depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, il y a dix ans.

Nous construisions les navires de la marine. Aujourd'hui, nous achetons de nouveaux sous-marins qui ne sont même pas utilisables. Plus de 4 000 travailleurs oeuvraient dans les chantiers maritimes. Certains d'entre eux sont venus me rencontrer la semaine dernière. Ils avaient besoin d'aide parce qu'ils devaient aller chercher du travail aux États-Unis et devaient laisser leurs familles derrière eux, au Canada.

Que pense le député de son collègue qui dirigeait le caucus du sucre? Nous avons perdu la raffinerie du sucre. Cinq cents autres employés se sont ainsi retrouvés sans emploi.

Que pense le député du dossier VIA Rail? Lorsque j'étais mairesse, c'est moi qui ai inauguré la nouvelle gare ferroviaire construite par le gouvernement fédéral, mais ce dernier nous a enlevé le service ferroviaire.

Saint John, au Nouveau-Brunswick, a perdu 30 000 habitants en dix ans. C'est une situation sans précédent.

J'aimerais que le député dise à la Chambre ce qu'il faut faire.

Le premier ministre nous disait aujourd'hui qu'il entend faire des choses merveilleuses pour la région de l'Atlantique. Ministre des Finances au cours des dix dernières années, il n'a pourtant rien fait pour cette région du pays.

Qu'entend faire le député pour ramener chez nous ces 30 000 personnes qui sont parties?

*L'Adresse*

• (1305)

**L'hon. Wayne Easter:** Monsieur le Président, le député n'a peut-être pas entendu la première partie de mes observations, où je parlais de la raison d'être d'un discours du Trône. Le discours du Trône doit être tourné vers l'avenir mais il doit aussi reconnaître l'existence des très graves difficultés qu'a entraînées, pour le chantier naval de Saint John, la perte d'emplois consécutive aux subventions pratiquées par certains pays.

L'ancien gouvernement a tenté de s'attaquer à ce problème. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai fait référence au rapport *Montée en puissance*. Ce document reconnaît que la région de l'Atlantique est aux prises avec certaines difficultés, et notamment celles qui touchent la construction navale de Saint John. Le rapport souligne la nécessité, pour le Canada, d'avoir une politique sur la construction navale mais il rappelle aussi que nous devons aller de l'avant.

À cette fin, le document propose de tabler sur le développement régional. Le discours du Trône y faisait aussi référence. Je pense que la réussite future reposera sur des mesures concrètes, qui assureront au Canada atlantique les mêmes opportunités que les autres régions du pays.

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le président, parlant de «Montée en puissance», je me demande ce qui est advenu de «Cap sur l'avenir». Avant l'élection de l'an 2000, les libéraux ont produit un rapport intitulé «Cap sur l'avenir». Entre 2000 et 2004, je crois que nous avons réellement perdu le cap et nous partons maintenant pour une montée en puissance. Qu'arrivera-t-il après cette montée?

Ce sont de bien belles expressions, mais je crois que «Montée en puissance» et «Cap sur l'avenir» sont passés à côté de la région de l'Atlantique et ont fini par se retrouver ailleurs. Nous avons souvent fait face à des problèmes de ce genre au cours des dix dernières années avec ce gouvernement.

Qu'arrive-t-il aux agriculteurs? Ils perdent leurs emplois de nos jours. Et les forestiers perdent aussi tout ce qu'ils ont en raison de la situation qui prévaut dans le secteur du bois d'oeuvre.

Regardons un peu ce qui se passe dans le secteur des pêches et la façon dont tout cela est géré. Notre collègue d'en face sera certainement d'accord avec moi. Il a reconnu que le secteur des pêches a été mal géré et que les gens perdent beaucoup aujourd'hui.

Je suis forcé d'être d'accord avec ma collègue de Saint John en ce qui a trait aux pertes d'emplois. Je pense à l'un de mes frères qui, à 58 ans, a dû vendre sa maison et tenter de trouver un nouvel emploi. C'est une vraie honte. L'an dernier, un autre de mes frères, âgé de 54 ans, a perdu sa maison et a dû trouver un nouvel emploi ailleurs au pays. Encore une honte. C'est ce qui arrive au Canada Atlantique.

Les rapports «Montée en puissance» ou «Cap sur l'avenir» permettront-ils à ces gens de rentrer chez eux? Est-ce cela que voulait dire notre collègue? Les paroles en l'air qui ont été les seules réponses fournies depuis dix ans ne suffisent pas.

**L'hon. Wayne Easter:** Monsieur le Président, je vais éclaircir un ou deux éléments pour le député. Cela montre comment le gouvernement, c'est-à-dire le parti libéral, prolonge ses réalisations du passé.

En 1995, nous nous sommes attaqués au déficit et c'est pourquoi nous avons pu faire certaines des choses que nous avons faites. En 1997, certains d'entre nous en provenance des provinces de l'Atlantique se sont réunis pour discuter des moyens de définir une approche à long terme. Nous voulions établir un plan grâce auquel, dans quinze ans, les provinces de l'Atlantique seraient au moins dans

la même situation que le reste du pays et n'auraient pas à dépendre de l'assurance-emploi et de ce genre de programmes. Nous voulions que les Canadiens de la région de l'Atlantique puissent saisir leurs possibilités économiques.

Le premier document sur lequel nous avons travaillé, c'était «Soyez du coup». Nous sommes allés plus loin avec «Montée en puissance». Cela a eu pour résultat un accroissement de la recherche-développement dans la région: 500 millions de dollars provenant du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique et qui sont venus chez nous grâce à l'action de notre caucus de l'Atlantique.

Le discours du Trône parle de prolonger cette démarche au moyen de programmes de développement régional, de l'apprentissage à vie, de plus grandes possibilités pour nos étudiants, et d'une aide à l'agriculture et aux pêches. Voilà de la vision, voilà du leadership. Voilà ce que nous avons en ce premier ministre et de notre côté de la Chambre.

• (1310)

**M. Alex Shepherd (Durham, Lib.):** Monsieur le Président, je suis toujours ravi de partager le temps qui m'est accordé avec le député de Malpeque, qui comprend si bien l'économie et la population du Canada atlantique.

Les électeurs de la circonscription de Durham, que je représente et qui est située dans le sud de l'Ontario, sont très satisfaits du discours du Trône. De nature très innovatrice, ce discours aborde la question du changement, mais il n'est pas question de procéder à des changements pour le simple plaisir de la chose. En vérité, notre pays subit des changements fondamentaux. Nous devons tenir compte de la situation démographique des baby boomers qui vieillissent et du fait que la population a tendance à s'établir davantage dans les centres urbains. Tout cela exerce d'énormes pressions sur les municipalités.

Il y a trois municipalités dans ma circonscription. Les autorités municipales se plaignent constamment du fait que la province leur a confié d'immenses responsabilités sans leur accorder les ressources nécessaires. D'une certaine façon, cela est attribuable à notre système fiscal. J'espère que nous aurons l'occasion de discuter de la façon de financer plus efficacement nos municipalités. J'espère aussi que nous pourrions consacrer un peu de temps à notre régime fiscal. Il y a quelque chose d'improductif dans le fait de prélever de l'impôt en fonction de la valeur des propriétés foncières dans le but de pouvoir subventionner des programmes, comme les écoles. Les gens âgés sont souvent obligés de quitter leurs foyers, l'évaluation de leur propriété à sa juste valeur marchande et l'impôt foncier prélevé sur cette valeur n'ayant plus aucun rapport avec leur revenu fixe.

La semaine dernière, j'ai rencontré un maire qui me confiait que sa municipalité ne pourrait plus, avec les maigres fonds que lui verse la province, fournir les services qu'on attend d'elle. Cela illustre bien le fait que le gouvernement fédéral doit s'attaquer à ce genre de problème qui afflige nos collectivités.

Les gens ne comprennent peut-être pas ce qu'on entend par le secteur Mush quand on parle de la TPS. Contrairement aux particuliers qui doivent verser la taxe de 7 p. 100, les municipalités n'ont qu'à verser 4 p. 100. Elles obtiennent déjà une remise sur les achats que nécessitent leurs opérations, qu'il s'agisse d'achats de matériel ou de fournitures. Dans le cas des municipalités, donc, la TPS s'élève actuellement à 4 p. 100.

*L'Adresse*

Dans le discours du Trône, on parle d'éliminer cette taxe de 4 p. 100. En fait, lorsque le premier ministre a pris la parole plus tôt aujourd'hui, il a mentionné que les municipalités bénéficiaient déjà de cette remise. Le discours du Trône est encore mieux qu'un discours du budget à certains égards parce que le gouvernement a déjà commencé à y donner suite en prenant des mesures concrètes. Nos municipalités recevront de l'argent d'ici un mois. Les municipalités de la circonscription de Durham sont heureuses que le gouvernement fédéral ait reconnu ce problème. C'est très important.

Nous pouvons nous quereller avec les provinces et avoir de longs débats avec elles, mais les gens croient qu'un côté très sinistre de notre système de gouvernement est que nous ne réglons jamais les questions de ce genre. Nous avons la preuve que cette question sera réglée presque immédiatement.

J'ai mentionné la démographie, et c'est un facteur important dans la circonscription de Durham. L'Ontario Institute of Technology, la plus jeune université de la province, est situé dans ma circonscription. C'est la seule université qui est en pleine expansion en Ontario. Cette question fait actuellement l'objet d'un débat à l'assemblée législative provinciale. Quoi qu'il en soit, cela offre de belles possibilités au noyau d'environ 2 millions de gens qui habitent la région de Durham. Cette région a des liens étroits avec General Motors et d'autres entreprises du secteur manufacturier, mais on reconnaît que les choses sont en train de changer. On reconnaît que nous devons aller de l'avant avec les nouvelles technologies qui sont importantes pour le Canada et qui lui permettront d'être concurrentiel au XXI<sup>e</sup> siècle.

J'étais heureux de voir qu'il était question de choses comme les prêts étudiants dans le document. Il n'y a rien qui dérange plus les parents aujourd'hui que de comprendre l'importance de l'économie du savoir, tout en se rendant bien compte qu'ils n'ont pas les moyens de payer des études postsecondaires à leurs enfants. Et même si les jeunes réussissent à faire des études postsecondaires, ils en ressortent avec une dette si lourde que cela leur rend la tâche plus difficile pour entreprendre leur carrière.

• (1315)

La question est de savoir combien les étudiants sont disposés à investir dans leur propre base du savoir. Plus important encore, nous, Canadiens, devons reconnaître que notre avenir dépend d'une main-d'œuvre très spécialisée et d'une saine économie axée sur le savoir, car, manifestement, nous n'allons pas concurrencer des pays qui ont une énorme main-d'œuvre et une économie peu axée sur le savoir. Notre rôle est donc de promouvoir une économie davantage axée sur le savoir.

Le document parle d'accroître l'admissibilité aux prêts aux étudiants. On reconnaît qu'un ordinateur constitue du matériel nécessaire. Lorsque j'allais à l'école, nous n'avions besoin que d'un crayon, d'un stylo et peut-être d'une règle. Aujourd'hui, il faut posséder un ordinateur. Par conséquent, le processus de demande de prêts aux étudiants sera élargi pour inclure des ordinateurs dans les dépenses. C'est une idée très avant-gardiste. Nous avons besoin d'une réforme semblable dans notre régime fiscal pour reconnaître que les ordinateurs sont remplacés tous les ans ou deux, au lieu d'être amortis, parfois indéfiniment, pour dépréciation. Nous pourrions aborder ces autres questions un autre jour.

Le discours du Trône traite également du fait que, même avec l'existence du programme de prêts aux étudiants, des Canadiens issus de familles à faible revenu ne peuvent pas faire des études. Ils ne peuvent pas payer les droits de scolarité élevés. C'est inacceptable.

Un pays a le devoir de faire instruire sa population, de veiller à son bien-être et de la garder en bonne santé. Nous devons donner à notre population une bonne instruction, pour qu'elle puisse acquérir les qualités et les compétences nécessaires pour avancer dans l'avenir. Cela devrait viser tous les Canadiens, riches ou pauvres. Ils devraient bénéficier de ces possibilités.

Le discours du Trône insiste sur le fait que, pendant la première année, une bourse serait offerte aux étudiants pour les aider à payer directement une partie de leurs frais de scolarité. Comme nous le savons, l'éducation relève de la compétence des provinces. Le gouvernement fédéral cherche constamment des moyens d'aider ces étudiants sans s'attaquer de front aux provinces. Cette initiative montre que nous devons prendre ces mesures. Un autre aspect qui se dégage du discours du Trône, c'est que nous devons entrer dans une nouvelle ère de collaboration avec les provinces.

La même chose s'applique aux soins de santé. On a parlé de réduire les listes d'attente. Je pense que la plupart d'entre nous savent que ce sont des questions qui relèvent de la compétence des provinces.

Lorsque je rencontre mes électeurs, ils se fichent de savoir si c'est le gouvernement fédéral ou les provinces qui sont responsables de ce dossier. Ils veulent que leurs élus trouvent des solutions à ces problèmes. Ils savent qu'une de leurs parentes attend depuis trois ou quatre mois une chirurgie à cœur ouvert et que c'est inacceptable. Ils s'inquiètent de cela. Ils veulent que le gouvernement fédéral assume un rôle de chef de file à cet égard.

Il est clair que nous devons obtenir le consentement et la coopération des provinces pour avancer dans ces dossiers. J'ai bon espoir que nous allons avoir une ère de coopération plutôt que de confrontation comme dans le passé. Il semble que cela se produise et je compte vraiment sur la réalisation des objectifs du nouveau premier ministre à cet égard.

Enfin, ce qui m'a vraiment impressionné dans le discours du Trône, c'est qu'il s'agit d'un document bien fait. J'ai parlé de l'importance d'une économie du savoir. Il me semble qu'on met l'accent sur la recherche et le développement. Il faut comprendre que le Canada ne peut exceller dans tous les domaines. En fait, il s'agit de trouver les domaines d'activité dans lesquels le Canada devrait se concentrer.

Le discours du Trône parle des sciences de la santé, de la biotechnologie, des sciences environnementales et de la nanotechnologie, soit la recherche nucléaire. On retrouve également dans ma circonscription le plus récent réacteur nucléaire au Canada, celui de Darlington. Nous croyons que c'est une autre occasion pour les gens de Durham de bénéficier du nouveau programme de recherche. Les Canadiens aiment à satisfaire tout le monde, mais je pense que nous sommes conscients que nous devons mieux cibler nos activités.

On a beaucoup parlé de nos relations avec les États-Unis. Cependant, le monde change rapidement et la Chine est mentionnée constamment comme un grand partenaire commercial, comme une grande nation avec laquelle nous devons commercer. Je sais que ces types de technologie sont très importants pour le développement de la Chine et de l'Asie du Sud-Est.

• (1320)

Je vois que toutes ces questions sont regroupées dans un programme très précis. Il est très rafraîchissant et je compte bien appuyer le gouvernement en vue de faire adopter ce programme par la Chambre.

*L'Adresse*

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, le député a beaucoup parlé de coopération. Je suis assez vieux et j'ai assez d'expérience pour constater que cette coopération est en train de disparaître.

Dans les années 30, on a créé la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies qui aidait les agriculteurs à construire des étangs artificiels et des digues. Cette loi prévoyait une aide financière pour l'approvisionnement en eau, ressource précieuse pour l'agriculture et le bétail. Il y a maintenant une liste d'attente de 200. Tous les agriculteurs en Alberta et en Saskatchewan dont les terres se sont asséchées voient maintenant tomber d'énormes quantités de neige. Ils en sont contents, certes, mais ils veulent profiter du ruissellement qu'occasionnera la fonte de toute cette neige. Or, ni digues ni étangs artificiels n'ont été construits depuis des années.

Est-ce là le type de coopération que les agriculteurs de l'Ouest doivent attendre d'un gouvernement, un gouvernement qui ne consacre que trois lignes à l'agriculture dans tout son budget? Une fois de plus le gouvernement a ignoré les agriculteurs de l'ouest canadien. Personnellement, je ne me croiserai pas les bras pour écouter de beaux discours sur la coopération fédérale-provinciale. Cette coopération n'existe plus.

**M. Alex Shepherd:** Monsieur le Président, j'ai été agriculteur durant huit ans. J'en connais un peu sur les problèmes des agriculteurs et je suis au courant du programme dont parle le député. Sauf erreur, ce programme avait été lancé par Alvin Hamilton, qui était le ministre de l'Agriculture à l'époque. Nous avions d'excellents projets du genre dans toutes les provinces de l'Ouest.

Je ne vais même pas prétendre comprendre la raison pour laquelle ces choses se sont produites. Le fait est que nous vivons dans un pays immense et que nos ressources sont limitées. Nous parlons du passé, mais j'aimerais que nous nous concentrons sur une nouvelle ère de coopération.

C'est un fait que le début des années 90 fut une période très difficile pour les gouvernements, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral, du gouvernement de la Saskatchewan ou d'autres gouvernements. Je me rappelle très bien que la province de la Saskatchewan a failli être mise sous séquestre. La réalité c'est nos ressources sont limitées. Certaines de ces ressources ont dû changer, et il est incontestable que des personnes ont été affectées par ces changements et se sont fait enlever des choses qui leur appartenaient.

Nous avons tous souffert dans une certaine mesure, mais tout cela est maintenant derrière nous. Nous devrions nous tourner vers l'avenir. Il se passe des choses très intéressantes à Saskatoon dans le domaine de la biotechnologie. C'est le genre d'initiatives dans lesquelles nous sommes intéressés à investir. Nous parlons ici de choses qui se passent au Canada et d'une nouvelle ère de coopération à laquelle notre gouvernement veut participer très activement.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, des éléments intéressants du discours du Trône, dont les Canadiens ne parlent souvent d'ailleurs, sont ceux de la reddition de comptes et de l'intégrité. Le premier ministre a abondamment parlé de ces questions et s'est entre autres penché sur l'éthique et sur nombre d'initiatives différentes qui, selon lui, renforceront la confiance des Canadiens à l'égard de la démocratie et feront en sorte que les citoyens continueront à participer.

Toutefois, quelque chose me dérange vraiment en ce qui concerne l'essence même de la démocratie. Dans le discours du Trône, il n'a pas été fait mention de la façon dont nous dépensons nos ressources. À titre de contribuables, les résidents, les entreprises et les groupes

de citoyens doivent avoir leur mot à dire quant à l'utilisation des ressources. Nous savons que, comme dans nos foyers ou dans nos entreprises, il y a un budget et que nous devons faire des choix et établir des priorités.

Or, nous ne cessons de constater la mauvaise gestion du gouvernement et ses tentatives de berner les Canadiens en présentant, à la dernière minute, des excédents budgétaires.

On sait ce qui se passe depuis quelques semaines. On entend dire qu'il n'y a pas assez d'argent, qu'il y a à peine plus de 2 milliards de dollars. Puis, on nous apprend que, dans quelques jours, on pourrait effectivement trouver quelques milliards de dollars supplémentaires. Voilà ce que nous sert ce même gouvernement qui est au pouvoir depuis dix ans. Soudainement, il va dénicher des milliards de dollars sans, comme il le devrait, recourir à un processus permettant aux Canadiens de discuter de l'utilisation de ces deniers publics.

Cette tromperie aurait dû prendre fin avec le discours du Trône. Il aurait fallu des pratiques de reddition de comptes pour dire que le Canada dispose d'une certaine quantité de ressources. Discutons en toute bonne foi et décidons ensemble de la façon dont nous voulons dépenser notre argent.

• (1325)

**M. Alex Shepherd:** Monsieur le Président, les élections se sont succédé dans notre pays et le fait que les Canadiens aient continué d'élire notre parti me porte à dire qu'ils ont fait des choix très sérieux par rapport aux résultats que nous avons obtenus en engageant ou non certaines dépenses.

Dans un discours que j'ai lu aujourd'hui, le chef du parti du député dit que nous ne devrions jamais réduire le déficit, que si nous disposons d'excédents, nous devrions les dépenser. C'est tout à fait irresponsable. Voilà le genre d'idée irresponsable que défend, depuis sa création, le Nouveau Parti démocratique au chapitre des dépenses. C'est justement le genre d'idée que les Canadiens rejettent aujourd'hui.

[Français]

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que je participe à ce débat et que je prends la parole aujourd'hui en réponse au discours du Trône.

Les Canadiens doivent se méfier du gouvernement actuel et du premier ministre. Il faut savoir que ce discours du Trône n'est rien de plus qu'un nouveau livre rouge libéral. C'est un document de plus qui a donné de fausses pistes.

[Traduction]

C'est un plaisir de pouvoir participer au débat en réponse au discours du Trône. C'est toutefois tout un défi quand on voit la liste de promesses qu'ont faites au fil des ans non seulement le premier ministre, mais aussi son gouvernement.

Il est pour le moins paradoxal que, sur la scène politique canadienne, ce discours coïncide avec le Jour de la marmotte. C'est très évocateur du film avec Bill Murray, où l'on voit les mêmes événements se produire encore et encore. Selon le mythe qui entoure le Jour de la marmotte, le petit animal sort de son terrier et cherche des signes de ce qui va arriver. Or, comme chacun le sait, à l'instar de Sam, à Shubenacadie, et de Willie, à Wiarton, les Canadiens n'ont rien vu dans le discours du Trône. Ils ont été témoins d'une foule de promesses et d'annonces importantes, mais n'ont rien vu de concret.

*L'Adresse*

Les Canadiens doivent s'interroger sur l'intention du premier ministre. Voulait-il vraiment proposer au pays un plan d'action nouveau et audacieux, ou simplement leurrer nos concitoyens? Leur a-t-il simplement donné un aperçu de sa stratégie électorale et des promesses à venir, comme celles qui ont marqué les trois dernières élections? Les Canadiens doivent d'abord et avant tout comparer les promesses faites dans le passé et les mesures concrètes que le gouvernement a prises depuis dix ans.

Les Canadiens devront ensuite se rappeler qui était au centre du plan d'action, c'est-à-dire le deuxième ministre en importance du gouvernement, le ministre des Finances, au moment où les promesses ont été faites.

Je ne parlerai pas en détail des volte-face sur les engagements pris dans les livres rouges des libéraux, notamment au sujet de la TPS et du libre-échange, ou des promesses exorbitantes qui ont été faites au sujet du financement des forces armées. Autant de promesses non tenues.

On ne compte plus, dans le harsard, les promesses semblables qui ont été faites, puis oubliées. L'oeuvre du gouvernement y est exposée. Il suffit de gratter un peu sous la surface des discours, des déclarations et des promesses pompeuses, comme celles énoncées dans le discours du Trône d'hier, pour y voir clair.

Le premier ministre lui-même a consacré la majeure partie de son énergie et de sa carrière politique, souvent au détriment de ses collègues, à promouvoir sa propre cause. La direction que le premier ministre est sur le point de prendre est sans doute tout aussi claire que les états financiers de ses compagnies maritimes.

Le discours du Trône est aussi révélateur par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit. Il n'y était nulle part fait mention des pêches et des graves difficultés que connaissent aujourd'hui les pêcheurs sur les deux côtes et ailleurs au pays. Le discours du Trône n'a fait nulle part mention de la participation future du Canada au programme de défense antimissile, et il n'a fait état d'aucun engagement ferme à remédier à certaines des indiscretions et du gaspillage massif de l'argent des contribuables qui se sont produits sous la gouverne du premier ministre lorsqu'il était ministre des Finances.

Le premier ministre ne fait montre d'aucun regret ni d'aucune humilité pour la part qu'il a prise au bilan et aux mauvaises actions du gouvernement libéral. Il en faisait pourtant partie et il a pris part aux décisions du Cabinet. Certaines de ces décisions, nous le savons maintenant, ont pourtant eu des répercussions directes sur les intérêts commerciaux qu'il possède au Canada.

L'absence de toute mention concernant les pêches dans le discours du Trône est l'une des omissions les plus flagrantes et les plus offensantes. La question n'est pas importante uniquement pour les communautés côtières du Pacifique et de l'Atlantique; elle est prioritaire pour tous les Canadiens. Chaque cours d'eau, chaque ruisseau, chaque rivière et chaque lac de ce pays subit les effets de ce manque de perspicacité, de vision et de plan dans le secteur des pêches.

Partout au pays, les collectivités axées sur les pêcheries sont en difficulté à cause de la mauvaise gestion du gouvernement au cours des dix dernières années. Le premier ministre a oublié que les pêches ne concernaient pas une seule région. Elles ont un impact sur le secteur des ressources naturelles dans tout le pays; nous l'avons observé dans le cas de l'agriculture, de l'exploitation minière et de l'industrie forestière. Voilà les secteurs de l'économie qui ont le plus de répercussions sur le Canada rural.

On a beaucoup mis d'emphasis sur la nouvelle donne offerte aux villes, qui découle sans doute d'une décennie de traitement

défavorable à leur égard, mais on a presque rien dit quant à l'élaboration d'une stratégie, d'une approche pour nos collectivités rurales; on n'a même pas eu un mot de compassion à leur égard.

• (1330)

De toute évidence les investissements étrangers du premier ministre dans le domaine maritime expliquent pourquoi sa propre entreprise a commis de nombreuses infractions en matière environnementale. En fait, l'une des plus récentes poursuites pénales visait un navire de la Société maritime CSL Inc. naviguant dans les eaux au large du Canada atlantique.

Compte tenu de tous ces faits, je crois qu'il faudrait pousser l'analyse un peu plus loin et se demander pourquoi les Canadiens devraient maintenant prêter foi à la parole du premier ministre? Pourquoi lui faire confiance? Le bilan des indiscretions, des paroles données sans suite et des promesses faites mais rarement tenues est très long.

Compte tenu des événements récents, j'ai trouvé en outre étonnant qu'aucune mention n'ait été faite des libertés civiles. Cela survient après un événement qui doit certes préoccuper vivement les Canadiens aujourd'hui, à savoir la violation du domicile d'une journaliste à Ottawa à cause d'un article qu'elle avait écrit au mois de novembre dernier. Or, il s'est écoulé beaucoup de temps avant qu'une mesure ne soit prise, et on ne peut encore faire aucun lien entre cet article et une quelconque atteinte à la sécurité nationale. Je trouve cela des plus troublants.

Le gouvernement a vraiment enfoui très loin dans le discours du Trône toute allusion à ce que je considère comme étant l'une des pires violations de la liberté de la presse dans l'histoire de notre pays.

À un moment où le terrorisme constitue toujours une menace mondiale, le gouvernement tente délibérément de détourner l'attention de la façon dont il entend coopérer aux efforts internationaux, les efforts nord-américains, pour garder nos frontières et nos côtes. C'est clairement un tour de passe-passe.

Rappelons-nous que c'est ce gouvernement qui a aboli la police des ports. La sécurité de tous les Canadiens s'en est trouvée menacée. Nous sommes un pays côtier. Le gouvernement a aboli la police des ports, un corps de police spécialisé qui était chargé de la formation, de l'élargissement des connaissances et de l'application du Code criminel, de la Loi sur les douanes et de la Loi sur l'immigration, ainsi que de la protection de nos eaux côtières.

Ce problème est aggravé également par le déclin de la marine canadienne, par notre incapacité actuelle de patrouiller nos eaux. Et je ne parle pas de l'annulation du programme des hélicoptères Sea King qui, je le répète, a laissé non seulement nos côtes, mais le pays tout entier vulnérables, c'est-à-dire pas seulement les habitants du pays, mais aussi tous ceux qui se trouvent dans nos eaux territoriales et ceux qui sont clairement exposés aux périls consécutifs à des incidents en haute mer.

Aujourd'hui, dans le débat sur le discours du Trône, ma collègue de Saint John et chef suppléant du Parti conservateur a parlé des sous-marins et de l'argent qu'il faudra dépenser pour les moderniser et les rendre opérationnels. Il y a eu une grande tromperie, au départ, lorsqu'on a dit que, en achetant ces bâtiments, le Canada réaliserait de bonnes économies et tirerait de grands avantages. L'Australie et d'autres pays avaient également examiné ces sous-marins.

*L'Adresse*

Les Britanniques eux-mêmes trouvaient que ces sous-marins laissaient à désirer. Pourquoi n'aurions-nous pas construit nos sous-marins à Saint John comme il a été proposé de le faire? Pourquoi, dans le cadre d'un programme de construction navale, n'aurions-nous pas lancé un projet qui aurait employé des Canadiens et utilisé de la technologie canadienne, comme nous l'avons fait par le passé, à l'époque où un gouvernement conservateur a confié aux chantiers de Saint John la construction des frégates de la marine? Lorsque nous avons proposé d'acheter des hélicoptères EH-101, les composantes devaient être fabriquées à Langley et Abbotsford. Si le gouvernement libéral s'affranchit de l'esprit de parti et cesse de faire du dossier une affaire politique, c'est sûrement le même appareil qu'il achètera. C'était celui qui nous en donnait le plus pour notre argent et c'était le meilleur achat. Le Canada aurait pu en tirer des avantages durables sur les plans du développement, de la recherche et de la technologie.

Il est évident qu'on essaie de faire oublier une grande partie de ce qui s'est fait sous le règne du ministre des Finances, aujourd'hui premier ministre. On fait abstraction d'une foule de choses.

Les libéraux essaient de faire oublier aux Canadiens toutes les promesses qui ont été reniées. Les compressions budgétaires et les restrictions imposées au mandat confié à certaines de nos forces policières ont également compromis notre sécurité nationale.

Les Canadiens en sont réduits à se demander s'ils devraient accepter celui qui est l'auteur du premier discours du Trône de ce gouvernement censément nouveau. On relève le qualificatif «nouveau» pas moins d'une trentaine de fois dans le discours. Pourquoi les Canadiens y verraient-ils autre chose qu'une autre série de stratagèmes pré-électorales, une série de vaines promesses?

Pendant dix ans, l'actuel premier ministre a été le ministre le plus puissant et le plus influent du gouvernement. Il a été appelé à servir le Canada d'une manière digne de ce grand pays et à appliquer une politique financière avantageuse pour les Canadiens.

• (1335)

Toutefois, lorsqu'on regarde certaines de ces décisions et des dépenses dont j'ai déjà parlé, et je pense par exemple à l'annulation du contrat des hélicoptères, je ne peux parler de gestion budgétaire sans faire mention de la déformation de la vérité et du gaspillage d'argent dont nous avons été témoins dans le dossier de l'enregistrement des armes d'épaule. Il y a eu un tollé parmi les Canadiens, chez les policiers et chez tous ceux qui reconnaissent une vérité toute simple, c'est-à-dire que quels que soient le budget, les ressources et l'énergie que l'on consacrerait à ce cafouillis, les criminels n'enregistreraient pas leurs armes. Cela ne se passera pas ainsi.

Et cela s'éternise, comme ce fut le cas pour les hélicoptères. Le gouvernement essaie de sauver la face et de se couvrir. Les décisions qui ont été prises sont pour le moins douteuses. Lorsqu'on met cela en parallèle avec les annonces qui ont été faites dans le discours du Trône d'hier, on peut se demander ce qui pourrait pousser les Canadiens à croire ce que disent le premier ministre et son gouvernement.

En plus des pertes de vie et d'argent que certaines de ces décisions ont entraînées, après dix années de règne libéral, le premier ministre demande maintenant aux Canadiens de lui faire confiance. Les décisions qu'il a prises précédemment—et que son gouvernement a prises—à titre de membre du caucus et du Cabinet ont fait beaucoup de tort à un autre secteur au pays. Je veux parler ici bien sûr des étudiants. Bien qu'on ait fait grand éclat des engagements pris envers les étudiants, là encore il convient de voir quels sont réellement les faits. Bon nombre d'étudiants ont accumulé des dettes qui équivalent à une hypothèque, sauf qu'après avoir obtenu leur diplôme, ils n'ont

pas de maison, et bien sûr pas de voiture pour se rendre au travail, quand ils peuvent en trouver un.

À l'Université St. FX., qui a été reconnue comme la meilleure institution de premier cycle au pays, j'ai régulièrement affaire avec les étudiants. Il y a deux jours à peine, j'ai parlé avec le père d'une étudiante qui vient de s'inscrire à un autre programme. Elle est actuellement poursuivie par des agents de recouvrement. Après un seul paiement en retard, le dossier portant sur sa dette d'étude a été transmis à une agence de recouvrement. C'est la triste réalité que doivent vivre bon nombre d'étudiants.

Plusieurs étudiants sont confrontés avec le fait qu'ils doivent quitter le pays pour obtenir un emploi dans le domaine de leur choix. Des classes presque entières d'infirmières diplômées, dans certains programmes d'études du premier cycle, notamment celui de St. FX., quittent notre pays pour trouver du travail, même si nous manquons nous-mêmes d'infirmières. C'est là une situation révoltante, compte tenu des faits observables et des promesses ainsi que de notre échec à tenir celles-ci.

Au Parlement, les députés de l'opposition, aussi bien du Parti progressiste-conservateur que de l'Alliance canadienne, ont déjà mis de l'avant certaines mesures visant à contrer l'endettement des étudiants. L'actuel premier ministre, dans son rôle précédent, a voté contre la possibilité pour les étudiants de faire radier une partie de leur dette d'études s'ils demeuraient au pays et y payaient des impôts. En ce moment, tandis qu'ils étalent avec éloquence des platitudes du genre «Le plus important investissement économique du Canada se fera dans le capital humain», nous sommes témoins des résultats: des étudiants qui souffrent toujours, écrasés par une dette accumulée.

Par ailleurs, je n'ai pu m'empêcher de rire lorsque j'ai lu que «L'avenir de nos enfants, c'est, dans les faits, l'avenir du Canada.» Quelle déclaration creuse et vaseuse à inclure dans un discours du Trône! Si cet énoncé correspond à la réalité, comment se fait-il que nous voyions encore des enfants vivant au Canada dans une pauvreté abjecte? Pourquoi voyons-nous des écoliers n'ayant pas encore accès à des mesures telles que le programme des déjeuners, offert au Nouveau-Brunswick?

Tout ceci nous amène à certaines décisions économiques importantes au sujet des paiements de transfert. Bien que l'on ait fait grand cas d'un montant de 2 milliards de dollars promis et repromis qui devait être attribué aux gouvernements provinciaux pour rehausser les soins de santé, on ne fait nulle mention de la forte réduction des paiements de transfert. La perte nette qu'enregistreront la plupart des provinces leur vaudra, dans les faits, un budget de fonctionnement moindre au cours de l'exercice financier à venir.

Encore une fois, les soins de santé, l'éducation et les infrastructures sont touchés, pendant que le gouvernement continue à applaudir son premier ministre au sujet de sa bonne gestion financière pour le pays et pendant que le délestage et les répercussions se poursuivent, les effets s'en faisant sentir non seulement chez les provinces et les municipalités, mais, à l'évidence, également chez les personnes qui devraient bénéficier des programmes et de l'infrastructure pour répondre à leurs besoins et prospérer, obtenir du travail et se livrer aux importantes activités qui génèrent la croissance dans l'économie de notre pays.

*L'Adresse*

● (1340)

Les histoires que j'entends dans ma circonscription relativement à ces grandes questions trouvent leur écho partout au pays. Les exemples précis pour chaque collectivité ne sont pas toujours les mêmes, mais le contexte l'est. Les étudiants, les enfants, les Canadiens en général portent le fardeau d'une grande partie de la dette nationale.

Un grand nombre d'études ont été faites par d'éminents spécialistes et par des instances aussi compétentes que la Chambre de commerce du Canada. Ces instances ont souligné que la productivité au Canada continue d'être inférieure d'environ 16 p. 100 à celle des États-Unis, et que notre niveau de vie est inférieur de 15 p. 100 à celui de nos voisins. Le régime fiscal du Canada continue d'être bien moins concurrentiel que celui des Américains. Les mêmes études ont aussi montré comment le gouvernement a maintenant renoncé à toute volonté de discipline en matière de dépenses et comment les dépenses de programmes ont grimpé de plus de 30 p. 100 au cours des quatre derniers exercices, en partie sous la gestion de l'actuel premier ministre.

Dans le dernier budget fédéral, déposé en février 2003, le gouvernement a pris une série de nouveaux engagements divers en matière de dépenses. Le premier ministre de l'époque, avec l'aide précieuse de John Manley, qui a récemment pris sa retraite de la vie politique, avait dit qu'il fallait faire en sorte que les Canadiens aient un meilleur accès à leur propre argent. En fait, il s'agissait plutôt d'une approche qui consiste à «renvoyer l'argent à celui qui le dépense».

À mon avis, c'est essentiellement la même approche qui est adoptée dans le discours du Trône d'hier, la différence étant qu'il n'y aura pas de suivi. Il n'y aura pas d'argent sonnante. C'est en quelque sorte une approche du genre «un chèque vous a été envoyé par la poste», mais tout cela est sous réserve d'une condition préalable. Le gouvernement libéral doit évidemment être réélu, et c'est là où l'opposition officielle, le Parti conservateur du Canada, compte faire preuve d'une grande diligence et proposer des solutions de rechange qui ont du bon sens et qui auront une incidence sur la qualité de vie et le porte-monnaie des gens en leur donnant accès à leur propre argent durement gagné, afin qu'ils puissent décider eux-mêmes de la façon dont ils vont le dépenser. Je sais que c'est un lieu commun, mais j'ose dire que les Canadiens savent comment dépenser leur argent mieux que le gouvernement, et qu'ils vont générer la prospérité. Ils vont créer des activités et engendrer la productivité au sein de leurs collectivités, villes, municipalités et régions rurales partout au pays.

Voilà l'explication lorsqu'on parle du problème du déficit démocratique. J'affirmerais encore, sans vouloir être trop désinvolte, qu'il y a véritablement un déficit de crédibilité lorsque le premier ministre dit comment il rajeunira et renouvellera la démocratie à la Chambre et dans tout le pays. Il s'agit d'un premier ministre qui était membre du gouvernement qui a eu recours à la clôture du débat plus de 80 fois à la Chambre des communes, soit beaucoup plus souvent que tout gouvernement précédent. Il s'agit d'un premier ministre qui, à titre de ministre des Finances, a demandé la clôture au moins 13 fois.

Nous savons, comme je l'ai déjà mentionné, qu'il contrôlait tout le contenu du premier livre rouge de 1993, mais il nous a permis de voir un peu plus en détail ce qu'il avait accompli. Il s'est opposé à de nombreuses tentatives, y compris celle de ce parti de l'opposition, visant la création d'un poste de conseiller en éthique indépendant relevant directement des députés. Cette initiative provient directe-

ment du livre rouge de 1993. Elle a été présentée de telle façon que personne ne pouvait s'y opposer ni prétendre qu'il s'agissait d'une tentative de l'opposition de faire obstruction au gouvernement. On a simplement repris la même formulation, en disant: «Respectez vos engagements. Faites ce que vous aviez promis de faire il y a 10 ans.» Le premier ministre a voté contre.

Il existe de nombreux faits qui prouvent l'absence de toute crédibilité lorsqu'on parle de donner à l'opposition la possibilité...

**M. Wayne Easter:** Qu'en est-il d'Orchard?

**M. Peter MacKay:** J'entends marmonner un mangeur de patates de l'autre côté. Je me rappelle que ce même député, ancien solliciteur général, a affirmé aux Canadiens que le gouvernement n'avait fourni aucune preuve aux Américains dans l'affaire Arar. Nous savons qu'il s'agit d'un pur mensonge. En fait, il a été prouvé que cela était complètement faux; le député d'en face n'a donc pas à faire la leçon.

● (1345)

À de multiples reprises, on nous a jeté cet appât. C'est la vieille tactique qui consiste à dire: voici ce que nous vous offrons aujourd'hui, éliminez-nous et nous agirons ensuite comme bon nous semble. Je pense que la patience des Canadiens est à bout. Cela fait plus d'une décennie qu'ils s'aperçoivent qu'on utilise cette ruse contre eux. Nous avons vu l'évolution d'un parlementaire en la personne du premier ministre lui-même, qui a promis à tant de reprises qu'il allait faire des choses aussi extraordinaires que d'éliminer la TPS. En fait, j'ai une citation ici tirée d'un article rédigé il y a un peu plus d'un an seulement qui parle de ce premier ministre préélectoral, ce député préélectoral, qui est maintenant en mesure d'agir, d'apporter les changements dont il a parlé avant de tenir les rênes du pouvoir.

Avant même de devenir député, en 1990, durant sa campagne à la direction du parti, il a fait une promesse en disant qu'à son avis la TPS était une taxe inepte et stupide et que, dans les six premiers mois d'un gouvernement libéral, il allait l'abolir. C'est ce qu'il a dit alors. Le député de LaSalle—Émard, l'actuel premier ministre, a fait cette déclaration.

Le premier ministre nous a parlé à de multiples reprises de ses 101 priorités. Il a parlé de la façon dont son gouvernement allait mettre en oeuvre ce programme visionnaire, tourné vers l'avenir pour le pays, et pourtant, il y a peu de faits pour soutenir cette suggestion. Voilà ce qu'il en est réellement. Je reviens à la marmotte. En tant que Canadiens, nous allons voir ces marmottes sortir de leurs trous. Les Canadiens auront droit à six semaines de plus de manœuvres électorales, de promesses vides de sens et sans aucune valeur. Ils verront très peu de choses si ce n'est une tentative, comme dans le passé, de faire traîner les choses, nier les faits et détourner l'attention des Canadiens du fait que ce premier ministre, qui est membre du gouvernement depuis dix ans, a fait beaucoup de choses dont il doit rendre compte et veut tout simplement se maintenir au pouvoir avec son gouvernement libéral.

*L'Adresse*

**L'hon. Joe Comuzzi (ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.):** Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour commenter les observations que vient de faire le député d'Antigonish au sujet du discours du Trône. Je suis un peu surpris des propos qu'il a tenus, puisqu'il vient du Canada atlantique. J'aurais pu m'attendre à ce genre de critique de la part d'un député d'une autre région du Canada mais pas de lui, puisque le premier ministre, il y a à peine quelques instants, a mentionné le Canada atlantique par rapport à trois domaines précis où son gouvernement propose d'intervenir dans le cadre d'initiatives qui pourraient aider le Canada atlantique.

Permettez-moi d'être plus précis et de demander à mon collègue d'Antigonish ce qu'il voudrait que nous fassions aujourd'hui. Il a mentionné que le discours du Trône ne renfermait que des promesses, mais aucun engagement. Que pense-t-il de l'engagement pris il y a tout juste une heure à la Chambre des communes, soit qu'en date d'hier, les municipalités du Canada n'ont plus à payer la TPS, ce qui leur sera profitable. Cela est une réalité depuis hier. Les municipalités canadiennes n'ont plus à payer la TPS.

Mon collègue tout près de moi, qui vient aussi du Canada atlantique, me signale que notre collègue assis à côté du député préférerait peut-être que Saint John ne touche pas cet argent qui enrichira le Trésor de la ville qui l'a déjà élu comme maire. Que dire de Halifax qui profite immédiatement de fonds supplémentaires qu'elle ne possédait pas au 31 janvier? Cela traduit l'engagement ferme du gouvernement d'aider les municipalités canadiennes, engagement que nous devrions tous appuyer sans réserve et dont nous devrions tous être très fiers.

Dans le domaine de la santé, nous avons également pris l'engagement de réduire le temps d'attente pour établir un diagnostic. Il va sans dire que cela s'inscrit dans notre programme, dans nos objectifs. Et nous tiendrons cette promesse.

Nous avons également mentionné dans le discours du Trône que nous protégeons les droits. Nous avons mis sur pied une commission royale chargée de protéger les droits des citoyens canadiens.

Quant au déficit démocratique, les députés seront heureux d'apprendre que notre collègue de Sarnia fera, demain, une déclaration à la Chambre où il précisera comment nous nous attaquerons au déficit démocratique.

Alors, je dis à mes collègues d'en face, particulièrement aux représentants du Canada atlantique: «Retournez dans vos circonscriptions en fin de semaine et dites aux maires, aux préfets et aux citoyens que vous ne voulez pas de ce remboursement de la TPS.»

• (1350)

**M. Peter MacKay:** Monsieur le Président, d'abord, permettez-moi de féliciter mon collègue pour sa promotion bien méritée au sein du gouvernement. Toutefois, je dois dire que je ne suis pas de son avis, je ne crois pas que les provinces et les municipalités devraient maintenant lécher les bottes du premier ministre qui, pendant dix ans, a décimé leurs budgets en sabrant dans les paiements de transfert.

Selon moi, certains maires et les provinces sont atteints du syndrome de Stockholm. Ils ont l'impression qu'ils devraient remercier leurs ravisseurs. On les a habitués à faire des miracles avec rien. C'est un peu comme s'ils étaient heureux de voir cesser la torture après avoir été frappés longtemps sur la tête avec un marteau.

On dit que nous, du Canada atlantique, devrions nous montrer reconnaissants parce que le gouvernement va cesser de nous nuire et de décimer nos budgets provinciaux et municipaux et que nous

devrions nous réjouir parce que le premier ministre va enfin nous remettre une part, probablement 2 p. 100, de la TPS qu'il a collectée.

L'élimination de la TPS est un énorme mensonge très bien connu. Dix ans plus tard la taxe est installée comme un éléphant gigantesque dans le lit du premier ministre pendant que tous les membres du Parti libéral détournent les yeux.

Nous savons tous qu'une députée libérale est allée jusqu'à remettre sa démission à cause de cette promesse. Le traitement que ses collègues lui infligent la poussera probablement à faire de même une autre fois.

Je n'accepte aucune leçon que le député de l'autre côté voudrait me faire, même s'il a beaucoup d'expérience dans cet endroit. Certes, je respecte son engagement, mais dans le Canada atlantique, nous ne voulons que notre juste part et une occasion de participer pleinement dans l'économie du pays. Nous voulons la capacité d'utiliser nos propres ressources et de produire des biens pour l'exportation.

La «montée en puissance» nous a subjugués et a emporté notre ressource la plus précieuse: nos jeunes, qui ont été obligés de quitter les provinces de l'Atlantique, voire le pays, et qui pour un grand nombre ne reviendront pas.

Au Canada, le rétablissement de la véritable péréquation n'aura lieu que le jour où on élira un gouvernement conservateur qui travaillera en collaboration avec les gouvernements conservateurs provinciaux ainsi qu'avec les maires et les conseillers municipaux.

• (1355)

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, je remercie le député de Pictou—Antigonish—Guysborough d'avoir souligné un aspect important du discours du Trône concernant l'endettement des étudiants.

Tout comme lui, je sais que beaucoup d'étudiants seront pourchassés toute leur vie jusqu'à ce qu'ils aient remboursé entièrement leurs prêts et qu'ils ont accumulé une dette effarante.

Le député est-il scandalisé, comme moi, par le contraste? Quelque 96 p. 100 des prêts étudiants sont entièrement remboursés. Comme je l'ai dit, Revenu Canada s'acharne à vouloir récupérer les 4 p. 100 qui restent. Le ministère saisit les salaires. Il a même modifié les lois sur la faillite pour qu'un étudiant ne puisse pas déclarer faillite pendant 10 ans, afin de s'assurer de récupérer tout l'argent.

Je demanderais au député de mettre cela en contraste avec les prêts consentis dans le cadre de Partenariat technologique, dont 2 milliards de dollars ont été donnés surtout à des gens inscrits sur la liste des donateurs du Parti libéral, et seulement 3 p. 100 de ces 2 milliards ont été remboursés, alors que 96 p. 100 des prêts aux étudiants, aussi effarants et astronomiques soient-ils, ont été remboursés. Le député pourrait-il commenter cette contradiction incroyable?

*Article 31 du Règlement*

**M. Peter MacKay:** Monsieur le Président, je suis on ne peut plus d'accord avec le député du Nouveau Parti démocratique. Il y a là non seulement une énorme contradiction, mais aussi une iniquité absolue envers les jeunes qui paient leurs études pour pouvoir participer pleinement à l'économie de notre pays et qui sont punis indûment.

Voilà l'approche déraisonnable qui subsiste depuis de nombreuses années et qui a été adoptée sous la direction du premier ministre et de l'ex-ministre des Finances.

En fait, le député a dit à juste titre que la majorité des étudiants travaillent pendant des années pour pouvoir rembourser leurs dettes d'études. Ils le font de manière honorable. Comme je l'ai dit, ils quittent parfois notre pays pour pouvoir gagner suffisamment d'argent afin de rembourser leurs dettes. Je sais qu'au Canada, il y a des jeunes qui resteraient ici s'ils en avaient la possibilité. Tout programme de prêts étudiants devrait essentiellement encourager la participation à l'essor économique de notre pays.

Dans le passé, les députés du Parti conservateur ont proposé d'apporter des modifications à notre structure fiscale afin que cela soit possible; ils ont proposé de récompenser ceux qui restent dans leur collectivité, dans leur pays, et qui contribuent ainsi à l'économie.

Dans le passé, nous avons vu le gouvernement se montrer d'une implacable sévérité. Je ne veux pas faire de comparaisons boiteuses, mais je veux établir un parallèle avec l'immigration. Si on montrait autant de diligence à poursuivre les immigrants illégaux au Canada qu'on en montre à poursuivre les étudiants qui tardent à rembourser leurs dettes d'études, nous aurions, j'en suis certain, un système beaucoup plus équitable.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, il convient que la première déclaration de député en ce début de session porte sur l'ESB.

Je demande instamment au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de ne pas oublier les éleveurs de bovins et d'autres ruminants qui souffrent toujours de la fermeture de la frontière américaine en raison de l'ESB.

Une vache, qui n'est pas entrée dans la chaîne alimentaire, a causé la fermeture de la frontière américaine aux produits canadiens. Et maintenant, l'existence d'une vache atteinte d'ESB aux États-Unis est venue compliquer les choses encore davantage.

Le gouvernement a bien travaillé pour faire ouvrir la frontière à certaines exportations de viande, mais l'exportation d'animaux vivants du Canada vers les États-Unis est toujours soumise à un embargo.

C'est un hiver très dur pour les éleveurs de bovins et d'autres agriculteurs, et pour ceux qui sont liés à leur secteur d'activité.

Certes, on a affecté des centaines de millions de dollars à des programmes de secours, mais la seule solution au problème réside dans l'ouverture de la frontière.

Je demande instamment au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et au premier ministre lui-même, de garder ce dossier actif jusqu'à ce que la frontière canado-américaine soit complètement ouverte.

## LE GOUVERNEMENT DU CANADA

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, je rends hommage aujourd'hui aux membres de la Renfrew County Private Landowners Association qui sont venus à Ottawa protester contre la vague de surréglementation gouvernementale et contre l'augmentation des impôts.

En raison de nouvelles évaluations des propriétés, les taxes applicables à certains terrains boisés en région rurale augmentent de 300 à 400%. Dans le cas des producteurs de sirop d'érable, le fait de faire passer leurs opérations d'agricoles à industrielles se solde par une augmentation d'impôt, dans certaines régions, de 1 400%.

Alors que le gouvernement parle de forêts et de puits de carbone dans l'accord de Kyoto, la politique gouvernementale forcera les propriétaires fonciers à couper à blanc leurs boisés pour acquitter les impôts et faire baisser les évaluations.

Le moment est venu que le gouvernement se retire. Entre le différend sur le bois d'oeuvre résineux, l'ESB, la lourdeur de la fiscalité et des inspecteurs gouvernementaux trop zélés, le Canada rural en est au point de rupture.

Le moment est venu de corriger l'erreur de Trudeau et d'inscrire le droit de posséder une propriété privée dans la Constitution canadienne.

\* \* \*

• (1400)

## LE CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES

**L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.):** Monsieur le Président, j'invite aujourd'hui la Chambre à rendre hommage au Conseil canadien des aveugles, un organisme d'entraide pour personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle, qui célèbre cette année son 60<sup>e</sup> anniversaire. Le conseil a été fondé en 1944 par des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui ont reconnu la nécessité de donner une voix aux personnes aveugles.

Depuis 1947, la première semaine de février est désignée Semaine de la canne blanche. Pendant cette semaine se tiennent partout au pays des activités visant à sensibiliser davantage la population aux difficultés que doivent surmonter les personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle et à faire mieux comprendre à la population qu'une déficience visuelle ne correspond pas à un manque de vision.

Aujourd'hui la canne blanche symbolise l'autonomie et le courage dont font preuve les Canadiens aveugles ou ayant une déficience visuelle pour vivre de façon autonome.

La cécité n'est pas liée à l'âge, mais au fur et à mesure que la population vieillira, de plus en plus de Canadiens éprouveront des problèmes de la vue. Le défi national consiste à veiller à ce que ces Canadiens puissent vivre dans la plus grande autonomie possible. La canne blanche est un signe d'autonomie et de détermination, et non de dépendance et d'incapacité.

\* \* \*

[Français]

## L'INDUSTRIE MINIÈRE

**M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.):** Monsieur le Président, le Québec a la cote auprès des sociétés minières canadiennes et nord-américaines. Selon un sondage rendu public, il s'agit de la province canadienne préférée des dirigeants des sociétés minières.

Le Québec se retrouve au quatrième rang d'une liste de juridictions comprenant les provinces canadiennes, plusieurs États américains, des États australiens et 20 pays ayant un potentiel minier, comme le Pérou, le Ghana, l'Afrique du Sud, la Russie et l'Indonésie.

Les dirigeants de 159 sociétés minières, surtout canadiennes et américaines, recherchent une réglementation claire, transparente, stable et un régime fiscal compétitif.

Le gouvernement libéral fédéral et le gouvernement du Québec encouragent le développement minier avec une politique fiscale compétitive et une réglementation claire. On voit que ceux qui émettent des permis miniers recherchent des solutions et non pas des problèmes.

Le Québec a un bon potentiel minier.

\* \* \*

[Traduction]

### LA FORÊT BORÉALE

**L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada dispose de quelque 520 millions d'hectares de territoire d'une valeur écologique exceptionnelle, la forêt boréale. Le cadre de conservation de la forêt boréale proposé par quatre entreprises forestières et minières et quatre ONG environnementales suscite donc de grandes inquiétudes, car, en vertu de ce cadre, la moitié de la forêt boréale serait exploitée.

Le cadre proposé a été établi sans consultation publique, sans approbation de la part du moindre palier de gouvernement et sans garantie que, une fois que la première moitié de la forêt aura été rasée, d'autres entreprises forestières ne revendiqueront pas le droit d'exploiter l'autre moitié.

De plus, ce cadre aurait de graves répercussions sur l'engagement pris par le Canada à Kyoto et sur les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur la biodiversité.

Enfin, il aurait une incidence sur les moyens de subsistance, le mode de vie et les traditions des peuples autochtones.

Dans l'intérêt des prochaines générations, je presse donc le gouvernement fédéral de protéger la forêt boréale et de rejeter ce cadre de conservation.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Monsieur le Président, le 20 mai 2003, l'ESB a fait déferler une cavalcade de problèmes sur l'élevage bovin canadien: les frontières ont été clôturées, les marchés internationaux se sont asséchés plus rapidement qu'un ruisseau des prairies et les éleveurs se sont tournés vers l'horizon en attendant que quelqu'un reprenne les rênes de la situation.

Huit longs mois se sont écoulés, un été, un automne et un hiver, mais ce temps ne suffisait pas encore pour que le gouvernement règle le problème.

Bien que le discours du Trône d'hier ait entièrement négligé l'agriculture, il existe des solutions. N'est-il pas possible de mener une enquête sur les exploitants d'abattoirs, comme l'a demandé le Comité de l'agriculture il y a plusieurs mois? N'est-il pas possible d'augmenter la capacité d'abattage afin d'éliminer le surplus de vaches de réforme? Ne peut-on pas conclure les protocoles internationaux qui s'imposent?

### Article 31 du Règlement

Les éleveurs sont excédés par l'inaction du gouvernement. Combien de temps les agriculteurs devront-ils attendre avant que la situation évolue réellement? Combien de temps les éleveurs devront-ils attendre avant que le gouvernement prenne vraiment ses responsabilités? La réponse, la voici: quand le Parti conservateur du Canada formera le prochain gouvernement.

\* \* \*

### LES PÊCHES

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Monsieur le Président, ces dernières années, les intervenants de l'industrie de la pêche à la grandeur du Canada ont critiqué le processus décisionnel au ministère des Pêches et des Océans, qui n'est pas assez proche des régions dans lesquelles sont menées les activités des pêcheries canadiennes.

Le Comité permanent des pêches et des océans lui-même a recommandé la décentralisation du ministère à trois occasions différentes. Compte tenu de cette préoccupation constante des pêcheurs actifs dans tout le Canada, j'ai demandé au ministre des Pêches et des Océans de mandater le Comité permanent des pêches et des océans pour qu'il entreprenne une étude sur les mérites de la mise en oeuvre de ces recommandations et, à tout le moins, de la mise en valeur des bureaux du Pacifique et de l'Atlantique.

Puisqu'il a été annoncé que l'on voulait donner une plus grande indépendance aux députés et aux comités et, par leur intermédiaire, à la population du Canada, je propose qu'un tel mandat soit donné au comité sur-le-champ.

\* \* \*

● (1405)

[Français]

### LES CONGÉS PARENTAUX

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, celui-là même qui préfère faire usage des paradis fiscaux, plutôt que de participer à l'effort fiscal collectif du pays qu'il dirige, a raté une belle occasion, lors du discours du Trône, de faire montre d'ouverture envers le Québec en empruntant la voie d'évitement dans le dossier des congés parentaux.

Pourquoi tant d'entêtement à traiter des parents qui donnent la vie comme des personnes qui perdent leur emploi? Le don de la vie est un geste de générosité sans égal et le Québec a fait le choix d'y souscrire en se dotant d'une politique familiale qui fait l'envie de tous.

Après avoir réalisé des économies fiscales d'un milliard de dollars sur le dos des garderies à 5 \$, voilà que le premier ministre persiste et signe en freinant le Québec dans la mise en place d'un régime de congés parentaux à la mesure des besoins de ses jeunes familles.

Le premier ministre doit se lever et saluer le progressisme du Québec. Il doit dire haut et fort qu'il n'en appellera pas de la décision de la Cour d'appel du Québec et qu'il respectera sa propre Constitution en transférant toutes les sommes dues au Québec au chapitre des congés parentaux.

*Article 31 du Règlement*

[Traduction]

**JAMIE MURPHY**

**M. Lawrence O'Brien (Labrador, Lib.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons enterré un valeureux soldat canadien, à Conception Harbour, Terre-Neuve. Je sais que j'exprime les sentiments de tous mes concitoyens en offrant mes plus sincères condoléances à la famille, aux êtres chers et aux camarades du caporal Jamie Murphy.

Malheureusement, les attaques contre les troupes canadiennes en Afghanistan sont de tristes rappels des sacrifices que nos soldats consentent au nom de tous leurs concitoyens. Nos soldats laissent la tranquillité et la sécurité du Canada pour aller affronter le danger hors de nos frontières.

Le professionnalisme et l'expertise des Forces canadiennes sont reconnus à l'échelle mondiale. Nos militaires sont de remarquables ambassadeurs et porte-étendards des valeurs et des idéaux canadiens. Ils expriment de façon tangible les valeurs de notre nation. Leur travail en Afghanistan et ailleurs dans le monde s'avère une source de fierté pour tous les Canadiens.

Les militaires canadiens se battent contre une force menaçant notre liberté et notre mode de vie. Nous les remercions de cette contribution et nous soulignons que c'est pour cette cause que le caporal Murphy a fait le sacrifice de sa vie.

\* \* \*

**LE CURLING**

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PCC):** Monsieur le Président, à maintes et maintes reprises, j'ai vanté les prouesses des joueurs de curling de la circonscription de Brandon—Souris. Dans le passé, nous avons accueilli nombre d'événements de curling d'envergure nationale et internationale et avons été représentés par des joueurs exceptionnels. Cette année, nous avons vraiment réussi à décrocher le titre de capitale canadienne du curling.

Cette année, Brandon—Souris compte au moins cinq équipes représentant le Manitoba dans des tournois nationaux de curling. Il s'agit de l'équipe masculine senior du Manitoba, formée de Neil Andrews et de ses coéquipiers Darryl Andrews, Jim Horn et Doug Carvey; de l'équipe féminine senior du Manitoba, formée de Joyce McDougall, Helen Fenwick, Pam Horn et Karen Dunbar; de l'équipe championne mixte du Manitoba, formée de Terry McNamee, Jill Officer, Brendan Taylor et Tanya Robins; de l'équipe féminine junior du Manitoba, formée de Tasha Hunter et de ses coéquipières Jocelyn Foreman, Karen Hodgson et Roxie Trembath. Enfin, Lois Fowler et son équipe, en l'occurrence Gerri Cooke, Maureen Bonar et Lana Hunterand, représentent le Manitoba au Tournoi des Cœurs Scott.

Voilà un exploit vraiment remarquable, réalisé par des joueurs de curling extrêmement talentueux venant d'une circonscription exceptionnelle. Je les félicite et les remercie au nom de tous les citoyens du sud-ouest du Manitoba.

\* \* \*

**LE VOL 126 DE LA GEORGIAN EXPRESS**

**L'hon. Susan Whelan (Essex, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 31 du Règlement, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage aux dix passagers et membres d'équipage du vol 126 de la compagnie Georgian Express qui ont tragiquement perdu la vie lorsque l'avion s'est écrasé dans le lac Érié le 17 janvier 2004 peu après son décollage de l'île Pelée.

Les parents, les amis et les concitoyens des passagers ont hélas perdu des êtres chers qui avaient partagé les joies d'un voyage de chasse sur l'île. Le jeune pilote et son ami de la Californie ont également péri dans ce tragique accident. Les personnes qui ont trouvé la mort sont : Jim Allen, Robert Brisco, Fred Freitas, Larry Janik, Jamie Levine, Wayne Price, Ted Reeve, Tom Reeve, Walter Sadowski et Ronald Spencler.

Notre vie peut basculer en un rien de temps. Nous ne pouvons qu'imaginer l'angoisse des survivants au moment où les efforts de sauvetage ont été entravés par des conditions météorologiques difficiles et par l'épaisseur de la glace. Au nom de la Chambre, j'offre mes plus sincères condoléances à chacun d'entre eux, et je salue le courage des hommes et des femmes de la Garde côtière canadienne, de la Garde côtière américaine, de la Police provinciale de l'Ontario, du Bureau de la sécurité des transports, du bureau du coroner, et de tous ceux qui ont participé au sauvetage dans les eaux glacées du lac Érié. Que Dieu les bénisse tous.

\* \* \*

**LE DISCOURS DU TRÔNE**

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, le discours du Trône d'hier et le débat d'aujourd'hui font ressortir la différence et l'écart grandissant entre nous, citoyens du Canada membres du NPD, qui voulons voir ce pays se développer, et les députés ministériels qui cherchent le pardon pour les fautes du passé.

Le gouvernement essaie désespérément de résoudre les problèmes causés par une décennie de négligence. Dans le dossier des soins de santé, il ne s'est pas encore engagé à l'égard du rapport de la Commission Romanow. Dans celui de l'environnement, il n'a présenté aucun plan pour assurer la salubrité de l'eau et des aliments, et la pureté de l'air. Les étudiants n'ont reçu aucun engagement par rapport à leur lourd endettement. Dans le dossier de l'économie, comment est-il possible que nous n'ayons pas encore de politiques pour le secteur de l'automobile, celui de la construction navale et celui de l'acier?

Il est ironique que les libéraux aient accordé une ovation au premier ministre car il nous a laissé en héritage la réduction de l'impôt des sociétés, aux dépens d'une amélioration de la situation pour tous les citoyens du pays, et non pour quelques-uns seulement.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

**LE DISCOURS DU TRÔNE**

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ):** Monsieur le Président, hier, le discours du Trône est venu confirmer que plus ça change, plus c'est pareil. Les Québécoises et les Québécois s'attendaient à des solutions concrètes dans le discours du Trône: un financement annuel et soutenu en santé, un engagement à ne pas aller en appel dans le dossier des congés parentaux, un engagement donnant aux aînés la pleine rétroactivité du Supplément de revenu garanti, un engagement à ne pas participer au bouclier antimissile avec les Américains, un engagement à ne pas accepter l'élargissement de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui augmentera les risques de pollution sur toute la longueur du fleuve.

De plus, il y a une catégorie de nos concitoyens qui a été oubliée par ce discours du Trône: je parle des chômeurs et des chômeuses, et particulièrement des travailleurs saisonniers. Rien, pas une seule ligne sur un engagement modifiant le régime d'assurance-emploi pour faire en sorte que soit créée une caisse autonome d'assurance-emploi, qui administrerait un régime où le nombre d'heures pour s'y qualifier correspondrait à la réalité des travailleurs saisonniers, dont plusieurs vivront dans les prochaines semaines le «trou du printemps».

Où sont les belles promesses faites à Baie-Saint-Paul, le 11 juin 2003, par l'actuel premier ministre, alors qu'il était candidat pour le Parti libéral du Canada?

\* \* \*

#### LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL

**M. Gilbert Barrette (Témiscamingue, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un immense plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour souligner les opportunités incroyables qui s'offrent à ce gouvernement.

Sa ferme intention d'instaurer une nouvelle ère de relations harmonieuses avec ses homologues provinciaux et municipaux est de bon augure pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance puisque, dans les grandes villes canadiennes et capitales provinciales, nous voyons de la part des élus canadiens et canadiennes un engagement réel à travailler main dans la main avec ce gouvernement.

L'indéniable bonne volonté qui émane de ce gouvernement ne peut que signaler un tournant historique. Nous savons que c'est en conjuguant les efforts de tous les Canadiens et Canadiennes que notre pays donnera la véritable mesure de sa valeur et continuera d'étaler à la face du monde ses plus brillants exploits.

C'est ensemble que nous serons en mesure de relever les défis auxquels nous faisons face.

\* \* \*

[Traduction]

#### LA DÉFENSE NATIONALE

**Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC):** Monsieur le Président, ô combien les choses peuvent changer en une décennie!

Il y a dix ans, le gouvernement a annulé le contrat de remplacement des hélicoptères Sea King. Il y aura dix ans en avril, deux pilotes de Sea King ont été tués lorsque leur hélicoptère s'est écrasé au sol, tout près de ma circonscription. Depuis ce tragique événement, nous avons assisté à de nombreux autres du même genre, causés par les hélicoptères Sea King qui restaient.

Il y a dix ans, le gouvernement a déclaré qu'il était inutile de remplacer ces appareils. Maintenant, à quelques semaines de la prochaine élection fédérale, le gouvernement annonce que c'est une priorité. Comme frappés par un éclair, les libéraux ont finalement compris qu'il était temps de prendre les mesures appropriées, mais pourtant, la question la plus importante demeure sans réponse. Quel appareil remplacera le Sea King, le EH-101 ou l'hélicoptère offert au plus bas prix?

Nous avons le devoir de procurer à nos plus admirables citoyens le meilleur équipement possible car ils risquent leurs vies pour défendre notre pays; je demande donc au gouvernement d'agir en ce sens.

#### Questions orales

#### M. BURTON C. MATTHEWS

**M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un grand Canadien, M. Burton C. Matthews, qui est décédé le 2 janvier 2004.

De 1970 à 1981, M. Matthews a tenu les rênes de l'Université de Waterloo durant une période de forte croissance au terme de laquelle l'université est devenue l'une des plus respectées du pays. M. Matthews était constamment à la recherche de l'excellence universitaire. Après avoir cédé son poste de recteur de l'Université de Waterloo, il est devenu président du Conseil ontarien des affaires universitaires. En 1983, il a été nommé recteur de l'Université de Guelph, fonction qu'il a exercée jusqu'à sa retraite en 1988.

Je présente mes sincères condoléances à sa femme Lois, à ses fils David et Tom et à leur famille ainsi qu'à ses frères Jim et George.

Je remercie M. Matthews des efforts constants qu'il a, consentis durant toutes ces années, pour forger les esprits des futures générations et pousser les jeunes qui le connaissaient à réaliser leur plein potentiel. Il laissera sa marque sur tous ceux, et ils sont légion, qu'il a touchés.

\* \* \*

●(1415)

#### LE COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE

**M. Ken Epp (Elk Island, PCC):** Monsieur le Président, hélas, les médias ont avalé les boniments du gouvernement au sujet de l'établissement d'un commissaire à l'éthique indépendant, qui ne l'est que de nom.

Nous voulons tous qu'il y ait un commissaire à l'éthique vraiment indépendant. Cependant, la proposition énoncée dans le projet de loi C-34 ne fait que maintenir le statu quo de l'ère Chrétien. J'ai été déçu quand un témoignage devant le tribunal a révélé le fait que l'ex-premier ministre a opposé son veto à tout rapport du commissaire à l'éthique avant même qu'il lui ait été présenté officiellement. Je suppose que dans l'affaire du scandale du Shawinigate, il a dit: «Eh bien, que pourrais-je donc me dire à propos de moi-même?»

Il est évident que le commissaire à l'éthique proposé sera nommé par le premier ministre et qu'il relèvera de ce dernier lorsqu'il enquêtera sur des accusations de manquement au devoir portées contre des ministres. C'est inacceptable. Le commissaire à l'éthique devrait, plus que tout autre fonctionnaire du Parlement, être nommé et rendre des comptes sans intervention de la part du premier ministre.

#### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LA SOCIÉTÉ MARITIME CSL

**M. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle, je veux féliciter le nouveau premier ministre. En fait, nous espérons qu'il occupera ce poste aussi longtemps que j'occuperai le mien.

L'an dernier, le gouvernement a déclaré que la Société maritime CSL, l'entreprise du premier ministre, n'avait reçu que 137 000 \$. Ce chiffre était manifestement inexact, ce que le premier ministre devait certainement savoir. Il aurait pu corriger l'erreur l'an dernier, mais il est resté muet.

### Questions orales

Pourquoi le premier ministre est-il resté muet? Pourquoi n'a-t-il pas simplement dit la vérité?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le chef de l'opposition pour ses félicitations. J'aimerais le féliciter encore une fois pour sa nomination au poste de chef intérimaire du Parti conservateur. Personnellement, j'espère qu'il fera de ce rôle une habitude.

En réponse à la question du député, il est évident que j'étais occupé ailleurs. J'étais en pleine course à la direction. Le fait est que quelqu'un aurait dû rétablir les faits. Dès que j'ai examiné la question de près, et encore une fois j'admets...

**Le Président:** Le temps est écoulé. Le chef de l'opposition a la parole.

**M. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, n'est-il pas intéressant de savoir qu'il était occupé ailleurs.

Il s'agit ici d'une question assez importante pour les Canadiens puisque c'est certainement l'argent des contribuables qui est en jeu ici. Le dernier chiffre que nous avons en ce qui concerne l'argent versé à cette société est de 161 millions de dollars. Je veux savoir si ce chiffre est exact. Est-ce là le montant total, 161 millions de dollars?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai dit que quelqu'un aurait dû rétablir les faits. J'avais l'impression que le gouvernement était en train de régler la question. Lorsque je l'ai examinée de près, j'ai demandé au gouvernement de préparer une réponse exhaustive. Cette réponse exhaustive est maintenant du domaine public: chaque contrat et chaque montant pour les périodes durant lesquelles j'étais membre du Cabinet, de même qu'avant et après ma présence au sein du Cabinet.

C'est la réponse la plus complète que le gouvernement soit en mesure de fournir. Je ne l'ai pas préparée moi-même, mais le fait est que c'est la réponse la plus complète que le gouvernement puisse fournir, et le chef de l'opposition et son parti sont certainement libres de l'examiner aussi minutieusement qu'ils le veulent.

**M. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, je me demande si cette réponse satisfera les contribuables canadiens. Nous avons ici un premier ministre qui dit «faites-moi confiance».

Je vais poser la question encore une fois. Le chiffre de 161 millions de dollars que nous avons obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information représente-t-il le montant total, oui ou non?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas compilé moi-même les chiffres. Je ne joue aucun rôle au sein de cette société depuis une quinzaine d'années. C'est sans l'ombre d'un doute la meilleure réponse que le gouvernement puisse fournir.

Si le député le veut, je suis prêt à demander à la vérificatrice générale pourquoi il y a eu un tel délai entre le moment où la question a été posée et le moment où ces chiffres ont été fournis. Je suis prêt à demander à la vérificatrice générale si elle voudrait examiner cette affaire.

\* \* \*

• (1420)

### L'ENQUÊTE MAHER ARAR

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, la réponse se fait attendre. Il me semble inconcevable qu'une personne ne sache pas combien d'argent elle a reçu du gouvernement.

Le premier ministre a fini par céder en acceptant la tenue d'une enquête publique dans l'affaire Maher Arar. On sait que la commission d'enquête devra être indépendante et avoir un mandat suffisamment large pour pouvoir faire toute la lumière sur cette affaire et rétablir la confiance du public.

Le mandat proposé n'autorisera apparemment pas l'examen des raisons pour lesquelles la GRC a effectué une descente au domicile de la journaliste Juliet O'Neil. Le premier ministre va-t-il donner l'assurance que les paramètres de l'enquête publique permettront d'y inclure la question de la descente des forces policières et de leur invasion du domicile de la journaliste...

**Le Président:** La vice-première ministre a la parole.

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, le député sait probablement que les fonctionnaires du gouvernement et le juge O'Connor sont actuellement à définir les paramètres de l'enquête Arar. Dès qu'ils auront été arrêtés, ces paramètres seront rendus publics.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, encore une fois, la réponse est vague et ne comporte aucun engagement.

On sait que cette enquête publique aura des répercussions sur des sujets fondamentaux comme l'accès du public à l'information, les droits des citoyens et la sécurité publique. Les paramètres de l'enquête devront être suffisamment généraux pour y inclure les allégations touchant l'existence d'un état policier.

J'aimerais que le tout nouveau premier ministre nous donne l'assurance qu'il verra à ce que les dispositions de la Loi sur la preuve au Canada relatives au secret ne soient pas utilisées pour empêcher la tenue d'une enquête publique exhaustive sur les vraies raisons de l'invasion du domicile de la journaliste Juliet O'Neil, ni sur les accusations criminelles qui font apparemment encore l'objet d'une enquête.

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, comme nous l'avons dit clairement, le juge O'Connor et les représentants du gouvernement discutent actuellement des paramètres de l'enquête.

Nous avons également dit très clairement que le juge O'Connor aura accès, comme il est en droit de s'y attendre, à toute l'information pertinente au mandat de l'enquête, soit examiner les actions des autorités canadiennes qui ont conduit à l'expulsion et à la détention de Maher Arar.

\* \* \*

[Français]

### LA SANTÉ

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, alors que la priorité numéro un des gens est la santé et que les 2 milliards de dollars de Jean Chrétien sont déjà dépensés, le premier ministre n'a rien trouvé de mieux pour son discours du Trône que d'établir des indicateurs qui permettront de mesurer les dégâts qu'il a lui-même causés, en diminuant de façon éhontée les paiements de transfert en santé aux provinces et au Québec.

*Questions orales*

Est-ce que le premier ministre admettra que ce ne sont pas des statistiques dont nous avons besoin pour aider à soigner les gens, mais qu'il faut dès maintenant de nouvelles sommes d'argent pour aider le Québec et les provinces à donner des bons soins aux patients, aux citoyens et citoyennes?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, il n'y a pas de doute qu'avec le vieillissement de la population et les nouvelles technologies, cela prendra une augmentation des sommes d'argent versées pour la santé.

Le chef de l'opposition ne devrait pas minimiser l'importance des indicateurs. Tous les experts au pays indiquent clairement, si on étudie la question des listes d'attente par exemple, que nous devons avoir la capacité de mesurer les indicateurs. Ils sont très importants. Tous les experts sont d'accord.

**M. Gilles Dupeppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, voilà un gouvernement qui n'administre à peu près pas un hôpital à travers le Canada, mais qui viendra dire aux provinces et au Québec comment faire. Franchement, c'est toujours cette vieille mentalité de «Ottawa knows best!»

Quand le premier ministre a de vraies priorités, il y met l'argent. Peut-il nous expliquer pourquoi il met de l'argent pour l'armée, mais pas de nouvelles sommes d'argent pour la santé? Qu'il m'explique donc cela.

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, non seulement le gouvernement précédent a investi 35 milliards de dollars dans la santé, mais nous venons de confirmer un autre 2 milliards de dollars. On l'a fait la semaine passée. Pour moi, 37 milliards de dollars, ça, c'est de l'argent.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, la grande priorité au Québec et dans le reste du Canada, ce sont les soins de santé qui sont sous-financés depuis que ce premier ministre a réduit la part du financement fédéral de 22 p. 100 qu'elle était en 1994 à 16 p. 100 aujourd'hui.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas posé un geste concret, comme il l'a fait pour les municipalités, et remboursé aux hôpitaux la TPS qu'ils paient? De cette façon, il aurait posé un geste utile et significatif, et pas émis de simples paroles.

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, vendredi dernier, le premier ministre a posé un geste très concret en confirmant les 2 milliards de dollars que nous avons donnés, à la condition, bien sûr, qu'il y ait un surplus. C'est ce gouvernement qui, depuis la mi-décembre, s'est assuré qu'il y ait un surplus pour pouvoir remettre ces 2 milliards de dollars.

Je peux vous assurer que nous allons continuer de travailler avec mon collègue, le ministre des Finances. C'est ce que le premier ministre a convenu avec ses collègues, c'est-à-dire que nous ayons une rencontre entre les ministres des Finances et les ministres de la Santé pour régler les problèmes de la santé. Nous sommes tous conscients d'une chose, c'est que cela prend plus que de l'argent.

• (1425)

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, on répète trois fois la même chose.

Le premier ministre affirme, dans le discours du Trône, que les municipalités ont besoin d'un financement stable et récurrent pour assumer leurs responsabilités. Ne convient-il pas que c'est la même chose en santé, que le système a aussi besoin d'un financement stable et récurrent, comme le lui ont dit les premiers ministres des

provinces, et que le remboursement complet de la TPS aurait été un premier pas concret vers cet objectif?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, je suis renversé. Les 34,8 milliards de dollars au cours des prochaines années, ce sont des investissements importants qui sont annoncés pour les cinq prochaines années. Nous avons augmenté ce montant de 34,8 milliards de dollars des cinq prochaines années d'un autre montant de 2 milliards de dollars. Si cela n'est pas important comme financement, je ne comprends pas d'où le Bloc québécois peut tirer des ambitions plus élevées.

Nous avons l'intention de considérer la priorité numéro un des Canadiens de la manière dont elle doit l'être, c'est-à-dire de continuer à travailler à son financement et de continuer à travailler à la réforme de notre système.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, le premier ministre a trouvé 100 milliards de dollars pour la réduction des impôts quand il était ministre des Finances, mais maintenant il abandonne ses idées progressistes d'il y a 10 ans, comme les soins à domicile et l'assurance médicaments. Il n'y a pas un mot à ce sujet dans le discours du Trône!

[Traduction]

Pourquoi le premier ministre parvient-il toujours à prendre les décisions qui s'imposent dans le cas des sociétés, mais ne semble même pas avoir songé à la façon dont les Canadiens peuvent composer avec l'augmentation du prix des médicaments?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque j'ai rencontré les premiers ministres des provinces et les leaders des territoires, nous avons longuement parlé des soins de santé. Nous avons convenu de nous rencontrer de nouveau cet été, afin de traiter essentiellement de la grande question de la durabilité, du financement et de la réforme des soins de santé.

Par ailleurs, dans les mois qui viennent, les ministres des Finances et bon nombre des ministres de la Santé se réuniront.

Nous avons bien précisé que l'accord sur la santé conclu entre les provinces et le gouvernement fédéral est l'une de nos grandes priorités. Les soins à domicile et les autres questions font partie intégrante de cet accord.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, je suis sûr que les Canadiens se sentiraient beaucoup mieux si le premier ministre avait au moins mentionné ces questions dans le discours du Trône. Il rame pourtant très bien dans d'autres dossiers. Il aurait pu au moins aborder cette question.

Il a également omis de parler du rapport Romanow. Pas un seul mot à ce sujet.

Nous avons brièvement débattu de cette question un peu plus tôt. Le premier ministre ne s'est pas engagé à combler l'écart par rapport aux recommandations de la commission Romanow en ce qui a trait au financement à accorder aux provinces. Je ne parle pas ici du versement d'un montant forfaitaire de 2 milliards de dollars, mais plutôt d'une contribution équivalant à 25 p. 100 du budget de la santé, comme le recommandait la commission Romanow. Il n'a pas parlé non plus d'autres éléments qui avaient trait à la privatisation. Quelle est la position du premier ministre à ce sujet?

### Questions orales

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la position du premier ministre est très semblable à celle adoptée par le commissaire Romanow lui-même, c'est-à-dire que nous ne pouvons nous montrer sélectifs. Nous devons examiner l'ensemble du rapport Romanow.

Quand il est question de l'écart par rapport aux recommandations du commissaire Romanow, qui est en fait un objectif financier, il nous faut examiner l'ensemble des recommandations formulées par M. Romanow. Voilà pourquoi l'accord sur la santé intervenu entre les provinces et le gouvernement fédéral est si important.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ MARITIME CSL

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, il y a quelques instants, lorsqu'il a répondu à notre chef, le premier ministre a dit que les 161 millions de dollars étaient la meilleure réponse que le gouvernement puisse donner. Nous avons déjà décelé une erreur dans la réponse du gouvernement au sujet d'une autre des sociétés du premier ministre, la Compagnie de navigation Canarctic.

Je voudrais poser une question non pas au premier ministre, qui ne connaît manifestement pas la réponse, mais au leader à la Chambre, qui a transmis ce document. Combien d'autres erreurs se trouvent dans ce document et quand les Canadiens connaîtront-ils enfin la vérité au sujet des fonds publics qui ont été versés aux sociétés du premier ministre?

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque j'ai reçu le mandat d'examiner ce dossier, je l'ai fait de façon très minutieuse, méticuleuse et approfondie. J'ai personnellement examiné toutes sortes de recoupements des chiffres qui m'ont été donnés. J'ai veillé à étudier tous les angles possibles. Dans l'administration publique, on garde habituellement les documents pendant six ans. Nous sommes retournés 11 ans en arrière pour trouver ce que nous pouvions.

Si mon collègue a d'autres documents à ajouter à cela, je serais heureux de les recevoir.

• (1430)

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux avaient tous les ministères fédéraux à leur disposition et ils n'ont toujours pas obtenu les bons renseignements.

Il s'agissait de ce qu'on appelle une contribution non remboursable faite à une des sociétés du premier ministre, une filiale de la CSL portant le nom de Compagnie de navigation Canarctic. Cette société a reçu une contribution non remboursable qui, en clair, signifie ceci: «J'ai trouvé une mallette et je n'ai pas à retourner l'argent qu'elle contient.»

Je pose encore une fois la question au leader à la Chambre. Nous attendons une réponse directe depuis un an et demi. Nous ne l'avons toujours pas reçue. Combien d'argent les anciennes sociétés du premier ministre ont-elles reçu du gouvernement du Canada?

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai veillé à fournir un document extrêmement volumineux que j'ai affiché sur le site Web pour que les Canadiens puissent y avoir accès. J'ai envoyé une lettre au député. J'ai fait parvenir une lettre à tous les chefs. J'ai couvert tous les angles possibles.

Je répète à mon collègue: s'il veut que les choses soient claires, pourquoi n'a-t-il pas déposé ce document tout de suite?

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, tout d'abord il y a eu cette erreur administrative de 161 millions de dollars. Puis, la nouvelle liste révisée, la meilleure réponse que le gouvernement ait pu nous fournir, se révèle maintenant erronée et incomplète. Et cela ne tient pas compte du fait que le premier ministre a signé quatre fausses déclarations d'actifs en ce qui a trait au contenu de l'accord de gestion sans droit de regard qu'il a signé. Il semble qu'il ait oublié qu'il était propriétaire de la société qui a obtenu la majorité des contrats accordés par le gouvernement.

Enfin, tout cela a été rendu possible parce que les bateaux de sa société étaient enregistrés dans le seul paradis fiscal qu'il n'ait pas fait disparaître alors qu'il était ministre des Finances.

Comment concilier tout cela avec l'énoncé du premier ministre qui dit vouloir que les Canadiens aient confiance en leur gouvernement?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, comme le député le sait, je n'ai absolument rien eu à voir dans les affaires de cette société et il en va de même pour toute personne qui signe un tel accord de gestion sans droit de regard. De plus, la déclaration que nous devons signer a été préparée par le bureau du commissaire à l'éthique et c'est fondamentalement ce sur quoi nous nous basons pour le faire. Le député le sait très bien.

J'ai fait une offre. Si le député a des doutes quant à la véracité des procédures qui ont été suivies, je suis disposé à demander à la vérificatrice générale de se pencher sur la question. Si c'est ce que le député désire que nous fassions, il n'a qu'à accepter l'offre qui a été faite.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, je ne m'attendais pas à ce que le premier ministre se défile ainsi dès sa première journée à la Chambre.

Parlons précisément de Lansdowne Technologies. Cette société, dont le premier ministre était l'un des propriétaires, a reçu 52 p. 100 des contrats accordés aux sociétés de la CSL, mais, par pure coïncidence, pendant quatre ans, elle ne faisait pas partie de l'accord de gestion sans droit de regard que le premier ministre a signé comme représentant un compte rendu fidèle de ses actifs.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire leur gouvernement alors qu'ils ne peuvent même pas croire le premier ministre?

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, c'est tout à fait extraordinaire. Lorsque le premier ministre a décidé de respecter le code de conduite et les règles d'éthique qui s'appliquent aux ministres et de confier ces affaires à une fiducie, nos vis-à-vis auraient voulu que le premier ministre sache ce qui s'y trouvait. Soit qu'il était à l'écart, soit qu'il ne l'était pas. Dans ce cas-ci, je dirais qu'il était plutôt à l'écart de la fiducie.

\* \* \*

[Français]

### LES PROGRAMMES SOCIAUX

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, dans le dossier des congés parentaux, la Cour d'appel du Québec a rendu son jugement et a confirmé qu'il s'agissait bien d'une responsabilité exclusive du gouvernement du Québec.

*Questions orales*

Puisque des milliers de familles québécoises attendent toujours la mise en place du programme québécois de congés parentaux, plus complet et plus généreux que celui du fédéral, le premier ministre va-t-il se rendre à l'évidence et déclarer, aujourd'hui en cette Chambre, qu'il n'ira pas en appel de ce jugement et qu'il accepte de remettre au gouvernement du Québec les fonds qui serviront à mettre sur pied son propre programme?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, comme vous le savez, le premier ministre a eu l'occasion d'en discuter avec le premier ministre du Québec vendredi dernier, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres. Le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences continue d'examiner, avec le procureur général du Canada, la décision à savoir si nous devrions aller en appel ou non.

Toutefois, le premier ministre a déjà fait savoir très clairement qu'il était tout à fait prêt à ce que notre gouvernement s'assoie avec le gouvernement du Québec et considère le programme des congés parentaux avec le gouvernement du Québec.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre se rend-il compte que l'entêtement de son gouvernement fait perdre des millions de dollars aux familles québécoises, et cela, uniquement parce que le gouvernement fédéral refuse d'admettre qu'il intervient dans un domaine qui n'est absolument pas le sien?

• (1435)

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, le Bloc peut encore chercher la confrontation en cette Chambre. Ce que nous cherchons, c'est la collaboration avec le gouvernement du Québec.

Vendredi, le premier ministre du Canada a offert au premier ministre du Québec de s'asseoir avec lui et de regarder conjointement l'avenir de ce congé parental.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement annonce dans le discours du Trône qu'il a entrepris une étude intégrée de ses politiques internationales, dont les résultats ne seront rendus publics qu'à l'automne prochain.

Comment le gouvernement peut-il expliquer qu'au moment même où la politique des affaires étrangères fait l'objet d'une étude qui ne sera connue que l'automne prochain, il négocie déjà sa participation au bouclier antimissile du président Bush?

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que tous les députés de cette Chambre sont très conscients que le monde n'attend pas les études que nous faisons. Le premier ministre a dit que nous allions étudier comment le Canada peut être plus fort dans le monde, ce que nous ferons. Toutefois, en même temps, il faut que nous agissions dans le meilleur intérêt des Canadiens.

Ainsi, le ministre de la Défense nationale et moi-même examinons quelle est la meilleure façon de protéger les Canadiens. Nous avons naturellement des discussions avec nos collègues américains à cet égard.

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, le ministre canadien de la Défense nationale, qui était favorable à une guerre en Irak, a écrit le mois dernier au secrétaire américain de la

Défense, Donald Rumsfeld, pour lui dire qu'il était prêt à négocier la participation du Canada au bouclier antimissile et même d'en partager les coûts.

Comme le discours du Trône ne traite pas du bouclier antimissile, doit-on comprendre que ce silence confirme à toutes fins utiles l'engagement définitif du gouvernement dans ce projet du président Bush?

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Voyons monsieur le Président, le député sait très bien que nous sommes entrés en discussion. Mon collègue, le ministre de Défense nationale, a écrit une lettre à M. Rumsfeld. Il faut que nous prenions part maintenant aux discussions. Il faut voir les résultats des discussions.

Le gouvernement du Canada agit toujours dans l'intérêt des Canadiens, de leur sécurité et de la meilleure façon de procéder dans ce pays. Nous n'allons jamais faire cela de façon à menacer notre souveraineté, ni le contrôle de notre propre destin. C'est cela que nous faisons. Nous mènerons toujours nos négociations dans cet esprit.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SOCIÉTÉ MARITIME CSL**

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, des erreurs administratives, des coquilles, jusqu'où cela ira-t-il?

J'ai posé une question relativement simple il y a quelques mois et j'aimerais avoir une réponse. Il n'y a toujours pas de réponse claire.

Les actions du gouvernement laissent planer le doute sur les réponses à toutes les autres questions au *Feuilleton*.

Je veux savoir si d'autres sommes viendront s'ajouter ou non au montant de 161 millions de dollars reçu par la Société maritime CSL et ses filiales sous forme de contrats et de subventions.

Le leader du gouvernement à la Chambre nous donnera-t-il un chiffre définitif pour ce qui est de l'argent reçu par les sociétés du premier ministre? Combien d'argent ces sociétés ont-elles reçu?

[Français]

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, après la question qui a été posée par mon collègue le 22 octobre 2003, un processus a été entrepris pour s'assurer de compiler au maximum les chiffres à notre disposition.

Comme je l'ai expliqué, les documents gouvernementaux sont gardés pendant six ans. Nous sommes allés jusqu'à 11 ans en arrière. J'ai vérifié tous les documents à ma disposition et j'ai d'ailleurs eu l'assurance de la part de ceux qui ont travaillé à compiler ces chiffres qu'ils sont complets, exacts et qu'ils reflètent la réalité.

\* \* \*

[Traduction]

**LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre peut bien soutenir que ses actifs sont dans une fiducie sans droit de regard, mais les Canadiens n'ont aucune confiance dans les réponses données par le gouvernement.

### Questions orales

L'information que nous avons reçue du gouvernement est inexacte. Nous connaissons l'existence de contrats qui n'ont pas été pris en considération dans le rapport qui nous a été donné par le leader du gouvernement à la Chambre.

Le premier ministre demande où. Je peux vous dire, monsieur le Président, qu'il s'agit de subventions versées par l'entremise de l'ACDI. Je peux dire à la Chambre que nous n'avons pas reçu d'information de la Commission canadienne du blé concernant des contrats octroyés par elle.

Nous voulons une réponse complète, pas du camouflage comme...

**Le Président:** Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, la Commission canadienne du blé est un organisme qui doit garder ses propres tarifs confidentiels pour des raisons liées à la concurrence. Elle a publié tous les volumes. Toute l'information qu'elle nous a fournie fait partie du document que nous avons affiché sur mon site Web le 28 janvier dernier.

\* \* \*

• (1440)

### LES MUNICIPALITÉS

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, l'an dernier le gouvernement fédéral a encaissé près de 7 milliards de dollars en taxes sur l'essence, 4,7 milliards en taxes d'accise et 2,2 milliards en TPS sur les carburants et sur les taxes d'accise elles-mêmes.

Le plan de remise de la TPS annoncé hier par le premier ministre rapportera 580 millions de dollars aux municipalités, soit moins de 8 p. 100 du montant de la taxe sur l'essence que les automobilistes des municipalités canadiennes verseront au gouvernement.

Le premier ministre croit-il que le fait de prendre un dollar dans les poches des contribuables et de remettre 8¢ constitue vraiment un nouveau contrat pour les villes? En est-il vraiment fier?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un acompte substantiel.

Je rappelle ce que disait le président de la Fédération canadienne des municipalités, à savoir qu'il s'agit d'une lumière très brillante au bout du tunnel. Le maire de Toronto, David Miller, y voit pour sa part le début d'une très belle amitié. Selon le maire Pat Fiacco, de Regina, cette mesure est exactement ce qui était attendu. Je pourrais également citer Bob Chiarelli, d'Ottawa, Gérald Tremblay, de Montréal, Glen Murray, de Winnipeg, Gilles Vaillancourt, de Laval, et Hazel MacCallion, de Mississauga. Que faut-il de plus au député?

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, cela prouve simplement qu'un homme affamé remerciera toujours le gouvernement libéral des miettes qu'il lui jettera.

Le ministre des Finances veut savoir ce qu'il me faut de plus? Nous voulons que le premier ministre, qui a prêché la fin du déficit démocratique auprès des Canadiens, donne suite à cet engagement.

Il a fait campagne pour le poste de premier ministre en annonçant qu'il allait donner plus d'argent aux municipalités. Il leur donne 8c. sur chaque dollar. Il avait promis de mettre fin au déficit démocratique et de respecter la volonté de la Chambre.

En octobre, la Chambre s'est prononcée en faveur de la remise aux municipalités d'une part substantielle des recettes provenant de la taxe sur l'essence. Pourquoi le premier ministre trahit-il l'engagement même qui l'a porté à ses fonctions...

**Le Président:** Le ministre des Finances a la parole.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous n'avons rien trahi, bien au contraire.

Nous avons versé un acompte très substantiel sur les fonds promis depuis dix ans. Cet acompte atteindra les 7 milliards de dollars.

De plus, nous sommes disposés à discuter avec les provinces et les municipalités de la façon de gérer la taxe sur les carburants, et afin de trouver un autre moyen de réaliser les objectifs établis par les municipalités. Nous avons dit que les municipalités auraient une place à la table nationale.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.):** Monsieur le Président, le discours du Trône d'hier a clairement confirmé à la population du Cap-Breton, et en particulier aux habitants de Whitney Pier, que le gouvernement fédéral maintient son engagement à l'égard du nettoyage des étangs bitumineux de Sydney.

Les habitants de cette région comprennent la complexité du problème et ils ont manifesté une patience incroyable au cours des années pendant que le Groupe d'action conjointe en était à mettre au point et à étudier de possibles technologies de nettoyage.

Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Maintenant que ces technologies ont été présentées et que le gouvernement fédéral a réaffirmé son engagement à procéder au nettoyage, pourrait-on savoir quand le nettoyage va commencer?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, sur la base de l'engagement pris hier dans le discours du Trône, nous pouvons commencer à négocier avec la province de la Nouvelle-Écosse, qui est la première responsable ici, mais je tiens aussi à rendre hommage au travail des deux députés du Parti libéral qui sont originaires du Cap-Breton.

Je considère que ces deux députés sont le meilleur exemple de ce qui a été dit aujourd'hui par le premier ministre lorsqu'il a affirmé que le gouvernement croit en la responsabilité des députés de représenter leurs électeurs selon leur bon jugement. Ces deux députés l'ont fait avec brio et je les félicite.

\* \* \*

### LA SANTÉ

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Récemment, le docteur Brian Day, qui dirige la plus importante clinique chirurgicale privée et à but lucratif de Colombie-Britannique, s'est vanté de ce que le premier ministre, à l'occasion d'un dîner à 1 000 dollars le couvert, lui avait dit qu'il était tout à fait ouvert à l'expérimentation dans le système de soins de santé du Canada. Maintenant, le premier ministre a embauché son lobbyiste de plus haut niveau, Bruce Young, dans son équipe de campagne en Colombie-Britannique.

*Questions orales*

Le premier ministre va-t-il maintenant dire clairement aux Canadiens qu'il va mettre fin à la croissance des soins de santé à but lucratif au Canada et va-t-il prendre fermement position en faveur de soins de santé dispensés et financés par l'État au Canada?

• (1445)

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a été absolument clair ce matin. Notre gouvernement tient absolument à l'application de la Loi canadienne sur la santé et de ses cinq principes. Nous avons pris un engagement en ce sens et nous continuerons d'oeuvrer de concert avec les provinces pour appliquer chacun de ces principes.

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, ce n'est pas étonnant que Gordon Campbell soit aux anges avec la présence de ce premier ministre privatisateur.

J'ai une question complémentaire. Le discours du Trône ne contenait pas un mot sur les recommandations Romanow et sur toute une gamme de questions. Il n'y avait pas un mot sur les soins à domicile, l'assurance-médicaments, une agence canadienne du médicament et les services de diagnostic.

Le premier ministre est-il déterminé à donner suite aux recommandations Romanow et, au lieu de faire pleuvoir l'argent sur ses amis des entreprises, va-t-il affecter des fonds aux soins à domicile et à l'assurance-médicaments dans notre pays?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, je veux remercier le député de l'opposition de nous donner l'occasion de rappeler à la Chambre et aux Canadiens que, dans l'accord sur la santé de 2003, nous avons traité de la question de l'assurance-médicaments et des soins à domicile.

C'est pour cette raison que nous avons garanti 34,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cela vise précisément à répondre aux besoins des Canadiens.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Monsieur le Président, la vérification, la semaine dernière, de la Virginia Fontaine Addictions Foundation révèle que Santé Canada a versé des cadeaux d'une valeur de 1,2 million de dollars, dont 153 000 \$ pour des bijoux achetés à l'occasion des vacances de Perry Fontaine aux Caraïbes et 8 000 \$ pour deux pierres tombales. On avait peut-être prévu des funérailles pour les notions de transparence et de reddition de comptes.

Cette vérification soulève de graves questions d'incompétence au ministère. Le ministre exigera-t-il immédiatement la tenue d'une enquête publique en bonne et due forme?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, comme nous le savons, Santé Canada a déjà lancé une vérification judiciaire. Nous avons communiqué avec la GRC à ce sujet. Nous avons intenté un procès civil pour recouvrer les fonds publics. Nous avons congédié les fonctionnaires qui ont commis cette faute.

Dans l'intérêt de l'ouverture et de la transparence, Santé Canada présente un résumé de la vérification judiciaire dans son site Web.

Cela tient de la responsabilité publique absolue et nous continuerons à agir de la sorte.

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Monsieur le Président, le ministre aura de la difficulté à convaincre les Canadiens qu'il est clairvoyant. Il s'est déjà penché sur les problèmes qui n'ont été révélés que vendredi dernier lors de la publication des résultats de la vérification.

Puisque le ministre est si convaincu que ses mécanismes de contrôle sont en place et protègent les Canadiens, peut-être pourrait-il expliquer à la Chambre comment Santé Canada a pu approuver la demande de Phil Fontaine et consacrer un million de dollars provenant de la fondation Virginia Fontaine au financement d'une école de hockey.

Le ministre s'engagera-t-il immédiatement à demander une enquête publique en bonne et due forme concernant le gâchis de la Virginia Fontaine Foundation ou, sinon, expliquera-t-il pourquoi il a gaspillé 2 millions de dollars pour que son ministère mène une enquête dont il choisit maintenant de ne pas tenir compte?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.):** Monsieur le Président, évitons ici de tout confondre.

Santé Canada finance diverses initiatives par le biais du programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones. Son programme axé sur le hockey et les sports concordait avec ses stratégies de prévention et de promotion.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, comme tous les autres secteurs d'activité, l'agriculture a besoin de liquidités. À cause d'un seul cas d'ESB, elle n'en a plus. L'ACRA, le PCRA et maintenant le PCSRA sont autant de programmes du gouvernement libéral qui n'ont pas produit les résultats escomptés et qui n'aident guère à régler une crise comme celle provoquée par l'ESB.

Pourquoi le nouveau ministre de l'Agriculture perpétue-t-il l'ancienne tradition libérale, celle consistant à proposer des programmes d'aide qui n'atteignent jamais les agriculteurs?

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, tous les députés compatissent, à n'en pas douter, au sort des agriculteurs, de leur famille et des localités de notre pays qui subissent les difficultés attribuables à l'ESB.

Le gouvernement du Canada prend cette situation très au sérieux, comme en témoignent les efforts qu'ont déployés à cet égard le premier ministre et différents membres du Cabinet pour faire rouvrir les frontières.

Entre-temps, les agriculteurs canadiens vivent une situation difficile, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter que cette situation ne les amène à quitter cette industrie.

• (1450)

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, le nouveau ministre dit qu'il est à l'écoute et qu'un autre comité sera formé; l'industrie est toutefois beaucoup plus intéressée à voir ce qu'il fera. Les actions pèsent beaucoup plus lourd que des paroles ambiguës.

*Questions orales*

Le chef de l'Alberta Cattle Feeders' Association a dit hier que l'industrie ne pourra survivre à 45 jours de plus de ce régime libéral. Le temps presse.

Quand le ministre annoncera-t-il son nouveau plan et le budget à l'appui? Quand le fera-t-il?

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, ce que le gouvernement du Canada a fait, d'abord et avant tout, c'est s'asseoir avec les représentants de l'industrie pour comprendre comment ils envisagent le rôle du gouvernement fédéral.

Nous avons ensuite tenu compte des réponses que nous ont données les représentants de l'industrie; ils nous ont dit que nous devons aller faire la promotion du boeuf canadien partout dans le monde. Voilà pourquoi, avec un des collègues du député et un de mes collègues, je suis allé au Japon, en Corée et à Washington.

En fait, à Washington, les gouvernements des États-Unis et du Mexique nous ont donné l'assurance qu'ils participeraient à l'élaboration d'une stratégie nord-américaine. C'est un problème qui frappe tous les agriculteurs de l'Amérique du Nord et un...

**Le Président:** Le député de Roberval a la parole.

\* \* \*

[Français]

**LE DISCOURS DU TRÔNE**

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, dans le discours du Trône, il n'y a absolument rien sur la terrible crise du bois d'oeuvre, il n'y a rien sur la crise de la vache folle, il n'y a rien sur la caisse de l'assurance-emploi. Tout au plus le gouvernement justifie des interventions en éducation et auprès de la petite enfance en prenant comme prétexte la pauvreté dont sont affligés plusieurs de nos concitoyennes et concitoyens.

Est-ce que le premier ministre n'admettra pas qu'en prenant 45 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi il a été et demeure toujours le plus grand créateur de pauvreté au Canada parce qu'il a privé des milliers de familles du strict minimum pour vivre?

[Traduction]

**L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, le député sait bien qu'il n'y a pas d'excédent dans la caisse de l'assurance-emploi.

Tous les fonds ont été alloués à divers programmes. Ils ont été octroyés à l'aide aux démunis, au développement des compétences, aux prestations de chômage, au perfectionnement des étudiants, aux travailleurs sans emploi et ainsi de suite.

Ils ont servi à divers programmes que le député reconnaît comme des programmes d'édification de nos collectivités, ainsi qu'à assurer emploi et subsistance à des gens dans le besoin.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, non seulement ce premier ministre a appauvri les plus pauvres, mais en plus il a enrichi les plus riches. Les cinq grandes banques canadiennes se targuent d'avoir épargné deux milliards de dollars en utilisant les paradis fiscaux bénis par ce ministre qui était ministre des Finances à l'époque. Lui-même, sa propre compagnie, CSL International, a économisé plus de 100 millions de dollars en impôt auprès du fisc canadien en recourant aux ententes fiscales signées par le ministre des Finances.

Comment peut-on prêter foi aux propos d'un homme qui dit vouloir aider les pauvres quand tout ce qu'il a fait dans le passé c'est de les appauvrir et d'enrichir...

**Le Président:** L'honorable ministre des Finances a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'examine maintenant diverses mesures dans le cadre de la préparation du budget de 2004. Ces mesures amélioreront l'équité et l'intégrité de notre régime fiscal, tant pour son application à l'échelle nationale que dans le respect des conventions fiscales avec d'autres pays. Je crois que le député veut sincèrement nous dire que nous devrions nous pencher sur cette question, et je m'engage à le faire.

\* \* \*

**LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, le discours du Trône d'hier a fait mention du mot «pêche» une seule fois et en passant. À aucun moment les pêches n'ont-elles été mentionnées comme telles.

Quelle importance le gouvernement et le nouveau ministre pourront-ils accorder à cette ressource renouvelable, qui touche un si grand nombre de Canadiens?

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, si le député avait effectivement lu ou écouté le discours, il saurait qu'il y a une mention à propos des océans, pierre angulaire du ministère des Pêches et des Océans.

J'invite mon collègue à lire le discours et à s'informer personnellement de la stratégie canadienne en matière d'océans ainsi que du nouveau plan d'action dans ce domaine. Je crois qu'une honnête évaluation de ceux-ci amène à conclure que le gouvernement possède un plan proactif pour gérer les activités dans tous les océans canadiens.

• (1455)

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, je connais bien le plan du gouvernement relatif aux océans.

Tandis que le ministre survolait, récemment, les Grands Bancs en affirmant qu'il fallait plus de ressources pour protéger nos pêches, ses principaux hauts fonctionnaires se réunissaient en silence pour planifier la suppression de 600 postes parmi son personnel et les employés de son ministère. Comment le ministre peut-il expliquer ces initiatives contradictoires?

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, l'information que met de l'avant mon collègue est inexacte. Il n'y a pas de tels plans.

Comme tout autre ministère, celui des Pêches et des Océans est à évaluer ses politiques, programmes et dépenses de manière à ce que ses ressources soient bien gérées et servent bien à atteindre ces importants objectifs. C'est une question de bonne gestion et d'utilisation responsable des impôts. Nous allons continuer dans cette voie.

*Questions orales*

[Français]

**LA RÉGLEMENTATION**

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, dans l'excellent discours du Trône d'hier, suivi bien sûr de l'excellent discours du premier ministre aujourd'hui, on faisait malheureusement très peu mention de la modernisation du régime réglementaire du gouvernement.

J'aimerais donc demander ceci au président du Conseil du Trésor. Est-il prêt à nous dire aujourd'hui que le gouvernement demeure engagé dans la modernisation du système de règlements et que le comité consultatif, si bien présidé par le Dr Gaëtan Lussier, continuera ses efforts?

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Glengarry—Prescott—Russell pour le travail qu'il a effectué dans ce dossier au cours des dernières années en tant que président du comité du Cabinet chargé d'examiner la réglementation.

Le travail de ce comité a été transféré au Conseil du Trésor. Lorsqu'il a nommé un secrétaire parlementaire pour travailler avec le Conseil du Trésor, le premier ministre lui a donné une responsabilité spéciale en ce qui concerne l'adoption d'une réglementation intelligente.

Nous allons en fait aller de l'avant avec ce dossier et je compte bien sur la participation du député.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ MARITIME CSL INC.**

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, le scandale entourant la CSL sent la duplicité et la tromperie depuis le départ. Alors qu'on a déclaré à l'origine que le premier ministre s'était entretenu avec le conseiller en éthique à quelques reprises, on apprend maintenant qu'il a eu plus de 33 entretiens.

Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que les Canadiens croient qu'il ignorait combien d'argent il avait reçu de son propre gouvernement, combien d'argent avait été transféré des coffres qu'il contrôlait à des entreprises qu'il possédait? Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que les Canadiens le croient sur parole sur cette question importante?

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, parlons de ce nouveau parti qui a conservé ses vieilles habitudes qui consistent à traîner les gens dans la boue au lieu de s'en tenir aux faits.

Nous avons pris des heures, des jours et des semaines pour rédiger une réponse et quelques heures plus tard ces députés ont demandé une enquête. Ils ne se préoccupaient même pas du contenu. Tout ce qui les intéressait, c'était l'aspect politique de la question. Ils devraient avoir honte.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, après toutes ces heures de recherche, des données sont transmises à l'opposition et répétées à la Chambre des communes; or, devant un tribunal, on parle de parjure lorsque ces données ne sont pas exactes.

Le premier ministre ne cesse de parler de...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre. Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough n'a pas laissé entendre, j'en suis persuadé, qu'un député était peut-être coupable de parjure. J'espère que ce n'est pas ce qu'il laissait entendre dans ses observations et, dans le cas contraire, je sais qu'il voudra revenir immédiatement sur une telle déclaration.

**M. Peter MacKay:** Monsieur le Président, que pourrait-il y avoir de plus fondamental à la cause de la transparence qu'une divulgation complète de toutes les sommes reçues par la Société maritime CSL et ses filiales? Que pourrait-on faire de plus fondamental que de dire aujourd'hui à la Chambre toute la vérité aux Canadiens?

Je répète ma question. Le chiffre de 161 millions de dollars que la CSL et ses filiales auraient reçus reflète-t-il exactement les montants qui ont été versés par le gouvernement à la CSL?

• (1500)

[Français]

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, il y a des centaines de pages sur le site web pour éclairer la population canadienne au sujet de ce qui a été fait. Ils ne sont pas intéressés par cela.

Le premier ministre, tout à l'heure, a fait allusion à la possibilité que la vérificatrice générale regarde ce dossier. Ils ne sont pas intéressés par cela. Ils ne sont pas intéressés par la vérité. Ils sont intéressés à jouer des jeux politiques. C'est inacceptable et vieux jeu. Ils ne sont pas prêts pour la réforme démocratique.

\* \* \*

**L'USINE ALCAN**

**M. Sébastien Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay, BQ):** Monsieur le Président, la compagnie Alcan a annoncé la fermeture de son usine d'électrolyse de Jonquière et la disparition de 550 emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est l'équivalent d'une perte de 11 000 emplois à Montréal seulement, et ce, en un mois.

Parmi les nombreux outils à sa disposition, est-ce que la ministre de l'Industrie peut identifier les programmes qu'elle a déjà ciblés pour contrer la perte de ces 550 emplois dans la région?

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes conscients des effets de la fermeture de cette entreprise, et mon collègue de Chicoutimi—Le Fjord m'a tout de suite contactée pour qu'on essaie de regarder ensemble comment on va suivre la situation.

Depuis quelques années, Développement économique Canada s'est attaqué de front à tout le secteur de la transformation de l'aluminium, et nous avons réussi à implanter un centre de recherche de 57 millions de dollars. Toute l'initiative stratégique régionale, là-bas, met l'accent sur la transformation de l'aluminium.

Alors oui, nous allons suivre la situation de près.

\* \* \*

[Traduction]

**LE VOL 126 DU GEORGIAN EXPRESS**

**L'hon. Susan Whelan (Essex, Lib.):** Monsieur le Président, le samedi 17 janvier, près de l'île Pelée, l'appareil assurant le vol 126 de Georgian Express s'est écrasé sur le lac Érié avec dix personnes à bord.

*Privilège*

À titre de ministre chargé de la Garde côtière canadienne, le ministre des Pêches et Océans aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre où en sont les efforts de récupération de l'appareil?

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, au nom de tous mes collègues à la Chambre, je tiens à exprimer mes profondes et sincères condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans ce tragique accident.

Quant aux efforts de récupération, je peux confirmer qu'ils se sont terminés vendredi dernier. Qu'on me permette de remercier tous les membres de la Garde côtière canadienne qui ont joué un rôle très important dans les jours qui ont suivi le drame.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

**M. Jim Pankiw (Saskatoon—Humboldt, Ind.):** Monsieur le Président, les chiffres du gouvernement montrent que les anglophones se sont fait refuser 71 p. 100 de tous les emplois fédéraux et 68 p.100 des promotions à des postes désignés bilingues.

Au moment où le gouvernement étend l'application des restrictions en matière de bilinguisme qui désavantagent les anglophones dans la fonction publique et les forces armées, le président du Conseil du Trésor et le ministre de la Défense nationale ne pourraient pas satisfaire aux critères d'embauche de leurs propres ministères.

Deux poids, deux mesures. Le gouvernement mettra-t-il un terme à la discrimination systémique contre les anglophones dans l'embauche et les promotions au sein de la fonction publique?

[Français]

**L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.):** Monsieur le Président, après ma tournée dans l'Ouest et surtout en Saskatchewan, j'ai été à même de constater que le bilinguisme était une valeur intrinsèque des gens de la Saskatchewan et de l'Ouest canadien.

Il devrait avoir honte de dire des niaiseries comme cela!

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, au cours de la période de questions orales, certains députés de l'opposition ont allégué posséder des informations sur une entreprise et des contrats qui n'auraient pas été divulgués dans la documentation que nous avons publiée. J'aimerais que ces informations soient déposées officiellement en Chambre s'il vous plaît.

• (1505)

**Le Président:** Je suis certain que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes sait bien que les députés, sauf les ministres, ne peuvent pas déposer de documents en Chambre sans le consentement unanime de cette dernière.

Si l'on veut déposer des documents, les députés qui les ont peuvent demander le consentement unanime de la Chambre, ou ils peuvent les remettre au ministre qui les déposera. Peut-être que suite à des discussions avec les députés ayant des documents, le leader du

gouvernement à la Chambre des communes pourrait revenir bientôt avec ces documents.

\* \* \*

[Traduction]

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

## LES PERSONNES HANDICAPÉES

Motion n° 386. L'ordre du jour appelle: Initiatives parlementaires

2 février 2004—Député de Nanaimo—Cowichan: Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait travailler de concert avec les provinces et territoires et d'autres partenaires en vue de l'établissement d'une stratégie globale axée sur le marché de l'emploi pour les personnes handicapées.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour retirer de la liste de priorité du *Feuilleton* la motion d'initiatives parlementaires n° 386, inscrite au nom du député de Nanaimo—Cowichan.

**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour retirer cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

**Le Président:** La présidence a été avisée que le député de Yorkton—Melville désirait soulever la question de privilège.

\* \* \*

**PRIVILÈGE**

## LE PROGRAMME DES ARMES À FEU

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. Le 31 octobre 2003, le ministre de la Justice a déposé le rapport sur le rendement de son ministère pour la période se terminant le 31 mars 2003.

La section du rapport du ministre portant sur le programme canadien de contrôle des armes à feu renferme un certain nombre d'erreurs. Cela a induit la Chambre en erreur et a porté atteinte à ma capacité d'assumer mes fonctions de député.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de porter ce fait à l'attention du Président, puisque le Parlement n'a pas siégé depuis le 7 novembre 2003.

Certaines affirmations faites dans le rapport du ministre sont peut-être discutables, mais pas les erreurs que je signalerai à la présidence aujourd'hui. Je remettrai à la présidence des exemplaires de nos documents d'appui.

Le 16 mai 2003, en réponse à la question n° 194 inscrite au *Feuilleton*, le gouvernement a déclaré que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international avait consacré 45 000 \$ au programme des armes à feu depuis mai 2001. Le rapport sur le rendement présenté par le ministre signalait à tort que le ministère des Affaires étrangères n'avait rien dépensé à cette fin. La présidence n'est pas sans savoir que le ministère des Affaires étrangères délivre des permis d'importation et d'exportation pour des centaines de milliers d'armes à feu chaque année. Il n'y a sûrement personne au sein du gouvernement qui croie que cette tâche est effectuée pour rien ou pour la maigre somme de 45 000 \$. Voilà la première erreur que je tenais à mentionner.

*Privilège*

Dans la réponse qu'il a donnée le 16 mai à la question n° 194 inscrite au *Feuilleton*, le Conseil du Trésor a écrit: «Le Rapport sur le rendement de 2002-2003 pour le ministère de la Justice présentera les dépenses du programme des armes à feu en conséquence.» Or, ce rapport du ministre de la Justice n'a pas fourni ces données au Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor ayant manqué à la promesse faite au Parlement, j'ai présenté une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le 31 décembre 2003, le Conseil du Trésor a eu le culot de dire qu'il n'avait aucun document sur la période de huit ans pendant laquelle il a facilité ce gâchis d'un milliard de dollars. Maintenant, les députés ne peuvent plus croire les réponses que le gouvernement donne aux questions inscrites au *Feuilleton*.

Le premier paragraphe du Rapport sur le rendement portant sur le Programme canadien des armes à feu dit:

L'attention qu'il a attirée à la suite de la publication du Rapport de la vérificatrice générale en décembre 2002 souligne les préoccupations au sujet des coûts et de la communication de l'information financière, tout en confirmant le soutien de la majorité des Canadiens au programme.

Si le Président consulte le chapitre 10 du rapport que la vérificatrice générale a remis au Parlement en décembre 2002, il ne trouvera aucune affirmation à cet effet. Il s'agit donc d'une déclaration inexacte.

Le premier paragraphe dit également:

En outre, on a pris des initiatives en vue de corriger les complexités observées au niveau des exigences en matière de respect de la loi et de réussir à faire enregistrer toutes les armes à feu à la date limite fixée au 31 décembre 2002.

Cette phrase est trompeuse, car elle donne, à tort, l'impression que l'étape de l'enregistrement des armes à feu s'est terminée avec succès.

Comment l'enregistrement a-t-il pu se terminer avec succès, comme le ministre l'affirme dans ce rapport sur le rendement, puisque, le 23 octobre 2003, le commissaire aux armes à feu, William V. Baker, a dit au cours de son témoignage devant le Comité de la justice et des droits de la personne: «Plus d'un million d'armes d'épaule ont été enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, soit la date limite fixée à l'origine.»

D'autres statistiques et renseignements obtenus par mon bureau au moyen de la Loi sur l'accès à l'information prouvent que l'enregistrement des armes est encore loin d'être terminé. Pourtant, aucune de ces données sur le programme des armes à feu ne figure dans le budget ministériel ni dans le rapport ministériel sur le rendement.

Par exemple, le total des détenteurs de permis en règle qui n'ont pas encore enregistré une seule arme est de 414 283. Comment peut-on prétendre que l'enregistrement est terminé alors que tant de propriétaires n'ont pas enregistré une seule arme à feu?

Il y a en tout 318 846 propriétaires qui n'ont pas encore réenregistré leurs armes de poing ou ne s'en sont pas défaits.

● (1510)

Le gouvernement évalue à 1,1 million le nombre d'armes à feu qui ne sont toujours pas enregistrées. De plus, il y aurait 625 829 armes de poing qui devraient être enregistrées à nouveau.

Le CCAF a également reconnu qu'il n'avait pas recueilli de statistiques sur les 288 000 armes apportées au pays par des visiteurs étrangers. Le non-respect des règlements en est rendu à un point tel que le CCAF a préparé une stratégie et un programme de conformité à l'échelle nationale. Si le gouvernement cache des faits aussi importants au Parlement, il faudrait peut-être se demander ce qu'il cache d'autre.

Dans le quatrième paragraphe du rapport, on peut lire que «Le ministre de la Justice a accepté la recommandation de la vérificatrice générale de mieux renseigner le Parlement».

En réalité, le gouvernement refuse toujours de fournir les fonds supplémentaires recommandés par la vérificatrice générale dans le paragraphe 10.29 de son rapport de décembre 2002. Le président pourra trouver ces données dans la réponse du gouvernement à la question n° 202 inscrite au *Feuilleton* dans le hansard du 26 mai 2003.

Nous avons également identifié d'autres ministères ayant subi les coûts directs et indirects de la mise en vigueur de la Loi et des règlements sur les armes à feu qui n'ont pas été pris en compte dans le rapport de rendement du ministre, tel que recommandé dans le rapport de la vérificatrice générale.

Je pourrais poursuivre, monsieur le Président, et j'ai d'ailleurs relevé bon nombre d'autres exemples d'erreurs factuelles. Je vous en ai présenté cinq qui ont été relevées dans le rapport que le ministre a fait au Parlement, et cela devrait suffire à prouver le bien-fondé de notre cause.

À la page 225 du *Privilège parlementaire au Canada* de Joseph Maingot, l'outrage est défini comme étant une atteinte à l'autorité et à la dignité de la Chambre.

À la page 119 de la 21<sup>e</sup> édition de l'ouvrage d'Erskine May, on lit:

Lorsqu'une déclaration trompeuse est faite délibérément, les Communes peuvent agir comme s'il s'agissait d'un outrage.

À la page 63 de la 22<sup>e</sup> édition du même ouvrage, la responsabilité ministérielle est décrite de la façon suivante:

...il est de la plus haute importance que les ministres fournissent des renseignements justes et précis au Parlement, corrigeant toute erreur fortuite à la première occasion. Les ministres qui induisent sciemment le Parlement en erreur devront offrir leur démission au premier ministre...

Le 2 février 2002, la présidence a jugé que la question de privilège dont il avait été saisi était fondée à première vue même si le ministre de la Justice qui avait tenu des propos trompeurs a dit ne pas avoir eu l'intention d'induire la Chambre en erreur. La présidence a estimé qu'il était dans l'intérêt supérieur de la Chambre qu'un comité se penche sur la question.

Pour pouvoir exercer ses fonctions essentielles, la Chambre a toujours exigé qu'on lui donne des informations justes et précises. C'est pour cela que le fait de faire des déclarations erronées et trompeuses à la Chambre peut être considéré comme un outrage.

Le 31 octobre 2003, le ministre de la Justice a déposé un rapport qui était erroné à bien des égards et qui a clairement induit la Chambre en erreur. J'ai ici une liste bien plus longue des erreurs commises dans le rapport, témoignages à l'appui, et je puis remettre cette liste à la présidence si elle le souhaite. Ces opérations de camouflage et ces outrages répétés doivent cesser. Nous en avons assez.

Je suis prêt à proposer la motion qui convient si la présidence juge que la question de privilège est fondée à première vue.

*L'Adresse*

● (1515)

**L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt la question de privilège soulevée par mon ami d'en face. Il s'est reporté à un grand nombre de rapports, de questions et de documents que, de toute évidence, je n'ai pas eu l'occasion de lire.

Toutefois, tels que je les comprends, les fondements sur lesquels il base son raisonnement pour affirmer que ses privilèges ont été en quelque sorte offensés ou bafoués reposent sur la question au *Feuilleton* n° 194, qui a déjà été soulevée par le passé.

Je fais référence à Marleau et Montpetit, édition 2000, page 443, qui énonce le principe général voulant qu'aucune disposition du Règlement ne prévoie l'examen par le Président des réponses du gouvernement aux questions. En fait, dans les dix dernières années au moins, des députés ont soulevé à maintes reprises des questions de privilège en alléguant que l'information donnée dans la réponse à une question au *Feuilleton* était en quelque sorte inappropriée. Dans ces cas, ils ont demandé s'il y avait matière à question de privilège.

Je vous fais remarquer que, dans la note de bas de page n° 204, à la page 443, la référence est donnée pour un certain nombre de cas où cette question a été soulevée dans les 10 dernières années. En fait, dans tous les cas, le Président a établi que la présidence n'est pas tenue de déterminer si oui ou non le contenu des documents déposés à la Chambre est exact, ni d'évaluer la vraisemblance des dires d'un député à savoir si les faits contenus dans un document sont corrects.

En d'autres mots, dans la réponse à une question au *Feuilleton*, ce n'est pas une question de privilège que d'aller au-delà de cette réponse et de demander s'il s'agit en quelque sorte d'une question de privilège, ou encore de le suggérer.

La seconde partie de la question de privilège soulevée par mon collègue d'en face, traite, si j'ai bien compris, d'un rapport qui a été déposé à la Chambre. Il soutient que le rapport renferme des inexactitudes. Les erreurs qui se glissent dans les rapports peuvent certes être débattues et remises en question, et c'est essentiellement ce que soulève mon collègue d'en face.

Ce qui est le plus sérieux dans tout cela, c'est le fait qu'il suggère que cette liasse de documents dont a parlé le député d'en face constitue un outrage. Il soutient que des éléments du rapport induisent délibérément en erreur, et que d'une certaine façon, le ministre a induit sciemment la Chambre en erreur.

Je réitère le fait que je n'ai pas eu l'occasion d'examiner toutes les questions soulevées par le député d'en face; nous savons toutefois qu'il n'y a pas atteinte au privilège en ce qui a trait à la question n° 194 soulevée par le député d'en face. Il s'agit d'une règle parlementaire établie pour laquelle il existe bon nombre de précédents.

Nous savons également que, pour que l'on détermine qu'il y a eu outrage, l'auteur des allégations a la considérable responsabilité de prouver que quelqu'un a sciemment inséré des renseignements erronés dans un rapport et, ce faisant, a tenté d'induire la Chambre en erreur. Cela n'a jamais été établi. Je répète qu'il est en désaccord avec certaines déclarations faites dans un ensemble imposant de documents dont il parle depuis longtemps, mais la véracité de ses allégations est discutable.

Cela dit, monsieur le Président, je crois que cette question ne constitue pas, à première vue, une atteinte aux privilèges.

Je remercie le député d'en face de son intervention, mais dans ce cas-ci, je considère que la question de privilège n'est pas fondée.

● (1520)

**Le Président:** Je remercie le secrétaire parlementaire et le député de Yorkton—Melville d'avoir soulevé ces questions et donné leur avis au Président à cet égard.

J'aurai maintenant la possibilité d'examiner les données auxquelles a fait référence le député de Yorkton—Melville dans sa première demande et ensuite, après les avoir analysées, je reverrai les arguments présentés par le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et je communiquerai à la Chambre une décision au moment opportun. Je les remercie encore une fois de leurs interventions.

---

## LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Parkdale—High Park.

[Français]

Le programme annoncé est un programme équilibré et tourné vers l'avenir. C'est un plaisir d'être ministre de l'Environnement au sein d'un gouvernement qui comprend que le progrès économique et la protection de l'environnement ne sont pas contradictoires, mais qu'ils vont de pair l'un avec l'autre.

Je suis très fier de l'importance que ce gouvernement attache à renforcer le rôle que le Canada joue dans le monde.

[Traduction]

Il est important pour le statut d'une nation dans la communauté mondiale que les autres pays sachent que cette nation tiendra parole. Le discours du Trône dit clairement que le Canada respectera ses engagements internationaux et ses obligations en vertu du Protocole de Kyoto.

Il importe de bien comprendre les raisons pour lesquelles nous avons ratifié le Protocole de Kyoto, il y a 14 mois environ. Les changements climatiques, si on ne les surveille pas et si on ne s'en préoccupe pas, auront des répercussions sur presque tous les aspects de nos vies, au Canada comme ailleurs dans le monde, et elles seront essentiellement négatives.

Nous commençons déjà à en ressentir les effets. L'infestation de dendroctones du pin qui détruit du bois d'oeuvre valant des centaines de millions de dollars dans ma province, la Colombie-Britannique, en est un exemple. Le nombre croissant de sécheresses et de modifications de la configuration des pluies dans les grandes plaines des Prairies canadiennes en est un autre. La hausse de température de 5° C dans les régions arctiques, qui entraîne par conséquent la fonte des glaciers et qui provoque des dommages au pergélisol, est un troisième exemple. Bien entendu, nous avons connu récemment des conditions climatiques très sévères, comme l'ouragan Juan, et ces phénomènes deviendront très courants dans l'avenir.

Une étude réalisée par la Munich, la plus importante compagnie de réassurance du monde, a permis d'établir que la fréquence des événements météorologiques extrêmes dans le monde au cours de la dernière décennie était plus de deux fois et demie plus élevée que dans les années 60.

Les sinistres assurés dus à des événements météorologiques extrêmes ont atteint environ 84,5 milliards de dollars américains au cours de la dernière décennie, ce qui représente une somme 14 fois plus élevée qu'il y a seulement 30 ans. Ce point de vue est celui qu'adopte le secteur privé sur l'industrie privée. Ainsi, une compagnie d'assurance privée nous déclare que le changement climatique constitue un phénomène réel et qu'il se manifeste d'ores et déjà.

À mesure que certaines plantes et certains animaux cessent d'exister, nous perdons d'importantes ressources pour les produits pharmaceutiques. Et la marge de manoeuvre dont nous disposons pour contrer les effets du changement climatique sur les futures récoltes s'en trouve réduite.

Le changement climatique est beaucoup plus qu'une question environnementale. Pour citer sir David King, conseiller scientifique en chef du premier ministre Tony Blair, «À mon avis, le changement climatique représente le plus grave problème auquel nous faisons face aujourd'hui, plus encore que le terrorisme.» Je suis d'accord avec sir David King.

Quelles mesures prenons-nous pour juguler cette menace? Kyoto n'est pas une fin en soi. C'est la réponse globale internationale à un problème global international. Sans cette réponse, les coûts économiques de ce problème seront vertigineux. C'est, en fait, pour des raisons économiques, une chose que nous ne pouvons tout simplement pas ne pas faire.

• (1525)

[Français]

À mesure que nous voyons le niveau de vie augmenter dans les pays partout dans le monde, que le développement se propage et que la consommation des ressources s'accélère, la pression sur l'environnement se fait de plus en plus vive.

En élaborant et en déployant rapidement de nouvelles technologies et de nouveaux processus industriels plus propres, le Canada peut faciliter la transformation des structures traditionnelles de la croissance économique, renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement mondial, et consolider la qualité.

Il ne s'agit pas simplement de faire de bonnes oeuvres pour quelque objectif abstrait. Pour les nations qui pourront affirmer leur leadership dans l'utilisation de technologies existantes respectueuses de l'environnement et dans le développement et le déploiement de nouvelles technologies environnementales innovatrices, les opportunités économiques qui se présentent à elles ne peuvent se décrire que comme étant massives.

*L'Adresse*

On projette que le marché mondial pour les technologies environnementales dépassera le trillion de dollars américains au cours des 10 prochaines années.

[Traduction]

Il suffit de regarder autour de soi pour découvrir, concrètement, des exemples de ce que ce qu'il est possible de réaliser en mettant à contribution certaines technologies d'ores et déjà accessibles. Cela n'a rien de sorcier et il ne s'agit pas de concevoir quelque chose de nouveau. Il suffit de faire preuve de volonté, et, fort heureusement, c'est ce que font un grand nombre d'entreprises du secteur privé.

Royal Dutch Shell, l'une des plus importantes pétrolières du monde, a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 10 p. 100 par rapport à ses niveaux de 1990. Comme le dit sir Philip Watts, président de la Royal Dutch Shell, «nous ne pouvons pas nous permettre de ne rien faire».

On trouve donc un homme d'affaires pour comprendre que, si l'entreprise prend ses responsabilités dans un cadre éthique, elle peut améliorer son bilan.

La haute direction de BP, autre pétrolière, le comprend également. BP a consacré 20 millions de dollars à des initiatives de réduction des émissions, ce qui a donné lieu à une réduction des coûts directs d'environ 550 millions de dollars et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 20 p. 100, alors que, durant la même période, la production de l'entreprise augmentait.

Dupont, la société de produits chimiques, a, quant à elle, réduit ses émissions totales de gaz à effet de serre de plus de 65 p. 100 depuis 1990. Depuis lors, sa consommation d'énergie totale est restée stable.

Ces sociétés, et bon nombre d'autres, montrent aux parlementaires et à la population tout ce qui peut être réalisé à l'aide des technologies et des processus qui sont disponibles aujourd'hui.

Nous pouvons maintenant économiser l'énergie dans les foyers, dans les véhicules et dans les processus industriels à l'aide de technologies et de conceptions existantes. Dans un avenir rapproché, nous parviendrons à coup sûr à réduire encore davantage les émissions de gaz à effet de serre.

[Français]

Cette concentration sur la recherche-développement mènera à un accroissement constant de notre capacité à utiliser l'énergie proprement et efficacement. Le Canada est déjà une figure de proue dans nombre de ces secteurs, par exemple dans le secteur des piles à combustible.

Nous devons toutefois faire davantage. Nous devons mettre à profit nos talents d'innovateurs et d'entrepreneurs pour dynamiser une économie saine et propre et produire une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Ce gouvernement va faire davantage et suivant une démarche intégrée lui permettant d'atteindre l'objectif que nous poursuivons, soit celui de construire pour le Canada et pour les Canadiens une économie du XXI<sup>e</sup> siècle forte et croissante, fondée sur les principes du développement durable.

Ces principes transcendent toutes les facettes du gouvernement. En intégrant dans notre démarche des enjeux comme le commerce, les affaires étrangères et le développement international, nous veillerons à ce que les technologies et le savoir-faire canadiens contribuent à la santé de l'environnement et à la santé publique des autres nations, tout en nous aidant à bâtir une économie forte.

*L'Adresse**[Traduction]*

Les gestes quotidiens de chaque Canadien représentent pratiquement 25 p. 100 du total canadien des émissions de gaz à effet de serre, qui s'établit à 150 mégatonnes par année. Par le défi d'une tonne, les Canadiens sont encouragés à s'attaquer au changement climatique en réduisant leurs émissions personnelles de gaz à effet de serre de quelque 20 p. 100 en utilisant l'énergie de façon plus efficace et par des choix de consommation plus judicieux.

L'accent mis sur l'environnement dans le discours du Trône ne concernait pas seulement le changement climatique. Des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre contribuent également à réduire les émissions d'autres polluants, à obtenir un air plus sain et à dépolluer l'eau, sans mentionner une réduction des dépenses de santé.

Le gouvernement du Canada poursuivra sa collaboration avec les provinces, les territoires et nos voisins des États-Unis pour assurer une meilleure qualité de l'air pour tous les Canadiens.

La valeur de cette approche coopérative a déjà été démontrée par des mesures relatives aux combustibles et aux véhicules plus propres, de nouvelles directives en matière de centrales thermiques, ainsi que par des réductions dramatiques des niveaux de plomb et autres polluants dans l'air que nous respirons. Tout cela s'est produit dans un passé relativement récent, plus particulièrement au cours des dix dernières années.

Les mesures prises en application de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air et de l'accord complémentaire sur l'ozone ont déjà commencé à réduire les pluies acides et les concentrations d'ozone dans les deux pays. Nous devons renforcer ces initiatives.

Nous avons une dette et un déficit en matière d'environnement au Canada et nous devons les acquitter. Nous n'avons pas contracté cette dette du jour au lendemain et nous ne pouvons la rembourser en un jour, mais nous continuerons d'accélérer nos initiatives dans le cadre d'un programme décennal de 3,5 milliards de dollars pour le nettoyage des sites contaminés dont le gouvernement du Canada est responsable.

De plus, un autre montant de 500 millions de dollars servira au nettoyage d'autres sites importants de pollution environnementale, y compris les étangs bitumeux de Sydney.

● (1530)

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, étant originaire de la Saskatchewan, où nous avons enregistré la température la plus basse sur terre, et non seulement au Canada, je dois admettre que je n'ai pas beaucoup entendu parler du réchauffement de notre planète, y compris dans ma conversation téléphonique de ce matin avec ma femme au sujet du facteur éolien.

En ce qui concerne la lutte contre les émissions ainsi que les émissions provenant des tondeuses à gazon et d'autres sources, j'aimerais également que le ministre sache qu'il y a maintenant quatre propriétés, contiguës à la mienne, sur lesquelles on ne coupe ni le gazon ni les mauvaises herbes.

Évidemment je blaguais! Mais j'aimerais demander au ministre s'il n'estime pas que les Canadiens ne font pas davantage de leur propre initiative, sans détenir une preuve concrète, pour ce qui est de la lutte contre les émissions, de la dépollution de l'air et de tout le reste. Ces progrès s'effectuent, pas nécessairement à la suite des efforts du gouvernement mais plutôt en raison de la nature des événements mondiaux, qui convergent vers les mêmes thèmes.

**L'hon. David Anderson:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Il est évident, comme je l'ai évoqué

brièvement, que chaque Canadien a un rôle important à jouer, et nous attendons des Canadiens qu'ils entreprennent les activités auxquelles, me semble-t-il, le député faisait allusion. Ceci dit, un Canadien à lui seul ne peut lutter contre une centrale électrique alimentée au charbon, par exemple celle de Nanticoke. Bien sûr, il peut réduire la charge électrique en diminuant sa propre consommation, mais il ne peut régler certaines situations fondamentales.

Par ailleurs, le Canadien se trouve en présence d'un choix incroyable et déroutant de véhicules, mais il ne peut exiger que certaines technologies se retrouvent dans chaque véhicule, qui atteindrait alors un prix prohibitif pour lui.

Je crois que le député serait d'accord avec moi pour affirmer ceci : à l'évidence, chaque Canadien a un rôle à jouer, et nous lui savons gré de le jouer, mais les règlements ont aussi un rôle à jouer. L'industrie a également un rôle à jouer, soit volontairement et par souci de coopérer avec le gouvernement, ce qui est souhaitable, soit, autrement, en respectant la réglementation.

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, on a dit que le ministre reconnaissait que, si l'on appliquait le plan qu'il a lui-même conçu, il manquait 25 p. 100 pour que nous atteignions les objectifs de l'Accord de Kyoto, le but visé étant de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 240 mégatonnes, alors que nous ne devrions atteindre qu'une réduction de 180 mégatonnes. Comment le ministre espère-t-il pouvoir rattraper notre retard et dans combien de temps les nouveaux programmes susceptibles de donner lieu à une réduction supplémentaire de 25 p. 100 seront-ils mis en place?

● (1535)

**L'hon. David Anderson:** C'est une bonne question, monsieur le Président. Il est parfaitement exact que le plan présenté à la Chambre en novembre 2002 prévoyait un écart de 25 p. 100, soit environ 60 mégatonnes, une marge sur laquelle nous travaillons. Une partie de ce pourcentage sera pris en charge par d'autres programmes, notamment des programmes provinciaux. Une autre partie dépend des choix qui seront faits à l'occasion de rencontres fédérales-provinciales-territoriales. Inévitablement, tant que ces accords ne seront pas clairement établis et signés, il subsistera des incertitudes sur ce qu'il est possible de faire.

Pour répondre au reste de la question du député, je dirai que, oui, nous cherchons à combler les lacunes de ce document de novembre 2002, afin d'établir plus précisément et d'analyser plus complètement ce que l'on peut faire pour atteindre ces objectifs. J'ajouterai que c'est très difficile à calculer et que ce travail a été confié à des entreprises et à des particuliers du secteur privé, ceux dont a parlé le député qui m'a posé une question auparavant. Il est difficile de dire dans quelle mesure nous réussissons. J'ai donné l'exemple de la Royal Dutch Shell et de BP. Un grand nombre d'entreprises ont fait de même. Presque invariablement, elles ont gagné plus d'argent en réduisant les coûts des intrants sur le plan énergétique. Autrement dit, elles sont devenues plus productives en raison des efforts qu'elles ont déployés pour réduire les émissions. On voit donc que, très souvent, l'avantage ne se limite pas à la réduction des émissions. La réduction des coûts des intrants crée aussi des avantages substantiels pour la productivité industrielle canadienne de même que, bien sûr, pour celle d'autres pays.

*L'Adresse*

**Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, hier, Son Excellence la très honorable Gouverneure générale Adrienne Clarkson a présenté le premier discours du Trône de notre gouvernement sous notre nouveau premier ministre. Son programme très large comprenait l'aide aux villes, des programmes environnementaux, de nouvelles mesures pour les autochtones, les étudiants, les enfants et les personnes handicapées, ainsi que plusieurs propositions englobant les recommandations de l'ancien groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures, dont le rapport a été publié le 29 octobre 2003 et que j'ai eu le privilège de présider. Les membres du groupe de travail comprenaient l'honorable sénateur Catherine Callbeck de l'Île-du-Prince-Édouard, vice-présidente, l'honorable sénateur Ross Fitzpatrick de la Colombie-Britannique, la députée de Kitchener-Centre et le député de Portneuf.

À titre personnel et au nom de 1 000 femmes entrepreneures qui ont témoigné devant le groupe de travail ou qui lui ont soumis des mémoires, je voudrais remercier le premier ministre d'avoir reconnu le rôle important que les femmes entrepreneures jouent dans notre économie en faisant allusion aux femmes entrepreneures dans le discours du Trône et dans sa réponse au discours du Trône ici, à la Chambre des communes.

De plus, je voudrais remercier le premier ministre d'avoir mis en oeuvre certaines des recommandations du groupe de travail dans le discours du Trône. En fait, je voudrais profiter de cette occasion pour confirmer à quel point je suis fière de faire partie de ce gouvernement libéral et de l'équipe du premier ministre.

Il y a à peine 15 mois, on a annoncé la création d'un groupe de travail sur les femmes entrepreneures dans le cadre du sommet national sur l'innovation et l'apprentissage à Toronto. Les membres du groupe de travail ont été invités à amener des femmes entrepreneures à participer à un dialogue destiné à faire progresser leur contribution à l'économie canadienne dans le cadre du programme d'innovation du gouvernement fédéral. Le groupe de travail a mené son travail entre novembre 2002 et juin 2003. En fait, 38 consultations publiques ont eu lieu dans 21 villes dans toutes les provinces et au Yukon. Les membres du groupe de travail se sont rendus aux États-Unis et au Royaume-Uni pour examiner les meilleurs modèles sur la scène internationale. De plus, des représentants de 21 ministères et organismes fédéraux ont comparu devant le groupe de travail et ont discuté des programmes en place pour soutenir les femmes entrepreneures ou l'esprit d'entreprise en général.

Toutes les grandes institutions financières canadiennes et toutes les parties intéressées, comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Chambre de commerce du Canada, ont été invitées à comparaître devant le groupe de travail ou à soumettre des mémoires. On a cherché à obtenir la participation des intéressés aux niveaux provincial, régional et local. On a invité des femmes entrepreneures ainsi que des organisations à présenter des instances au groupe de travail en assistant aux consultations ou en soumettant des mémoires au groupe de travail en personne, en ligne ou sous une autre forme écrite.

Le groupe de travail a atteint des milliers de femmes entrepreneures un peu partout au Canada, notamment dans les milieux autochtones, immigrants et ruraux. Le groupe de travail a suscité une réaction impressionnante. Tout récemment, Gordon Nixon, président-directeur général du Groupe financier RBC, a souligné et reconnu tant l'importance de la contribution des femmes propriétaires d'entreprises que l'ampleur des défis qu'elles doivent relever. On constate qu'il reste encore beaucoup à faire et que

seuls un leadership fort et des partenariats solides, tant avec le secteur public qu'avec le secteur privé, donneront lieu à des changements à long terme.

L'OCDE, en l'occurrence l'Organisation de coopération et de développement économiques, considère ce groupe de travail comme une pratique exemplaire. Le 20 janvier, j'ai été invitée à Washington par la Banque mondiale pour discuter des activités du groupe de travail. Permettez-moi de faire part aux députés d'une partie de ce que le groupe de travail a appris à cette occasion.

D'après Statistique Canada, les petites entreprises constituent le segment du secteur des affaires canadien dont la croissance est la plus rapide. En outre, on remarque que, dans ce groupe, ce sont les entreprises dirigées par des femmes qui présentent la croissance la plus rapide et que les femmes créent deux fois plus d'entreprises que les hommes. Toutefois, d'un océan à l'autre au Canada, le groupe de travail s'est fait répéter à maintes reprises que les femmes entrepreneures ne sont toujours pas prises au sérieux, ni par les ministères et les agences gouvernementales ni par les institutions financières. Pourtant, au cours des 25 dernières années, le travail indépendant a connu une croissance plus rapide que le travail salarié. Dans les années 80, à peine plus de 20 p. 100 de la croissance de l'emploi était associée au travail indépendant et aux petites entreprises. Dans les années 90, ce secteur représentait près de 45 p. 100 de la croissance de l'emploi. En fait, de 1990 à 1997, au moment où les secteurs public et privé faisaient l'objet d'une restructuration d'envergure, ce secteur représentait près de 60 p. 100 de la croissance totale de l'emploi.

• (1540)

Il est intéressant de constater qu'entre 1981 et 2001, le nombre de femmes entrepreneures au Canada a progressé de 208 p. 100, comparativement à une augmentation de 38 p. 100 chez les hommes. En fait, selon des données venant de l'OCDE, les femmes au Canada représentent une part plus importante des travailleurs autonomes que dans tout autre pays.

Reconnaissant les incidences et l'importance croissante des femmes entrepreneures, l'OCDE a tenu deux conférences sur elles et les PME et elle en tiendra une autre en juin prochain.

Les députés se demandent peut-être pourquoi ces statistiques et ces faits revêtent une telle importance. Notre gouvernement doit examiner les incidences du nombre croissant des travailleuses autonomes au Canada et de leur apport économique et de leur statut. Dans la vieille économie, les femmes ont fait des gains attribuables à leur taux de scolarisation plus élevé, à l'accroissement de leur participation à la population active et à des politiques publiques et à des lois appuyant le travail des femmes, comme, par exemple, l'équité salariale, les congés de maternité, l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

Toutefois, dans la nouvelle économie, il y a de plus en plus de travailleuses autonomes, qui, de ce fait, échappent au champ d'application des politiques publiques et des lois qui ont amélioré la vie professionnelle des femmes. Il est clair que les Canadiennes sont en train de créer un éventail d'entreprises qui ne relèvent pas du modèle traditionnel de l'emploi rémunéré.

Le Global Entrepreneurship Monitor étudie l'entrepreneuriat et les politiques publiques dans 37 pays. Dans son *Global Report* de 2001, il a recommandé six politiques publiques. Une de ses recommandations les plus vigoureuses consistait à faciliter une plus grande participation des femmes. Le Monitor affirme ce qui suit :

### *L'Adresse*

Il n'existe peut-être pas d'initiative plus importante qu'un pays peut prendre pour arriver à des niveaux plus élevés d'activité entrepreneuriale que d'encourager un plus grand nombre de ses femmes à participer.

Hier, dans le discours du Trône, le premier ministre envisageait «un Canada qui attire les capitaux et les entrepreneurs dumonde entier.» Fait plus important, il envisageait aussi «un Canada où un nombre croissant de femmes entrepreneurs ont toutes les chances de réussir et d'apporter une nouvelle perspective vitale à notre économie.»

Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, dans sa réponse au discours du Trône, le premier ministre a renforcé à nouveau son soutien en faveur des femmes entrepreneures. Demandant «Que voulons-nous?», il a indiqué ce qui suit un Canada à l'avant-garde des technologies dans le monde; un Canada où les petites entreprises d'aujourd'hui deviendront les leaders mondiaux de demain; un Canada où le plafonnement voilé qui fait obstacle aux femmes entrepreneurs n'existe plus.

Des recommandations du groupe de travail ont également été reprises dans plusieurs sections du discours du Trône. Sous la rubrique « Le soin de nos enfants », le gouvernement a promis d'accélérer l'exécution des initiatives découlant du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ce qui signifie un meilleur accès à la garde, et ce, plus rapidement.

Cet engagement est presque identique à la recommandation 4.04 du rapport du groupe de travail. Le groupe avait formulé cette recommandation parce qu'elle concerne véritablement non seulement la participation des femmes à la population active, mais aussi la capacité des femmes à envisager le travail autonome comme une possibilité.

Sous le titre «Un nouveau pacte pour les collectivités», le gouvernement s'engage à chercher «à élargir, par exemple, la portée des programmes offerts actuellement aux petites et moyennes entreprises, en élargissant leur rayon d'action pour inclure l'entrepreneuriat social.» J'ai la certitude que cela ne vous surprendra pas, monsieur le Président, de constater que le nombre de femmes qui s'investissent réellement dans l'entrepreneuriat social est encore plus impressionnant.

Sous le titre «L'apprentissage à vie», le premier ministre a engagé le gouvernement à «actualiser ses programmes axés sur le marché du travail, de manière à mieux refléter la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle, comme la croissance du travail indépendant et le besoin du perfectionnement continu des compétences.» Dans la section «Science et technologie du discours du Trône, le gouvernement fait état de ce qui suit:

Nos petites entreprises novatrices font face à deux obstacles majeurs, l'accès à des fonds adéquats aux premières étapes et la capacité de mener les activités de recherche et développement nécessaires à la mise en marché de leurs idées et à une véritable croissance.

Le gouvernement les aidera à surmonter ces obstacles en s'appuyant, par exemple, sur les capacités de la Banque de développement du Canada en matière de capital à risque.

Cette recommandation suit de près la recommandation 3.04 du rapport du groupe de travail.

En terminant, je suis ravie de dire aux femmes entrepreneurs, et je suis sûre qu'elles sont heureuses d'avoir lu, que non seulement le groupe de travail les a écoutées, mais encore que le gouvernement les a aussi écoutées. Mais surtout, notre nouveau premier ministre les a écoutées et a pris en considération les recommandations du groupe de travail.

● (1545)

J'invite les femmes entrepreneurs de tout le Canada à se faire connaître afin que nos autres recommandations soient mises en oeuvre et que nous agissions ensemble.

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour ses propos. Je félicite également ses collègues pour l'excellent travail qu'elles ont accompli au sein du groupe de travail sur les femmes chefs d'entreprises. C'est de l'excellent travail. Je suis heureux que le discours du Trône reprenne de nombreuses recommandations de ce groupe de travail.

Peut-être le député pourrait-il commenter le fait que le discours du Trône envisage d'étendre le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Cette question est importante pour tous ceux qui oeuvrent au sein de petites entreprises, pour tous les entrepreneurs, mais particulièrement pour les femmes entrepreneurs.

Le discours du Trône indique également que les programmes actuellement offerts aux petites et aux moyennes entreprises le seront désormais aux entreprises de l'économie sociale. Je crois comprendre de quoi il s'agit, mais je saurais gré à ma collègue de nous l'expliquer.

**Mme Sarmite Bulte:** Monsieur le Président, en ce qui concerne le Cadre multilatéral pour l'apprentissage des jeunes enfants, celui-ci s'inscrit dans notre programme national pour les enfants et témoigne également de l'importance que celui-ci accorde au développement de la petite enfance. À n'en pas douter, notre dernier budget prévoyait l'affectation de montants précis à ce cadre multilatéral.

Comme je l'ai affirmé dans mes propos, il importe que nous traitions de cette question, parce que les femmes qui sont travailleuses autonomes passent entre les mailles du filet, par exemple lorsqu'elles sont en congé de maternité. C'est pourquoi l'une des recommandations du groupe de travail visait à ce que le gouvernement envisage le plus rapidement possible de faire bénéficier les femmes travailleuses autonomes des avantages du congé de maternité.

Nous avons également demandé au gouvernement d'envisager d'autres incitatifs fiscaux, notamment la possibilité de déduire la garde des enfants, au titre d'une dépense encourue en vue de tirer un revenu. Nous étudions cette question, tout comme celle d'un cadre de mesures nécessaires pour faire en sorte que les enfants de toutes les femmes, non seulement des travailleuses, mais également des travailleuses autonomes, soient pris en charge dès leur jeune enfance.

● (1550)

[Français]

**Le président suppléant (M. Bélair):** J'invite le leader du gouvernement à la Chambre à être patient, car il ne reste que deux minutes pour les questions et commentaires, après lesquelles il aura la parole.

L'honorable député de Souris—Moose Mountain a la parole.

[Traduction]

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, c'est avec un vif intérêt que j'ai écouté mon collègue d'en face. Si nous voulons rendre cela applicable, nous devons analyser la situation des Canadiens, qu'ils vivent au nord du 60<sup>e</sup> parallèle ou sur le 49<sup>e</sup> parallèle.

Dans ma région, des familles possèdent d'énormes fermes d'élevage. Les partenaires de ces entreprises, autant l'homme que la femme, selon le cas, devraient aussi avoir droit à certains soins même si cela n'est pas possible géographiquement parlant. Si des services de garde d'enfants, de l'argent ou des déductions sont accessibles à d'autres sur le plan géographique, on devrait chercher à atteindre une certaine égalité dans le cas des femmes qui sont en affaires dans une grosse entreprise avec leur mari, mais qui ont toujours été et demeurent laissées pour compte. C'est nettement injuste et tout à fait inadmissible pour de nombreux Canadiens.

**Mme Sarmite Bulte:** Monsieur le Président, il s'agit d'une des choses que nous avons examinées. J'avoue être d'accord avec mon collègue de l'autre côté du parquet, car c'est injuste que le régime d'assurance-emploi actuel exerce une discrimination à l'endroit des entreprises appartenant à des familles, surtout lorsque la femme est un partenaire de cette entreprise. Même si éventuellement elle verse des cotisations à l'assurance-emploi ou si elle devait pouvoir le faire, elle n'est pas admissible à en recevoir précisément à cause de cette situation. C'était l'une des questions étudiées dans notre rapport.

L'autre question soulevée par mon collègue d'en face porte sur le fait que les problèmes, les défis et les obstacles rencontrés par les femmes sont plus grands en milieu rural qu'en milieu urbain. Nous devons agir conjointement avec ces femmes en milieu rural pour nous assurer que les programmes sont en place, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale dans le but de lever ces obstacles.

\* \* \*

[Français]

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des discussions ont eu lieu entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement pour que la motion suivante soit adoptée:

Qu'un débat exploratoire concernant l'encéphalopathie bovine spongiforme ait lieu pour une durée de quatre heures, débutant à l'heure ordinaire d'ajournement quotidien le 4 février 2004, pourvu que les dispositions de l'article 53.1 s'appliquent *mutatis mutandis* à ce débat.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

---

### LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

#### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat sur la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, de l'amendement et du sous-amendement.

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, ce discours du Trône préparé si soigneusement depuis si longtemps, parce qu'on peut dire que le premier ministre a eu du temps, ne passera pas à l'histoire ni pour le renouveau, ni pour la vision, ni pour les projets concrets, sauf pour une petite phrase. Bien sûr, c'est un pari que je fais pour l'avenir, mais je crois ne pas me tromper. Cette petite phrase suit celle-ci:

#### L'Adresse

Les champs de compétence doivent être respectés. Toutefois, dans le quotidien, les Canadiens ne passent pas leur temps à se demander quel gouvernement fait ceci ou cela.

Cette petite phrase lue lentement par la Gouverneure générale disait pour la première fois si clairement que le gouvernement libéral du Canada se fiche comme de sa dernière chemise de la Constitution. Une constitution est la base des principes et des droits qui établit les normes juridiques, particulièrement dans une fédération.

Le gouvernement libéral fédéral s'en fiche, et pourtant, il prétend être un modèle de démocratie et de fédéralisme, au point de créer un «Canadian Corps» qui ira enseigner la bonne nouvelle de la fédération «canadian». Mais c'est une bonne nouvelle pour un pays dont le gouvernement a oublié l'histoire et ne peut y penser sans malaise.

Cette histoire, cette Constitution nous rappellent qu'il n'y aurait jamais eu de pays appelé Canada si le Bas-Canada, devenu le Québec d'aujourd'hui après l'insurrection de 1837-1838, n'avait été maté et forcé de s'unir avec le Haut-Canada. Si ces «Canadiens-français», le Bas-Canada, avec les Anglo-canadiens qui ont fait l'insurrection avec eux, n'avaient pas accepté une discussion de constitution de principes, de droits et de respect des droits individuels et collectifs, lesquels ont finalement été adoptés par l'assemblée et introduits sous forme de loi à Londres—cela aurait été mieux que ce soit autrement—, il n'y aurait jamais eu ce pays qu'on appelle le Canada.

Il faut se rappeler que même à cette assemblée réunissant le Canada-Est et le Canada-Ouest, c'est avec une très petite majorité que la proposition a été adoptée. Je rappelle également que les libéraux de l'époque, les nationalistes de l'époque avaient demandé un référendum qu'ils n'ont jamais pu obtenir avant d'accepter de former, avec d'autres colonies, ce qui allait devenir le Canada.

La Constitution, c'est un contrat qui permet à des provinces, quand c'est une fédération comme c'est le cas ici, d'avoir une autorité souveraine sur un ensemble de compétences, alors que le gouvernement fédéral a une autorité souveraine sur d'autres compétences.

Par contre, ce qu'on a vécu à répétition avec accélération depuis l'échec de l'entente du lac Meech, c'est qu'on a mis cette Constitution à la poubelle.

● (1555)

Même au Québec, les libéraux de Jean Charest ont du mal à se trouver une place fédéraliste parce que ce fédéralisme, étudié dans l'histoire et développé par l'histoire, n'existe plus. Il n'existe qu'une majorité qui impose sa voix au Québec, qui est une nation différente, comme notre chef l'a rappelé ce matin. Nous sommes différents, ni meilleurs ni pires, mais différents. Nous avons le droit d'être différents et nous pensons toujours que quand cette Constitution a été écrite, ce droit à la différence était inscrit.

Cette petite phrase, ce «toutefois», lu lentement par la Gouverneure générale, disait à tous les Québécois et Québécoises, même à ceux qui croient encore au Canada: «Vous êtes dans ce pays où nous avons la majorité, alors acceptez le fait que nous ne respectons pas que vous soyez différents».

Une constitution, c'est un contrat. On peut dire que chacun d'entre nous ne regarde pas son bail, son hypothèque ou son contrat d'achat de maison tous les jours. Toutefois, quand il y a des questions importantes concernant le respect de ses droits, à ce moment-là, on est bien contents d'avoir un document et, parfois, de devoir le faire appliquer par les tribunaux.

*L'Adresse*

Ce pays est maintenant dirigé, malgré le gouvernement libéral qui le gouverne, selon l'esprit de John A. Macdonald. Je me rappelle, comme certains et certaines ici se le rappellent je l'espère, que John A. Macdonald voulait avoir un gouvernement unitaire, ce qu'il n'a pas réussi à faire à l'époque.

Le discours du Trône est bien bavard sur ce qu'il va faire dans les compétences qui ne sont pas les siennes, mais est étrangement muet sur plusieurs des problèmes criants qui existent relativement aux compétences dont il est responsable. Je m'en voudrais de ne pas nommer, par exemple, la vache folle. On veut d'ailleurs tenir demain un débat d'urgence sur ce sujet.

Comment se fait-il que sur cette question, il n'y ait rien, alors qu'on sait combien d'éleveurs de bétail, combien de gens dans l'agroalimentaire sont soit en faillite, soit au bord de la faillite? Cela est vrai au Québec comme dans l'Ouest. Il n'y a rien sur le bois d'oeuvre, alors que ce qui s'est passé au niveau du bois d'oeuvre a été la cause de milliers d'emplois perdus. On parle de 20 000 emplois.

Comment se fait-il qu'on n'ait pas parlé du transport maritime. N'y avait-il pas dans le livre rouge des dispositions sur les chantiers maritimes et un comité créé? Sur la décision de la Cour d'appel du Québec, si importante par rapport à l'intention de ce gouvernement à l'endroit d'un des problèmes majeurs de la nation québécoise, c'est-à-dire sa démographie, comment se fait-il que cette question-là n'ait pas été abordée? Cette question implique la capacité du Québec de se donner un régime de congés parentaux qui permette vraiment aux couples qui le veulent d'avoir les enfants qu'ils veulent.

Pourquoi la question du creusage du Saint-Laurent n'a-t-elle pas été abordée? Cette question inquiète des milliers, des centaines de milliers et des millions de Québécoises et de Québécois. Concernant ce creusage, la sénatrice Hillary Clinton a prié le Canada de ne pas se conformer au souhait exprimé en ce moment par plusieurs grands armateurs et aussi par l'armée américaine.

•(1600)

Pourquoi dans le discours du Trône n'a-t-on pas parlé de la pauvreté des femmes et des enfants qui, à répétition, a été épinglée par les rapports du PNUD? Toutes ces questions sont importantes et il y en a d'autres que je n'ai pas mentionnées, mais il y en a deux qui sont majeures et au sujet desquelles je veux m'exprimer.

Ce discours du Trône, sous le signe de la transparence, de la démocratie et du renouveau, ne parle pas du bouclier antimissile. Or s'il est un enjeu important pour l'avenir, important pour les Québécoises et les Québécois, c'est bien celui-là. Pourquoi n'en dit-on aucun mot? Est-ce qu'on veut laisser entendre qu'il serait compris dans le mot «sécurité»? C'est impossible. L'enjeu du bouclier antimissile est beaucoup trop grand.

Pourtant, le ministre de la Défense nationale a envoyé une lettre au secrétaire d'État américain à la Défense, M. Rumsfeld, lui disant, et je cite:

Nous avons l'intention de négocier, au cours des prochains mois, un protocole d'entente-cadre avec les États-Unis en vue d'inclure le Canada à titre de participant à l'actuel programme américain de défense antimissile, ainsi que d'élargir et d'améliorer les échanges de données.

Et pour que personne ne s'y trompe, il a dit aussi:

Nous croyons que nos deux pays devraient rapidement s'employer à modifier l'Accord NORAD afin de tenir compte de la contribution de ce commandement à la mission de défense antimissile.

Ils envisagent les arrangements politiques et financiers nécessaires.

Ceci est extrêmement grave. Le bouclier antimissile du gouvernement américain fait partie du grand programme de frappe

préventive et de nouvelle stratégie de domination du monde. Les États-Unis s'assument comme un empire. Dès la première étape, le bouclier antimissile prévoit l'utilisation de l'espace à des fins nucléaires.

Ce bouclier antimissile ne sera pas une garantie de sécurité pour le Québec et le Canada. Il sera une garantie de relance à la course aux armements. Par exemple, la Chine est prête à signer une entente internationale pour l'élimination de toutes les armes de destruction massive. Je crois que les personnes qui pensent que la Chine va laisser les Américains se doter de ce bouclier antimissile sans rien faire se trompent lourdement.

Le bouclier antimissile est un des enjeux extrêmement importants. Les Québécoises et Québécois n'en veulent pas. Pourtant il n'y a pas un mot là-dessus.

Il y a aussi la question de l'aide internationale. Je dois dire que je me suis écriée lorsque j'ai lu que le Canada peut faire plus que les autres pays. Au plan de l'aide internationale, M. Pearson, qui fut sous-ministre des Affaires extérieures, avait recommandé aux Nations Unies que cette aide soit fixée à 0,7 p. 100 de notre PIB; et si le Canada avait seulement fait sa part, la situation dans les pays en voie de développement serait moins pire.

Or, quand l'actuel premier ministre a pris les commandes des finances, le Canada était au sixième rang; il était à 0,45 p. 100 du PIB. L'année dernière il était à 0,22 p. 100. Cette année, il est à 0,28 p. 100 parce que l'OCDE a tenu compte d'un montant de 500 millions de dollars pour l'Afrique. Ce n'est pas un montant qui va se répéter d'année en année. L'année prochaine, ce montant ne sera plus là et le Canada va retomber à la queue des pays donateurs, soit 19<sup>e</sup> sur 22.

Quand je lis que le Canada peut faire plus que sa part, je suis découragée. Au minimum, quand on veut engager les citoyens dans des projets politiques, il faut qu'on leur dise la vérité.

•(1605)

La vérité, c'est l'élément de base de la démocratie, c'est l'élément de base de la confiance que le premier ministre dit vouloir recréer.

Je ne peux m'empêcher de faire le lien avec ce qui a souvent fait l'objet de discussions à l'occasion des suites du 11 septembre 2001. On a dit souvent qu'il faut lutter contre le terrorisme, mais que si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes qui font que les terroristes trouvent un terrain fertile, soit les conflits qui perdurent, soit les injustices, la pauvreté, la faim, les maladies, si l'on ne s'attaque pas à cela, on peut dire n'importe quoi sur l'ouverture du monde et les perspectives qui s'offrent au Canada, mais on ne dit pas la vérité et on ne fait pas les propositions que le premier ministre dit vouloir faire.

Ce discours du Trône est d'une grande tristesse. Le premier ministre a voulu susciter beaucoup d'espoirs. Toutefois, ce que je vois là-dedans, c'est malheureusement beaucoup d'idées générales et génériques, mais peu d'éléments qui peuvent aider les Québécois et les Canadiens à se sentir plus en sécurité.

Quand le premier ministre disait vouloir que les Québécois se reconnaissent dans le Canada, je regrette, mais ce discours du Trône ne fera rien à cet égard.

•(1610)

**Le président suppléant (M. Bélair):** Il reste deux minutes à la députée de Mercier. Elle peut prendre un moment pour retrouver la voix et poursuivre son discours par la suite.

*L'Adresse*

**Mme Francine Lalonde:** Monsieur le Président, je vous remercie. Quand j'ai mentionné tout à l'heure l'importance de parler de cet enjeu du bouclier antimissile, j'ai commencé à dire que le Canada ne pouvait pas y adhérer sans nuire à la politique étrangère indépendante qu'il veut mener.

En raison de la position qu'il a prise face à l'attaque contre l'Irak, le Canada a retrouvé une partie de sa réputation internationale. Dans le contexte actuel, s'il adhère au bouclier antimissile, il perdra cette indépendance.

D'ailleurs, l'ambassadeur Cellucci a bien fait comprendre que le Canada pouvait avoir une politique étrangère différente, mais qu'il fallait qu'elle soit complémentaire.

Le premier ministre dit qu'il veut que le Canada retrouve sa place. En ce qui concerne la décision qui a été prise, j'estime que les manifestations et la mobilisation du Bloc québécois et du peuple québécois ont fait en sorte que Jean Chrétien dise non à la guerre contre l'Irak.

Si le Canada adhère au bouclier antimissile, il perdra de ce profit qu'il tire en ce moment de cette politique étrangère qui n'est pas hostile, puisqu'il ne s'agit pas d'être hostile aux frères américains. Le peuple américain est un peuple ami. L'administration américaine mène en ce moment une politique agressive. C'est une politique qui n'est pas dans le droit fil de ce qu'ont été la diplomatie et la politique canadiennes. Ce n'est en tout cas pas ce que veulent les Québécoises et les Québécois.

**M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ):** Monsieur le Président, je voudrais remercier ma collègue de son intervention.

Je crois qu'elle a très bien décrit ce qui sous-tend le discours du Trône. Je voudrais qu'elle y revienne, parce qu'elle n'a peut-être pas eu suffisamment de temps pour parler des conséquences, pour les citoyennes et les citoyens, que supposait cette espèce de volonté et d'orientation du gouvernement vis-à-vis des politiques américaines, soit la participation au bouclier antimissile. On n'en connaît pas les coûts, mais on sait très bien que cela représente une fortune en matière d'investissements.

Dans le discours du Trône, on parle aussi de réinvestissements majeurs sur le plan militaire. On y parle en outre d'investissements majeurs quant à la sécurité. Ce sont toutes des volontés qui transparaissent dans le discours du Trône. On parle encore aussi du fait de creuser à nouveau la Voie maritime du Saint-Laurent qui, pour les Américains, est non seulement une question de transport mais aussi une question de sécurité.

En matière de coût, ce que l'on propose dans le discours du Trône est absolument énorme et c'est au détriment des services de santé, de l'éducation ou des transferts aux provinces. En fait, c'est au détriment de l'ensemble des services.

Je souhaite que ma collègue explique davantage quelles sont, pour la population, les conséquences des orientations prises dans le discours du Trône. J'aimerais simplement lui citer une courte phrase dudit discours du Trône et lui dire jusqu'où peut aller le désengagement du gouvernement fédéral sur le plan des services, particulièrement pour les régions.

À la page 17 du discours du Trône, on lit ceci:

Un Canada où toutes les régions, du nord au sud et de l'est à l'ouest, récoltent les fruits [...] Le gouvernement a néanmoins un rôle crucial à jouer [...]

Savez-vous ce qu'est le rôle crucial? Ce n'est pas investir dans les régions; c'est un rôle d'animateur. On va se contenter d'être des animateurs. On va se contenter d'aller dire aux gens: «Développez-vous vous-mêmes.» C'est ce qui est écrit:

Cet objectif sera atteint grâce en grande partie aux efforts des Canadiens eux-mêmes.

Donc, le gouvernement fédéral continue de se retirer complètement des services et des régions. Je voudrais que ma collègue nous fasse part de ses commentaires à cet égard.

• (1615)

**Mme Francine Lalonde:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et de son rappel. Je pense que c'était extrêmement important.

Le projet de l'administration américaine au sujet du bouclier antimissile est un projet extrêmement coûteux. Je pourrais dire rapidement que la technologie est coûteuse. Bien des experts l'ont dit, c'est un projet extrêmement coûteux. Et le bouclier antimissile, je le répète, n'est pas tant un instrument pour assurer la sécurité des États-Unis, mais, avec les milliards de dollars qui seront investis là-dedans, cela va assurer la primauté technologique de l'industrie militaire américaine. Cela, c'est certain.

Quelles seront les retombées pour le Canada? Quelles seraient ces retombées, si retombées il y a? La contrepartie serait extrêmement dommageable en matière de politique étrangère.

Toutefois, je veux ajouter—et c'est là que sa question est importante—que récemment on a entendu plusieurs experts dans le domaine des relations entre le Canada et les États-Unis dire que, quand le Canada pense qu'en cédant sur la sécurité aux préoccupations de l'administration américaine, il va pouvoir gagner sur le plan du commerce dans les dossier du bois d'oeuvre ou de la vache folle, il se trompe, parce que les lieux de décision ne sont pas les mêmes. L'administration américaine, que ce soit au Pentagone ou à la Maison-Blanche, décide bien sûr des enjeux de défense. Toutefois, ce n'est pas elle qui décide des enjeux commerciaux qui sont bien plus liés à la politique qui se fait au Congrès.

Ce faisant, il faut prendre garde de penser qu'en étant conciliants au-delà de l'intérêt des citoyens, de la démocratie et de la liberté des Québécois et des Canadiens, on pourrait obtenir le règlement facile d'enjeux commerciaux. Si on fait cela, on se met le doigt dans l'oeil. On se trompe.

Je remercie mon collègue de m'avoir donné l'occasion de dire cela.

[Traduction]

**Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Toronto—Danforth. Mon collègue travaille avec ardeur sur des questions environnementales et il partage mes préoccupations au sujet du Nord.

Le Canada est un pays nordique. La vaste superficie de l'Arctique, qui représente la moitié de notre masse continentale, est partie intégrante de notre identité nationale et un élément stratégique pour l'avenir de notre pays.

En tant que pays nordique, nous avons des responsabilités particulières. Nous devons notamment respecter et satisfaire les besoins des habitants du Nord, protéger les écosystèmes nordiques, protéger notre souveraineté et assurer le leadership dans les activités circumpolaires, surtout dans les domaines de la recherche scientifique sur le Nord et du développement social.

### *L'Adresse*

Le discours du Trône signale que les Canadiens occupent une place privilégiée pour tirer profit des nouvelles réalités mondiales: l'ouverture au monde, l'acceptation de l'interdépendance des nations et la conscience de nos responsabilités planétaires. Les Canadiens désirent que le Canada retrouve sa fierté et son influence dans le monde.

Le Canada est la plus grande masse continentale du Nord circumpolaire, une région dont l'importance géopolitique s'accroît. Notre participation dans les institutions du Nord circumpolaire telles que le Conseil de l'Arctique est assortie d'obligations.

Parmi nos importantes priorités nationales, nous devons reconnaître la place du Canada à titre de pays polaire et agir de manière à relever notre leadership au sein du groupe des pays polaires. D'un point de vue tant économique que politique, le Nord est susceptible de devenir un joueur important dans les affaires mondiales.

Le Canada a déjà été reconnu pour son expertise de calibre mondial dans la recherche scientifique sur le Nord. Malheureusement, les dix dernières années de réduction au titre des capacités canadiennes de recherche scientifique sur le Nord ont donné lieu à un exode des scientifiques canadiens dans des domaines de recherche essentiels alors que nombre de pays élargissent de façon importante leurs activités scientifiques dans l'Arctique, même au Canada.

Nous avons certains engagements internationaux, notamment dans le cadre du Protocole de Kyoto, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la convention de Stockholm et du protocole de Montréal, autant d'engagements qui gagneraient à être mieux éclairés par la recherche scientifique sur le Nord. Par ailleurs, notre engagement actif à l'égard de ces obligations internationales rehaussera notre souveraineté.

À la vitesse à laquelle la planète se réchauffe, les glaces de l'océan Arctique disparaîtront au cours de l'été, ouvrant ainsi le passage du Nord-Ouest à la navigation. Selon un rapport de la United States Arctic Research Commission, la marine américaine augmentera sa surveillance dans la région arctique en fonction de la fonte des glaces de l'océan Arctique.

Étant donné la délicatesse des questions relatives à la sécurité, on pourrait en venir à voir le Nord canadien comme une faille dans le filet de sécurité. Par ailleurs, les États-Unis, l'Union européenne et même le Japon, dit-on, rejettent l'autorité du Canada sur le passage du Nord-Ouest.

George Hobson, un ancien chef de l'Étude du plateau continental polaire possédant plusieurs dizaines d'années d'expérience nordique a dit que si nous ne pouvons revendiquer d'une façon ou d'une autre notre terre, notre eau et notre espace aérien, nous allons les perdre. Les recherches scientifiques menées dans nos territoires nordiques sont une façon pacifique de marquer la souveraineté ainsi revendiquée. Nous devons assurer une présence nationale accrue et soutenue dans notre Nord.

Le discours du Trône met en lumière un objectif important du gouvernement, à savoir s'assurer que chaque région du pays a l'occasion d'évoluer sur les plans social et économique en suivant la vague du progrès. En partageant les possibilités, nous partagerons aussi la prospérité qui en découlera.

Du point de vue démographique, le Nord est différent du reste du Canada. Dans le Nunavut, 56 p. 100 de la population est âgée de moins de 25 ans, comparativement à 33 p. 100 dans l'ensemble de la population canadienne. Au taux de croissance actuel, la population du Nunavut doublera en vingt ans. Le taux de chômage est à un niveau inacceptable dans nombre de communautés du Nord.

Le règlement des revendications des peuples autochtones a pavé la voie à de nouvelles initiatives de développement dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière. Ces nouvelles perspectives sont également influencées par la disponibilité de nouvelles technologies dans le Nord. Les activités de recherche et développement comprennent la recherche sur les énergies renouvelables, entre autres.

Il existe un potentiel immense de renforcement des capacités autochtones et nordiques en matière d'innovation, de commercialisation et de création d'emploi. Le succès de ces perspectives émergentes de développement économique repose sur la création de connaissances permettant de mieux documenter les incidences sociales et écologiques du développement économique.

● (1620)

Comme les Canadiens le savent, l'exploitation des ressources naturelles, le réchauffement climatique et les contaminants menacent considérablement la durabilité. Une vaste gamme d'indicateurs révèle que le milieu nordique change à un rythme sans précédent. Le niveau des océans baisse et leur étendue diminue, l'habitat naturel des espèces sauvages se déplace et s'amenuise et le pergélisol sur lequel sont installées les collectivités et l'infrastructure menacée de fondre. La contribution soutenue et intensifiée de la collectivité scientifique et du secteur de la recherche universitaire s'impose pour que nous puissions comprendre les nombreux facteurs de stress responsables de ces changements.

Plus important encore, les questions concernant le milieu nordique revêtent un caractère humain. Il ne faut pas perdre de vue que les changements écologiques massifs ont une incidence sur les peuples autochtones et sur les autres habitants du Nord. Comme mon amie Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence circumpolaire inuit, le répète sans cesse, pour les Inuits, il s'agit d'une question culturelle. Au fur et à mesure que les contaminants se fraient un chemin dans les écosystèmes nordiques, le peuple inuit se demande si la nourriture qu'il trouve dans sa région est sécuritaire. À cause du changement climatique, les chasseurs ne peuvent pas lire comme avant la glace marine à cause de l'amincissement de la couche de glace et du dégel qui arrive plus tôt au cours de la saison.

Comme l'a indiqué le premier ministre, les Canadiens méritent des chances égales. Cela signifie que les jeunes qui sont nés et vivent dans le Nord du pays méritent d'être instruits dans leur région. Il nous faut collaborer avec les collèges et avec les instituts de recherche du Nord pour offrir aux populations nordiques toutes les possibilités éducatives possibles.

Un objectif important du gouvernement consiste à répondre aux aspirations des habitants du Nord et à trouver des solutions adaptées aux besoins particuliers de la population des régions nordiques. Pour ce faire, il est essentiel de reconnaître le lien entre les politiques gouvernementales et la science et la recherche. L'élaboration de politiques gouvernementales exige que la science et la recherche jouent un rôle instrumental dans l'identification de problèmes, l'établissement de priorités et la mise en oeuvre de solutions. Quelle est la situation actuelle de cet outil de haute importance? Je dois malheureusement dire que la situation présente de la science et de la recherche sur le Nord est pitoyable. Le Canada a perdu sa place dans le monde en renonçant à donner l'impulsion aux sciences nordiques.

*L'Adresse*

De bon nombre de façons, le gouvernement a reconnu la nature unique et la portée des changements auxquels sont confrontées les régions du Nord, comme en témoignent les différents programmes gouvernementaux qui répondent aux préoccupations des habitants du Nord. Toutefois, les réponses aux engagements et aux problèmes sont plutôt improvisées et fragmentaires. Il n'y a pas de stratégie cohérente et coordonnée. Souvent, les mandats sont contradictoires entre les ministères et au sein même de ceux-ci. Chose étonnante, il n'y a aucun ministre en charge.

La science et la recherche sur le Nord souffrent d'un manque de continuité et, en conséquence, d'une érosion des ressources. Ainsi, le gouvernement, l'industrie et les collectivités du Nord n'ont pas la capacité nécessaire de faire face aux défis et de trouver des solutions.

Par exemple, un propriétaire d'une entreprise du secteur privé m'a envoyé une lettre dans laquelle il indique que des travaux en matière d'environnement effectués depuis plusieurs années par le gouvernement dans la mer de Beaufort, dans le passage du Nord-Ouest et dans d'autres parties du Nord sont en voie d'être abandonnés à un moment où on a tellement besoin des résultats des travaux, privant les planificateurs et les décideurs de réponses fiables à des questions fondamentales. À cause des compressions, on a pratiquement éliminé toute occasion d'affaires, pour les entreprises du secteur privé, dans le domaine de la technologie océanographique.

J'ai rencontré, autant dans le Nord que dans le Sud, des membres de la collectivité des spécialistes de la recherche scientifique dans le Nord et l'on m'a dit à plusieurs reprises que le Canada avait perdu toute une génération de ces spécialistes.

Le gouvernement doit prendre des mesures immédiates pour redresser la situation de la recherche scientifique dans le Nord en élaborant une stratégie complète de recherche dans le Nord qui apporte coordination, efficacité et efficience aux programmes qui, pour l'instant, ne sont mis sur pied qu'au cas par cas et de façon fragmentaire.

Nous avons reçu un signal du gouvernement qui reconnaît ce besoin. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie axée sur le Nord. Elle vise à faire en sorte que le développement économique ait lieu en partenariat avec les gens du Nord et à veiller à l'intendance des écosystèmes nordiques les plus fragiles. Il est clair que cela ne peut se faire sans que l'on insiste sur l'amélioration de l'investissement consacré à la recherche scientifique dans le Nord.

Un autre indice important de la sincérité du gouvernement, c'est la nomination, auprès du premier ministre, du conseiller en sciences et d'un secrétaire parlementaire du pour les sciences et les petites entreprises. Non moins rassurant est l'engagement du premier ministre à faire en sorte que les plus importants décideurs fédéraux reçoivent les meilleurs conseils scientifiques possibles.

Aujourd'hui, le premier ministre a déclaré à la Chambre que le Parlement devait réunir les voix de tout le Canada et de toutes ses régions. Il a poursuivi, plus particulièrement, en affirmant que nous devons faire en sorte que le Nord ait un meilleur contrôle de sa destinée. Les nouvelles réalités de la gouvernance du Nord, le changement écologique très important qui a un impact sur les écosystèmes et les populations nordiques, les occasions de développement économique qui apparaissent et le rôle de leader du Canada dans le Nord circumpolaire exigent de notre part, en tant que Parlement et que gouvernement, que nous ne tardions pas à accepter cela comme une responsabilité nationale.

● (1625)

**M. Dennis Mills (Toronto—Danforth, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord souligner le travail accompli par ma collègue, la députée de York-Nord. Au fil des ans, à la Chambre des communes, elle a manifesté à l'égard de l'environnement un intérêt, une passion et une sensibilité dont les députés de tous les partis lui sont reconnaissants.

Aujourd'hui, elle a mentionné un aspect du discours du Trône qui n'a été signalé dans aucun journal. Il s'agit du fait que, dans le discours du Trône, le premier ministre a pris des engagements par rapport à la recherche scientifique sur le Nord. L'engagement du Canada à l'égard de l'Arctique sera une priorité. J'espère que ce sera le début d'une aventure qui rendra notre premier ministre soucieux de l'écologie.

Je veux passer de l'Arctique au centre-ville de Toronto. Comme chacun peut l'imaginer, ces derniers mois, je me suis demandé si le nouveau premier ministre, le chef de notre parti, allait prendre certains engagements afin de résoudre les problèmes des quartiers démunis, notamment ceux de mon quartier défavorisé dans le centre-ville de Toronto. J'ai été ravi hier d'entendre l'engagement solide, l'engagement sérieux qu'il a pris non seulement envers Toronto, mais aussi envers toutes les municipalités de notre pays.

Dans notre ville, qui est devenue un peu partisane ces derniers temps, il est très rare qu'on puisse prendre un exemplaire du *Toronto Star* qui, comme je l'ai dit hier à la Chambre, est devenu essentiellement un journal néo-démocrate, et d'y lire que le maire de Toronto, David Miller, a trouvé cet engagement merveilleux, extraordinaire. Ce que j'aime du maire Miller, c'est qu'il a eu l'intégrité de le reconnaître.

Nous savons tous qu'il est très facile d'être partisan; c'est un penchant naturel. À la Chambre, il arrive toutefois que les députés de tous les partis et des deux côtés de la Chambre accomplissent de l'excellent travail. Je pense qu'en l'occurrence, nous reconnaissons tous le caractère sans précédent de l'engagement pris envers les municipalités.

Un des éléments qui rend la contribution si impressionnante est qu'au cours des dix dernières années, ce qui n'est pas de notoriété publique, nous, du gouvernement du Canada, avons dépensé approximativement 22,5 milliards de dollars dans la région du Grand Toronto. Bien des gens ne croient pas cela. Je travaille sur ce dossier depuis deux ans et je suis ravi d'annoncer aujourd'hui que j'ai finalement obtenu des chercheurs une liste faisant état de près de 16 milliards de dollars de ce total de 22,5 milliards de dollars dépensé dans la région du Grand Toronto. Je serais heureux de mettre ce document à la disposition de toutes les personnes qui écoutent la présente déclaration, y compris les députés de l'opposition, et qui voudraient voir comment se traduit la présence fédérale dans le Grand Toronto. C'est une histoire assez incroyable.

Un des problèmes que nous avons rencontré en tant que gouvernement vient du fait que nous n'avons pas suffisamment investi dans notre stratégie de communication pour montrer aux Torontois, et je parle en tant que député de Toronto, le bon travail que les divers ministères ont effectué dans notre région. L'ensemble de la question de la communication constitue un véritable défi. Si nous ne pouvons communiquer le message de façon claire et succincte, certaines personnes tireront avantage de la situation. Je veux aborder une question bien précise.

*L'Adresse*

Depuis 1988, je n'ai cessé de souligner à la Chambre des communes qu'il est extrêmement important que chaque député soit à l'écoute des dirigeants de petites entreprises du Canada et s'intéresse à leur situation. Ces petites entreprises emploient au bas mot 80 p. 100 des travailleurs canadiens. Je pense que personne ne remettra cette réalité en question.

●(1630)

Il y a quelques semaines, Jack Layton a posé une question concernant des allègements fiscaux aux entreprises. Imaginez.

**M. Svend Robinson:** Quatre milliards de dollars, Dennis.

**M. Dennis Mills:** J'entends le Nouveau Parti démocratique parler de quatre milliards de dollars. Voilà la philosophie néo-démocrate en matière d'entreprise, mais le NPD se concentre sur les grandes entreprises. Il ne se rend pas compte que, dans cette enveloppe, il y avait également un million de petits entrepreneurs. Je me demande ce que le NPD reproche aux petites entreprises qui ont pourtant besoin de ce genre d'incitatif.

Lorsque nous parlons des petites entreprises, le NPD devient un peu susceptible.

La réalité est que 80 p. 100 des revenus fiscaux versés au gouvernement du Canada par les entreprises proviennent des petites et moyennes entreprises dirigées par des hommes et des femmes d'affaires. Ce sont eux qui profitent essentiellement de ce crédit d'impôt.

Je ne peux pas croire un seul instant que les députés du NPD n'expliqueront pas clairement qu'ils appuient les hommes et les femmes d'affaires qui dirigent de petites entreprises au pays. S'ils apportent ces éclaircissements, cependant, ils devront alors modifier les déclarations faites au sujet des montants exacts qui sont en jeu, et c'est cela le problème.

Les gens prennent connaissance de déclarations et les analysent. Ils s'intéressent à quelques grosses entreprises et oublient le million de petites entreprises dirigées par des hommes et des femmes d'affaires. Le NPD est passé maître dans l'art de prendre des bribes d'une annonce précise et de les accoler à un groupe de notre communauté. Dans ce cas-ci, il dit que les grandes entreprises vont être avantagées.

Maintenant que nous avons précisé que les petites entreprises dirigées par des hommes et des femmes d'affaires profitent d'un gros avantage, passons aux grandes entreprises.

Je ne crois pas un seul instant qu'un député chercherait à gagner la faveur de grandes entreprises. Toutefois, le pays doit avoir parallèlement un environnement économique compétitif pour les entreprises qui emploient des centaines de personnes et qui vendent leurs produits et services dans le monde. Le NPD ne reconnaît absolument pas ce fait. Il dit d'accorder de réduire les impôts et de faire payer la note aux grandes entreprises parce que c'est ce qui retiendra l'attention des médias.

J'ai parlé du NPD et de son attitude envers les petites entreprises, mais je veux revenir au discours du Trône.

Le discours du Trône prend des engagements envers les villes, geste qui a surpris la majorité des représentants des médias, et le NPD. L'engagement pris en matière d'environnement a étonné la majorité des gens. Selon moi, lorsque les initiatives du discours du Trône passeront à l'étape de la réalisation, nous serons de retour pour un quatrième mandat.

●(1635)

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, par où commencer, avec les propos de mon collègue de Toronto—Danforth? Nous n'avons que cinq minutes.

Quoi qu'il en soit, le député dit que les mots se traduiront en mesures concrètes. Certains d'entre nous se souviennent de mots qui ont été écrits dans le livre rouge par celui qui est aujourd'hui premier ministre.

Nous attendons toujours, après dix ans, qu'on donne suite à ces mots-là. Où sont les services de garderie accessibles et abordables que l'actuel premier ministre a promis il y a plus de dix ans? Où sont les soins à domicile abordables? Ce matin encore, nous apprenons qu'une étude a montré que près du quart des Canadiens souffrent de problèmes graves après avoir reçu leur congé de l'hôpital. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de bons services à domicile, services que le gouvernement et l'actuel premier ministre ont promis. Ne me faites pas pleurer en me parlant de ces pauvres sociétés qui ont eu une grosse augmentation d'impôt.

J'ai une question précise à poser, car le député tient certainement à ce que ses électeurs de Toronto—Danforth connaissent sa position sur les mariages entre homosexuels. Il a évité le vote à ce sujet, mais il est maintenant à la Chambre.

Est-ce qu'il appuie ou non la position du gouvernement selon laquelle les couples de gais et de lesbiennes devraient pouvoir se marier civilement comme les couples hétérosexuels?

**M. Dennis Mills:** Monsieur le Président, j'étais sûr que le député de Burnaby—Douglas allait poser cette question.

Mon opinion sur la question est bien connue. Je l'ai énoncée. J'ai dit que j'étais en faveur de la définition traditionnelle du mariage. C'est simple. Il y a actuellement un débat sur toute cette question d'intimité et de droits. Les tribunaux en sont saisis. Nous allons continuer de travailler sur cette question et d'en discuter. Pour l'instant, ma position n'a pas changé.

●(1640)

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, à titre de député de l'Ouest, je suis profondément déçu du discours du Trône qui a été prononcé hier.

Il ne renfermait rien sur la question absolument cruciale du bois d'oeuvre en Colombie-Britannique et, en fait, dans tout le Canada. La question de l'ESB qui a dévasté l'industrie de la production bovine n'y a pas été mentionnée. Il n'était nullement question par ailleurs des sujets relatifs aux pêcheries des côtes canadiennes, pas même de la question primordiale des stocks de poissons chevauchant au large de la côte est du Canada.

Il y a des obstacles réglementaires à notre industrie des ressources naturelles, surtout en Colombie-Britannique, où nous nous efforçons de remettre l'économie sur les rails. Nous ne pouvons pas nous tirer d'affaire avec la question du pétrole et du gaz. Les sociétés minières tentent d'exploiter de nouvelles propriétés et sont aux prises avec des formalités administratives à n'en plus finir, des problèmes avec le MPO et divers autres problèmes environnementaux. Il n'y a rien pour le Canada rural.

Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'ignorer le Canada rural dans ce discours du Trône électoral?

**M. Dennis Mills:** Monsieur le Président, je trouve cela vraiment étrange. À la page 22 du discours du Trône se trouve une section spéciale intitulée «Développement régional et rural». Cette section couvre plus d'une page. Le dernier paragraphe énonce:

Le gouvernement est déterminé à promouvoir l'économie agricole, à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'accès aux marchés internationaux, et à faire en sorte que les agriculteurs ne soient pas laissés à eux-mêmes dans des circonstances qui ne relèvent pas de leur contrôle. Le gouvernement est également déterminé à stimuler un secteur agricole avancé sur le plan technologique, grâce à un réseau de transport et à une infrastructure de science appliquée qui renforcent la compétitivité des agriculteurs canadiens et la salubrité de notre alimentation, lesquelles n'auront pas leurs pareilles sur les marchés mondiaux.

**Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je représente une circonscription qui se trouve dans le nord du Grand Toronto. Je pense qu'il y a une légère similitude entre York-Nord et le nord du Grand Toronto. Il y a beaucoup de fermes dans ma circonscription. En fait, le député a lui-même vécu dans ma circonscription et il connaît ses préoccupations.

Le député a été tout à fait diligent et tenace quand il s'est agi de trouver de l'argent qui a été dépensé dans le Grand Toronto au nom du gouvernement fédéral. Peut-il préciser sa pensée à cet égard?

**M. Dennis Mills:** Monsieur le Président, nous savons que l'une des tâches pénibles que nous avons comme députés consiste à déterminer tout ce que le gouvernement du Canada fait dans nos agglomérations. Il a été vraiment difficile de déterminer à quoi ont servi les 22,5 milliards de dollars qui ont été dépensés dans le Grand Toronto. Quiconque veut savoir en détail comment les fonds ont été dépensés peut appeler à son bureau.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui sur le discours du Trône.

Je voudrais remercier mes électeurs de Medicine Hat de m'avoir fait confiance à nouveau. Nous amorçons une nouvelle session parlementaire. Je voudrais remercier mes électeurs de m'avoir fait confiance durant toutes ces années. C'est avec plaisir que je les représente et que je prends leur défense. Ce sont de braves gens. C'est un honneur que de les représenter à la Chambre des communes.

La première chose qui m'est venue à l'esprit en écoutant le discours du Trône et le relisant par la suite, c'est un message publicitaire d'un magasin de meubles qui disait: «Achetez maintenant, payez plus tard.» Dans le cas présent, c'est: «Achetez maintenant, payez en juin, peut-être.»

Le gouvernement a présenté un discours du Trône sans donner beaucoup de chiffres, mais en faisant quantité de promesses. L'idée, c'est de convaincre les Canadiens que le gouvernement remplira ses merveilleuses promesses. Cependant, le gouvernement ne dit pas aux Canadiens combien coûteront ces promesses. Et elles coûteront très cher de bien des façons.

Ce que je vais faire aujourd'hui, c'est passer en revue un certain nombre d'engagements que le gouvernement prend dans le discours du Trône et parler un peu ensuite de chacun d'eux. Il est important de se pencher sur certains engagements que le gouvernement prend, surtout lorsque nous avons un nouveau premier ministre et un nouveau Cabinet qui promettent de tenir ces engagements.

Je vais commencer à la page 4 du discours du Trône. Le gouvernement y parle de changer le mode de fonctionnement à Ottawa. Dans le document, la toute première ligne de cette section dit:

Le point de départ de la réussite consiste à veiller à ce que les Canadiens croient en leur gouvernement, de telle sorte qu'ils puissent mettre leur confiance dans l'État.

### *L'Adresse*

Nous sommes tous d'accord avec cela. Nous voulons que les Canadiens croient en leur gouvernement. Dans une certaine mesure, nous voulons qu'ils aient confiance dans l'État. Nous ne souhaitons pas qu'ils mettent toute leur confiance dans le gouvernement. Nous savons que, trop souvent, le gouvernement laisse tomber les gens. Il est évident plutôt que nous devrions compter sur notre famille et nous-même pour réussir certaines choses.

Cela dit, de façon générale, et avec ces mises en garde, nous sommes tous d'accord avec cette déclaration. Cependant, je considère que le gouvernement tient très mal cet engagement. Le point de départ de la réussite consiste à veiller à ce que les Canadiens croient en leur gouvernement.

Aujourd'hui, à la Chambre des communes, durant la période des questions, avec mes collègues d'Edmonton-Sud-Ouest et de Pictou—Antigonish—Guysborough, nous avons posé des questions sur la transparence du gouvernement et sur sa franchise dans le cas des détails entourant la propre entreprise du premier ministre et ses transactions avec le gouvernement au cours des dix dernières années.

Nous avons signalé que le gouvernement avait été loin d'être transparent lorsqu'il s'agissait de transmettre des renseignements sur les contrats et les subventions que l'entreprise avait reçus du gouvernement. Nous avons signalé qu'il avait fallu attendre un an et demi avant d'obtenir un portrait un tant soit peu réaliste du montant des transactions que la société, CSL, avait conclues avec le gouvernement du Canada au cours des dix dernières années.

Le chiffre initial était de 137 000 \$. Il a fallu environ 18 mois pour obtenir le véritable chiffre, qui s'élève à 161 millions de dollars. Cependant, même cela ne représente pas tous les aspects de la question. Il y a plus que cela. Nous l'avons précisé durant la période des questions. Nous avons signalé qu'il y avait un écart entre les chiffres que le leader du gouvernement à la Chambre des communes nous a donnés et ce que nous avons découvert nous-mêmes relativement à au moins un contrat. Je pense qu'il y avait 528 contrats. Nous en avons trouvé un dès le départ avec un écart de 20 000 \$. Cela nous a amenés à remettre en question là encore l'engagement que nous trouvons dans le discours du Trône.

Puis nous avons constaté que la lettre que le leader à la Chambre a préparée pour mon collègue d'Edmonton-Sud-Ouest ne faisait pas état des chiffres de la Commission canadienne du blé, par exemple. C'est pour protéger son avantage concurrentiel, semble-t-il, que la Commission canadienne du blé n'aurait pas voulu dévoiler tous les chiffres.

• (1645)

Selon moi, lorsque le premier ministre prépare un discours du Trône où il est dit que la transparence doit être primordiale, le droit de savoir du public devrait l'emporter sur les inquiétudes de la Commission canadienne du blé. Dans ce cas, on protège la Commission canadienne du blé, et il s'agit là d'une autre question que j'aimerais aborder, mais pour laquelle le temps nous manque aujourd'hui.

Selon moi, le gouvernement ne respecte pas les normes qu'il énonce lui-même à la page 3 du discours du Trône. Il ne fournit pas tous les renseignements. En fait, nous élaborerons à ce sujet au cours des prochains jours à la Chambre des communes.

### *L'Adresse*

Un autre point que j'aimerais aborder est soulevé un peu plus loin dans le discours du Trône, soit à la page 4, où il est question d'un plan d'action pour la réforme démocratique.

Le gouvernement ne respecte pas ses propres exigences en matière de réforme démocratique. En effet, le premier ministre a récemment déclaré qu'il refuserait de reconnaître les sénateurs élus par les Albertains. Il a déclaré qu'il refuserait de nommer ces personnes élues au Sénat et il a brièvement expliqué pourquoi.

Le premier ministre a longuement parlé du déficit démocratique. Pour la population de l'Alberta, à l'heure actuelle, la principale façon de remédier au déficit démocratique est de permettre à ses sénateurs élus démocratiquement de siéger au Sénat. Mais le premier ministre a dit qu'il n'en ferait rien.

À la première occasion qui lui a été donnée de remédier au déficit démocratique dont il a parlé, le premier ministre n'a pas été à la hauteur de ses propres exigences. Il refuse de faire ce que demandent des centaines de milliers d'Albertains qui ont élu des personnes pour qu'elles siègent au Sénat. Les Albertains ont élu deux sénateurs et, dans quelques jours, deux sièges de représentants albertains au Sénat deviendront vacants, mais le premier ministre refuse de les attribuer aux élus.

Je veux poursuivre; il y a beaucoup de sujets à aborder, mais le temps m'est compté.

À la page 5 du discours du Trône, le premier ministre parle de la création d'un poste de commissaire à l'éthique indépendant relevant du Parlement, et d'un poste de conseiller sénatorial en éthique. Or, on sait que, dans l'esprit du premier ministre, un commissaire à l'éthique indépendant n'aurait pas la même indépendance que celle dont jouit la vérificatrice générale, par exemple.

Je précise à l'intention de la Chambre que le vérificateur général est désigné, par le truchement du Conseil du Trésor, par un comité composé, notamment, de comptables agréés, de CGA et de vérificateurs du Canada. Ces personnes se réunissent et désignent l'un des candidats compétents, qui sera finalement nommé au poste de vérificateur général du Canada. C'est ainsi que les choses se sont passées la dernière fois, et le titulaire du poste est un fonctionnaire du Parlement.

Le premier ministre a dit qu'il nommerait lui-même le commissaire, ce que je ne puis accepter. Le système proposé ressemblerait trop à celui qui est actuellement en vigueur.

Même le premier ministre n'a de toute évidence pas confiance dans l'actuel régime de conseiller en éthique, sinon il ne proposerait pas de le remplacer. Je signale en passant que le même conseiller en éthique a blanchi le gouvernement dans tous les scandales qui ont éclaté ces dix dernières années, et on les compte par douzaines. Je ne saurais les dénombrer, mais ils sont bien connus des Canadiens qui ont vu ce qui se passe dans cette enceinte.

Le conseiller en éthique proposé n'est pas acceptable. Nous ne voulons pas du même système, qui n'aurait de différent que le titre de commissaire à l'éthique indépendant. Une fois de plus, nous estimons que le gouvernement n'est pas à la hauteur de ses propres critères énoncés dans le discours du Trône.

Voici un point qui m'est resté en travers de la gorge. Il s'agit de la mention du respect de l'argent des contribuables dans le discours du Trône. Cela me fait réellement bouillir, monsieur le Président.

Le premier ministre a tenu à dire que le gouvernement n'éliminera pas le registre des armes à feu. Le gouvernement l'étudiera en vue de trouver des moyens de le rendre plus efficace. Nous savons que des députés ministériels siégeront à ce comité, et que déjà ils ont dit

préférer qu'on élimine le registre. Toutefois le ministre des Finances a écarté la seule chose qui s'attaquerait véritablement à l'inefficacité du système d'armes à feu, c'est-à-dire l'élimination du registre. De par sa nature même, le registre est bureaucratique. C'est un gouffre dans lequel tombe l'argent des contribuables. Nous devons l'éliminer.

● (1650)

Nous avons déjà gaspillé un milliard de dollars dans le registre. En 1994, le ministre de la Justice a indiqué, lorsque nous lui avons posé la question, que les coûts du registre s'élèveraient à 2 millions de dollars. J'ai un enregistrement vidéo qui me montre en train de poser la question à Allan Rock, ministre de la Justice de l'époque. On a mentionné que des experts de l'époque avaient affirmé que les coûts du registre pourraient s'élever à 500 millions ou peut-être même à 1 milliard de dollars. Selon M. Rock, c'était impossible. Les coûts prévus étaient de 2 millions de dollars. On se dirige maintenant vers le milliard, et la vérificatrice générale a indiqué que les coûts pourraient même atteindre les 2 milliards, et le gouvernement refuse toujours de prendre l'unique mesure qui permettrait d'éliminer ce gaspillage et ces dépenses énormes. Dans quelle mesure les libéraux sont-ils déterminés à respecter l'argent des contribuables? Il est clair qu'ils ne le sont pas.

À ceux qui disent que c'est une façon de nous protéger de la criminalité, je réponds, que s'ils ne me croient pas, ils devraient écouter des gens comme le chef de police de la ville de Toronto, Julian Fantino, qui croyait auparavant au registre des armes à feu. Il y adhérerait. Il dit maintenant que c'est une perte d'argent et que cet argent pourrait servir à envoyer des policiers en patrouille à Toronto pour y mettre fin aux crimes commis avec des armes à feu. Voilà à quoi on devrait affecter l'argent. On pourrait donner cent exemples de choses qui seraient plus utiles que de déverser cet argent sur une grande bureaucratie qui, pour l'essentiel, enregistre les fusils de chasseurs au canard un peu partout au Canada. Quel gaspillage! Encore une fois, le gouvernement ne respecte même pas ses propres normes.

Il y a tant de choses dont nous pourrions parler. Je sais que je ne pourrai passer en revue tout le document, mais j'en arrive à la page 7, où se trouve l'intertitre: «Renforcer les assises sociales du Canada». On peut lire ceci à la deuxième ligne du deuxième paragraphe:

Cela veut dire qu'il faut écarter les obstacles qui réduisent les perspectives d'avenir. Cela veut aussi dire que l'on s'appuiera sur l'équité, une valeur fondamentale propre à la population canadienne. Il ne peut en être autrement pour nous qui avonshérité d'une si grande prospérité.

Je fais remarquer d'emblée qu'une des façons dont le gouvernement, encore une fois, va à l'encontre de sa propre norme, c'est qu'il protège une des injustices les plus fondamentales qu'il puisse défendre. Il défend le fait qu'au Canada, aujourd'hui, une famille à deux revenus paie moins d'impôt qu'une famille à un seul revenu gagnant le même montant d'argent. Il s'agit ici des programmes sociaux.

Un des meilleurs programmes sociaux, c'est une famille saine. Que se passe-t-il lorsque des gens prennent la décision de s'occuper de leurs enfants à la maison, ce qui suppose un sacrifice financier? Ils découvrent alors que leur revenu est imposé à un taux plus élevé à titre de famille à un seul revenu que celui d'une famille à deux revenus d'un montant total identique. C'est équitable, ça? Ça aide les familles? Cela répare le tissu social d'un pays? Non et non.

*L'Adresse*

J'estime que, si le gouvernement voulait changer quelque chose pour vraiment venir en aide à l'infrastructure sociale du Canada, c'est ce qu'il changerait, pour que les familles à un seul revenu faisant ce sacrifice ne soient pas pénalisées. Si elles ne sont pas récompensées, au moins elles ne seraient pas pénalisées. Je soutiens une fois de plus que le gouvernement ne respecte pas sa propre norme lorsqu'il s'agit de traiter nos compatriotes avec équité.

Je soutiens aussi que, lorsqu'il est question des programmes sociaux, rien ne vaut un bon emploi. Si les gens ont un bon emploi, ils n'ont pas à s'en remettre aux programmes sociaux. Ils n'ont pas à compter sur l'assurance-emploi et ce genre de mesure. Parfois, c'est nécessaire, et ce filet de sécurité doit exister. Nous devons toujours avoir un filet de sécurité pour ceux qui perdent leur emploi sans y être pour quoi que ce soit, mais si l'économie est loin de fonctionner à plein régime, nous n'arriverons jamais à créer ce genre d'emplois pour aider les Canadiens.

Cette année, l'économie du Canada connaîtra une croissance d'environ 1,6 p. 100, ce qui est franchement pathétique. Je sais qu'il y a eu des problèmes depuis un an. Il y a eu l'épidémie de SRAS et le problème de l'ESB. Si notre économie avait été plus robuste au début et si nous avions adopté des politiques permettant au Canada d'attirer vraiment les investisseurs, nous nous serions ressaisis beaucoup plus rapidement. Nous aurions d'abord créé beaucoup plus d'emplois et nous aurions récupéré ces emplois beaucoup plus rapidement après avoir surmonté l'épidémie de SRAS, la crise de l'ESB et certains autres problèmes comme ceux qu'a connus l'industrie des pêches de la côte est.

**Une voix:** Dans le secteur de la construction navale.

• (1655)

**M. Monte Solberg:** La construction navale est un autre exemple. Si l'économie peut récupérer tous ces travailleurs et les aider à trouver de l'emploi parce que le gouvernement a pris les bonnes décisions dans l'intérêt public, moins de gens dépendent alors des programmes sociaux canadiens.

La priorité numéro un du gouvernement, lorsqu'il est question d'un filet de sécurité sociale solide, c'est de veiller à prendre les bonnes décisions afin de créer des emplois de qualité, durables et rémunérateurs. À ce jour, il y a eu non pas des centaines de milliers, mais bien des millions de Canadiens sans emploi ou sous-employés. C'est inacceptable.

Année après année, nous voyons le gouvernement défendre ces politiques insensées assorties des mêmes résultats. Nous obtenons des résultats décevants par rapport à notre capacité de créer des emplois et de rehausser le niveau de vie général des Canadiens. Nous obtenons des résultats décevants sur le plan de la productivité. Notre productivité est de 15 p. 100 inférieure à celle des États-Unis. Il y a une génération, le Canada affichait le troisième niveau de vie en importance dans le monde. Ces dernières années, il y a probablement six pays qui ont un niveau de vie supérieur à celui du Canada: le Danemark, l'Irlande, l'Islande et les Pays-Bas ont tous dépassé le Canada.

C'est inacceptable, particulièrement si l'on songe que nous jouissons de relations commerciales exceptionnelles avec les États-Unis, le marché le plus riche de l'histoire mondiale. Nous devons nous en soucier. Certains craignent que les États-Unis ne nous écrasent. Nous devrions tirer avantage de ce marché, mais nous n'avons pas les bonnes politiques publiques pour ce faire. Résultat: nous voyons tous ces chômeurs ou toutes ces personnes sous-employées, et cela sans raison.

Je soutiens que le discours du Trône n'est pas à la hauteur sur les questions de savoir comment notre économie devrait fonctionner et quelles sont les possibilités d'offrir le meilleur programme social entre tous. En fait, notre gouvernement ne parvient pas à comprendre cela et crée plutôt parfois des programmes insensés. Nous voyons les dépenses grimper en flèche.

Aujourd'hui, au Canada, nous dépensons davantage par personne que jamais dans l'histoire de notre pays. Cela peut surprendre des gens, et ceux-ci peuvent s'interroger au sujet de l'ère Trudeau, époque où le gouvernement avait atteint une taille imposante; mais, dans les faits, nous dépensons davantage par personne aujourd'hui en dollars réels que jamais auparavant dans l'histoire du Canada. Les gens se sentent-ils plus riches pour autant? ont-ils davantage de travail? ont-ils le sentiment que le système de santé est adapté à leurs besoins? Non, tel n'est pas le cas, même si le présent gouvernement est en place depuis 10 ans.

Ce n'est pas vraiment le premier discours du trône du premier ministre. À bien des égards, il s'agit de son quatrième, puisqu'il a été en poste pendant toute cette période. Il a été le bras droit de Jean Chrétien, le premier ministre précédent. Il a été en partie l'architecte de tout ce qui a précédé. Je sais qu'il ne souhaite pas parler de cela, cela l'embarrasse, mais c'est un fait. Et nous en sommes encore à tenter de régler tous les problèmes qu'il n'a pas su résoudre dans le passé.

J'aimerais parler un instant des autochtones du Canada. C'est un sujet très décourageant pour moi. Cela fait 10 ans que je suis à la Chambre, où les libéraux ont mis sur pied une initiative après l'autre pour essayer d'aider les autochtones. Mais tout cela a été parfaitement désastreux.

Je dois me référer un instant au cas de Davis Inlet. Nombre d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre et sans doute nombre des députés en général savaient que les choses se dérouleraient comme elles l'ont fait. Le premier ministre avait honte, comme nous tous, des images qu'il voyait à la télévision. C'était une honte. Toute personne de coeur aurait voulu faire quelque chose. Qu'est-ce que le gouvernement a fait? Il s'est dit que le moyen d'aider consistait à déplacer la collectivité et tous ses problèmes à un autre endroit. Cela n'a pas fonctionné. Les mêmes problèmes se posent maintenant dans un lieu différent.

Nous ne pouvons pas continuer à refaire les mêmes choses et à nous attendre à obtenir des résultats différents. Nous consacrons des milliards de dollars par année aux affaires indiennes. Il faut nous organiser pour que cela fonctionne. Nous n'avons pas besoin de nouvelles études. Le gouvernement aimerait mettre sur pied un comité du Cabinet sur les affaires autochtones. Mais est-ce que cela réglera la question? Il est temps d'adopter une nouvelle approche. Il faut que les choses changent.

Il me reste très peu de temps et j'aimerais aborder une question qui ronge ma circonscription ces temps-ci, celle de l'ESB et de l'agriculture. Le document s'exprime en termes très vagues sur l'agriculture. Il affirme que nous ne pouvons pas laisser tomber les agriculteurs à cause de problèmes qu'ils subissent sans que cela découle d'une faute de leur part. Telle est la situation créée par l'ESB aujourd'hui, et l'ensemble de ce secteur d'activités sera mis en déroute si le gouvernement n'intervient pas.

*L'Adresse*

Certaines personnes affirment que l'industrie de l'engraissement des bovins se trouve à 45 jours d'un naufrage complet dans le Sud de l'Alberta, où il y a environ 900 000 bovins d'engraissement. Le gouvernement doit entrer en jeu pour dire aux éleveurs de mon coin de pays qu'il est prêt à aider l'industrie durant cette baisse temporaire des affaires, puisque la frontière finira bien par rouvrir.

Pour conclure, le gouvernement n'a cessé d'échouer dans ses tentatives d'être à la hauteur des normes qu'il a lui-même définies dans ce document. Il est vraiment temps que les choses changent.

• (1700)

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté l'intervention du député de Medicine Hat; il était de toute évidence très agité, frustré et émotif. Nous avons largement entendu parler de ce qu'il n'a pas apprécié dans le discours du Trône, mais nous n'avons pas entendu grand chose en ce qui concerne l'approche du nouveau Parti conservateur pour stimuler la croissance économique.

Si on jette un coup d'oeil à l'économie canadienne, on constate qu'en fait, par rapport aux autres pays du G-7, elle présente un miracle en matière de croissance économique. Cette année, il faut l'admettre, nous éprouvons quelques difficultés attribuables à une série d'événements, dont le SRAS, la maladie de la vache folle, les incendies de forêt en Colombie-Britannique, l'ouragan et nombre d'autres facteurs indépendants de notre volonté. Toutefois, je suis persuadé que notre économie commencera à reprendre du poil de la bête au fur et à mesure que ces problèmes se régleront.

Je sais que l'ancienne Alliance canadienne ou le Parti réformiste ont parlé d'un impôt à taux unique. C'est intéressant parce que la Russie a récemment mis cette formule en oeuvre. Si je comprends bien, on songe à uniformiser l'impôt. Ensuite, une fois tous les contribuables inscrits dans la base de données, on augmentera le taux d'imposition. L'impôt à taux unique est peut-être une formule que le nouveau Parti conservateur envisage de retenir en matière de développement économique. En tous cas, je sais qu'au moment où nous nous parlons, cette formule est mise en application en Russie.

Les politiques du Parti conservateur sont peut-être en cours d'élaboration et il est un peu injuste de demander au député quelles seraient les politiques d'un gouvernement conservateur.

Quoi qu'il en soit, avant leur fusion, les partis nous ont fait part de leur position à l'égard du développement économique régional. Certains sont partisans de l'élimination totale de tous les programmes et organismes de développement économique régional, comme la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, qui, j'en suis persuadé, a fait du bon travail en Alberta. Cependant, le député ne reconnaîtra probablement pas cela. Il en est de même de la contribution de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la FedNor et de nombre d'autres organismes. Est-ce que le nouveau Parti conservateur éliminerait ces programmes? Le cas échéant, avec quoi les remplacerait-il? Il ne les remplacerait peut-être pas. Je n'en suis pas certain.

Je me demande si le député de Medicine Hat pourrait parler de l'approche du nouveau Parti conservateur à l'égard de l'impôt à taux unique et du développement économique régional.

• (1705)

**M. Monte Solberg:** Monsieur le Président, je me réjouis de la question. Je peux dire que le nouveau Parti conservateur n'écrasera pas les contribuables comme le fait ce gouvernement.

À un moment où un nouveau sondage d'opinion vient de sortir indiquant que les soins de santé constituent un grave problème et que

les Canadiens souhaitent des réductions d'impôt et le paiement de la dette, il est plutôt lamentable que le discours du Trône ne fasse nulle mention de baisses d'impôt, malgré le fait que le gouvernement parle de la nécessité de rendre le Canada plus productif et plus novateur. Je suis certain que le député reconnaît ce fait.

Le gouvernement évite de reconnaître la seule politique qui, selon tous les économistes, serait une manière d'aider le Canada à devenir plus productif, soit avoir des allègements fiscaux précis dans certains domaines afin d'attirer les investissements.

Dans le document, on parle du fait que le Canada est un aimant. Les aimants ont une force d'attraction et une force de répulsion. Dans ce cas-ci, je crois que le gouvernement repousse l'investissement. L'aimant repousse parce que, trop souvent, le gouvernement laisse en place des politiques désuètes qui font fuir les gens.

Les politiques d'amortissement sont un exemple. Nous devons accélérer l'amortissement des équipements de haute technologie pour attirer l'investissement au Canada. Le gouvernement ne peut pas comprendre ça. Il maintient les vieilles politiques malgré le fait qu'elles font fuir les entreprises de haute technologie et, bien sûr, tous les emplois connexes. Je crois que le gouvernement a tort.

Mon collègue m'a posé des questions sur le développement régional. Je peux dire une seule chose. Voici ce que nous n'accepterons pas. Nous n'accepterons pas des taux de chômage de 15 ou 20 p. 100 à Terre-Neuve. Nous n'accepterons pas des taux de chômage de 10 ou 12 p. 100 dans le Canada atlantique ou dans les régions du nord du pays, parce que c'est une grande tragédie humaine, et j'en ai assez d'entendre le gouvernement proposer encore et toujours les mêmes idées, laissant croire que cela va régler le problème, alors que pendant 10 ans il n'a rien fait d'autre que d'empirer la situation.

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, mon collègue a fait plusieurs excellentes observations.

À la fin de son intervention, il parlait du chômage à Terre-Neuve et dans d'autres régions. Je me demande ce qu'il proposerait pour réduire le chômage chez les premières nations, qui atteint 90 p. 100, voire 95 p. 100 dans certaines collectivités. Que faudrait-il faire pour donner aux premières nations les mêmes possibilités qu'aux autres groupes ailleurs au Canada?

**M. Monte Solberg:** Monsieur le Président, je serai peut-être un peu à côté du sujet, mais je tiens à dire que l'une des toutes premières choses que nous devrions faire, et je ne puis concevoir que le gouvernement ne se soit pas attaqué à ce problème et n'en fasse pas mention dans le discours du Trône, c'est la question des droits de propriété des femmes autochtones. Leurs droits de propriété devraient être protégés. Ils ne le sont toujours pas. Ces droits ne bénéficient même pas de la pleine protection de la Charte canadienne. C'est une véritable honte. Après dix ans, le gouvernement n'a toujours pas réglé cette question. Nous l'avons pourtant soulevée année après année. Mon collègue du Manitoba, lorsqu'il était porte-parole, a soulevé la question tous les mois. Le gouvernement n'y a jamais donné suite.

Cela étant dit, que faut-il faire au sujet du chômage dans les réserves? C'est un véritable scandale. La situation y est terrible, mais je sais qu'on n'y remédiera pas en continuant de faire ce qu'on fait actuellement. Je pense qu'il faut revendiquer, pour les autochtones, les mêmes choses que ce que possèdent les Canadiens ordinaires.

*L'Adresse*

Un Canadien autochtone s'est présenté à mon bureau l'autre jour. Il m'a parlé de la terre qu'il cultivait dans la réserve de Siksika. Le conseil lui a retiré une partie de cette terre qu'il cultivait depuis toujours. Le conseil la lui a tout simplement confisquée. Cet homme ne détenait aucun droit de propriété sur ce lopin de terre, que lui et son frère cultivaient.

Je crois que le moment est venu de reconnaître aux Canadiens autochtones les mêmes droits que ceux dont jouissent les autres Canadiens. Le moment est venu de reconnaître le droit de propriété dans les réserves, de façon à ce qu'une personne qui exploite et met en valeur une propriété puisse posséder sa propre maison, voire sa propre entreprise. Pourquoi refusons-nous ce droit aux premières nations? Je ne comprends pas. Je pense que nous devons finalement résoudre ce problème, pour que les premières nations canadiennes puissent se sortir de la situation dans laquelle elles se trouvent actuellement. Je trouve scandaleux que nous ayons attendu aussi longtemps pour agir, mais nous devons aider les premières nations de cette façon. Je crois que cela les aidera grandement à surmonter les problèmes qui les affligent aujourd'hui.

• (1710)

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir ce que le député pense de certaines omissions flagrantes du discours du Trône relativement à l'ouest canadien. Le premier ministre a passé énormément de temps dans l'Ouest au cours des deux ou trois derniers mois à promettre à gauche et à droite que les choses allaient changer.

J'ai une courte liste des omissions flagrantes que nombre de Canadiens de l'Ouest ont relevées dans le discours du Trône.

On n'y trouve aucun engagement à l'égard d'un Sénat élu. Il n'y a aucun engagement à l'égard de la suppression du programme d'enregistrement des armes à feu d'un milliard de dollars. Aucun engagement à l'égard de la réduction des impôts. Le discours du Trône passe sous silence la question du bois d'oeuvre et les solutions possibles. Pas un mot sur la crise de la vache folle et les solutions possibles. On n'y fait aucune mention de la réforme électorale. Aucune mention non plus du forage exploratoire en mer sur la côte ouest. Le discours ne prévoit pas de plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto pas plus qu'il ne prévoit la manière dont les taxes sur l'essence seront transférées aux provinces. Aucun mot sur les affaires étrangères, la politique culturelle et la réforme du système de santé. Le gouvernement devra examiner la question parce qu'il ne sait tout simplement pas quoi faire. Il devra demander aux provinces de lui donner leur opinion.

Le gouvernement a reconnu que le niveau de l'endettement des étudiants était déplorable, que les affaires autochtones étaient dans un état scandaleux, que la politique culturelle du Canada allait à la dérive et que les choses allaient de mal en pis.

Le gouvernement est à l'origine des problèmes. Il fait fi des aspirations des Canadiens de l'Ouest, qui sont aussi celles d'autres Canadiens, alors que c'est précisément le type de questions que nous lui avons demandé d'aborder à la Chambre des communes. Les Canadiens de l'Ouest reçoivent comme une giflette en plein visage la négation de leurs problèmes par celui-là même qui a parcouru toutes les régions de l'Ouest en promettant d'agir. Les gens de l'Ouest pressent le gouvernement d'aborder leurs problèmes s'il ne veut pas vivre avec les conséquences d'un électoralat en colère.

J'aimerais entendre les observations du député à cet égard. Je crois que les libéraux ont complètement manqué le bateau en ce qui concerne les revendications des Canadiens de l'Ouest. Résultat des

courses, nous sommes de nouveau frustrés par ce gouvernement libéral.

**M. Monte Solberg:** Monsieur le Président, je pense que les libéraux ont raté le coche. J'aimerais sincèrement qu'ils s'attellent à la tâche.

À un moment donné, le premier ministre a dit que l'aliénation de l'Ouest était bien réelle. Qu'a-t-il fait pour remédier à cela? Il a tout fait sauf être à l'écoute des Albertains et des gens de l'Ouest. Il n'a rien fait pour régler les problèmes. Mon collègue a énuméré une liste. Il n'a rien fait au sujet des problèmes soulevés par mon collègue, les Albertains et l'ensemble des Canadiens de l'Ouest.

Le premier ministre se fourvoie royalement lorsqu'il dit qu'il se préoccupe de ces questions et que la solution consiste à effectuer une tournée dans l'Ouest ou à envoyer sur place des représentants de son cabinet. En fait, les gens de l'Ouest ne veulent pas de belles paroles. Ils veulent des actions concrètes. Ils veulent que le premier ministre règle le problème du déficit démocratique et qu'il nomme au Sénat les sénateurs élus par les Albertains. Est-ce si difficile à comprendre? Voilà ce qu'ils veulent.

[Français]

**M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec la députée de Nunavut.

À la suite du discours du Trône d'hier, j'ai effectué une vérification dans ma région. La première chose que nous, les députés, faisons à la Chambre des communes, c'est d'aller vérifier ce qui se dit dans nos circonscriptions. C'est ce que j'ai fait.

Je tiens à dire aux députés de cette Chambre que ma circonscription de Abitibi—Baie-James—Nunavik s'étend sur plus de 800 000 km<sup>2</sup>, c'est-à-dire qu'elle comprend le Nunavik et regroupe les Inuits, les Cris de la Baie-James, le secteur Chapais-Chibougamau à venir, et le sud, où se trouve l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente une population d'environ 100 000 habitants. C'est important de le dire, parce que c'est grand chez nous, au Québec.

J'ai vérifié les nouvelles à Radio-Canada où des intervenants ont été interpellés. Les élus municipaux ont très bien accueilli le discours du Trône, surtout qu'Ottawa promet d'éliminer complètement l'obligation pour les municipalités de payer la taxe sur les produits et services, c'est-à-dire la TPS. La remise aux municipalités d'une partie de la taxe sur l'essence fera aussi l'objet d'une étude.

Au total, la somme investie pour aider les villes du Canada est d'environ 7 milliards de dollars d'ici 10 ans.

J'écoutais les commentaires des maires. On entendait le maire de cette grande ville qu'est Val-d'Or, Fernand Trahan, dire que c'est important et qu'il est également important que le gouvernement du Québec s'inscrive dans cette initiative pour aider les villes au Québec, surtout dans les régions éloignées. Pour cette année, dans la ville de Val-d'Or, c'est environ 458 000 \$ de revenus de plus. C'est important pour les régions éloignées.

Aussi, dans le secteur de Rouyn-Noranda, on voit que le maire est très content. Il dit que c'est une mesure qu'il sera utile de prendre parce qu'elle rapporte immédiatement, et c'est vrai.

Le gouvernement du Canada attend toujours de conclure un pacte fiscal avec les municipalités afin de partager une partie de ses milliards de dollars en revenus provenant soit de la TPS ou de la taxe d'accise sur l'essence. On connaît l'opposition du gouvernement québécois de Jean Charest.

*L'Adresse*

De toute façon, notre premier ministre, qui est député libéral de LaSalle—Émard, compte s'asseoir et entreprendre des négociations avec toutes les provinces et avec le gouvernement du Québec avant de transférer quelque somme que ce soit, quitte à négocier des ententes à la pièce avec chacune d'elles ou utiliser d'autres mécanismes fiscaux qui permettront d'obtenir les mêmes résultats.

Le gouvernement du Canada est déterminé à instaurer un nouveau pacte à l'intention des municipalités canadiennes. Ce n'est pas la première fois qu'on dit cela. Depuis plusieurs mois, le premier ministre du Canada et député libéral de LaSalle—Émard dit toujours qu'on va négocier et aller de l'avant pour trouver de nouvelles façons d'aider les municipalités.

Ce nouveau pacte aura pour cibles les infrastructures dont on a besoin pour assurer une qualité de vie et une croissance durable. Ce nouveau pacte apportera un financement fiable, prévisible et à long terme.

Aussi, dans le discours du Trône, on a parlé de l'environnement. On veut élaborer un plan national équitable avec les provinces afin de respecter voire de dépasser les objectifs du Protocole de Kyoto, qui forcent le Canada à réduire, d'ici 2012, ses émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport au niveau de 1990.

Aussi, il est question de mettre de l'ordre dans nos propres affaires. On a des sites contaminés. Le gouvernement du Canada mettra en place un programme de près de 3,5 milliards de dollars sur une période de 10 ans pour nettoyer les lieux fédéraux.

Dans notre grande région qu'est Abitibi—Baie-James—Nunavik, nous avons des sites contaminés. Même dans le territoire du Nunavik, il y a au-delà de 100 sites contaminés. Il faut trouver des solutions, toujours en collaboration avec la province de Québec, mais aussi avec les Inuits du Nunavik et les Cris de la Baie-James, selon l'entente qu'on peut obtenir.

En matière de santé, le gouvernement du Canada dit être déterminé à réduire le temps d'attente des patients pour obtenir, diagnostiquer ou recevoir un traitement quelconque. C'est important. On parle beaucoup de la santé. On connaît la vision du premier ministre. On connaît actuellement celle du gouvernement en place. Il y a une collaboration avec les provinces. Il y a beaucoup de choses à faire. Cela ne pourra pas se régler immédiatement, mais beaucoup de choses se règlent entre le gouvernement du Canada et les provinces ou le gouvernement du Québec.

Aussi, il faut investir dans les centres de recherche. Chez nous, dans une région éloignée, le Canada veut édifier des bases sur l'innovation dotées de centres de recherche universitaire de premier ordre.

• (1715)

En Abitibi-Témiscamingue, il y a l'Université du Québec. Il faut mettre en place une réglementation intelligente et des modes de financement novateurs, le tout s'alliant pour faire de notre pays un chef de file au plan mondial quant à la mise en marché des concepts inédits.

Donc, c'est important pour les petites universités des régions-ressources d'obtenir des budgets pour faire des études sur l'environnement, sur les secteurs minier et forestier ou sur la forêt boréale.

Il est aussi important d'avoir un Canada où toutes les régions sont représentées. Par exemple, dans une région comme la nôtre, il y a des fermes, des forêts, des mines et il y a le secteur de la pêche. Les gens oublient que l'Abitibi-Témiscamingue est un secteur minier et

forestier. Il ne faut pas oublier non plus que dans le Nunavik, il y a la pêche aux crevettes. Il faut trouver des façons d'aider les Inuits.

Souvent, lorsque nous disons que nous allons aider les Inuits, les gens pensent que nous leur donnons beaucoup d'argent. Il ne faut pas oublier que les Inuits du Nunavik payent des impôts comme tous les citoyens ici présents ce soir. Ils payent la TPS, les taxes municipales et scolaires. Beaucoup de gens au Canada ne le savent pas.

Concernant la question portant sur les fruits d'une économie du XXI<sup>e</sup> siècle, il ne faut surtout pas parler uniquement des pêches. Il faut parler des collectivités rurales où les communications modernes aident à réduire les distances. Nous avons des projets. Tout n'est pas dans le discours du Trône. On sait qu'il y a des projets qui ont été mis en place depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois avec Industrie Canada sur la question des larges bandes.

Parler des larges bandes, c'est parler de l'Internet à haute vitesse pour les régions éloignées comme l'Abitibi-Témiscamingue, la municipalité de la Baie-James et le secteur Chapais-Chibougamau qui sont en collaboration avec des Cris de la Baie-James et surtout le Nunavik qui est important également. Ce dernier pourra fonctionner avec des satellites. Il faut trouver de nouvelles façons de les aider.

Il ne faut pas oublier que tous ces gens des régions vraiment éloignées des grands centres urbains achètent tout leur équipement au sud. Tout vient du sud: la nourriture, le pain, etc. Tous les jours, on fait le transport dans le nord pour aider les gens qui vivent dans ces secteurs.

Nous devons faire beaucoup pour garantir que nos investissements dans le savoir se traduisent par des recettes commerciales. Souvent, on se fait dire par les petites entreprises de chez nous qu'elles n'ont pas de financement. Dans le discours du Trône, il est dit:

Nos petites entreprises novatrices font face à deux obstacles majeurs, l'accès à des fonds adéquats aux premières étapes et la capacité de mener les activités de recherche et développement nécessaires à la mise en marché de leurs idées et à une véritable croissance.

Il faut donc les aider, surtout dans les régions-ressources, pour la deuxième et troisième transformation.

On sait que tout n'est pas dans le discours du Trône. Le budget sera déposé prochainement. Le gouvernement en place peut aussi déposer en Chambre, en n'importe quel temps, un décret pour la création d'un nouveau programme.

Le gouvernement va également aider ces petites entreprises à surmonter ces obstacles en s'appuyant, par exemple, sur les capacités de la Banque de développement du Canada en matière de capital de risque.

Une autre chose vraiment importante, c'est que le gouvernement mettra à profit l'expérience et l'étendue des services offerts par le Conseil national de recherche du Canada. Les gens disent qu'il ne sera pas implanté dans les grandes régions. Je sais que dans le secteur de l'Abitibi-Témiscamingue, on a nommé un fonctionnaire, Jean-Yves Savard, qui parcourt toute la région. Il aide vraiment les petites entreprises à combler l'écart au chapitre de la mise en marché, en leur assurant la capacité de recherche et d'expertise qu'ils ne peuvent pas développer seuls.

Mais ce qui est vraiment important dans le discours du Trône d'hier, c'est le développement régional et rural. C'est vraiment important.

*Initiatives parlementaires*

Je me souviens d'un discours tenu en Acadie le 14 février 2002 par l'actuel premier ministre du Canada, le très honorable député libéral de LaSalle—Énard qui était à l'époque ministre des Finances. Il disait que le prochain budget allait vraiment refléter les grandes régions-ressources et les centres urbains.

C'est important pour les gens qui vivent dans le Nord de trouver des solutions, toujours en collaboration avec le gouvernement. Il ne faut pas oublier qu'il faut développer les grandes régions éloignées, soit par des ententes Canada-Québec dans les secteurs miniers et forestiers avec l'aide des agences dans les régions-ressources. Cela est vraiment important.

• (1720)

En terminant, il ne faut pas oublier qu'on a d'autres préoccupations, surtout le logement social chez les Cris, chez les Inuits. Actuellement, je sais que certaines familles de 16 à 18 personnes logent dans de simples maisons de deux chambres à coucher durant l'hiver. Il faut trouver des solutions ensemble et des budgets.

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné le temps d'expliquer brièvement ce qui se passe dans une grande région qui est celle de Abitibi—Baie-James—Nunavik.

• (1725)

[Traduction]

**M. Ken Epp (Elk Island, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté aussi attentivement que j'ai pu le discours qui vient de nous être donné et, évidemment, je suis très reconnaissant encore une fois à l'égard de nos merveilleux interprètes qui me permettent de comprendre une langue que je ne comprendrais pas si elle arrivait directement à mes oreilles sans intermédiaire.

J'aimerais aborder une partie des propos du député dans laquelle il parle de l'inclusion des municipalités, des administrations municipales, des villes, pour ce qui est de leur nouvelle possibilité de profiter de la richesse d'Ottawa. C'est une façon de parler, parce que, à mes yeux, Ottawa prend beaucoup trop d'argent aux citoyens canadiens.

Tout comme certains députés du Bloc, j'en suis sûr, je suis très préoccupé par la question du partage des compétences, au moment où le gouvernement fédéral entreprend de traiter directement avec les administrations municipales, vu que, selon notre cadre constitutionnel, les municipalités relèvent des gouvernements provinciaux.

Personnellement, j'aimerais beaucoup pouvoir renforcer notre système de péréquation d'un bout à l'autre du pays, afin qu'une partie de la Loi constitutionnelle de 1982, la Charte des droits et libertés, soit vigoureusement mise en application. Voilà ce que je crois, mais cela pose un problème de partage des compétences. Je me demande si le gouvernement ne ferait pas mieux de simplement évacuer certains champs fiscaux. À titre d'exemple, il recueille des milliards de dollars en taxe sur l'essence. S'il se retirait de ce champ fiscal pour le rendre accessible aux provinces, celles-ci pourraient en distribuer le produit aux municipalités selon leurs besoins, leur population ou d'autres considérations. Ce serait très simple à faire. Cela ne coûterait rien en frais d'administration. Je pense que, en bout de ligne, les besoins des municipalités seraient instantanément satisfaits et d'une façon très efficace. Cela serait beaucoup mieux que le plan envisagé par les libéraux, même si nous ne savons pas à coup sûr en quoi consiste celui-ci.

[Français]

**M. Guy St-Julien:** Monsieur le Président, j'ai pris bonne note des commentaires du député de l'opposition.

Le premier ministre du Canada a bien dit qu'il va s'asseoir avec les représentants des provinces pour discuter et trouver des solutions fiables. En effet, on sait ce que disent les maires des municipalités actuellement autant dans ma région que dans plusieurs municipalités du Canada actuellement. Même dans votre région, ils sont très heureux du discours du Trône.

Il y a aussi la taxe sur le carburant. On sait comment cette taxe fonctionne. C'est acheminé directement par des chèques, et ainsi de suite. Il n'en coûte presque rien au gouvernement fédéral pour percevoir des taxes sur le carburant actuellement. On sait ce qui se passe.

Cependant, je tiens à vous dire que c'est toujours une collaboration qu'il faut maintenir avec les provinces, surtout dans leurs champs de juridiction. Il s'agit de ne pas faire trop de chicanes et d'aller de l'avant. C'est cela, le mandat du premier ministre du Canada. Il veut aller de l'avant sans chicane—allons-y!—, pour que les contribuables soient très contents.

[Traduction]

**Le vice-président:** Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

### LE PROGRAMME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

**M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

—Monsieur le Président, hier, on présentait le discours du Trône préparé par le nouveau premier ministre. C'était un discours tellement attendu par l'ensemble de la population, et principalement par le Québec.

Aujourd'hui, c'est notre première journée de débat en cette Chambre des communes. J'en profite, monsieur le Président, pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous mes collègues de la Chambre des communes, une bonne année 2004, une année remplie de santé et aussi de politique.

Je voudrais, dans mon premier discours de l'année 2004, puisque c'est la première journée de débat de la Chambre, souhaiter à tous mes électeurs et électrices, les Charlevoisiens et Charlevoisiennes, une bonne, heureuse et prospère année.

Je voudrais également offrir mes meilleurs vœux aux gens de mon futur comté de Manicouagan, que j'aurai l'honneur de représenter lors de la prochaine élection.

Lorsque j'offrais mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité à mes électeurs à l'occasion des Fêtes, les travailleurs et les travailleuses de mon comté, principalement les travailleurs saisonniers, étaient drôlement inquiets. Ils m'ont offert les vœux habituels de santé et de bonheur, mais ils souhaitaient aussi que leur député continue de défendre les intérêts du Québec, de défendre les intérêts des Charlevoisiens et Charlevoisiennes et, bien sûr, de défendre les intérêts des travailleurs saisonniers du comté.

### *Initiatives parlementaires*

Pour confirmer mes engagements, selon les vœux de mes électeurs à l'occasion des Fêtes, aujourd'hui, dès la première journée en cette Chambre, je dépose une motion dans laquelle j'ai l'honneur de faire état de cette préoccupation. La motion se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Qu'on demeure dans Charlevoix, dans Manicouagan, sur la Côte-Nord, en Gaspésie, au Saguenay—Lac-Saint-Jean ou dans le Bas-Saint-Laurent, partout au Québec, il y a des travailleuses et des travailleurs saisonniers. Pourquoi? Parce que l'employabilité est saisonnière et fait en sorte que le travailleur oeuvre dans un domaine dans lequel ils dépendent d'un emploi qui est très saisonnier dans une région économique comme la nôtre.

L'industrie première dans Charlevoix est le tourisme. Il y a certaines périodes de l'année pendant lesquelles les gens prennent leurs vacances. Ils profitent de la fin de l'année scolaire de leurs enfants pour venir visiter le plus beau comté du Québec, qui est le comté de Charlevoix.

Bien sûr, de la Saint-Jean-Baptiste à l'Action de grâces, le taux de chômage est très bas dans Charlevoix. Les travailleuses et travailleurs saisonniers travaillent dans le domaine du tourisme, que ce soit dans l'hébergement, la restauration ou l'accueil aux touristes. La diversité de certains atouts touristiques fait en sorte que les gens travaillent.

Là où le bât blesse, c'est que la période n'est pas assez longue. Les gens ont de la difficulté à être éligibles pour recevoir des prestations d'assurance-emploi. Ceux qui le sont ne disposent malheureusement pas d'un assez grand nombre de semaines assurables durant la longue saison d'hiver pour reprendre le marché du travail au printemps.

La même situation se retrouve dans le comté de Manicouagan, le comté voisin, que j'aurai l'honneur de représenter à la prochaine élection. Prenons l'exemple de Baie-Trinité. À Baie-Trinité, depuis le 1<sup>er</sup> février 2004, 90 travailleurs et travailleuses qui sont éligibles pour recevoir des prestations d'assurance-emploi les ont toutes écoulées.

Ils travaillent dans le domaine des pêches, pour certains, dans le domaine forestier, à la scierie Bowater, pour d'autres. Ils ont dû commencer à recevoir des prestations d'assurance-emploi autour du mois de juillet et actuellement, depuis le 1<sup>er</sup> février, ils n'y ont plus droit.

Ce sont des gens qui ne réintégreront le marché du travail qu'en avril. Il y a deux mois et demi ou trois mois sans aucun revenu. Ce sont des gens qui ont abouti, pour plusieurs, jusqu'à l'aide sociale, alors que d'autres seront sans aucun revenu et n'auront peut-être même pas droit à l'aide sociale.

Encore là, le fédéral, qui génère des surplus de 6 milliards de dollars par année, avec une caisse accumulée de 45 milliards de dollars, fait en sorte d'enlever des prestations d'assurance-emploi à ceux qui ont payé des cotisations pour que, encore une fois, le gouvernement du Québec doive payer, par l'intermédiaire du ministère de la Sécurité du revenu, qui est l'aide sociale.

• (1730)

On retrouve cette situation partout sur la Côte-Nord, dans les domaines des pêches et du bois d'oeuvre.

Prenons spécifiquement les pêches. Le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, qui gère le dossier de l'assurance-emploi, nous dit qu'il va faire en sorte de prolonger le travail saisonnier. Sachez qu'il est très difficile de pêcher le crabe en

plein mois de février, lorsqu'il y a de la glace. Vous en conviendrez avec moi. Vous conviendrez également avec moi qu'on ne peut pêcher le poisson de fond non plus en hiver, lorsqu'il y a de la glace.

Ce faisant, si on ne pêche ni le poisson de fond ni le crabe, on ne peut pas les transformer à l'usine. L'usine est donc fermée pendant la période hivernale et les activités reprendront au printemps, seulement si le marché est bon. Tout dépend toujours du marché.

Cela m'amène à vous parler du problème du bois d'oeuvre et du commerce international, parce qu'il y a beaucoup de travailleurs forestiers dans ma circonscription. Actuellement il y a une scierie fermée ses portes pour quelques raisons que ce soient. Je fais référence à la scierie Kruger à Longue-Rive et aussi à la scierie Bowater à Baie-Trinité.

Le marché du bois d'oeuvre est à un bas niveau, le Canada ayant de la difficulté à régler ses différends en matière de commerce international avec les États-Unis. Durant ce temps, c'est le travailleur et la travailleuse en usine, en forêt ou même dans le domaine du transport qui ne se qualifieront pas à l'assurance-emploi, n'ayant pas accumulé le nombre d'heures suffisant.

Encore là, s'il y a un problème de rentabilité dans l'industrie, on sait que lorsque l'industrie génère des pertes, on a tendance à sabrer dans son personnel, ses opérations et très souvent de manière définitive, soit de mettre la clé dans la porte. Ce sont donc les travailleurs et les travailleuses saisonniers et même permanents qui écopent.

En Gaspésie, la Gaspésia qui est en construction a réinventé l'usine afin de faire travailler les travailleurs de la Gaspésie. Cette semaine, on apprenait qu'on devrait mettre fin à la construction, à la modernisation de l'usine Gaspésia en Gaspésie.

Encore là, quelque 500 travailleurs et travailleuses qui travaillaient là, malheureusement, seront acculés à l'assurance-emploi, soit ceux qui auront accumulé suffisamment d'heures. En effet ce n'est jamais garanti, lorsqu'on n'a pas atteint le nombre d'heures suffisant ou lorsqu'on a été au chômage durant une certaine période de l'année, de pouvoir couvrir l'ensemble de la période du «trou noir».

C'est la même chose au Lac-Saint-Jean. En effet, on apprend qu'à Jonquières et à Arvida, l'usine Alcan, à cause de son ancienne technologie, a une moins bonne rentabilité. Donc, à cause de la technologie Söderberg, la compagnie a pris la décision de fermer les vieilles salles de cuves. Encore là, on va envoyer des travailleurs et des travailleuses au chômage pendant une période indéterminée.

Ce n'est pas rassurant, parce que ces derniers n'ont aucune autre alternative que de mettre du pain et du beurre sur la table par l'intermédiaire du chèque de l'assurance-emploi qu'ils recevront un mois à un mois et demi après être allés aux bureaux de l'assurance-emploi.

Le discours du Trône d'aujourd'hui n'est pas rassurant. Nous pensions que le nouveau premier ministre, l'ex-ministre des Finances, avait une carte dans sa manche et que lorsqu'il serait premier ministre, il ferait autrement que son prédécesseur, Jean Chrétien lui-même.

Cela nous rappelle que lorsque les coupures sont arrivées en matière d'assurance-emploi en 1994, ce qu'on appelle la réforme Axworthy, le premier ministre actuel qui était ministre des Finances tenait le sac pendant que le premier ministre sabrait dans l'assurance-emploi, à raison de 6 milliards de dollars par année. Ainsi, le premier ministre actuel, l'ex-ministre des Finances, tenait le sac pendant que Jean Chrétien prenait l'argent et le mettait dedans.

*Initiatives parlementaires*

Maintenant, on vient de nous dire qu'on veut régler le problème de la pauvreté? On commence par les plus démunis, ceux qui n'ont pas la chance de travailler sur une base permanente, afin d'assurer à leur région, à leur famille, une rentabilité qui serait acceptable.

On ne souhaite pas travailler six mois par année. Les gens de Charlevoix et de la Côte-Nord ne veulent pas travailler six mois par année. Ils souhaiteraient tous avoir un emploi permanent, bien rémunéré, avec tous les avantages qui s'y rattachent.

Encore une fois, c'est une déception.

● (1735)

Ces gens-là pensaient qu'avec le nouveau discours du Trône, avec un nouveau budget qui s'en vient, avec une élection possible au printemps, le gouvernement donnerait un coup de barre pour dire qu'il s'était trompé. Ce n'est pas vrai que les gens de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont «des buveurs de bière et des mangeurs de hot-dogs». Ce sont des gens vaillants, qui ont du cœur au ventre, qui veulent travailler et qui cotisent à l'assurance-emploi, même s'ils savent que le gouvernement leur vole leurs cotisations et qu'ils ne seront pas assurés.

Trente pour cent des femmes qui contribuent à l'assurance-emploi ont le droit d'en bénéficier, donc trois femmes sur dix qui payent de l'assurance-emploi sont assurées. Pour les hommes, il s'agit de quatre sur dix. C'est ridicule. Le gouvernement règle son déficit sur le dos des plus démunis. Il règle son déficit par une taxe déguisée, une taxe à l'emploi. En effet, ces travailleurs et travailleuses payent une taxe pour être assurés et ils ne le sont pas.

Il y a autre chose. Le gouvernement ne met pas un cent dans la caisse de l'assurance-emploi. C'est l'employé et l'employeur qui cotisent. Ce sont les travailleurs saisonniers de la Côte-Nord ou de Charlevoix, qui cotisent. Dans cette catégorie, j'ai des travailleurs temporaires qui, malheureusement, ne peuvent obtenir une permanence dans leur entreprise. J'ai des travailleurs et travailleuses occasionnels qui font de la suppléance ou qui sont sur appel.

J'ai aussi des travailleurs et travailleuses de Charlevoix et de la Côte-Nord qui sont travailleurs autonomes. Ils ont démarré leur petite entreprise dans le domaine du tourisme ou dans le domaine des services. Leur entreprise est très saisonnière. Malheureusement comme travailleurs autonomes, on ne leur permet pas de cotiser et d'avoir accès à la caisse de l'assurance-emploi. Il y a des travailleurs saisonniers dans les domaines du tourisme, des pêches, de la foresterie, de la cueillette des mûres et des fruits sauvages, comme dans le domaine de la construction.

Cette année le gouvernement a accepté de prolonger les mesures transitoires. Il ne faut pas se le cacher, c'est une année électorale et le gouvernement n'a pas voulu appliquer la réforme de l'assurance-emploi. Pour les gens de Charlevoix et de la Côte-Nord, cette année cela aurait été 525 heures de travail pour 24 semaines assurées. On demande plus pour donner moins.

Par cette motion, nous demandons spécifiquement au gouvernement de reconnaître le statut de travailleur saisonnier, peu importe la région économique, cela afin d'empêcher les régions de se chicaner les unes contre les autres. Les travailleurs saisonniers de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ou du Bas-Saint-Laurent sont aussi méritants, sinon plus, que les gens de Montréal, de Québec, ou même d'Ottawa.

Nous demandons de diminuer les critères d'admissibilité de 420 à 380 heures et cela pour tous les travailleurs. Éliminons les 920 heures pour le nouvel arrivant sur le marché du travail. Tout d'abord, 30 p. 100 des femmes sont assurées, ainsi que 40 p. 100 des

hommes; les autres ne le sont pas. Pour les nouveaux arrivants qui cotisent à la caisse de l'assurance-emploi, on fixe cela à 380 heures au lieu de 420 heures et on prolonge jusqu'à un minimum de 38 semaines la protection par la caisse de l'assurance-emploi.

On va beaucoup plus loin en tenant compte que ce sont des gens qui travaillent jusqu'à 10 ou 12 semaines par année. On demande au gouvernement d'abolir les deux semaines d'attente. Pourquoi deux semaines d'attente pour pénaliser les travailleurs saisonniers alors que, année après année, ils ont accès à la caisse de l'assurance-emploi?

Les gens ont deux semaines d'attente et ils attendent encore deux semaines avant de recevoir leur chèque. Lorsque le chèque arrive après un mois, un mois et demi, les factures de la maison, comme le loyer, le téléphone, l'électricité, sont arrivées aussi. Lorsque le chèque de l'assurance-emploi arrive, les gens doivent plus que le montant du chèque qu'ils ont. Donc nous demandons l'abolition des deux semaines d'attente, une diminution du nombre d'heures, soit 380 heures pour un minimum assurable de 38 à 40 semaines.

Je demande au gouvernement et à tous les députés de cette Chambre, lorsque nous allons voter, d'enlever la taxe déguisée chargée aux travailleurs. Le gouvernement a les moyens de le faire. Selon le rapport de la vérificatrice générale, il y a chaque année 6 milliards de dollars dans les coffres du gouvernement, et nous avons un surplus accumulé de 43 milliards de dollars.

● (1740)

[Traduction]

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon collègue. Dans sa motion, il propose de modifier la Loi sur l'assurance-emploi pour prévoir un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'AE dans laquelle ils vivent.

En fait, j'ai trois questions.

Premièrement, que veut dire le député par statut particulier? Pourrait-il définir cette notion pour la Chambre?

Deuxièmement, comment définit-il les travailleurs saisonniers? En d'autres mots, est-ce en termes de temps travaillé ou en fonction d'un secteur particulier? Sur quelle définition des travailleurs saisonniers devrions-nous nous baser au moment de décider si nous appuyons ou non sa motion?

Troisièmement, lorsque le député dit «indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident», est-ce qu'il craint, dans sa motion, que les normes variables d'admissibilité dans le Canada Atlantique sont moins élevées que dans le Québec?

S'il pouvait répondre à ces trois questions, cela m'aiderait énormément à analyser sa motion.

*Initiatives parlementaires*

● (1745)

[Français]

**M. Gérard Asselin:** Monsieur le Président, je voudrais répondre très brièvement afin de permettre à d'autres députés de poser des questions.

Un travailleur saisonnier, c'est un travailleur ou une travailleuse qui travaille dans un domaine ou dans un autre, pendant une certaine période dans une année. Prenons un exemple. Tout à l'heure, j'ai donné l'exemple du domaine du tourisme dans Charlevoix, qui se tient du 24 juin jusqu'à l'Action de grâces, ou autour du début d'octobre.

Pendant cette période où il y a une foule de touristes, les gens travaillent, mais pendant d'autres périodes de l'année, c'est fermé. Je voudrais bien faire du ski au mont Grand-Fonds ou au massif de la Petite-Rivière-Saint-François jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Le député de Ouest-Nova devrait le savoir; dans son comté, c'est comme cela: le 1<sup>er</sup> juillet, il n'y a plus de neige.

Également, on dit que le gouvernement sait reconnaître un statut de travailleur saisonnier tous les ans. Comment peut-on reconnaître les travailleurs saisonniers? Tous les ans, dans leur domaine, ils ont d'autres recours en raison de la fin de leur emploi, parce que l'employabilité saisonnière aura recours tous les ans à la caisse de l'assurance-emploi. Le gouvernement les connaît, puisqu'il a coupé leurs prestations de 1 p. 100 par année pendant cinq ans. Avec les statistiques, le gouvernement sait à qui il a affaire, il sait combien cela lui en coûtera, puisqu'il a déjà coupé leurs prestations.

On dit que les régions importent peu; bien sûr, j'ai donné des exemples de secteurs et de comtés au Québec, mais on retrouve des travailleurs saisonniers en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et dans toutes les régions du Canada.

Lorsque nous voterons sur une telle motion, je suis convaincu que le gouvernement reconnaîtra le statut de travailleur saisonnier en diminuant ses critères d'admissibilité et en augmentant le nombre de semaines assurables. Bien sûr, nous n'adopterons pas une loi seulement pour le Québec. Cela s'applique aussi à l'ensemble des travailleuses et travailleurs saisonniers à travers le Canada.

**M. Sébastien Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay, BQ):** Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Charlevoix pour cette motion très importante, surtout pour les régions du Québec.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, deux secteurs d'activité importants pourraient être touchés par une telle motion, l'industrie du bois et l'industrie touristique. Or, le système, tel qu'il est conçu actuellement, ne répond pas aux spécificités. Je donnerai un exemple pour compléter ce qu'a dit mon collègue. Les bleuets représentent une industrie importante de notre région, mais ils ne poussent pas à moins 25 degrés Celsius, c'est désolant.

Tenant compte d'une prérogative importante qui est le fait qu'on envoie 560 millions de dollars en impôt à Ottawa, le gouvernement pourrait décloisonner son programme et cela pourrait être important pour la région. Il aurait la responsabilité de s'adapter aux contextes des régions.

Mon collègue pourrait-il nous donner des exemples favorisant cette motion pour l'importance des régions du Québec?

**M. Gérard Asselin:** Monsieur le Président, au Saguenay—Lac-Saint-Jean tout comme chez nous, dans Charlevoix, l'économie de nos régions perd 4 millions de dollars par année à cause des coupures dans la caisse de l'assurance-emploi. Ce sont des sommes d'argent qui n'entrent pas dans les caisses des dépanneurs, des épiceries, des postes d'essence, et ce, dans toutes les régions. C'est

pareil chez mon collègue. Pour chaque dollar perdu, ce sont des emplois coupés.

Lorsqu'on reconnaîtra le statut de travailleur saisonnier, ce sera bénéfique pour l'employé et aussi pour l'industrie, parce que d'année en année, si je ne suis pas éligible pour recevoir des prestations d'assurance-emploi, je risque d'aller chercher du travail ailleurs. L'entreprise doit continuellement former de la main-d'oeuvre pour avoir une main-d'oeuvre qualifiée et compétente afin de donner un service aussi accueillant que le font les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui sont très bien représentés ici par leur député.

● (1750)

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais prendre part au débat relativement à la motion présentée par mon collègue de Charlevoix, qui propose de conférer aux travailleurs saisonniers un statut particulier en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi.

Comme les députés le savent, le débat d'aujourd'hui revêt une importance particulière puisqu'il porte sur un programme qui a déjà fait beaucoup pour aider les travailleurs qui ne peuvent pas travailler parce qu'ils ont été mis à pied, qu'ils souffrent d'une maladie grave ou qu'ils doivent prendre soin d'un jeune enfant. L'assurance-emploi, c'est plus grand que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y a 10 ans.

Dernièrement, en janvier, nous avons aussi mis en oeuvre—comme la plupart des députés le savent en cette Chambre—une nouvelle prestation de compassion à l'intention des Canadiens qui travaillent et qui doivent prendre un congé pour s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade. En jetant un coup d'oeil rapide au Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de 2002, nous pouvons voir à quel point ce programme est efficace.

Au cours de la période visée, plus de 1,9 million de clients ont présenté de nouvelles demandes et on a versé un montant de plus de 11,5 milliards de dollars en prestations.

Les résultats quant à l'accès à l'assurance-emploi étaient très positifs puisque 88 p. 100 de ceux qui ont cotisé au régime auraient eu droit aux prestations s'ils avaient perdu leur emploi.

Les mesures actives de réemploi ont aidé les travailleurs à améliorer leur employabilité. En effet, les 2,1 milliards de dollars investis dans le cadre de ces mesures ont permis d'aider 570 000 clients.

L'allègement des conditions d'admissibilité aux prestations spéciales et la bonification des prestations parentales et de maternité ont permis à beaucoup de clients de faire face à des maladies graves et de mieux gérer leurs responsabilités familiales.

[Traduction]

Toutefois, si le rendement global de l'assurance-emploi est bon, certains travailleurs sont confrontés à des défis particuliers, auxquels le député a fait allusion, en raison de la nature de leur travail et des secteurs d'activité où ils oeuvrent.

Les travailleurs saisonniers constituent un de ces groupes dont le travail a une importance capitale pour divers secteurs et régions, comme le député en a fait mention dans son allocution.

Reconnaissant ce fait, l'assurance-emploi contient de nombreux éléments qui leur sont bénéfiques. Par exemple, son système d'admissibilité fondé sur les heures correspond bien aux caractéristiques particulières du travail saisonnier, qui suppose souvent un grand nombre d'heures par semaine. Cela signifie que les clients peuvent retenir chacune des heures travaillée dans le calcul de leurs admissibilité et de leurs prestations. Toutes les heures comptent, contrairement à ce qui était en vigueur avant 1996. Par le passé, un travailleur devait accumuler un nombre minimal de semaines, ce qui excluait certains travailleurs.

Nous avons également établi, comme gouvernement, des régions économiques pour que l'assurance-emploi puisse plus facilement réagir au taux de chômage plus élevé observé dans certaines régions du pays. Pour dire les choses simplement, au fur et à mesure que le taux de chômage augmente, le nombre d'heures nécessaires pour être admissible à l'assurance-emploi diminue. Cela prend en compte la difficulté qu'éprouvent certains travailleurs à trouver un emploi lorsque le chômage est élevé dans leur région.

Nous avons également prolongé la période de transition pour les régions de Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord et de Madawaska-Charlotte, ce qui permettra à de nombreux travailleurs saisonniers d'être admissibles avec moins d'heures et de recevoir des prestations plus longtemps.

Il y a aussi le supplément familial de l'AE, qui vient s'ajouter aux prestations de nombreux travailleurs saisonniers à faible revenu qui ont des enfants.

La disposition relative aux petites semaines de travail procure également aux travailleurs saisonniers dans toutes les régions des prestations plus élevées et les aide à garder leurs compétences à jour.

[Français]

Les mesures actives de réemploi aident les travailleurs saisonniers à améliorer leur employabilité, ce qui leur permet d'accroître leurs chances de trouver un emploi à l'année longue. Conséquemment, les prestataires réguliers fréquents, dont 80 p. 100 présentaient un modèle «saisonnier» de demandes de prestations, ont reçu près de 3 milliards de dollars en prestations régulières entre avril 2001 et mars 2002.

Les travailleurs qui présentaient un modèle saisonnier de demandes de prestations ont touché 329 \$ en moyenne par semaine, soit 7 p. 100 de plus que l'ensemble des prestataires qui reçoivent des prestations régulières et des prestations de pêcheurs.

Toutefois, aucun système n'est coulé dans le béton. Comme on l'a dit, il y a eu plusieurs changements qui ont déjà été apportés à notre système. Un certain nombre de changements apportés récemment ont été profitables aux travailleurs saisonniers. Mentionnons notamment l'abolition de la règle de l'intensité, l'augmentation du seuil de rémunération pour les petites semaines et la hausse du seuil de remboursement des prestations pour les gens qui en touchent fréquemment ou pendant de longues périodes.

Toutefois, même si le régime d'assurance-emploi peut aider, il ne constitue qu'une partie de la solution. Nous devons également déterminer comment renforcer les capacités communautaires et stimuler les économies locales pour favoriser la création d'emplois à temps plein à l'année longue.

• (1755)

[Traduction]

C'est exactement ce que font le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et d'autres ministères fédéraux, en partenariat avec les organismes de

### *Initiatives parlementaires*

développement régional, les employeurs, les groupes communautaires et les syndicats.

Nous voulons examiner les éventuelles répercussions globales sur l'assurance-emploi, sur d'autres clients et sur nos marchés de la main-d'oeuvre en général.

Le député a, en fait, soulevé un élément valable. Nous cherchons à obtenir un apport de tous nos partenaires et nous fondons nos décisions sur les meilleures données disponibles pour voir vers où nous allons et déterminer les changements qui pourraient être nécessaires en cours de route. C'est pour cette raison, puisque qu'il s'agit de consultations permanentes, que je voterai contre la motion et j'encourage également d'autres députés à faire de même.

[Français]

Je tiens tout de même à féliciter le député de se préoccuper de la situation des travailleurs saisonniers. Il s'agit d'une préoccupation que partage aussi le gouvernement.

J'aimerais encourager le député de Charlevoix et les autres députés de la Chambre—car bon nombre de députés ont quand même soulevé cette question depuis plusieurs années, soit depuis que je suis députée en cette Chambre—à aider le gouvernement à trouver des solutions globales aux problèmes auxquels sont confrontés tous les travailleurs, y compris les travailleurs saisonniers.

Ce n'est qu'en unissant ensemble nos efforts que nous pourrons nous assurer de trouver des solutions durables aux problèmes sociaux et du marché du travail auxquels sont confrontés un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.

[Traduction]

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole sur cette motion aujourd'hui. Je félicite mon collègue du Bloc qui l'a présentée. Je sais qu'elle est motivée par la préoccupation à l'égard de Canadiens qui vivent parfois des circonstances difficiles en raison du travail saisonnier.

La motion modifierait le programme de l'assurance-emploi pour prévoir un statut particulier pour les travailleurs saisonniers indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Le programme d'assurance-emploi, comme le député ministériel vient de le mentionner, a été élargi considérablement pendant les 10 dernières années sous les libéraux.

Je pense que la première question que les Canadiens voudront poser est la suivante: Quel est le but du programme d'assurance-emploi? Si le but du programme d'assurance-emploi est de servir différents maîtres, à savoir le recyclage, le congé pour événements familiaux malheureux, le congé parental, les travailleurs saisonniers, une diversité de buts différents, alors nous sommes sur la bonne voie. Pourquoi cesser d'en rajouter? Nous avons déjà ajouté a, b, c, d et e. Comment maintenant expliquer que nous ne pouvons ajouter trois ou quatre éléments au programme?

Une autre façon d'examiner ce programme, c'est la façon dont l'éminente commission Forget l'a étudié dans le cadre d'un examen complet de l'assurance-emploi—qu'on appelait l'assurance-chômage à l'époque. La commission a déclaré que l'assurance-chômage devrait être de l'assurance. Les gens versent des cotisations et, en cas de perte d'emploi inattendue et imprévue, ils ont les moyens de payer leur hypothèque et de nourrir leurs enfants. L'objectif d'un programme d'assurance est de veiller à ce que les gens soient assurés contre une perte imprévue.

### Initiatives parlementaires

Sous les libéraux, le programme a été élargi pour couvrir toutes sortes de choses, mais ce n'est pas de l'assurance, mais pas du tout alors. Si quelqu'un fait du travail régional ou décide de devenir parent, ce n'est pas une circonstance imprévue. Oui, il devrait y avoir des programmes pour couvrir ces circonstances, mais devraient-ils s'insérer dans l'assurance-emploi ou l'assurance-chômage? C'est la question que nous oublions parfois lorsque nous parlons de ce programme. C'est une bonne question. Quel est l'objectif du programme?

Si ce programme en est un d'assurance contre la perte d'emploi imprévue, ce qui se produit trop souvent dans notre économie en pleine évolution, c'est alors un programme que nous pouvons définir de cette façon. Cependant, c'est devenu une caisse noire pour le gouvernement.

Notre collègue ministérielle vient de dire que 88 p. 100 des cotisants au régime d'assurance ont droit à l'assurance. Cela signifie que plus de 10 p. 100 des gens qui versent des cotisations n'ont droit à aucune prestation, aucune assurance. La députée elle-même la reconnu. De quel type de programme d'assurance s'agit-il, lorsqu'on verse des cotisations sans espoir de toucher des prestations?

Notre collègue bloquiste l'a signalé. Pourquoi des travailleurs saisonniers devraient-ils cotiser à un programme dont ils ne tirent aucun avantage? Cela est insensé, n'est-ce pas?

De plus, le gouvernement prélève en toute connaissance de cause beaucoup plus de cotisations que ce qui est versé en prestations. En fait, l'actuaire en chef du programme, un actuaire spécial qui conçoit le programme pour veiller à ce qu'il soit bien administré et à ce que l'argent soit investi afin que les gens qui ont besoin de prestations puissent être certains de les toucher, a déclaré que le gouvernement imposait des cotisations beaucoup trop élevées par rapport aux prestations versées.

Qu'est donc devenu le programme pour le gouvernement libéral? Il est devenu une énorme vache à lait. En fait, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a prélevé des cotisations de 45 milliards de dollars supérieures à ce dont il a besoin pour administrer le programme.

• (1800)

Peut-on imaginer ce que les travailleurs et les employeurs canadiens accablés par le fardeau fiscal auraient pu faire s'ils avaient disposé de 45 milliards de dollars? Depuis 10 ans, les travailleurs et les entreprises auraient pu disposer de 45 milliards de dollars, mais non, cet argent est allé dans les coffres du gouvernement qui prétend maintenant être pauvre lorsqu'il est question de programmes importants comme les soins de santé.

Cette motion propose que nous ajoutions un autre volet au régime d'assurance-emploi. Devrions-nous faire cela? Nous n'en savons rien, parce que la portée de ce régime a été tellement élargie qu'il est difficile d'en connaître les règles. S'agit-il d'un régime d'assurance? Nous ne le savons pas. Il ne fonctionne certainement pas comme un régime d'assurance. S'agit-il d'un régime dans le cadre duquel certaines cotisations sont versées pour des prestations définies? La réponse est non. De l'aveu même du député, certaines personnes cotisent au régime, mais n'ont pas droit aux prestations. Il s'agit de questions fondamentales en l'occurrence.

Il y a une autre question fondamentale qui se pose. En quoi consiste un travailleur saisonnier? S'agit-il, comme le député l'a dit, de quelqu'un qui travaille dans l'industrie du ski? Cette personne a-t-elle le droit de toucher un revenu une fois que la saison de ski est terminée? Quelqu'un qui construit des routes pour les sociétés pétrolières dans le Nord a-t-il le droit de toucher un revenu une fois

que la saison propice à l'aménagement des routes est terminée à cause du dégel printanier? En quoi consiste un travailleur saisonnier? J'ai posé la question au député, et il m'a donné certains exemples, mais comment définit-on ce travailleur? Si quelqu'un choisit de travailler dans un secteur au caractère saisonnier, dans quelles circonstances a-t-il droit à un revenu lorsqu'il ne travaille pas?

Le député du Bloc québécois dit qu'il y a des secteurs où c'est nécessaire parce qu'aucun autre travail n'est disponible une fois que la production ou l'activité est terminée pour la saison. Comment définit-on cela? Nous devons déterminer cela avant d'aller plus loin.

Il me semble que si nous commençons à rapiécer le régime d'assurance-emploi, cela ne constituera pas une façon très judicieuse d'aborder un très important programme pour les Canadiens. Les Canadiens ne veulent évidemment pas se réveiller un matin pour découvrir que, pour une raison ou une autre, ils ont perdu leur emploi et qu'ils n'ont plus assez de ressources pour s'occuper de leur famille. Ce programme est utile pour empêcher que ce genre de situation arrive à quelqu'un, mais est-ce bien un programme auquel on devrait ajouter tous ces autres éléments?

Je me rappelle, il y a quelques années, un programme qui servait à financer une chose qui s'appelait la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA), stratégie qui visait à recycler les travailleurs du secteur des pêches qui ne pouvaient plus pêcher parce qu'il ne restait plus de poissons en raison de la mauvaise gestion de la ressource par les libéraux. Ce programme de la LSPA a coûté des milliards de dollars mais n'a aidé en fait qu'un très petit nombre de pêcheurs à trouver un nouveau métier qui leur permettait de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Est-ce bien là l'usage qui convient à un programme d'assurance? Ces questions méritent d'être posées.

J'aimerais inviter mon collègue à répondre à ces questions avant que nous adoptions un programme qui joue un rôle très important pour les Canadiens, avant que nous nous mettions à lui confier d'autres fonctions qui ouvrent la porte à des abus—surtout par le gouvernement—et avant que nous donnions au gouvernement fédéral des fonds supplémentaires, inutiles et, soit dit en passant, illégaux. La loi qui régit ce programme précise que les cotisations d'assurance-emploi ne devraient être fixées que pour garantir un certain niveau de prestations, mais le gouvernement a constamment violé ce principe depuis des années.

Cette motion soulève de bonnes questions. Elle manifeste de la compassion à l'égard des gens. C'est une motion qui vise à parfaire un programme. Mais, à moins que l'on réponde à certaines questions fondamentales concernant le but du programme, à moins que l'on précise quelles personnes seront touchées par les changements apportés au programme et que l'on réponde à un certain nombre de questions sur l'intention du gouvernement de se servir de ce programme comme d'une caisse noire aux dépens des travailleurs et des employeurs, je ne crois pas que nous devrions aller de l'avant.

• (1805)

[Français]

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole sur la motion du député de Charlevoix. C'est une motion vraiment importante qui est présentée ici à la Chambre des communes.

Il est important de relire cette motion:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

*Initiatives parlementaires*

C'est en effet une motion importante. Elle va aussi au coeur des problèmes qu'on a ici au Canada. Je sais que le député de Charlevoix a parlé du Québec, mais il ne s'agit pas seulement du Québec, il s'agit aussi du Canada. Il reconnaît que c'est un problème qui existe partout au pays.

Ce programme d'assurance-emploi a été adopté par le gouvernement fédéral en 1940. Il consistait à s'occuper des travailleurs et des travailleuses qui perdaient leur emploi.

J'aimerais ouvrir une parenthèse, parce que la Cour d'appel du Québec dit maintenant que le fédéral empiète dans les champs de compétence du Québec par le biais du programme fédéral de compassion ou du programme de congés parentaux.

Cependant, rappelons-nous qu'en 1940, il y avait peut-être seulement 5 p. 100 des femmes qui occupaient des emplois au Canada. Ce programme ne s'appliquait pas aux femmes qui étaient sur le marché du travail. Maintenant, il faut tenir compte de la main-d'oeuvre d'aujourd'hui et être capable de la respecter.

Cela étant dit, si j'ai bien compris, tout à l'heure, le député de Charlevoix disait qu'il perdait dans sa région à peu près 4 millions de dollars par année en bénéfices d'assurance-emploi.

J'ai dit dans le passé que c'est agréable d'être le numéro 1. En effet, il faut être fier quand on est choisi comme étant le numéro 1. Cependant, je peux vous garantir que je ne suis pas fier du fait que la circonscription que je représente soit le numéro 1, parce que notre taux de chômage est le plus élevé au Canada.

Ce n'est pas ce que veulent les gens de ma circonscription. Ils veulent travailler. Chez nous, ce ne sont pas 4 millions de dollars de bénéfices qu'on perd, c'est 81 millions de dollars par année. Le Nouveau-Brunswick perd 274 millions de dollars par année. C'est pour cela que je trouve que la motion du député de Charlevoix est appropriée et que c'est une bonne motion.

La secrétaire parlementaire du gouvernement dit qu'on devrait travailler ensemble pour trouver des solutions. J'accepte son invitation. Toutefois, la réalité, c'est que le gouvernement libéral a fait de la politique avec l'assurance-emploi.

J'ai siégé au Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées avec les parlementaires de chaque parti politique. Même les libéraux, comme tous les partis politiques fédéraux, avaient recommandé des changements à l'assurance-emploi. Les libéraux ont même voté quant aux changements à l'assurance-emploi qu'ils ont suggérés.

Par exemple, regardons le problème dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement fédéral y a envoyé ses enquêteurs pour voir si les gens trichaient quant à l'accumulation des heures. Cela fait un an que ces gens sont en attente de la décision du gouvernement fédéral. De plus, le député libéral de Beauséjour—Petitcodiac a même dit que depuis les quelques mois que le nouveau premier ministre est en poste, il y a eu plus de satisfaction que sous le règne de l'ex-premier ministre, soit pendant les 10 dernières années. C'est incroyable. Cependant, ces gens n'ont pas encore reçu de réponses. Je ne sais pas de quelle satisfaction il s'agit.

Sachez que ces gens paniquent. Ils ne savent pas s'ils vont devoir au gouvernement fédéral 10 000 \$, 15 000 \$ ou 20 000 \$. Imaginez la panique de ces familles de la région de Cap-Pelé. Imaginez la panique des gens qui travaillaient dans la région de Bouctouche.

●(1810)

Je peux comprendre ces gens-là. Chaque jour, je reçois à mon bureau entre 50 et 100 appels pour des personnes qui sont punies par le système d'assurance-emploi.

Aujourd'hui, il faut dire que le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences n'a pas été hypocrite. Il a dit la vérité. Il n'y a plus d'argent dans la caisse de l'assurance-emploi. Pourtant sur papier, il y a 45 milliards de dollars de surplus. Aujourd'hui, le ministre s'est levé et a dit la vérité. Il n'y a plus une cent noire parce que le gouvernement se pète les bretelles et dit qu'il y a le déficit zéro. Ils ont équilibré le budget sur le dos de ces pauvres travailleurs et travailleuses qui ont perdu leur emploi. Ils ont fait des surplus sur le dos des personnes qui travaillent de façon saisonnière dans notre pays.

Que tu sois au Nouveau-Brunswick, à Charlevoix, à Rimouski, à Timmins en Ontario, à Prince George en Colombie-Britannique, au Yukon, à Edmonton en Alberta, quand tu as un job saisonnier, tu es un travailleur ou une travailleuse. Ce programme n'est pas un programme social. C'est un programme que les Canadiens se sont donné pour les travailleurs et les travailleuses. Ce sont les Canadiens, les Canadiennes et les compagnies qui y cotisent. Il n'est pas là pour que le gouvernement prenne cet argent pour ses propres dépenses, pour se péter les bretelles en disant qu'il y a un déficit zéro et que le budget s'équilibre. Le seul équilibre de budget se fait sur le dos des pauvres.

C'est inacceptable quand on dit que seulement 33 p. 100 des femmes se qualifient pour l'assurance-emploi au Canada.

[Traduction]

C'est une honte de voir le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences dire qu'il ne reste pas un sou dans la caisse de l'assurance-emploi parce que le gouvernement a équilibré son budget. Il a créé un déficit zéro sur le dos de toutes ces femmes qui ont perdu leur emploi.

C'est une honte que 800 000 Canadiens ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi biens qu'ils versent des cotisations. C'est une honte que 1,4 million d'enfants sont affamés dans notre pays parce que leurs parents ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. C'est une honte que, dans ma circonscription, je reçoive des appels de gens qui veulent s'enlever la vie parce qu'ils n'ont pas les moyens de nourrir leur famille, du fait qu'ils n'ont pas d'assurance-emploi.

Comment le gouvernement peut-il être fier de lui-même quand nous ne verrons rien de prévu dans le budget pour l'assurance-emploi, comme nous n'avons rien vu au sujet de l'assurance-emploi dans le discours du Trône.

●(1815)

[Français]

C'est un programme qui donne au gouvernement fédéral 7 milliards de dollars par année de profits et on n'en parle même pas dans le discours du Trône.

Oui, le gouvernement dit qu'il faut avoir une autre vision, il faut être capable de créer de l'emploi. Comment peuvent-ils dire que l'on peut créer de l'emploi alors qu'ils ne l'ont pas fait durant les dix dernières années et qu'ils étaient au pouvoir? Nous avons aujourd'hui un premier ministre qui a été le ministre des Finances et qui s'est réjoui chaque jour où il a pris l'argent des travailleurs et des travailleuses.

Que ces gens viennent des mines du Cap-Breton, de Halifax, de Yarmouth, ou de Chéticamp, ils avaient besoin de cette assurance-emploi. Le gouvernement l'a prise. Aujourd'hui, ils admettent à la Chambre des communes qu'il n'y a plus une cent noire sauf que—mais seulement sur papier—45 milliards de dollars appartiennent aux Canadiens et aux Canadiennes. Ils ont taxé le travailleur et la travailleuse. Ils ont taxé ceux qui ont perdu leur emploi.

*Initiatives parlementaires*

C'est pour cela que oui, c'est vrai que chaque fois que je parle de ce sujet, je le fais avec passion. La raison en est simple: je vois que le Parti libéral a créé le malheur pour des familles, il a causé des divorces, mais surtout la pauvreté pour les enfants.

Je lance un défi au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et à la secrétaire parlementaire. Si les paroles du ministre sont vraies, le comité que les libéraux viennent de créer pour tout faire passer au Canada, vous devrez l'arrêter et mettre un comité de chaque parti politique.

Le premier ministre dit qu'il y a un déficit démocratique au Canada. S'il veut donner un exemple, s'il veut coopérer, qu'il fasse un comité et nous allons regarder le vrai problème. Nous serons capables de trouver des solutions.

Cette assurance-emploi appartient aux travailleurs et aux travailleuses. Ce n'est pas un programme social. Pour une personne, pour une femme qui prend des congés à cause d'une maternité, pour un père qui prend des congés parentaux afin de prendre soin de ses enfants, il ne s'agit pas d'un programme social. Il n'y a plus de salaire qui rentre chez eux et ce programme appartient aux travailleurs, aux travailleuses et à ceux qui y ont cotisé.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, il me fait vraiment plaisir de prendre la parole dans le cadre de la motion M-475. Dans cette motion, on réclame une modification à la Loi sur l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleuses et les travailleurs saisonniers. Comme mon collègue, je vais me permettre de répéter la motion, parce qu'il est extrêmement important que les gens qui nous écoutent puissent savoir exactement de quoi on parle. La motion de mon collègue de Charlevoix se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Des collègues d'autres partis ont pris la parole sur cette motion, dont la collègue de Calgary—Nose Hill, la collègue de Ahuntsic, qui est aussi secrétaire parlementaire, et notre collègue de Acadie—Bathurst, qui est le porte-parole pour son parti en ce qui concerne l'assurance-emploi et qui, depuis son entrée en Chambre, a vraiment toujours défendu ce dossier avec passion.

Il semble se dégager une unanimité sur le fait qu'on devrait procéder à une vraie réforme de l'assurance-emploi en ce qui concerne les travailleuses et les travailleurs saisonniers.

Même la secrétaire parlementaire a félicité mon collègue de Charlevoix. Toutefois, elle semble nous annoncer que son parti n'ira pas de l'avant avec cette motion et ne nous donnera pas son appui, bien qu'elle félicite le collègue, bien qu'elle reconnaisse que nous avons travaillé pour cette motion, pour ce programme d'assurance-emploi depuis que nous sommes ici en Chambre, depuis 1993.

Ce qui est surprenant, c'est que le Parti libéral a fait sa campagne électorale de 1993, celle de 1997 et celle de 2000 en promettant à la population de faire une réforme de l'assurance-emploi. Le nouveau premier ministre, quand il s'est pointé à Baie-Saint-Paul, l'année dernière, a encore promis qu'il ferait la réforme de l'assurance-emploi dès qu'il serait premier ministre. Lui, il la ferait, la vraie réforme.

Chaque fois, il y a un ministre qui s'amène dans les comtés où les gens souffrent le plus de l'assurance-emploi et dit aux gens d'arrêter de manifester, de se tenir tranquille, qu'on va tout arranger cela dès qu'on prendra le pouvoir, qu'on le fera dès qu'on arrivera après les élections.

Cela fait plusieurs fois en 10 ans que la population canadienne est trompée. J'espère qu'aux prochaines élections, la population se rappellera une fois pour toutes qu'on ne peut plus faire confiance au Parti libéral du Canada en ce qui concerne l'assurance-emploi.

Le passé étant garant de l'avenir, il n'y a plus rien à espérer de ce parti. Ils ont changé de premier ministre, ils ont changé de chef, mais c'est toujours pareil, sinon pire. Comme mon collègue de Acadie—Bathurst le soulignait, il n'y a pas un mot dans le discours du Trône sur l'assurance-emploi, pas un mot sur le problème du bois d'oeuvre, pas un mot sur le problème des forêts, pas un mot sur le problème des travailleuses et des travailleurs saisonniers.

Quand est-ce que le gouvernement va comprendre que ce ne sont pas les travailleuses et les travailleurs saisonniers qui sont saisonniers, mais c'est la structure même de certaines industries dans certaines régions.

Quand on habite à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary, à Vancouver ou à Victoria et qu'on a un travail dans un hôtel, on peut s'attendre à travailler 12 mois par année, parce qu'il y a non seulement des touristes qui y vont, mais aussi des gens d'affaires qui se déplacent pour des congrès par exemple.

En revanche, à Sainte-Luce-sur-Mer, j'aime autant vous dire qu'à ce temps-ci de l'année, on ne paierait pas cher pour aller à l'hôtel, parce que c'est fermé et que c'est un hôtel d'été. Les gens commencent à travailler vers la fin mai jusqu'à la fin d'août.

• (1820)

C'est cela, le travail saisonnier. Quand bien même on voudrait faire en sorte que les gens de l'hôtel travaillent 12 mois par année, il faudrait qu'après Sainte-Luce, on les déménage à Montréal ou à Québec. Il n'y a pas d'hôtel qui fonctionne 12 mois par année à Sainte-Luce.

En Gaspésie, on a peut-être un hôtel à Sainte-Anne-des-Monts, on en a peut-être un autre à Gaspé, on en a à Baie-Comeau, à Sept-Îles, à Godbout. À Rimouski, il y en a un ou deux, peut-être trois, mais on n'a pas de quoi occuper tout le monde qui veut travailler dans le domaine du tourisme seulement dans un hôtel. Cela ne fonctionne pas.

Chez nous, les pêcheurs ne pêchent pas 12 mois par année. Dans la forêt, on ne travaille pas 12 mois par année. Sur les fermes, on ne travaille pas 12 mois par année. Y a-t-il enfin quelqu'un dans ce gouvernement qui va comprendre cela, à savoir que c'est la structure même de l'industrie qui occupe les gens qui est saisonnière?

Ce ne sont pas les gens qui ne veulent pas travailler. Mon collègue de Charlevoix disait: «S'il y avait des jobs 12 mois par année, ils les prendraient. Ils ne sont pas fous.» Qui aime, aujourd'hui, bénéficier de prestations d'assurance-emploi à raison de 300 \$ ou 400 \$ par semaine? Qui aime cela? Personne.

La vie est devenue chère pour tout le monde, si vous ne le savez pas. Et elle est souvent plus chère dans les régions qu'elle ne l'est dans les grands centres. On est plus loin de tout. Pour cela, il faut aider le monde. Il faut finir par comprendre qu'il y a un problème.

J'entendais la ministre du Développement social—et j'espère que quelqu'un va lui répéter que je l'ai dit—, mentionner: «Quand les Canadiens et les Canadiennes demandent quelque chose, cela veut dire qu'on peut agir.» Cela fait 10 ans que les Canadiens et les Canadiennes demandent au gouvernement d'arrêter l'orgie faite avec l'assurance-emploi. Cela fait 10 ans que les Canadiens et les Canadiennes le demandent d'un bout à l'autre du pays, d'un océan à l'autre et à l'autre. C'est partout pareil.

Cependant, ce gouvernement avait besoin de surplus. Il a trompé la population. Il a dit: «Donnez-moi de l'argent, je mettrai cela dans une caisse et je vais vous aider si vous perdez votre emploi.»

Il y a longtemps qu'une compagnie d'assurances ferait faillite si elle avait procédé de la même façon que ce gouvernement. Cela n'a aucun bon sens. On ne peut pas continuer à occulter le problème du travailleur et de la travailleuse qui ont un emploi saisonnier. On ne peut plus faire cela au Canada, à moins d'être bouchés des deux bouts.

Il faut finir par comprendre la réalité, la regarder en face et trouver une solution. On va s'asseoir, on va discuter. Il y a plusieurs solutions. Toutefois, il y a sûrement une solution, soit de demander ce qu'on pourrait faire pour aider ces personnes.

Des comités ont siégé. Il y en a eu un dans mon comté, le Bas-Saint-Laurent, qui a siégé et qui a trouvé des solutions. Il propose des solutions, mais on n'écoute jamais le monde. Avec arrogance, 38 p. 100 des voix et la pluralité des sièges, ce gouvernement nous a menés où on est aujourd'hui.

Je pense que la prochaine fois, il ne mérite qu'une chose, c'est de passer à l'opposition. C'est là où est rendu ce gouvernement. Il doit s'en aller dans l'opposition, parce qu'il ne mérite pas de continuer à gouverner. Il ne comprend rien. En effet, il n'a rien compris au problème de l'emploi que subissent les personnes. Il doit aller dans l'opposition pendant un bout de temps pour aller mesurer de près les problèmes qu'il a causés à la population.

● (1825)

**L'hon. Robert Thibault (Ouest Nova, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député de Charlevoix pour avoir soulevé un problème réel et important qu'on retrouve dans tous les coins du pays.

Je suis moins certain que la solution qu'il propose soit l'idéale. Je pense que la discussion qu'on a est importante et qu'il faut trouver la solution.

Je trouve malheureux qu'on utilise des termes comme la «caisse de l'assurance-emploi». On paie les prestations par l'intermédiaire du fonds général du gouvernement du Canada. Si on a toutes les qualifications, on reçoit les prestations. Il faut s'attaquer aux qualifications. Il faut voir comment on répond aux besoins des travailleurs saisonniers, que ce soit des travailleurs agricoles, forestiers, ceux qui travaillent dans les usines de transformation de poissons, dans le tourisme ou autres.

Il est malheureux qu'on veuille tenir la discussion entre le Québec et l'Atlantique ou l'Ouest ou l'Ontario. Partout au Canada, on retrouve des gens qui font face aux mêmes problématiques.

Les problèmes auxquels on fait face maintenant surviennent parce qu'on a fait des changements, et pour de bonnes raisons. Dans mon coin de Ouest Nova, j'ai connu un temps où les jeunes choisissaient l'assurance-emploi comme source de revenu. Leur carrière s'orientait vers le fait de recevoir l'assurance-emploi. C'était malheureux. C'est

### *Initiatives parlementaires*

une perte d'habiletés et de talents de ces gens qu'on ne voudrait jamais revoir.

Cependant, avec les solutions qu'on a trouvées, il reste des gens qui se retrouvent dans un trou noir. Ce sont souvent des femmes, des parents de familles monoparentales qui n'ont pas l'occasion d'avoir d'autres qualifications, de retourner aux études, de se reformer, de se structurer, de déménager, de prendre avantage de tout le développement du système socioéconomique.

Ces gens se retrouvent dans un trou noir. Ils travaillent côte-à-côte avec des gens qui viendront d'autres régions de l'Atlantique, dans les usines de transformation dans mon coin. Leurs régions géographiques demandent moins d'heures pour permettre de recevoir les prestations d'assurance-emploi. Ils s'en vont dans leur province, dans leur coin de pays. Les femmes de mon comté reçoivent des prestations d'assurance-emploi, parce que le comté réussit assez bien du côté économique. Il est aussi associé à des centres urbains comme Halifax. Ces gens ne rencontrent pas les critères.

C'est très difficile pour ces gens-là. C'est très difficile lorsqu'on voit les gens de la région de Beauséjour—Petitcodiac confrontés aux problèmes engendrés par les usines de transformation de poisson qui doivent jouer avec les règlements.

Je félicite le député d'avoir soulevé le problème. Il faut qu'on continue de travailler avec les groupes d'étude, qu'on fasse des recommandations en travaillant dans les limites de la loi existante pour répondre aux besoins des travailleurs saisonniers.

\* \* \*

[Traduction]

### CHAMBRE DES COMMUNES

**Le vice-président:** Avant de terminer la journée, je tiens à rappeler une brève note historique.

La masse qui se trouve sur cette table aujourd'hui n'est pas une masse ordinaire. C'est une reproduction de la masse et elle orne notre Chambre une fois par année, la date anniversaire d'un jour triste de notre histoire, en l'occurrence le 3 février 1916, le jour du grand incendie. Cette reproduction est celle qui a été fabriquée à la main pendant qu'une autre, plus permanente, était préparée pour la Chambre. La masse de bois orne la Chambre une journée par année, le 3 février, la date anniversaire du grand incendie.

● (1830)

[Français]

La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée, et l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au *Feuilleton*.

Comme il est 18 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)





## QUESTIONS ORALES

### La Société maritime CSL

M. Hill (Macleod) .....	55
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	56
M. Hill (Macleod) .....	56
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	56
M. Hill (Macleod) .....	56
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	56

### L'enquête Maher Arar

M. MacKay .....	56
Mme McLellan .....	56
M. MacKay .....	56
Mme McLellan .....	56

### La santé

M. Duceppe .....	56
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	57
M. Duceppe .....	57
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	57
M. Ménard .....	57
M. Pettigrew .....	57
M. Ménard .....	57
M. Pettigrew .....	57
M. Blaikie .....	57
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	57
M. Blaikie .....	57
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	58

### La Société maritime CSL

M. Rajotte .....	58
M. Saada .....	58
M. Rajotte .....	58
M. Saada .....	58
M. Solberg .....	58
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	58
M. Solberg .....	58
M. Saada .....	58

### Les programmes sociaux

Mme Tremblay .....	58
M. Pettigrew .....	59
Mme Tremblay .....	59
M. Pettigrew .....	59

### La défense nationale

M. Bachand (Saint-Jean) .....	59
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	59
M. Bachand (Saint-Jean) .....	59
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	59

### La Société maritime CSL

M. Solberg .....	59
M. Saada .....	59

### La Commission canadienne du blé

M. Solberg .....	59
M. Saada .....	60

### Les municipalités

M. Moore .....	60
M. Goodale .....	60
M. Moore .....	60
M. Goodale .....	60

### L'environnement

M. Cuzner .....	60
M. Anderson (Victoria) .....	60

### La Santé

M. Robinson .....	60
M. Pettigrew .....	61
M. Robinson .....	61
M. Pettigrew .....	61

### Les affaires autochtones

M. Pallister .....	61
M. Pettigrew .....	61
M. Pallister .....	61
M. Pettigrew .....	61

### L'agriculture

M. Ritz .....	61
M. Speller .....	61
M. Ritz .....	61
M. Speller .....	62

### Le discours du Trône

M. Gauthier .....	62
M. Volpe .....	62
M. Gauthier .....	62
M. Goodale .....	62

### Les pêches et les océans

M. Hearn .....	62
M. Regan .....	62
M. Hearn .....	62
M. Regan .....	62

### La réglementation

M. Boudria .....	63
M. Alcock .....	63

### La Société maritime CSL Inc.

M. MacKay .....	63
M. Saada .....	63
M. MacKay .....	63
M. Saada .....	63

### L'usine Alcan

M. Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay) .....	63
Mme Robillard .....	63

### Le vol 126 du Georgian Express

Mme Whelan (Essex) .....	63
M. Regan .....	64

### La fonction publique du Canada

M. Pankiw .....	64
M. Coderre .....	64

### Recours au Règlement

<b>Période des questions orales</b>	
M. Saada .....	64

### Initiatives parlementaires

<b>Les personnes handicapées</b>	
Motion M-386 .....	64
M. Hearn .....	64
Annulation de l'ordre; retrait du projet de loi .....	64

### Privilège

<b>Le programme des armes à feu</b>	
M. Breitreuz .....	64

M. Gallaway.....	66	M. Burton.....	76
<b>LE DISCOURS DU TRÔNE</b>		Mme Kraft Sloan.....	77
<b>Reprise du débat sur l'Adresse en réponse</b>		M. Solberg.....	77
M. Anderson (Victoria).....	66	M. Cullen.....	80
M. Bailey.....	68	Mme Desjarlais.....	80
M. Comartin.....	68	M. Strahl.....	81
Mme Bulte.....	69	M. St-Julien.....	81
M. Adams.....	70	M. Epp.....	83
M. Bailey.....	70	<b>INITIATIVES PARLEMENTAIRES</b>	
<b>Les travaux de la Chambre</b>		<b>Le programme de l'assurance-emploi</b>	
M. Saada.....	71	M. Asselin.....	83
Motion.....	71	Motion.....	83
Adoption de la motion.....	71	Mme Ablonczy.....	85
<b>LE DISCOURS DU TRÔNE</b>		M. Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay).....	86
<b>Reprise du débat sur l'Adresse en réponse</b>		Mme Bakopanos.....	86
Mme Lalonde.....	71	Mme Ablonczy.....	87
M. Roy.....	73	M. Godin.....	88
Mme Kraft Sloan.....	73	Mme Tremblay.....	90
M. Mills (Toronto—Danforth).....	75	M. Thibault.....	91
M. Robinson.....	76	<b>Chambre des communes</b>	
		Le vice-président.....	91

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**